

MÉLANGES

TIRÉS

D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE,

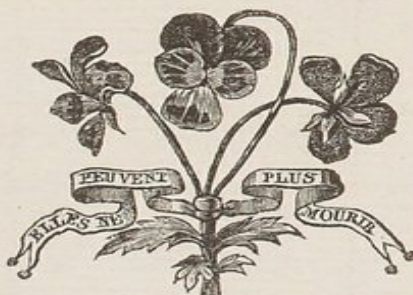
OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

ET PHILOSOPHIQUES;

PAR CHARLES NODIER,

Chevalier de la Légion d'Honneur, Bibliothécaire du Roi à l'Arsenal.



A PARIS,

CHEZ CRAPELET, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

M DCCC XXIX.

A PARIS,
CHEZ RORET, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 12.

MÉLANGES

TIRÉS

PETITE BIBLIOTHÈQUE,

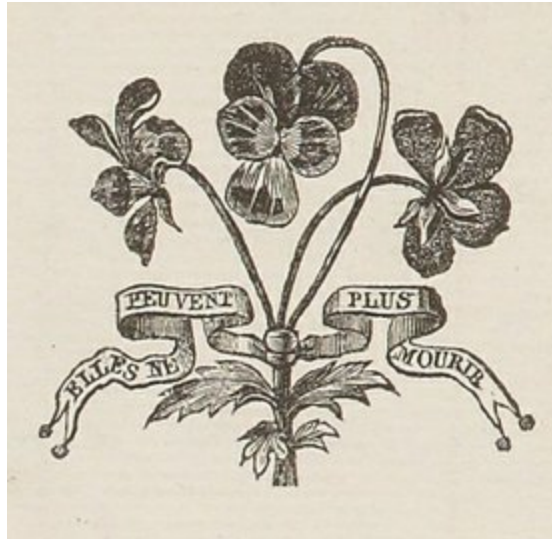
DU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

ET PHILOSOPHIQUES.

PAR CHARLES NODIER,

Chevalier de la Légion d'Honneur, Bibliothécaire du Roi à l'Arsenal.



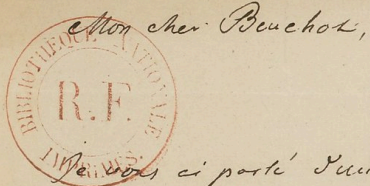
A PARIS,

CHEZ CRAPELET, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

RUE DE VAUGIRARD, N^o 9.

M DCCC XXIX,

12 avril 1830.



Mon cher Beuchot,

Je vous ai porté l'un petit recueil de philologie volante que je
me compose con amore. j'y ai mis de vous :

- 1°. Lettre à M^{me} Perrommeau —
- 2°. Seconde lettre à M^{me} Perrommeau —
- 3°. Troisième lettre à M^{me} Perrommeau —
- 4°. incompatibilité entre le volume 24 de Voltaire &c.
- 5°. avis aux souscripteurs de Voltaire, chiffre 71.º V.

Est-ce là toute cette petite et piquante polémique ?

Pourriez-vous y ajouter quelques pièces du même genre, si vous en
avez publié comme on me l'assure ?

Ma reconnaissance vous servira assurément comme mon inséparable amitié.

Tout à vous,

Charles Nodding

Bibliothécaire à l'arsenal —



Aidez

Monsieur

Monsieur Beuchot,

homme de lettres,

rue Garancière, n° 5.

Paris,

Au de l'abbay



À

M. LE COMTE DE CORBIÈRE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES.

*Hommage d'un profond respect et d'une
inviolable reconnaissance.*

CHARLES NODIER.

PRÉFACE.

APRÈS le plaisir de posséder des livres, il n'y en a guère de plus doux que celui d'en parler, et de communiquer au public ces innocentes richesses de la pensée qu'on acquiert dans la culture des lettres. Ce plaisir devient un besoin plus vif, et pour ainsi dire irrésistible, quand une mauvaise position de fortune, ou des événemens qu'il n'a pas pu prévenir, forcent un amateur passionné à se séparer de sa bibliothèque. Ainsi le sage Valincour ? qui perdit la sienne par un incendie, avoit à coup sur le droit de dire : *J'aurois bien peu profité de mes livres, si je n'avois appris à m'en passer.* Mais il auroit été peu sincère, s'il n'a voit avoué qu'il se complaisoit encore dans leur souvenir, et que le titre seul d'un vieux volume qui lui avoit appartenu ne trouvoit pas son cœur tout-à-fait froid. Il en est de cette jouissance, quand on ne la goûte plus, comme de toutes celles de l'homme qui a parcouru un long espace dans la vie : elle laisse encore quelque chose de doux à la pensée, comme un plaisir qui nous est refusé par l'âge, et qui se retrace agréablement à la mémoire, même quand il ne vit que par elle. C'est là une de ces idées qui n'ont pas besoin d'être développées ; il suffît d'avoir aimé pour la comprendre.

Mon intention, en écrivant ces notes semi-bibliographiques, semi-littéraires, comme une espèce *d'appendice* au Catalogue de mes livres, n'a pas été de recueillir les faits généralement connus qui s'y rapportent, et que les critiques, les bibliographes et les *cataloguistes* ont pris soin d'établir avant moi. J'ai, au contraire, évité autant que possible de me rencontrer

avec eux dans ces renseignemens sur lesquels il n'y a pas deux opinions, et qui, piquans sans doute la première fois qu'ils ont été obtenus, sont devenus aujourd'hui intolérablement fastidieux. Je ne m'y suis arrêté qu'autant qu'ils prêtoient à mes observations particulières, ou un texte, ou une preuve, ou une illustration ; et c'est dire assez que j'ai eu la prétention d'écrire du nouveau dans le plus ennuyeusement ressassé de tous les sujets qui peuvent s'offrir à la plume du philologue. Il en est résulté un inconvénient nécessaire que je ne dois pas dissimuler, quoique l'aveu que j'en fais soit aussi mal entendu que possible dans les intérêts d'une préface. Comme ce qu'il y a de plus connu dans l'histoire des livres, c'est à peu près tout ce qui méritoit d'être connu, il est bien difficile d'être neuf sur cette matière, à moins de s'exercer sur des questions obscures, et de disputer des noms et des livres obscurs à l'oubli qui les dévore trop justement. Le titre de mes articles prouvera que je n'ai pas su vaincre cet obstacle, et que si j'écris pour le néant, je me suis du moins franchement placé sur mon terrain. Cette considération, toute puissante qu'elle paroisse, ne m'a cependant pas détourné de mon but. Dans les trois générations que ma mémoire embrasse, celle qui finissoit, celle dont je fais partie, celle qui s'élève maintenant, j'ai vu vieillir, fleurir, se renouveler le goût de ces bonnes et curieuses études qui ont enchanté ma jeunesse, et qui promettent encore à ma vieillesse d'aimables et innocens loisirs. Il restera donc probablement une certaine quantité d'hommes à qui mes foibles travaux ne seront pas indifférens, et qui y chercheront, comme je l'ai fait dans ceux de mes devanciers, des notions qui ont plus de charmes qu'on ne pense, quoiqu'elles aient encore moins d'importance qu'on ne le dit. N'ont-elles pas cela de commun, au reste, avec les voluptés les plus enivrantes de l'homme ? Ce n'est pas moi qui nierai l'attrait de ces romans dont personne n'a plus que moi subi l'empire : mais dans le temps même où j'aurois donné toutes les illusions de l'espérance, tous les rêves de la gloire et de l'ambition, pour les plaisirs de Saint-Preux, ou, mieux encore, pour les désespoirs de Werther, quelles délices impossibles à faire comprendre à celui qui ne les a pas goûtées, n'ai-je pas puisées dans vos pages si naïvement instructives, si aimablement doctes, si pleines d'excellentes choses de peu d'importance, ingénieux Beyer, laborieux Freytag, savant David Clément ; et vous, Brunet, Peignot,

Renouard ; et toi, mon sage Weiss, toi qui, selon mon cœur, donnes des lois à tous, comme le Caton de Virgile, et que la nature bienveillante, qui t'avait fait mon maître, a fait aussi mon compatriote, mon ami et mon frère !

Je n'ajouterai pas à ceci que parmi les notions que renferment ces *Mélanges*, il en est quelques unes cependant d'un intérêt plus général, et qui ne seront pas indifférentes à quiconque se mêle un peu de littérature ; quelques autres qui s'adressent à un goût assez généralement répandu pour qu'on ne puisse pas les regarder comme absolument non avenues dans un siècle si littéraire et si savant, et, par exemple, ma théorie des éditions Elzeviriennes, que je crois nouvelle, convaincante et claire. Le lecteur en jugera : mais il me semble à propos d'expliquer pourquoi, en décrivant un livre, j'ai presque toujours décrit un exemplaire qui est encore ou qui a été autrefois le mien. J'ai remarqué que ces spécialités, qui donnent tant de prix à l'excellent Catalogue de M. Renouard, n'étoient pas dédaignées des amateurs. Je n'ai point la folle prétention d'imaginer que mon nom ajoute jamais beaucoup de prix à un volume que j'ai possédé ; mais cette identité servira du moins à confirmer l'exactitude de mes observations bibliographiques. Je devois d'ailleurs rendre raison du motif qui avait renfermé mes études dans un si petit cadre ; c'est qu'elles se bornoient à mes livres, qui ont toujours été très choisis, mais qui n'ont jamais pu être nombreux.

MÉLANGES
TIRÉS
D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE,
ou
VARIÉTÉS LITTÉRAIRES
ET PHILOSOPHIQUES.

I.
Théorie complète des Éditions
Elzeviriennes, avec tous les
renseignemens nécessaires pour les
discerner.

EUTROPI V. C HISTOIRE ROMANÆ, LIB. X. His additi Paulli *Diaconi*, *Libb. IIX. Lugduni Batavorum, apud Ludovicum Elzevirium*, anno cIc. Ic. XCII. in-8. 2 feuillets et 169 pages ; mar. v. rel. par Vogel.

Ce volume est le premier où se trouve le nom d'Elzevir¹. La figure qui sert d'insigne au frontispice reprédente un ange qui tient d'une main un livre et de l'autre une faux. M. Bérard, qui ne croit pas certain que Louis I^{er} ait été imprimeur, rapporte que la marque habituelle de sa librairie étoit un aigle sur un cippe, avec un faisceau de sept flèches, accompagné de cette devise, où semble prophétisée la gloire de sa famille : *Concordia res parvæ crescunt*.

Isaac substitua à cet insigne l'orme embrassé par un cep chargé de raisins, avec le solitaire, et la devise : *Non solus*.

Daniel adopta pour marque Minerve et l'olivier, avec la devise : *Ne extra oleas*.

Les éditions anonymes ou pseudonymes de ce dernier imprimeur sont ordinairement distinguées par une sphère.

On trouve depuis 1629 , dans les livres des Elzevirs, en tête des préfaces, des épîtres dédicatoires et du texte, un fleuron où est figuré un masque de buffle. Dès le *Salluste* de 1634², et peut-être auparavant, ils en adoptèrent un autre, où l'on remarque la ressemblance d'une sirène ; ils employèrent probablement pour la première fois page 216 de cette édition, un cul-de-lampe qui représente la tête de Méduse.

Cependant Daniel ne fut pas toujours fidèle à ces insignes. Dans le *Térence* de 1661³, par exemple, il substitua à la tête de buffle et à la sirène une guirlande de roses trémières, qu'on retrouve dans un grand nombre de ses éditions. Dans le *Perse* de Wederburn⁴, il adopta un large fleuron dont le milieu est occupé par deux sceptres croisés sur un écu. *La Sagesse* de 1662⁵ en représente un autre qui porte dans son centre un triangle, ou *delta* renversé, inscrit sur un X. Certaines de ses éditions anonymes de cette dernière époque portent, à la place de la Minerve ou de la sphère, un bouquet composé de deux grandes palmes croisées sur deux palmes courbées en ovale, avec quatre larges fleurs rosacées en losange, et une cinquième qui fait le milieu de l'ornement. La plupart de ses derniers volumes sont tout-à-fait sans fleurons.

Ces renseignemens sont bien imparfaits pour connoître une bonne édition Elzevirienne, mais ils pourront servir à nous diriger dans le dédale où les rédacteurs de bibliographies Elzeviriennes ont jusqu'ici engagé leurs lecteurs.

Il est sans doute surprenant qu'une collection qui fixe si particulièrement, depuis plus de cent ans, l'attention des amateurs, n'ait pas encore été décrite, et surtout limitée d'une manière convenable. Les catalogues des anciens bibliographes ne sont, pour la plupart, que la copie très servile de celui que renferme *l'Art de désopiler la rate*, et qu'on n'iroit pas chercher là. M. Adry s'étoit fort occupé des Elzevirs, et On pou voit attendre de ce savant recommandable un travail consciencieux et utile ; mais ses manuscrits ont passé dans les mains de M. Sencier, qui paroît peu disposé à les publier. Le travail long-temps attendu de M. Bérard sera fort utile à l'historien de cette docte et ingénieuse famille ; mais l'estime même que je porte à cet amateur distingué me fait un devoir de ne point dissimuler que son ouvrage n'a pas entièrement répondu aux espérances qu'on y avoit fondées. Restreint à la description d'une bibliothèque particulière, et conséquemment fort éloigné du complet, il manque d'ailleurs un peu trop de critique, et attribue aux Elzevirs une foule de productions étrangères à leurs presses. M. Brunet, dirigé par le tact presque infailible qu'on lui connoît, a beaucoup plus approché de la vérité ; mais il n'a pu entrer dans des détails que son cadre ne comportait point, et il n'indique dans la collection Elzevirienne qu'une des nombreuses subdivisions qu'on peut y introduire. Enfin, cette partie de la bibliographie est encore toute neuve à exploiter ; car il n'existe rien d'absolument satisfaisant dans les livres qui y ont rapport, si ce n'est la notice des *Républiques*, par Sallengre, et cette branche de la collection est précisément celle dont on ne se soucie plus.

Je parlois tout à l'heure des nombreuses subdivisions qu'exigeroit une bibliographie spéciale des *Elzevirs*, ou plutôt des livres Elzeviriens ; elles ne s'éleveroient pas à moins de huit. Je vais essayer d'en donner une idée.

La PREMIÈRE CLASSE comprend tous les livres imprimés et signés par les Elzevirs ; celle-là n'offre pas de difficulté, quand on la distingue de la seconde.

La SECONDE CLASSE comprend les livres imprimés sous le nom des Elzevirs, mais qui ne sont pas sortis de leurs presses, et ces livres sont en assez grand nombre. Je citerai le *Baudii Amores*⁶, qui est de Vander Marse ; le *Clovis* de Desmarets ; le *Suétone* de Du Teil⁷ ; le *Thucydide* de Perrot d'Ablancourt, etc., qui ont dû être imprimés à Rouen. La moindre habitude suffit pour reconnoître ces pseudo-Elzevirs à la différence des caractères et des fleurons.

La TROISIÈME CLASSE est beaucoup plus difficile à distinguer ; c'est celle des Elzevirs anonymes ou pseudonymes, mais conformes d'ailleurs, par les fleurons et les caractères, aux éditions signées. On va voir qu'on doit s'y tromper quelquefois.

La QUATRIÈME CLASSE est celle des livres conformes aux éditions signées, par les fleurons et les caractères, et qui toutefois n'ont pas été imprimés par les Elzevirs, mais bien par des imprimeurs munis des mêmes caractères et des mêmes fleurons, et auxquels il ne manquoit, pour lutter en tout point avec les Elzevirs, que leur érudition et leur goût. Ainsi, François Foppens, de Bruxelles, est bien le véritable imprimeur de l'édition des *Mémoires de Marguerite*⁸, qui porte son nom, quoiqu'il soit impossible d'y méconnoître des caractères et des fleurons parfaitement identiques avec ceux que les Elzevirs ont employés dans leurs productions les plus remarquables. Je n'hésiterois pas davantage à lui attribuer la jolie édition Elzevirienne de la *Satire Ménippée*⁹, bien qu'imprimée sous un autre nom, et je suis de ceux qui lui font honneur du *Montaigne* de 1659¹⁰. M. Bérard oppose, il est vrai, à cette hypothèse une autorité assez spécieuse, celle de Roland Desmarets, qui écrit à Chapelain : *Valde mihi jucundum est, quod exornandoe Michaelis Montani scriptorum edilioni, QUAM ELZEVIRII PARANT, elogia et testimonia eorum, qui de illo aliquid memorioe prodiderunt colligis, et hac opéra tanti viri nostratis glorioe pro virili parte consulis. Tam elegantibus enim scriptis id hactenus deesse videbatur, ut tam elegantibus typis excuderentur, etc.* Mais il me semble qu'en y réfléchissant un peu, on trouvera que cette lettre prouve précisément le contraire de ce que M. Bérard a voulu prouver. Les *Elogia* et les *Testimonia*, dont il est question ici, n'ornent point l'édition de Foppens, à laquelle il est évident que Chapelain n'a pris aucune part. Tout ce qu'on peut conclure,

c'est que les Elzevirs ont, en effet, préparé une édition de Montaigne, et qu'ils ne l'ont pas publiée : il n'y a rien de plus commun en librairie. Autant vaudrait tirer l'induction qu'ils ont réimprimé tous nos vieux classiques françois, de cette phrase de leur Épître dédicatoire des *Mémoires de Commynes*¹¹ à M. de Montausier. « Nous avons résolu de travailler désormais à l'impression exacte et correcte de plusieurs livres françois qui ne se trouvent plus qu'avec peine, ou qui se trouvent fort mal imprimez et remplis d'une infinité de fautes. » Est-il presumable, d'ailleurs, qu'après avoir donné dans ce joli format qu'ils avoient adopté, et qu'ils n'ont délaissé que dans des occasions très rares (car le *Boileau* et le *Mézeray*¹² ne sont pas plus d'eux que le *Montaigne*), peut-on croire, dis-je, qu'après avoir publié, dans cette dimension consacrée par tant de chefs-d'œuvre, le *Commines* et le *Charron*, ce dernier surtout, avec lequel Montaigne doit faire collection, ils auroient adopté ce grand in-12 , qui n'a presque point d'analogues parmi tous leurs livres ? Cette édition enfin, tout imprimée qu'elle soit avec des caractères et des fleurons Elzeviriens, n'est pas digne des Elzevirs ; son aspect seul décèle d'autres presses et un autre typographe.

La CINQUIÈME CLASSE renferme les livres imprimés avec des caractères analogues à ceux des Elzevirs, mais non avec les mêmes fleurons. Telles sont les charmantes éditions de Fricx, de Bruxelles, qui n'ont de commun avec les leurs, en fait d'insigne, qu'une large guirlande de roses trémières ; telles sont la plupart de celles qui portent le nom de Maire, d'Hegerus, de Leers, de Boom ; de Graaf, à *la Tortue* ; de Blaeu, à *la Sphère*. Telles sont, surtout, celles d'Abraham Wolfgang, remarquables par l'insigne de cet habile imprimeur, qui représente un loup découvrant une ruche dans un tronc d'arbre creux, avec la devise : *Quoerendo*. (Remarquons ici en passant, mais comme une chose fort digne d'attention dans la question, que cet insigne est l'armoirie parlante de Wolfgang, ce nom se composant, en hollandois, de deux mots qui signifient *loup marchant* ou *courant*, et que cette manière d'imager son nom étoit fort commune chez les imprimeurs, témoin le bûcher enflammé qu'on remarque dans le *Philippe de Commynes* et dans le *Charron* des quatre éditions, les élémens du nom de *Elze vir* ou *Else wur* pouvant signifier *feu d'orme*. Ne seroit-il pas fort étrange que les Elzevirs eussent arboré, au titre de ces

précieuses éditions dont ils étoient si jaloux, le rébus d'un libraire obscur ? Leur considération littéraire, et leur fortune indépendante, ne permettent pas ce soupçon.) Sauf la guirlande de roses trémières que Wolfgang emploie comme les Elzevirs, il diffère d'eux dans tous ses fleurons : l'oiseau perché au pied d'un mât à banderoles, la rose sucée par deux abeilles, l'écureuil accroupi, le renard, le chat, le chien qui fiente dans un violon, ne se sont jamais vus dans aucun volume authentique des Elzevirs. M. Bérard, qui persiste à attribuer aux Elzevirs les éditions au nom de Wolfgang, n'oppose à l'hypothèse que nous venons d'établir, qu'une raison qui mérite considération ; c'est celle qu'il tire de la jolie édition de la *Logique* de Port-Royal¹³, où la sphère Elzevirienne est substituée au *Quoerendo*. Eh bien ! nous lui accordons très volontiers ce point, car nous sommes porté à regarder cette jolie édition comme véritablement Elzevirienne, et cependant nous ne fondons cette induction que sur les caractères et le tirage, l'identité de la sphère, enseigne commune de tous les libraires et marchands de cartes géographiques hollandois, non plus que celle de la guirlande de roses trémières dont Wolfgang a fait souvent usage, ne nous paroissant nullement décisive. Mais pourquoi les Elzevirs n'auroient-ils pas imprimé quelquefois pour Wolfgang, qui étoit libraire aussi-bien qu'imprimeur ? C'est une chose qui se voit tous les jours dans le commerce, et les *Amores Baudii* viennent de nous prouver que, tout imprimeur qu'il fût, Louis Elzevir avoit fait imprimer chez Vander Marse ; voilà donc cette difficulté vaincue. Quant à l'objection que M. Bérard tire du privilège du *Mézeray*, dont nous avons parlé tout à l'heure, elle est de peu d'importance. Si Wolfgang y est qualifié libraire et non imprimeur, c'est qu'il est de protocole d'accorder le privilège au commerçant et non au fabricant ; si on s'y sert indistinctement, en parlant de lui, des mots *imprimer* ou *faire imprimer*, c'est qu'ils sont, en effet, fort indifférens ; car M. Bérard, qui lui-même remarque judicieusement, à la page qui précède, qu'il n'y a rien de plus commun que de voir un auteur ou un éditeur écrire, *j'ai imprimé* telle chose, ne disconviendra pas davantage qu'il n'y a rien de plus commun que d'entendre un imprimeur dire, *je fais imprimer* tel livre ; il est même évident qu'il ne peut dire, *je l'imprime*, que figurément. Il étoit naturel, d'ailleurs, que Wolfgang fit exprimer, dans son privilège, la faculté de *faire*

imprimer au besoin ; car mille raisons pouvoient l'empêcher *d'imprimer* lui-même, dans le sens figuré que nous avons admis ; une surcharge d'entreprises, une nouvelle combinaison d'édition, la cessation même de cette partie de son industrie. La preuve déduite par M. Brunet d'une Épître dédicatoire des *OEuvres de Quinault*¹⁵, où se lisent ces paroles de Wolfgang : *Ce sont les œuvres de M. Quinault que je vous offre, en qualité de celui qui les a ramassez et imprimez*, cette preuve, dis-je, subsiste donc dans toute sa force. Pour que le système de M. Bérard, qui est aussi, à la vérité, celui de M. Renouard et des anciens *cataloguistes*, eût une apparence d'autorité, il faudroit que la dernière des éditions signées de Wolfgang, ou marquées de son insigne et de ses fleurons, eût concouru avec la mort de Daniel Elzevir, et c'est ce qui n'est point arrivé. Les éditions de Wolfgang ont continué à paroître précisément comme si Daniel Elzevir n'étoit point mort ; et pour croire à l'identité de Daniel Elzevir et de son prétendu masque, il faut supposer que ce grand typographe s'est survécu à lui-même au bénéfice d'une librairie privilégiée. Par exemple, *l'Avant-Clovis* de Mézeray¹⁷, qu'il faut réunir à l'édition dite Elzevirienne de cet historien, n'a paru qu'en 1688, et rien n'est changé ni à l'insigne, ni aux fleurons, ni aux caractères, quoique l'imprimeur auquel on attribue les six volumes précédemment publiés eût cessé de vivre depuis huit ans. Il est probable que M. Bérard a senti cette difficulté ; mais il s'y est dérobé en la passant sous silence, ou en feignant de la considérer comme résolue dans l'opinion. C'est pour cela, qu'en parlant de la jolie édition de *Racine*, imprimée, en 1678, par Wolfgang, et selon lui par Elzevir, il s'exprime ainsi : « Fort peu de temps après la mort de Daniel Elzevir, en 1682, on a réimprimé les pièces de Racine avec les mêmes caractères et en employant les mêmes figures. Cette nouvelle édition n'est guère moins jolie que l'autre ; mais *elle est moins recherchée, ne pouvant pas être attribuée au même imprimeur.* » D'abord, il est assez difficile de savoir comment on peut démontrer qu'une édition imprimée avec *les mêmes caractères*, et sous la même enseigne, n'est décidément pas *du même imprimeur*, quand rien dans le livre ne justifie cette supposition ; ensuite, on comprend plus difficilement encore le bizarre caprice des curieux qui rechercheroient moins cette édition de *Racine*, de 1682¹⁸, pour peu qu'on ait eu occasion de les voir l'une à côté de

l'autre. Leur similitude est si parfaite, que l'œil le plus délicat n'en peut faire aucune différence ; et les pièces réimprimées ne sont, en effet, que des copies très exactes, replacées dans le fonds de la librairie au fur et à mesure que les originaux s'épuisoient, pour tenir au complet la collection de l'auteur, de manière que les exemplaires datés de 1682 ne se trouvent jamais sans mélange de pièces datées de 1678. Il y en a trois dans le mien ; et si un amateur de l'opinion de M. Bérard parvient à les distinguer de leurs voisines autrement que par la date, je passe condamnation.

Convenons que l'envie d'agrandir la collection des Elzevirs au-delà de toute proportion, et de lui donner l'importance d'une bibliothèque exclusive et spéciale, est entrée pour beaucoup dans ce système d'envahissement. Cependant, telle qu'elle est, cette collection est assez vaste pour faire foi du zèle extraordinaire des artistes qui l'ont composée, et pour suffire aux patientes investigations d'une longue vie bibliographique. Les travaux des Elzevirs, réduits à leurs exactes dimensions, embrassent encore en effet la presque totalité des classiques latins et italiens, beaucoup de bons écrivains françois, et une foule de livres piquans sur l'histoire de l'époque où ces habiles imprimeurs ont fleuri. Pourquoi vouloir surcharger cette liste déjà si nombreuse en volumes difficiles à réunir, des richesses rivales de leurs plus heureux émules ? Rien n'empêche qu'on ne fasse de ceux-ci d'excellentes et curieuses collections qui tiendront leur place fort honorablement à côté de celle des Elzevirs, mais il est injuste de les dépouiller, et de considérer leurs noms comme s'ils n'avoient jamais existé. Décidons-nous donc à rendre à Elzevir ce qui appartient à Elzevir, et à Wolfgang ce qui appartient à Wolfgang. La portion de celui-ci ne sera pas peu intéressante, surtout pour les amateurs de notre ancien théâtre, car c'est à la contrefaçon de ce genre de productions littéraires qu'il paroît s'être adonné avec le plus de goût et de succès, et indépendamment des jolis recueils de Racine et de Quinault dont nous venons de parler, il y a bien peu de nos auteurs dramatiques auxquels il n'ait prêté la recommandation de ses types élégans, et des figures hardies et pleines de feu du fougueux Schoonebeck. Mais ce n'est pas à ses éditions, je le répète, que se bornent les usurpations officieuses des bibliographes Elzeviriens. Blaeu a plus d'un volume à réclamer sur eux, et un typographe beaucoup moins connu, parce qu'il a probablement exercé

très peu de temps, se voit appauvri en leur faveur des seuls titres que ses travaux trop peu multipliés lui aient donnés à l'estime des bibliomanes. J'entends parler de Nicolas Hercules, de Leyde, qui, à la manière du temps, avoit choisi pour enseigne parlante le dieu dont il portoit le nom, avec la devise : *Gloria merces virtutis*. Ses très petits caractères, qui rivalisent avec ceux des Elzevirs de finesse et de netteté, n'ont pas moins contribué que l'identité de quelques unes de leurs vignettes, et entre autres de la tête de buffle, à faire naître cette méprise aujourd'hui si consacrée, que je ne l'attaque pas sans défiance. Il n'en reste pas moins évident pour moi que c'est à lui que nous devons l'élégante contrefaçon des *Négociations du président Jeannin*¹⁹, dont le frontispice porte son insigne, et plusieurs autres petits volumes très analogues à celui-là sous tous les rapports. Je ne suis pas éloigné de croire que ses types et ses fleurons passèrent après sa mort à Hooghenhuysen de Nimègue, qui a publié en 1660 une jolie édition de *Voiture*.

La SIXIÈME CLASSE des livres, à bon droit ou abusivement compris dans la collection Elzevirienne, renferme ceux qui sont imprimés avec des fleurons analogues à ceux des Elzevirs, mais non avec les mêmes caractères, en quoi elle diffère de la précédente, où l'analogie est dans les caractères, et la différence dans les fleurons. La célébrité des Elzevirs dut donner à beaucoup d'imprimeurs l'envie d'avoir au moins ce rapport avec eux, et, comme ce genre d'ornement ne pouvoit constituer une propriété exclusive, il est tout simple d'ailleurs que le dessinateur ou le graveur en ait fourni autant de personnes qu'il a trouvé d'acquéreurs. On croiroit cependant qu'il est convenu maintenant que tout livre où se rencontre une tête de buffle, une sirène, une guirlande de roses trémières, doit prendre place sur la somptueuse tablette où l'on range les Elzevirs, portât-il la date de Paris, et les noms de Le Petit ou de Savreux, de Coignard ou de Cramoisy, qui mériteroient à d'autres titres cet honneur signalé, et qui ne le devroient en pareille hypothèse, qu'à une ressemblance fortuite dans le choix de certaines vignettes. Telle est sans doute la considération qui a valu à *l'Histoire de la Chine*, par Baudier²⁰, une double et brillante mention dans le catalogue de M. Renouard, et dans *l'Essai* de M. Bérard. J'ai recueilli quelques volumes du même genre, qui ne sont pas moins recommandables

par leur extrême rareté, et qui ne s'éleveroient pas sans doute à un prix moins exorbitant si le hasard les présentait dans quelque vente²¹, et je ne blâme en rien l'intérêt qui s'attache à ces curiosités, considérées comme spécimen typographiques, ou comme complément d'une collection dans laquelle on ne veut rien laisser à désirer ; mais si les Elzevirs doivent leur renommée à la perfection qu'ils ont portée dans l'exécution des livres les plus choisis, je demande quelle importance littéraire peuvent offrir des livres entièrement insignifiants, exécutés en mauvais caractères, sur mauvais papier, avec la plus grande négligence, et. qui ne rappellent les Elzevirs que par des ornemens arbitraires dont le type appartient à tout le monde ?

Nous venons de parler d'éditions admises dans la collection Elzevirienne, qui ne portent pas le nom d'Elzevir ; nous en avons examiné d'autres qui, également privées de cette recommandation, n'y suppléent, dans les unes, que par l'identité des fleurons, dans les autres, que par la ressemblance des caractères.

La SEPTIÈME CLASSE que nous y avons établie, est tout autrement disgraciée. Elle se compose, puisque les bibliographes nous obligent à la reconnoître, de prétendus Elzevirs qui n'offrent ni le nom, ni les caractères, ni les fleurons des Elzevirs, et qui quelquefois en diffèrent même par le format. Telle est la série innombrable des livres qu'on annonce aujourd'hui dans les catalogues sous l'indication de la sphère, et que des amateurs peu difficiles accueillent avec un empressement que ne justifient le plus souvent ni la matière de l'ouvrage, ni son exécution typographique ; or, nous avons déjà dit que cette sphère, qui ne se trouve que dans certaines de leurs éditions anonymes, n'est point d'ailleurs un insigne spécial des Elzevirs, et qu'elle est au contraire commune à presque toute la librairie d'Amsterdam. Telles sont nombre d'éditions encore plus apocryphes, s'il est possible, qui ne portent pas même la sphère, et qui ne sont considérées comme Elzeviriennes, qu'en raison de la fantaisie d'un bibliographe capricieux, ou de la crédulité d'un amateur pris pour dupe. Du premier ordre est le *Recueil de madame de la Suze*²², indiqué pour la première fois sous le nom d'Elzevir dans *l'Essai bibliographique*, et qui est évidemment imprimé à Rouen ; du second sont les fameuses *Prophéties de Nostradamus*²³, qui ont été placées de tout temps dans la collection Elzevirienne, quoiqu'il n'en

fallût pas aller chercher bien loin l'imprimeur, puisqu'il a signé cette édition digne de ses presses, qui le cédoient peu en célébrité à celles de ses illustres rivaux. Les deux volumes que je cite au hasard dans cette catégorie, méritent certainement d'ailleurs toute la réputation dont ils jouissent auprès des bibliophiles, mais ce seroit mal à propos qu'on feroit reposer leur valeur sur la renommée des types Elzeviriens, qui n'ont pas plus contribué à l'un qu'à l'autre, quoique ceux du *Nostradamus* s'en rapprochent davantage. Le fleuron du frontispice, qui représente une console portée sur un bouquet de fruits, et ornée de deux glands, rappelle aussi un fleuron Elzevirien extrêmement analogue, sans être identiquement le même.

La HUITIÈME CLASSE, qui contient les livres imprimés avec les caractères et les fleurons des Elzevirs, ou avec leurs caractères sans leurs fleurons, ou avec leurs fleurons sans leurs caractères, après la mort de Daniel, fait naître des questions assez curieuses. En quelles mains passa le fonds d'imprimerie de Daniel après sa mort ? En quelles mains passa son fonds de librairie ? Quels imprimeurs exploitèrent cette glorieuse succession ? Quels sont ceux du moins qui méritèrent par quelques productions recommandables, de fournir quelques volumes à la collection Elzevirienne ? Daniel Elzevir, si connu par son incroyable activité, n'a-t-il réellement imprimé en 1679 et 1680, que les quatre ou cinq volumes authentiques de cette date qu'on peut rapporter à ses presses ? Dans le cas où il en existeroit davantage, et où les acquéreurs du fonds auroient dénaturé les titres pour s'attribuer la gloire de son travail, à quoi pourroit-on reconnoître ces éditions posthumes ? J'avoue que de longues recherches ne m'ont pas conduit à la solution de celles de ces difficultés que je crois avoir éclaircies. Je la dois tout entière au hasard.

Il y a quelques années, qu'assistant à la vente de la jolie bibliothèque de mon ami M. Mazoyer, mort à Lyon dans la force de l'âge, et explorant quelques éditions à moi peu connues, je tombai sur celle de la *Ville et République de Venise*, par Saint-Disdier, qui porte la date de La Haye, le nom d'Adrian Moetjens, et l'an 1685²⁴ Comme le nom de Moetjens jouit d'une certaine considération parmi les amateurs d'éditions Elzeviriennes, qui estiment à l'égal des Elzevirs eux-mêmes son *Alcoran*²⁵ et son *Marot*²⁶, et que cet exemplaire de la *Ville de Venise* étoit d'ailleurs dans toutes ses

marges, je le feuilletai avec un peu plus d'intérêt qu'un pareil livre n'en semble mériter d'abord, et je ne fus pas peu surpris d'y reconnoître, autant que ma mémoire pouvoit me servir, l'édition de Daniel Elzevir²⁷, purement et simplement renouvelée des feuillets préliminaires. Ma conviction n'étoit toutefois pas assez formée pour m'engager dans la chance d'une acquisition coûteuse, mais le volume dédaigné me fut adjugé à vil prix, et j'eus le plaisir de vérifier, un instant après, la parfaite authenticité d'un Elzevir broché de la plus belle condition, qui ne m'avoit pas même été disputé par un des nombreux connoisseurs présens à cette vacation.

Daniel Elzevir, qui avoit imprimé cet ouvrage en 1680, mourut peu de mois après. Ce livre, publié dans des circonstances si malheureuses, avoit eu sans doute peu de débit. C'est aussi un des plus rares des Elzevirs, comme c'est incontestablement un des plus élégans et des mieux imprimés. Adrian Moetjens crut augmenter la valeur de l'édition, en la donnant pour *quatrième* ; il se contenta pour cela de réimprimer les dix feuillets liminaires (je ne sais pourquoi M. Bérard n'en compte que neuf), en annonçant une *quatrième édition* au frontispice, et en jetant quelques variantes dans l'avertissement et la préface. Il n'en falloit pas davantage, quant au texte, pour dissimuler sa supercherie, car j'ai dit que Daniel Elzevir avoit renoncé aux fleurons, sur la fin de sa vie, et on n'en trouve point dans la *Ville de Venise*. Cependant, comme l'indication *d'édition quatrième* ne se seroit pas conciliée avec l'*errata* placé à la suite de la table, et où sont corrigées les fautes de *cette troisième édition*, Moetjens réimprima aussi le carton de deux feuillets signés V, et supprima l'*errata*, dont il ne s'étoit pas servi, comme on le pense bien, pour une correction impraticable ; de sorte qu'on peut, cet *errata* à la main, retrouver dans la quatrième édition toutes les fautes de la troisième, ce qui constateroit l'identité la plus manifeste, si la comparaison des deux volumes ne suffisoit pas pour la constater au premier coup d'œil. Moetjens n'a donc de part à ce petit chef-d'œuvre typographique, que l'application de son fleuron et de sa devise : *Amat librarioe curam*. Le soin de sa librairie ne lui aura pas donné cette fois une grande peine. Cette innocente falsification a du reste l'avantage assez piquant de fixer le véritable nom de l'auteur, qui est nommé en toutes lettres sur le titre, le chevalier de Saint-Disdier. M. Brunet

regardoit ce nom comme celui de la patrie d'un auteur anonyme, et la manière dont il est énoncé dans la troisième édition rendait cette supposition probable.

Il est évident, d'après ce que je viens de dire, que le fonds du livre intitulé *la Ville et la République de Venise*, fut acheté par Adrian Moetjens, libraire de La Haye ; mais cette notion n'étoit pas suffisante pour établir qu'Adrian Moetjens eût remplacé en nom Daniel Elzevir dans un grand nombre d'éditions du même genre, si nous n'avions trouvé une preuve incontestable à l'appui de celle-là dans le catalogue des livres du fonds de Moetjens, imprimé à la suite des *Cérémonies et Coustumes des Juifs*, traduit de l'italien de Léon de Modène, par de Simonville (masque de Richard Simon), à *La Haye, chez Adrian Moetjens*, 1682, in-12. Ce catalogue comprend en effet, parmi les livres en nombre, les éditions les plus récentes de Daniel Elzevir²⁸, et je ne doute pas que plusieurs d'entre elles n'aient été renouvelées comme l'ouvrage de Saint-Disdier, et ne figurent aujourd'hui parmi les titres typographiques de l'heureux plagiaire. Ce petit volume a lui-même une physionomie assez Elzevirienne, mais je le crois seulement imprimé par Moetjens, avec les caractères des Elzevirs. Quant à *l'Alcoran* que Daniel avoit déjà imprimé en 1672, il est probable que la réimpression étoit près de paroître quand il mourut, et que Moetjens ; n'eut à s'occuper que des liminaires pour la faire, passer sous son nom en 1683 et 1685, car ces deux éditions n'en font qu'une. Il doit en être de même de beaucoup d'autres livres, mais j'abandonne cette induction à ceux qui voudront en étendre l'application, et qui se trouvent des objets de comparaison sous la main. Quant aux caractères de l'imprimerie, il paraît qu'ils éprouvèrent le même sort que le fonds de la librairie, car on ne trouve plus le nom de la veuve Elzevir sur aucun volume après 1681. Il suffit de remarquer peut-être qu'à dater de cette époque, Moetjens, encore peu connu, rivalise tout à coup d'élégance avec Wolfgang, jusque vers l'année 1694, où Schelte succède à ce dernier ; avec eux finit la gloire de la typographie Elzevirienne, qui brille encore de tout son éclat dans le *Marot* de 1700. Le nom des Elzevirs se retrouve cependant depuis sur quelques volumes, mais c'est leur nom seulement, et il n'atteste la que l'extension qu'avoit prise cette famille

industrielle, qui a produit tant d'imprimeurs qu'elle en a même produit de mauvais.

Ce seroit abuser de la patience du lecteur, que de perdre du temps à le prémunir contre le titre de certains livres très postérieurs aux Elzevirs, et dont les imprimeurs n'ont pas craint d'usurper ce nom si difficile à porter. Telles sont les *Satyroe* de Sectanus, imprimées à Naples en 1700, sous la fausse indication d'Amsterdam ; tel est aussi cet *Aloisia* de Chorier, qui n'auroit jamais dû paroître, et qu'ont reproduit les presses élégantes de Grangé. De nos jours, on a copié tous les fleurons des Elzevirs dans de petits volumes assez gracieux, qui malheureusement sont encore bien loin de disputer aux Elzevirs l'avantage de la correction et de la netteté. Le public ne s'y méprendra pas.

Le livre qui m'a fourni le sujet de cette longue discussion, n'est pas plus mal exécuté que les autres éditions hollandoises de cette époque. Il doit être rare, car je ne l'ai découvert dans aucun catalogue. Son principal mérite est d'ailleurs tout-à-fait relatif ; il consistoit, comme je l'ai dit, à ouvrir à peu près la série des éditions Elzeviriennes, qui finit en 1681, quelques mois après la mort de Daniel, au supplément du *Traité de la Nature et de la Grâce* de Malebranche²⁹, qui a été si long-temps inconnu des bibliographes,³⁰

II.

Découverte d'un ouvrage françois de Leibnitz, mal à propos attribué à un autre auteur.

RENARDS DE SAMSON. – MACHOIRE D'ANE. – CORBEAUX
D'ÉLIE. – LES QUATRE MONARCHIES. – L'ANTECHRIST. – A He

stedt, chez Henri Hesse, 1707, in-8. de 133 pages ; v. brun armorié.

M. BRUNET se trompe en indiquant ce livre sous le format in-12 ; mais il ne l'a probablement pas vu. Il se contente de l'annoncer comme un *volume rare*, sans en donner aucune estimation, et il y a une excellente raison pour cela ; je ne crois pas qu'il ait jamais paru dans aucune vente.

M. Barbier en a aussi une vague connoissance. Il l'attribue à Van der Hardt, qu'il auroit fallu écrire Von der Hardt, et il fonde cette hypothèse, que j'ai adoptée trop docilement dans la *Bibliothèque sacrée* (où il ne devoit d'ailleurs pas être question de l'ouvrage), sur une note manuscrite ; mais une note manuscrite n'est une autorité que lorsqu'on connoît la main qui l'a tracée, et qu'on peut croire qu'elle n'a pas été jetée à la légère par un lecteur superficiel ou téméraire. Von der Hardt n'écrivoit pas en françois, et ce que nous savons de son caractère, donne tout lieu de penser que ce philologue, si intrépide dans ses hostilités, ne se seroit pas couvert du voile de l'anonyme pour une publication qui n'a rien de plus hardi que le reste de ses ouvrages. Celui dont nous nous occupons n'est pas sans analogie avec son système général de critique, et il est probable qu'il a pensé à peu près les mêmes choses, s'il ne les a pas écrites ; mais on verra tout à l'heure qu'il n'a de commun avec le véritable auteur qu'une immense érudition, et une grande indépendance d'esprit.

Le volume est partagé, comme le titre l'indique, en cinq dissertations, qui ont pour objet de faciliter l'intelligence d'autant de passages des textes sacrés, en expliquant par l'étymologie ou tout au plus par la métaphore, des faits qui choquent la vraisemblance, et qui répugnent à la raison. L'auteur ne croit point, par exemple, que Samson « ait pris trois cents renards, qu'il ait pris aussi des flambeaux, et qu'il ait tourné les queues des renards les unes contre les autres, puis placé ensuite un flambeau allumé au milieu entre les deux queues, après quoi il lâcha ces renards dans les blés des Philistins » ; et il est vrai que cette opération s'entend mieux à sa manière. Il suppose que les blés des Philistins étant amassés en trois cents gerbiers, Samson commença par unir ces gerbiers entre eux par une suite de gerbes séparées de chaque tas, ce qui en hébreu s'appelle *sanab*, comme la queue des renards, et ce que nous appellerions très bien aussi une queue, car il n'y

a rien de plus naturel que cette figure. Il n'eut plus ensuite qu'à allumer un des gerbiers pour les enflammer tous, expédient infiniment plus facile que celui des renards. Quant à cette expression, *chasser les renards*, qui se lit en effet dans l'hébreu, elle signifie proverbialement, *punir* ou *tromper les trompeurs*, et s'applique par conséquent à merveille à la juste vengeance de Samson. Ce ne seroit point non plus des *corbeaux* qui auroient apporté du pain au prophète Élie avec une exactitude si fidèle, sur les bords du torrent de Crit. Il est facile de pourvoir à leur ministère d'une manière plus naturelle, et sans recourir à un miracle inutile, le torrent de Crit sur les bords duquel Élie s'étoit réfugié, baignant les campagnes qui entourant la ville d'Oreb, Orbo ou Aorabi, dont les habitans portent un nom qui peut se confondre par homophonie avec celui des *corbeaux*. La grande et terrible énigme de l'Antechrist, n'embarrasse pas davantage notre sceptique interprète de l'Écriture. Le chef et les autres présidens des Juifs, de leur république et de leur église, avec tout le sénat de Jérusalem et tout le peuple hébreu, sont, suivant lui, l'unique Antechrist dont le *Nouveau Testament* fasse mention, soit directement, soit indirectement. « Enfin, *l'Apocalypse* tout entière, dit-il, décrit uniquement une idée de la haine judaïque contre Christ et son Église, et du châtement très juste qui s'étend jusqu'à l'entière ruine de la ville de Jérusalem et de la reipublique (*sic*) des Juifs ; de sorte que l'histoire faite par Josèphe, touchant la destruction de cette ville et de la dispersion du peuple juif, est le meilleur commentaire de *l'Apocalypse*. »

Je ne savois sur cette question que ce que je viens de dire, et c'est là que se seroit bornée ma notice, si certaines études ne m'avoient forcé dernièrement à faire des recherches dans l'excellent catalogue des ouvrages de Leibnitz, qui se trouve à la suite de sa vie par M. de Jaucourt, en tête des *Essais de Théodicée*³¹. Je copierai ici la note extrêmement curieuse que j'y remarquai sous le n° CLI, persuadé que tous les lecteurs en auroient tiré la même induction que moi.

« *Histoire de Bileam*. Brochure de théologie, qui contient 19 pages d'un petit in-12, sans nom d'auteur, d'imprimeur, ni du lieu de l'impression, et sans date. Ignorant le temps où elle a paru, je la range ici pour faire la clôture des ouvrages qu'a donnés M. Leibnitz pendant sa vie. Il s'agit de *l'Histoire de Balaam* (prophète ou devin de la ville de Pethor sur

l'Euphrate), rapportée dans *l'Écriture Sainte*, au Livre des Nombres, chapitres XXII, XXIII, XXIV, etc. M. Leibnitz l'a intitulée *Histoire de Bileam*, en lisant le mot hébreu à la façon des Massorètes. Mais la difficulté n'est pas dans la manière de lire le nom de Balaam, cela importe peu ; elle consiste dans l'explication de l'histoire même, qui partage tous les commentateurs de *l'Écriture*, anciens et modernes. On demande si ce que raconte Moïse, de Balaam, et principalement de son dialogue avec l'ânesse, est arrivé réellement, et à la lettre, comme le texte semble le marquer, ou si c'est une allégorie, une vision, un songe. M. Leibnitz, sans entrer dans la discussion de ces deux sentimens, embrasse la dernière interprétation, et croit qu'il n'y a rien dans les paroles du texte qui y soit contraire. »(*Préliminaires des Essais de Théodicée*, édition de 1747, p. 277-278, tome I.)

Rien de plus analogue au travail anonyme du prétendu Von der Hardt, et pour le choix du sujet, et pour l'esprit dans lequel il est traité, que cette rare dissertation de Leibnitz ; mais rien n'empêchoit toutefois que deux savans, contemporains et compatriotes, eussent écrit dans le même temps, et quoique étrangers, dans la même langue françoise, sur des questions qui se touchent. Il falloit, pour résoudre ce problème, trouver *l'Histoire de Bileam* ; et où chercher ces dix-neuf pages que le biographe même de Leibnitz avoit à peine aperçues ? Qu'on juge de ma satisfaction, quand le hasard fit tomber dans mes mains le volume dont je vais donner le titre.

Histoire de Bileam. Renards de Samson. Mâchoire d'Ane. Corbeaus d'Élie. L'Antechrist ; petit in-12, sans nom de lieu ni d'imprimeur, et sans date.

Ces différentes dissertations ne sont donc point de Von der Hardt ; elles sont de Leibnitz.

L'Histoire de Bileam est ici telle qu'on en a pu juger par l'analyse, mais non certainement de l'édition dont il est parlé dans le *Catalogue des Ouvrages de Leibnitz*. Elle se compose seulement de six feuillets ou douze pages non chiffrées, dont la première occupe le verso du titre. *Les Renards de Samson* occupent 16 pages chiffrées sans compter le titre ; *Mâchoire d'Ane*, 24, le titre compris ; *Corbeaus d'Élie*, le même nombre, et de la même manière ; *l'Antechrist*, 54, le titre aussi compris. L'auteur n'a point

inséré dans ce volume les *Quatre Monarchies*, qui ne sont pas annoncées sur le titre général ; le papier, les caractères, les vignettes, les fleurons, les lettres grises, sont parfaitement identiques dans les deux éditions, mais il est très difficile de déterminer quelle est la première ; l'in-8. a de plus la dissertation sur les *Quatre Monarchies*, mais *l'Histoire de Bileam* est de plus dans l'in-12. Il y a quelques changemens de l'une à l'autre qui ne paroissent pas faits sans dessein, mais qui sont de si peu d'importance, qu'on ne sauroit décider si les mots qui paroissent retranchés à l'in-8^o, ne seroient pas au contraire des mots ajoutés à l'in-12, et réciproquement. La plus grande différence est un *Avertissement* de deux pages, qui se trouve dans ce dernier au devant de *l'Antéchrist*, et qui n'a pas pu exister dans l'autre, mais je n'oserois pas affirmer qu'il eût été plus à propos de le détruire que de l'ajouter, ou de l'ajouter que de le détruire. Quoi qu'il en soit, ces deux volumes sont d'un grand prix, et par leur rareté excessive, et par leur piquante singularité, et par l'éclaircissement littéraire auquel ils donnent lieu, et par le nom du génie immortel qui les a produits. Malheureusement, mon exemplaire de l'édition in-12, quoique bien complet, est loin d'égaliser l'autre en bonne conservation.

III.

Analyse et description du plus rare des
Ana. – De Jamet le jeune, et de quelcpies
autres gens de lettres ou amateurs qui ont
écrit sur les marges de leurs livres.

MARANZAKINIANA. *De l'imprimerie du Vourst, l'an 1730, et se vend chez Coroco, vis-à-vis les Cordeliers, in-24. de 55 pages, dont*

les 7 premières et les 2 dernières ne sont pas chiffrées ; mar. rouge, doublé de tabis, rel. par Ginain.

Volume très rare, qui n'a pas même dû être tiré à *cinquante exemplaires*, comme le dit M. Peignot, car il ne se présente jamais dans les ventes. Ce précieux exemplaire a été encadré de format in-12 pour recevoir des notes, et il en est effectivement chargé ; elles n'ajoutent pas peu à sa valeur, puisqu'elles sont de la main de *Jamet* le jeune. Ce curieux, qui a ainsi développé le titre (*ou les Pensées naïves et ingénieuses du sieur Maranzac, recueillies par madame la Duchesse et l'abbé de Grécourt*), a écrit au verso la note suivante : « Maranzac, mort octogénaire vers 1735, étoit un officier de chasse et une sorte de fou fort stupide du Dauphin, fils de Louis XIV. Après la mort du Dauphin, en 1712 , madame la duchesse de Bourbon-Condé, bâtarde du Roi, le prit à son service et des trois princes ses enfans. La naïveté et l'ingénuité de ce personnage amusoit beaucoup cette dame, et elle chargea le fameux sotadique abbé de Grécourt, son poète à gages, et qui logeoit chez elle, de recueillir ce *Sotisiana*, qu'elle imprima elle-même, avec Grécourt, à son imprimerie du palais de Bourbon, On en tira peu d'exemplaires ; ils sont de toute rareté : on en a vu vendre un deux louis. Je tiens celui-ci de l'abbé d'Hebrail, auteur de *la France littéraire*, avec qui je l'ai troqué le 4 octobre 1768. Je me souviens d'avoir ouï dire, en 1742, a l'abbé de G. que madame la Duchesse s'amusoit tellement de l'esprit balourd de son Maranzac, qu'elle l'auroit préféré à Fontenelle et a Fénelon. »

M. Barbier n'a connu le *Maranzakiniana* que par une note de l'abbé de Saint-Léger, qui l'avoit extraite des *Stromates* du même Jamet. La voici. « Cet ouvrage est très rare, n'y en ayant eu qu'une cinquantaine d'exemplaires de tirés, par ordre, aux frais et sous les yeux de madame la Duchesse douairière. C'est l'abbé de Grécourt, anagnoste (lecteur) de cette princesse, qui l'a rédigé. Maranzac étoit un écuyer d'écurie ou piqueur de feu Monseigneur, fils de Louis XIV, et qui lui servoit de fou ou de plaisant. Après la mort de ce prince, en 1711 (*sic*), il passa au service de madame la Duchesse, où il est encore très âgé. Ce livre est une vraie caricature sur les *Ana* ; c'est un in-24 de 54 pages (*sic*), très bien imprimé. M. Lancelot, de

qui je tiens cette note, l'a acheté soixante – douze livres d'une femme de garde-robe de madame la Duchesse, à son départ de Paris, en allant dire adieu à Grécourt. » On voit que cette note des *Stromates*, où il faut la chercher page 1741 du tome II, est antérieure à celle de mon exemplaire, et probablement d'un temps où Jamet n'avoit fait qu'apercevoir le *Maranzakiniana*. C'est d'après l'une et l'autre que M. Peignot en parle, page de son *Répertoire de Bibliographies spéciales*, et M. Brunet, page 424, tome II, du *Manuel du Libraire* ; de sorte que Jamet est, en dernière analyse, la seule autorité que nous ayons sur ce livre, ce qui donne à l'exemplaire qui lui appartenait une importance toute particulière.

Le *Maranzakiniana* est, comme il le dit fort bien, une vraie caricature des *Ana*. C'est un recueil de balourdises et de non-sens qui sont, en général, plus hétéroclites que plaisans ; leur sel consiste le plus souvent dans un déplacement d'idées qui produit les rapprochemens de mots les plus bizarres. On en jugera par quelques exemples que je choisirai avec précaution ; car le franc-parler de Maranzac est grossièrement obscène, et l'interprète que le choix de madame la Duchesse lui avoit donné n'étoit pas homme à purifier son langage.

« Maranzac se trouve mal étant à table, et se lève ; on lui en demande la raison : *Monseigneur*, dit-il, je n'y puis plus tenir ; j'ai un torticolis horrible dans le ventre.

Il tire six coups de fusil à la chasse du sanglier ; et les manque tous ; outré de colère : *Morbleu !* dit-il, je ne sais sur quelle étoile j'ai marché aujourd'hui.

Il dit que les fenêtres d'une certaine maison sont si grandes, que le vent y entre a plein collier.

Les bas de castor d'Orléans sont faits de poil de chèvre et de soie.

Il connoît l'archevêque de Narbonne par théorie.

Au bout de cinq heures et trois quarts, le sanglier n'étoit pas plus fatigué que s'il n'étoit pas sorti de sa chambre. »

Je suis convaincu qu'on ne me saura pas mauvais gré de m'en tenir à cet échantillon,

Et d'en avoir tant dit, je suis déjà confus ;

mais je n'aurai certainement rien appris à personne en fournissant une preuve de plus de l'extrême disproportion qui règne entre le mérite réel des livres de ce genre et la valeur exorbitante que le caprice leur attribue.

Jamet, dont il sera plus question dans cet article que du stupide Maranzac, appartenait, à ce qu'il semble, à une famille très littéraire, qui remontoit peut-être à ce Lion Jamet, dont l'amitié de Marot a rendu le nom immortel. On lit encore sur des livres fort anciens le nom d'un amateur nommé Jamet, qui devoit être contemporain de leur publication, à en juger par la forme semi-gothique de son écriture. Jamet l'aîné s'est fait connoître par de bonnes études de critique verbale, qu'on dit n'avoir pas été inutiles à la belle édition parisienne du *Rabelais* de le Duchat, imprimée en 1732, et qui vaut au moins celle de *Bordesius*, ou Desbordes³². Jamet le jeune, dont il est question ici, et qui est beaucoup plus connu, quoiqu'il n'ait produit qu'un petit nombre d'articles de philologie noyés dans les recueils littéraires du temps, doit sa célébrité, parmi les amateurs de livres, aux notes dont il aimait à couvrir les *gardes*, le frontispice et la marge de ses livres ; ces notes ne sont cependant guère remarquables que par un cynisme peu commun de pensées et d'expressions. Il ne lui faut qu'un prétexte pour étaler à plaisir le luxe le plus effréné d'athéisme et de libertinage, et ce prétexte n'est jamais difficile à trouver pour son imagination débauchée ; il brode des polissonneries sur un moraliste, et des impiétés sur un sermon. On ne peut lui refuser toutefois une vaste et curieuse érudition, la plus singulière facilité à saisir des analogies ingénieuses entre des auteurs qui ne présentent aucun rapport apparent, et l'art de *deviner* les étymologies. Sa bibliothèque étoit d'ailleurs fort peu nombreuse et fort peu soignée, et il n'y a pas plus d'une douzaine de volumes, annotés par Jamet, qui puissent prendre place sur les tablettes d'un amateur délicat ; mais ceux-là y figurent honorablement parmi les curiosités les plus piquantes. L'éducation littéraire de Jamet le jeune reçut du hasard un singulier complément qui explique la direction de son esprit et le ton de sa critique ; ce philologue original avoit été gendarme de Lunéville, et lon sait quelle nouvelle espèce d'érudition un

érudit de collège pouvoit acquérir à cette école. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il étoit intimement lié avec Dom Calmet, notre philologue sacré du dix-huitième siècle, et que sa collection de livres se composoit en grande partie de ceux que ce savant critique lui avoit légués ; il en devoit une autre à l'amitié de l'académicien Lancelot. L'écriture de Jamet le jeune est fort jolie, et ses commentaires manuscrits sur le premier volume venu sont des modèles dans ce genre de bavardage spirituel, qui est à la lourde science des scolastes du seizième siècle ce qu'est une chanson de Ferrand ou de Lainez à la Cassandre de Lycophron. Moins indifférent sur ces notes échappées à sa plume qu'on ne le croiroit au peu de soin qu'il a mis à leur rédaction, il en avoit recueilli un nombre immense sous le titre peu commun de *Stromates*, qui leur convenoit doublement, au sens figuré de variétés ou mélanges, et au sens propre d'enveloppes ou couvertures de livres, parce que c'étoit là qu'il déposoit ordinairement les premières pensées que ses lectures lui suggéroient. Ce recueil, qui faisoit partie de la bibliothèque de M. Chardin, doit être passé dans celle du Roi ; il contient, à côté de quelques observations piquantes, une foule d'inutilités, et je l'ai trouvé moins agréable à lire, quant à la forme, que ces notes subites des marges qui révèlent la fougue, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'ivresse d'une inspiration un peu déréglée. Il y a de bonnes choses qui sont mauvaises à copier, comme il y a d'excellens mots qui perdent à être redits.

Le nom de Jamet me conduiroit assez naturellement à un chapitre de bibliologie fort curieux, mais que je ne ferai qu'indiquer ici, parce qu'il est réservé de le traiter à des écrivains plus habiles, et plus maîtres surtout du choix de leurs études ; je l'intitulerois : *Des hommes célèbres qui ont signé ou annoté leurs livres*. A l'époque actuelle, où la multitude des ouvrages imprimés force les vrais amateurs à accomplir le cercle vicieux de la typographie et à revenir aux manuscrits, ces notes et ces signatures ajoutent infiniment au prix des livres ; nous connoissons même des curieux bizarres ou raffinés qui n'en admettent plus d'autres. Les signatures manuscrites sont assez rares dans les premiers temps de l'imprimerie ; il y avoit alors une modestie naïve qui ne permettoit pas à un savant de penser que les générations suivantes attacheroient de la valeur aux choses qui lui auroient appartenu. Tout au plus, quand un volume étoit le gage d'une amitié

réci-proque dont il devoit rester le monument, cette consécration touchante étoit tracée sur le frontispice ; mais, j'aime à le croire, sans égard à l'acquéreur inconnu qui devoit un jour en recueillir le trésor. Je possède des volumes de ce genre donnés par Josias Mercier à Savaron³³, et par Baïf à Muret³⁴. M. Renouard, plus heureux que moi, conserve dans sa magnifique bibliothèque un volume donné par Montaigne à Charron, et signé ou annoté de tous deux. Quand des éditions sans cesse renouvelées eurent multiplié les livres au point de faire perdre à chaque exemplaire en particulier tout caractère d'authenticité qui pouvoit en faire reconnoître le propriétaire, et que celui-ci eut peine lui-même à fixer dans sa mémoire le signalement de ses richesses, il fut naturel d'en constater la possession par un chiffre, par un sceau, par une signature ; malheureusement peu de nos grands hommes ont eu assez de livres ou ont pris assez d'intérêt à leurs livres pour que ce signe heureux, qui centupleroit aujourd'hui leur valeur, soit devenu fort commun. La signature de Jacq. – Aug. de Thou se lit sur quelques uns des beaux volumes qui composoient sa fameuse bibliothèque. On voit quelquefois le nom de P. Corneille sur des exemplaires de son *Imitation de Jésus-Christ*, en vers françois, envoyés en présent ; Racine a tracé le sien avec des notes grecques, latines ou françoises sur les marges des principaux poètes dramatiques de l'antiquité. La Bibliothèque du Roi a son *Euripide* et son *Aristophane*, la bibliothèque de M. Renouard son *Sophocle* ; j'ai le bonheur de posséder son *Eschyle*³⁵. Qui trouvera jamais ce *Théagène et Chariclée*, dont il disoit, jeune encore : *Tous brûleriez inutilement celui-là, car maintenant je le sais par cœur* ? Il l'avoit certainement annoté, et je saurois gré au génie de Racine de me faire comprendre ce qui lui a voit inspiré un tel enthousiasme pour un tel ouvrage. Balesdens, savant judicieux qui se défendit, avec une modestie si bien placée, de la concurrence de Corneille, écrivoit son nom sur tous ses livres, circonstance qui donne d'autant plus de prix à un exemplaire que c'étoit un excellent amateur, sévère sur le fond et sur la forme de ceux qui étoient admis à faire partie de sa collection. Le docte Etienne Baluze (*Stephanus Baluzius Tutelensis*) a souscrit de ces trois mots, d'une belle et ferme écriture, chaque volume de sa nombreuse bibliothèque. Le savant Samuel Bochart jetoit ses premières pensées et faisoit, pour ainsi dire, son premier travail sur les

ouvrages mêmes qu'il avoit à consulter. L'habile philologue Guiet préparoit ses éditions des classiques sur le texte de la meilleure des éditions antérieures ; j'en parlerai avec plus de développemens dans un article spécial (N^oL). L'estimable M. Adry, dont l'érudition rappeloit les savans de la renaissance, et qu'on peut appeler, relativement à eux, le dernier des Romains, faisoit la même chose ; et je me trouve heureux d'avoir hérité de son *Horace*³⁶, qui n'a jamais été publié. Heureux qui trouverait le nom de La Fontaine sur un *Boccace*, ou celui de Molière sur un *Térence* ! La Monnoie n'écrivoit le sien que sous la forme d'une anagramme ; on reconnoît ses livres a cette devise : *a Delio nomen*, et aux notes curieuses que sa plume leur confioit en traits presque microscopiques, mais élégans et bien formés. D. Durand y mettoit encore plus de coquetterie ; il écrivoit ordinairement avec de l'encre rouge, et la ligure de ses lettres offre la netteté de l'impression et le fini du dessin. Ce n'est pas cette qualité, tant s'en faut, qui distingue le griffonnage maigre et hâté des envois dédicatoires de Santeul. Les gens de lettres du dix-huitième siècle s'occupèrent beaucoup moins de leur bibliothèque ; on trouve cependant sur quelques volumes la signature de J.-J. Rousseau ou de courtes notes de Voltaire, mais cela est assez rare. J'ai vu présenter en vente bien des bouquins appuyés de cette recommandation, et j'en connois peu d'authentiques qui la justifient. Au dernier âge de la philologie, l'habitude d'écrire sur les livres se renouvela parmi les savans, et les curieux françois et étrangers se disputent quelques volumes revêtus de notes piquantes, de la main de Morellet, de Grosley, de l'abbé Rive, de l'abbé Mercier de Saint-Léger, d'Adry, de Barbier, de Chardon de la Rochette, etc. Il n'est point de bibliophile qui ne puisse donner à ce rapide aperçu de vastes développemens.

A défaut de notes et de signatures, il y a des livres qui se recommandent par d'autres indices, et sur lesquels des armoiries ou des devises, inhérentes à la reliure ou collées à la garde, fixent le choix des amateurs ; tels sont les beaux volumes qui faisoient la richesse des somptueuses collections de Grolier, de de Thou, du comte d'Hoym, de Girardot de Préfond, de Longepierre, et qui tiendront toujours un rang distingué dans les bibliothèques, où il seroit impossible de les remplacer en exemplaires

équivalens, ces illustres amateurs n'ayant rien épargné pour s'en procurer de parfaits.

Je m'aperçois, un peu tard, que j'ai tout-à-fait oublié les ineptes coq-à-l'âne de Maranzac, et que les notes de Jamet m'ont mené fort loin ; cette débauche de digression, dans laquelle il m'a entraîné, peut-être par un penchant involontaire à l'imitation, donnera au reste une idée plus exacte de son incohérence habituelle de pensées qu'une définition en formes.

APPENDIX.

Bien que je me sois accusé, en finissant cette notice, d'en avoir porté beaucoup trop loin les développemens, quelques uns de mes amis, qui prennent intérêt à une question de spécialité assez peu touchée jusqu'ici, exigent que j'y ajoute quelques observations survenues dans le cours de nos conversations et de nos recherches ; mais qu'il faut absolument dédaigner quand on n'est pas bibliomane. Les motifs qui portent un amateur à écrire son nom sur un livre se réduisent à deux, le besoin d'en constater la propriété, et la vanité de la possession. Je ne parlerai pas de celui-ci, parce qu'il y en a peu d'exemples dans les livres recherchés, et que cette ligne solennelle : *J'appartiens au duc de Valentinois*, ou *j'appartiens au duc de Mortemar*, n'ajoute pas beaucoup de valeur à un exemplaire médiocre d'un ouvrage médiocre. Quant à l'autre, combiné plus ou moins avec le second, car il y a peu de nos pensées, dans lesquelles la vanité ne se mêle, même chez les âmes élevées, tous les exemples que j'ai cités lui appartiennent ; cela est si vrai, que dans les livres de J.-A. de Thou, qui portent ses armes, il a négligé d'écrire son nom sur le titre, et qu'il l'a écrit, au contraire, dans les livres qui ne les portent pas ; s'il y a quelques exceptions à cette règle,

c'est pour les volumes qu'il a fait relier lui-même, et qui ont reçu ses armoiries après avoir reçu sa signature. Il n'y a rien de plus facile à reconnoître. Grolier, qui faisoit relier si magnifiquement ses livres, les signoit très rarement ; sa jolie inscription : *Gro-lierii et amicorum*, étoit plutôt un moyen de conservation qu'une marque de folle prodigalité. Il est prouvé, au reste, qu'il avoit plusieurs exemplaires des mêmes livres, et c'est peut-être pour cela que le savant M. Dibdin a pris ce grand citoyen pour un relieur du seizième siècle. Depuis qu'il s'est formé des bibliothèques à l'instar de celle de Grolier, et déjà de son temps, les amateurs se sont avisés de moyens divers de consacrer les beaux livres sous le nom de ceux qui savoient les apprécier, et de *spécialiser*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les exemplaires en les signant ; le plus étrange de tous, est celui qu'employoit Gilles Defeu (*Egidius Igneus*), qui faisoit graver ce nom latin dans les ciselures de la tranche. Je n'ai jamais vu que trois volumes qui lui aient appartenu, et tous les trois étoient tirés sur un papier plus fin et plus grand que celui de l'édition : j'ai son *Térence*, de Robert Estienne, 1538, in-8. V

Les armoiries distinguèrent long-temps les livres de choix à l'extérieur ; les *Fasces* du comte d'Hoym furent aussi recommandables, dans une vente, que les abeilles de de Thou. Un amateur dont la noblesse étoit moins ancienne (je crois qu'il étoit marchand de bois), M. Girardot de Préfond, fit passer cette recommandation aristocratique sous la doublure des volumes les plus élégans qui enrichissent nos ventes. Un volume à la reliure de Deseuille ou de Padeloup, qui porte à la garde, dans un médaillon ovale fort gracieusement orné, l'EX MUSAEI PAULI GIRARDOT DE PRÉFOND, n'a presque plus de valeur fixe.

Je citerai aussi un excellent amateur, M. Le Riche, dont on reconnoît les livres à un monogramme fort proprement tracé en encre rouge, et où l'on peut distinguer deux fois ses deux initiales. Dans les premiers temps de la composition de sa bibliothèque, il y écrivoit son nom. M. Guyon de Sardière, dont le nom ne gâte rien non plus nulle part, l'écrivoit à la fin et au commencement, pour que personne n'en doutât, et tous ses livres sont fort jolis. Une pratique détestable, selon moi, qui s'est introduite depuis quelques années, mais qui remonte au moins à la belle bibliothèque de M.

de Bourlamaque, c'est celle des écussons imprimés à la main sur le frontispice, comme dans la curieuse collection de M. Richard, qui, malheureusement plus amoureux du plaisir de multiplier son nom, ou de celui d'imprimer ses timbres, que de la belle conservation de ses bouquins, a répété avec une attention remarquable l'empreinte délatrice partout où il a trouvé du blanc. Le cachet de M. Simon de Troyes, homme d'esprit d'ailleurs, et littérateur fort estimable, est encore plus disgracieux ; il a fait à je ne sais combien de volumes plus de mal que sa signature n'auroit pu leur faire de bien. Le nom d'un homme de talent n'ajoute de valeur à ce qu'il a possédé qu'autant qu'il est autographe. Qu'est-ce que le sale blason de ces messieurs sur un frontispice ? la tache maussade d'un peu d'encre grasse et indélébile. Il faut laisser la précaution de ces estampilles nécessaires aux bibliothèques publiques.

IV.

Recherches sur l'édition originale, jusqu'ici mal décrite, d'un classique italien. – Clef d'une post-face satirique de Cinelli, – Particularités biographiques.

IL MALMANTILE RACQUISTATO POEMA DI PERLONE ZIPOLI
(Lorenzo Lippi). In *Finaro, nella stamperia di Gio. Tommaso Rossi*, 1676.
Con lic. de Sup., in-12. 8 f. qui comprennent une lettre de l'auteur à
l'archiduchesse Claude d'Insruck, la Vie de Lippi, et un Avertissement de
Cinelli au lecteur, avec les Variantes de trois octaves, 300 pages pour le
poème, et 16 f. pour la post-face de Cinelli ; mar. raisin de Corinthe, rel. par
Thouvenin. V.

Biographes et bibliographes connoissent assez imparfaitement le célèbre
peintre-poète Lorenzo Lippi, auteur du *Malmantile racquistato*, sous le nom

anagrammatique de Perlone Zipoli. M. Gamba est le seul qui fasse mention de notre inappréciable édition³⁷, et j'ai peine à comprendre que le savant M. Brunet, qui a lu M. Gamba avec tant de fruit, et qui se plaît à lui en rendre témoignage, ne se soit pas souvenu de son article Lippi, où il auroit vu que l'édition originale du *Malmantile* n'est pas l'in-4. de Florence, 1688, avec les notes de Paolo Minucci, déguisé sous cet autre anagramme de *Puccio Lamoni* ; laquelle est seulement l'édition originale de ce commentaire, car c'est par erreur que M. Périés en désigne une autre de ce format à la date de 1676. L'édition originale, qui n'a point de notes, est celle qui fait le sujet de cet article, et qui avoit besoin d'être exactement décrite ; car elle est si rare qu'il est présumable que M. Gamba lui-même ne l'a pas vue, puisqu'il se trompe dans sa curieuse notice, et sur le lieu de l'impression, qu'il dit être de Florence, et sur le nom de l'imprimeur, qu'il appelle Jean Dominique et non Jean-Thomas Rossi ; ce qui prouve qu'il écrit sur la foi d'une note manuscrite où le nom *Tommaso* abrégé en *Tom.*, lui aura offert, par une mauvaise figuration de l'initiale, la fausse abréviation de *Domenico*. On voit aussi, par ce qu'il dit de la prétendue *prefazione in fronte* du Cinelli, qu'il n'en parle que par mémoire ou sur la foi d'une communication inexacte, la lettre de Cinelli au lecteur terminant nécessairement le volume, et ne pouvant être placée au devant sans déranger l'ordre de la signature et des réclames. Concluons que cet excellent bibliographe n'a eu connoissance de cette édition, presque aussi introuvable en Italie qu'en France, où mon exemplaire est unique selon toute apparence, qu'au moyen de la lettre de Magliabecchi à Geminiano Montanari, qui fut publiée par l'abbé Antoine-Jean Bonicelli, dans la *Bibliotheca Pisanor. Venetiis*, 1807, 1808, page 305, tome II, et qui mérite la plus entière confiance, Magliabecchi ayant été lié avec Cinelli d'une manière très étroite. Il résulte du passage de M. Gamba, comme on le voit ci-joint dans son texte, que Cinelli s'étant permis de déchirer, avec une extrême violence, quelques uns des littérateurs et des savans les plus renommés de son temps, dans la post-face diffamatoire qu'il a attachée au *Malmantile*, on le força de la supprimer ; ce qui ne fut pas difficile, cette pièce, sans chiffres et sans signature, n'étant qu'annexée au volume, de sorte que des cinquante exemplaires qui en avoient été tirés alors, le plus

grand nombre étant ou cachés avec soin ou entièrement détruits, elle fut connue par renommée d'une multitude de personnes et vue d'un très petit nombre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'édition elle-même est restée très rare après cette mutilation, et ne se trouve que dans le *Catalogo di Capponi*, p. 230.

Le caractère irascible et hostile de Cinelli est assez à découvert dans sa *Biblioteca volante* pour qu'on puisse juger de l'espèce de rage qu'il porta dans la plus sanglante de ses polémiques ; je pense cependant qu'on me saura quelque gré de joindre ici, d'après la clef de Magliabecchi, l'échantillon des honnêtetés littéraires de ce fougueux philologue, si superficiellement apprécié par M. Ginguené dans la *Biographie universelle*.

C'est au treizième feuillet, verso, de cette post-face, qu'elle devient la plus insultante des diatribes ; mais Cinelli, qui rompoit si audacieusement en visière à de grandes renommées, voulant pourtant se ménager des approbateurs dans la haute littérature, a eu soin d'opposer l'éloge exalté de ses protecteurs à la peinture outrageante qu'il fait de ses adversaires, et cette figure de contrastes ajoute encore à l'amertume de ses invectives. « Je me félicite bien davantage, dit-il, d'être cité avec estime par ce Jacques Gronovius, *portentosi ingenii juvenis, che non mi turbo, che un vil mulo d'un carbonaio mi desse inaspettatamente un calcio, quantunque non mi facesse alcun male, e pretendesse dipoi insieme col mulattiere ch'io dovessi lasciarlo per contraccambio di si fatta cortesia.* » Ce vil mulet de charbonnier est le Père Coccapani.

« *Più mi pregio, continue-t-il, che un P. Bonaventura Baronio, teologo ed storico di S.A. S nobilissimo per nascita, candidissimo per costumi, e dottissimo per sapere, mi onori della sua amicizia, che non mi attristo che un tale analfabeto geometra (asinus qui præter Euclidem nihil scit, che ben dimostra nella faccia affilata, nel color cetrino, nel poco pelo, e negli occhi spauriti, incassati, e scompagni, esseril simulacro della malizia e degno primogenito dell' invidia) di me con mal garbo favelli e scriva, etc.* » Ce géomètre illitéré, âne qui ne sait que son Euclide, et dont la face effilée, le teint livide, le front chauve, le regard effaré, donnent une si juste idée de la malice et de l'envie, est le savant Viviani.

« Più mi piace di sentire che della ristampa della mia versione in nostra lingua del testamento del sig. cardinal Bona, sia stato promotore il sig. Pietro Mengoli, uomo non solamente nelle matematiche ed in altri studi celeberrimo, ma in oltre d'incolpatissimi costumi, e d'esemplarissima vita, che non mi duole che un viso rancido, grinze, e spelato con mentito capello ed affetata favella, vero ritratto della simulazione...., mi critichi e laceri. » Cette vieille figure rance et ridée, c'est l'immortel Redi.

« Più mi godo dell' affetto amorevole del sig. Antonio Magliabecchi, Ippia, e Socrate di nostro secolo,

A giudizio de savi universale,

« non suo, che è la stessa modestia, che non mi turbo per gl' impedimenti datimi nell' impressione di questo opuscolo da un occhio torbido e bieco, che per vestirsi degli altrui panni, quel rauco corvo le penne di paone mendicando, non solo l'altrui onorevolezze, ma l'altrui fatiche appropriarsi procura, etc. » Dans cet effronté plagiaire, à l'œil louche et hagard, il faut reconnoître le docteur Maggi.

« Amo meglio ch' un sig. Pietro Maria Kavina si sia degnato porre il mio nome nella sua dottissima Face volante, che non mi sdegno ch' un sozzo ed intemperato Etiope, non differente nella midolla dalla corteccia, servo del proprio ventre e di abominevoli sentiment...., vada scacinando zizanie. » Quant à ce Maure intempérant et grossier, dont la mie ne vaut pas mieux que la croûte, ou le caractère que l'extérieur, ce glouton aux sentimens abominables, c'est le même Paolo Minucci qui publia depuis *il Malmantile racquistato*, comme nous l'avons dit plus haut. Le *Panciato Costui*, dont il est question ensuite, est un pauvre auteur nommé Segni, qui avoit reçu ce surnom parce que le vieux marquis Riccardi avoit coutume de dire à son tailleur, en le lui conduisant : *Taglia un vestito a costui*. Tout le monde sait que cette locution humiliante ne s'emploie, en Italie, qu'à l'égard de la dernière populace.

Le *Malmantile* est une de ces fables qui ne sont que le cadre ou le prétexte d'un homme d'esprit. Lippi s'est amusé à y réunir une foule de traditions de l'histoire locale et de superstitions poétiques, qu'il a revêtues avec infiniment de goût des idiotismes les plus gracieux de la langue florentine, et d'une foule de proverbes qui lui sont propres. Aussi peut-on

compter cet ouvrage parmi ceux qu'il est impossible de traduire, les Italiens eux-mêmes ne le lisant que fort difficilement. Son récit est, d'ailleurs, semé d'allusions impossibles à saisir pour ceux qui ne commissent pas les faits auxquels elles se rapportent, et il n'y a pas jusqu'aux personnages qui ne soient souvent des masques dont il faut pénétrer le secret pour apprécier leurs actions et leurs discours ; c'est ainsi qu'on y voit figurer Francesco Rovali sous le nom de Franco Vincerosa, et sous celui de Selva Rosata le fameux Salvator Rosa, l'ami de Lippi, et son digne émule comme peintre et comme poète. Malgré cette liaison, qui suffiroit pour rendre suspect un homme d'un esprit plus grave et d'une imagination plus posée que Lippi, l'histoire ne lui reproche qu'une manie bien innocente ; il aimoit à marcher, et comptoit ses beaux jours par les milles qu'il avoit parcourus. Il supportoit sans amertume la concurrence d'un mauvais versificateur ou d'un barbouilleur obscur, , mais il n'entendoit pas parler froidement des succès d'un piéton plus habile que lui ; et assez jeune encore pour produire de très bons ouvrages, il mourut de pleurésie à la suite d'une marche forcée.

V.

Additions à toutes les Bibliographies curieuses et facétieuses. – Notes biographiques sur Caron.

OPUS MORLINI, COMPLECTENS NOVELLAS, FABULAS ET COMOEDIAM, *maxima cura et impensis Pétri Simeonis Caron, bibliophili, ad suam nec-non amicorum oblectationem rursus editum.* Parisiis, M DCC IC, 3 f. non chiffrés, 147 f. chiffrés, 15 f. non chiffrés. –

Recueil de plusieurs Farces tant anciennes que modernes. *Paris, Nicolas Rousset, 1612, 144 pages.* – Sottie à dix personnages iouée à Genève en la

place du Molard, le dimanche des Bordes, l'an 1523. *A Lyon, par Pierre Rigaud*, 48 pages. – La Farce de la Qverelle de Gaultier Garguille et de Perrine sa femme. *A Vaugirard, par a e i o u, à l'enseigne des Trois-Raues*, 16 pages. – Le Iev du Prince des Sotz et mère Sotte, ioué aux Halles de Paris le mardy gras, l'an mil cinq cens et vnze (par Pierre Gringoire), 58 f. chiffrés d'un seul côté. – Le Mystère du Cheualier qui donna sa femme au Dyable, à dix personnages, 39 f. – Novvelle Moralité d'une pauvre fille villageoise, laquelle ayma mieux auoir la teste couppée par son pere, que d'estre violée par son Seigneur, à quatre personnages. *A Paris, chez Simon Calvarin, à la Rose blanche couronnée*, 38 pages. – Farce joyeuse et récréative du galant qui a faict le coup, à quatre personnages. *A Paris*, 1610, 25 pages chiffrées, et 2 qui ne le sont pas. – Le Plat de Carnaval, ou les Beignets apprêtés par Guillaume Bonnepâte, pour remettre en appétit ceux qui l'ont perdu. *A Bonne Huile, chez Feu Clair, rue de la Poêle, à la Pomme de Reinette, l'an dix-huit cent d'oeufs*, 6 f., 142 pages, 3 f. non chiffrés. –

Carton ouvert aux gens bons, vrais et joyeux amis ; CAR ON ne doit rien avoir de caché pour eux, 4 f. non chiffrés. – Chute de la Médecine et de la Chirurgie, ou le monde revenu dans son premier âge, traduit du chinois par le bonze Luc-Esiab. *A Emeluogna, la présente année oooooooooo*, 8 pages. –

Traduction des Noël's bourguignons de M. de la Monnoye, 1735, 2 f., 24 pages. – Les Chansons folastres des Comédiens, recueillies par vn d'evx, et mises au iour en faueur des Enfans de la Bande ioyeuse, pour leur servir de préservatif contre les tristes melancholicomorboafflatos. *A Paris, chez Gvillot-Goriv, aux Halles, près le Pont-Alais, à l'enseigne des Trois-Amys*, 1637, 16 pages, non compris le titre. – *AEnigma*, 2 f. le tout de format pet. in-8. ; mar. rouge, rel. par Thouvenin.

Exemplaire non rogné.

Quoique cette collection soit nécessairement fort rare, puisqu'elle n'a été tirée qu'à 56 exemplaires, elle est si connue des amateurs, que je n'en parle ici que pour y rattacher quelques pièces fort singulières qui doivent s'y annexer pour la rendre complétée, et qui manquent aux meilleures bibliothèques. M. Peignot, qui en a donné une description où l'on remarque son exactitude ordinaire, dans l'excellente *Notice des Ouvrages tirés à petit nombre*³⁸, s'est seulement trompé sur la foi de MM. Fournier frères, s'ils ont

avancé, comme on le dit, que des 39 exemplaires en papier ordinaire, vingt-cinq avoient été détruits. Le fait de cette destruction se rapporte à d'autres pièces dont nous parlerons tout à l'heure ; mais il reste vrai pour un autre motif, que le nombre des bons exemplaires de la collection est réduit peut-être de plus de vingt-cinq par l'inaptitude grossière des relieurs de l'époque où elle a paru, qui les ont mutilés à la douzaine, suivant l'usage barbare de cet âge de fer de la reliure ; de sorte que les exemplaires qui leur ont échappé, ou qui sont tombés par hasard dans quelques mains plus habiles, sont les seuls dont les curieux fassent beaucoup de cas, et c'est ce qui occasionne les variations que leur prix éprouve dans les ventes.

M. Brunet et M. Peignot parlent tous deux d'un petit volume intitulé *le Cocu consolateur*³⁹, qui, malgré la différence du format, doit se joindre aux réimpressions de Caron, mais qui est beaucoup plus rare, comme le remarque M. Brunet, et non pas seulement aussi rare comme le dit M. Peignot. Je suppose du reste, à la manière dont ils s'expriment tous les deux, que le premier l'a vu fort légèrement, et que le second ne l'a pas vu du tout, le premier l'ayant décrit d'une manière inexacte, si je m'en rapporte à l'exemplaire que j'ai sous les yeux, et le second ayant, contre son habitude, entièrement omis de le décrire. Cet exemplaire n'est point petit in-8., comme le dit M. Peignot, mais d'une demi-feuille, de format in-18., comme le dit M. Brunet ; et l'impression en étant déjà remarquable par la grosseur des caractères et l'exiguité de la justification, je ne suppose pas que les 18 pages de cette demi-feuille aient pu fournir les dix-huit feuillets d'une feuille entière, que ce dernier y compte probablement par inadvertance. Cette facétie a été réimprimée depuis dans un recueil dont les exemplaires sont beaucoup plus communs.⁴⁰

Il est d'usage de réunir aussi à la collection de Caron, quelques pièces réimprimées assez long-temps auparavant, qui sont tout-à-fait du même genre, et qui peut-être en ont donné l'idée⁴¹. Elles ne se trouvent pas plus facilement, et conservent dans les ventes une valeur qui n'a cependant diminué en rien celle des originaux,⁴²

Enfin, M. Augustin Pontier, habile imprimeur d'Aix, en Provence, a facsimilé avec une grande précision, dans le même format, deux *Mystères* ou *Moralités*⁴³, dont l'un tiré à soixante-sept exemplaires, et l'autre à soixante

seulement, qui méritent, par leur exécution et par leur rareté, de tenir une place distinguée à la suite de cette collection, qu'il se promettoit de continuer indéfiniment. Soit qu'il ait manqué des encouragemens nécessaires pour la poursuivre, soit qu'il en ait été détourné par d'autres circonstances, on l'a vu avec peine se borner aux deux publications dont nous parlons, et qui se recommandoient par des soins typographiques très remarquables.

Mais ce n'est pas, je le répète, à ces élémens connus de la collection qu'elle doit se borner pour être aussi complète qu'il est possible de le désirer, et l'on a déjà vu dans le titre détaillé qui est en tête de cet article, l'indication d'une pièce qui n'est annoncée ni par M. Brunet, ni par M. Peignot ; c'est celle qui est intitulée *AEnigma*, et qui ne comprend que deux feuillets avec son imitation françoise. Son peu d'importance l'aura fait négliger par le plus grand nombre des amateurs, et la délicatesse des autres l'aura justement repoussée, car elle l'emporte en obscénité sur les pages les plus libres du recueil. Un double feuillet ou carton bien plus rare encore, est le prospectus de la collection⁴⁴, dont il est presque incroyable qu'un exemplaire ait échappé au sort commun de ces publications fugitives. Il est cependant curieux par quelques détails, et en particulier par l'énonciation des prix. Le *Recueil de Farces* coûtoit 6 francs ; la *Querelle de Gaultier Garguille*, 1 franc ; la *Sottie de Genève*, 2 francs ; le *Prince des Sots*, 5 francs ; le *Chevalier qui donna sa femme au Diable*, 4 francs ; la *Moralité de la Fille villageoise*, 3 francs ; le *Plat de Carnaval*, y francs ; *Morlini Novellae*, 14 francs, en tout 42 francs. Les *Chansons folastres* étoient sous presse ; elles devoient être précédées de la *Farce du Gros Guillaume*. La *Traduction des Noëls bourguignons de La Monnoye* n'avoit pas paru non plus ; on sait qu'elle n'a pas été achevée. Caron annonçoit, pour être publié en même temps, le *Mystère de Notre-Dame, à la louange de sa très digne Nativité, d'une jeune fille, laquelle se voulut abandonner à péché pour nourrir son père et sa mère, etc.*, mais il est certain que cette pièce n'a jamais été imprimée. Ce prospectus est terminé par ces deux mauvais vers :

Voudrois-je vous tromper ? Impossible ; et pourquoi ?
En travaillant pour vous, je travaille pour moi.

J'ai dit que le fait de la destruction supposée d'un certain nombre d'exemplaires de la collection, se rapportoit à d'autres ouvrages imprimés probablement avant ceux-ci, et dont Caron eut effectivement le bon esprit d'entreprendre la destruction totale. Il n'y auroit rien à regretter s'il y étoit parvenu, car le mauvais goût n'a jamais rien produit de plus pitoyable. Le premier de ces pamphlets est intitulé le *Norac-oniana*⁴⁵ pour *Caron-iana*, et daté de 1500. Tout indique qu'il a été écrit dans le temps de la vogue de Janot, dont il retrace les plats coq-à-l'âne et les sales grossièretés. Le second est une *Lettre de Carabi de Cappadoce à Carabo de Palestine*⁴⁶, dont le sel consiste dans la répétition de la syllabe *ca*, multipliée avec une abondance nauséabonde, jusqu'à l'entier épuisement du Dictionnaire. Cette mauvaise facétie est certainement composée à l'imitation du *Canum cum catis certamen carmine compositum currente calamo C. Catulli Caninii*, et de quelques autres ouvrages de ce genre, mais elle n'en rappelle en rien l'agrément, et notre langue n'a pas même permis au malencontreux parodiste, de racheter l'insipidité de ses plaisanteries par le triste mérite de la difficulté vaincue. Les lignes suivantes suffiront pour faire apprécier cette pauvreté. « Cher camarade à trente-six carats, je t'écris sans calembours et sans calembredaines, soit que tu t'absentes pour tout le carême, que tu fasses tes caravanes, et coures la Calabre en cabriolet, en carriole, par le carabas, en calèche ou dans ton carrosse, etc. » Il est honteux de penser qu'une pareille platitude se vendroit cependant fort cher si elle se rencontroit dans une vente, et qu'elle excitât entre deux possesseurs de la collection, cette émulation d'enchères qui fait faire tant de folies ; ce qu'il y a de certain, c'est que je doute qu'on en puisse trouver un autre exemplaire. J'ai eu le bonheur de réunir à cette suite unique un manuscrit unique et autographe de Caron, qui a du moins un peu plus d'importance que les futiles curiosités dont je viens de parler. C'est un catalogue des livres facétieux de l'Arsenal⁴⁷, qui est assez piquant, surtout par les notes et les extraits dont Caron l'a chargé avec plus de goût que ses autres ouvrages n'en témoignent, et qui le seroit bien davantage, si les conservateurs de cette époque lui avoient donné connoissance des livres obscènes que cette magnifique collection contient encore en grand nombre, malgré la sollicitude malheureuse avec laquelle on a fait main basse sur eux il y a

quelques années, au lieu de se contenter de les faire disparaître, comme on le devoit, de la bibliothèque usuelle.

Il seroit difficile de faire comprendre à l'homme le plus lettré, à moins qu'il ne soit en même temps possédé lui-même de la passion des livres curieux, l'intérêt qu'un bibliomane peut attacher à la réimpression d'un bouquin dont la rareté fait l'unique valeur. On conçoit le désir de posséder ce que personne ne possède, ou du moins ce qui est possédé de très peu de monde, bien que ce désir n'ait rien de raisonnable, parce qu'il est l'effet naturel d'un des sentimens les plus dominans et les plus invincibles de l'homme ; mais cet amour de la propriété, s'il n'est pas tout-à-fait exclusif, est extrêmement jaloux, et quel mérite conservera le volume insignifiant dont une presse moderne constate par de nouvelles éditions la maussaderie et la nullité ? Une fois qu'il pourra trouver place dans toutes les bibliothèques, il ne devra plus en obtenir dans aucune, et c'est ce qui arriveroit en effet, si les réimpressions dont nous parlons étoient assez *multiplés* pour contenter tous les amateurs. C'est ainsi que la curieuse dissertation de l'abbé de Saint-Cyran⁴⁸, autrefois si recherchée, est injustement associée depuis quelques années au discrédit de sa contrefaçon, et qu'il s'en est peu fallu que le fameux traité de William Allen⁴⁹, par la même raison, n'éprouvât la même rigueur. La première chose à observer dans une réimpression de ce genre, c'est d'en restreindre le tirage jusqu'à la parcimonie, car on s'expose autrement à avilir tout à la fois la copie et l'original. Celui de Caron étoit peut-être déjà lui-même un peu trop nombreux, et s'il a conservé une assez grande considération parmi les bibliophiles, c'est qu'il est difficile de réunir toutes les pièces de la collection, et que leur prix, passablement élevé, les met hors de la portée commune. Il me semble qu'on ne doit renouveler que les livres dont le nombre d'exemplaires est assez circonscrit pour pouvoir être déterminé à deux ou trois près, et de manière à ce que de rares qu'ils étoient, ils ne deviennent point communs. C'est à quoi pourvoyoit merveilleusement la calligraphie quand elle étoit encore cultivée parmi nous, et on a pu s'en assurer aux ventes de M. Méon et de M. Chardin, où les belles copies figurées se sont vendues presque à l'égal des volumes précieux qu'elles représentoient. Malheureusement, cet art intéressant paroît avoir disparu

avec Fyot, qui portoit à un très haut degré le talent d'imitation des anciens caractères, et qui, suivant l'usage de tous les temps, a contribué à la fortune des marchands de livres sans faire la sienne. Ce pauvre homme est mort de faim sur une poignée de paille.

Quoique cet article soit déjà fort long, eu égard à son importance, je ne le terminerai pas sans dire un mot de Caron. Ce singulier bibliophile, comme il s'appelle, a été toute sa vie trop maltraité de la fortune pour pouvoir se livrer avec indépendance aux goûts du luxe, et je doute qu'il ait eu une bibliothèque. C'étoit un pauvre figurant du Vaudeville, que l'obscurité seule de son emploi mettoit à l'abri de la sévérité du public, car il n'avoit pas de talent pour la comédie. Ses pamphlets prouvent qu'il en avoit peu pour écrire, et que la muse sous les auspices de laquelle il végétoit, ne le voyoit pas d'un œil favorable ; ses couplets sont encore plus plats que sa prose. Je ne parlerai pas de ses mœurs, dont le choix de ses lectures et le style de ses compositions ne donnent pas une excellente opinion. Mais il paroît que son esprit, altéré par des excès ou par des malheurs, finit par céder à des *impressions* bien étrangères aux idées burlesques dont il s'étoit si longtemps occupé. Atteint d'une mélancolie qui, par un rapprochement bien étrange, fut dans ce temps-là endémique au peuple joyeux de Momus, il finit ses jours par un suicide comme deux ou trois autres acteurs du même théâtre. Son nom, si connu des bibliographes, n'est pas parvenu jusqu'aux biographes qui ont enregistré tant de renommées ridicules ; c'est jouer de malheur,⁵⁰

VI.

Analyse d'un Poème manuscrit du dix-septième siècle, très curieux pour l'histoire. — Extraits inédits de prose et de vers.

L'HIPPIADE, ou GODEFROI ET LES CHEVALIERS, *de Caesar de Nostredame*, gentilhomme provençal. Au Sérénissime Charles, duc de Lorraine. *Paris, par.....*, 1622, mss. unique et autographe de *César de Nostradamus*, première reliure, in-4 ; mar. vert ancien, armorié d'une Notre-Dame, armes parlantes de la famille de l'auteur.

Ce précieux volume, ignoré de tous les bibliographes, et dont il n'est pas même fait mention dans la *Bibliothèque de la France*, où l'on a si curieusement recherché tous les manuscrits qui traitent de notre histoire, est composé ainsi qu'il suit :

Un frontispice dessiné à la plume, à l'imitation de la gravure, par César de Nostradamus, et dans lequel est renfermé le titre que nous venons de copier ; la dédicace au duc de Lorraine, signée Nostradame (*sic*), 2 f. ; un feuillet blanc ; *quelques advis singuliers touchant la façon d'écrire un poème héroïque*, 19 f. Suivent cinq f., dont les trois premiers et le *recto* du quatrième sont occupés par des pièces de vers latins et françois à la louange de l'auteur ; le *verso* du dernier étoit destiné à recevoir le portrait du prince auquel le poème est dédié. Le *recto* du cinquième feuillet présente le portrait de l'auteur, tracé par lui-même au crayon rouge et légèrement arrêté à la plume ; le *verso*, un sonnet dédicatoire également signé Nostradame. Le reste est rempli par les dix-sept livres du poème, en 363 f. chiffrés ; plus, un sonnet en guise d'épilogue, sur une page non chiffrée, qui termine le volume. Au mérite d'être unique, ce livre joint celui d'une magnifique conservation et d'une condition tout-à-fait curieuse. L'écriture de César de Nostradamus est aussi lisible que la plus belle impression ; les ratures, les surcharges, les corrections, quoique nombreuses, n'ont rien qui offense

l'œil du moindre obstacle dans le travail de la lecture, et ne paroissent là que comme ces retouches qui attestent le travail du maître. Il est incroyable, enfin, qu'un livre si peu connu, et qui a passé pendant deux siècles de propriétaire en propriétaire, sans éveiller une seule fois l'attention d'un seul d'entre eux, soit parvenu jusqu'à nous dans un si brillant état de fraîcheur et d'intégrité :

Tout en est beau, papier, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
À Malherbe,

ou même à tout autre poète contemporain sans exception. Je crois qu'il n'en est pas un auquel César de Nostradamus, si ambitieux de la palme poétique, n'eût été contraint de la céder en bonne justice ; aussi remarque-t-on qu'il ne trouva pas d'acquéreur pour son épopée, et que le nom du libraire resta en blanc sur ce frontispice, qui n'attendoit que le burin. La mort ne le surprit cependant pas, comme Virgile, avant d'avoir mis la dernière main à son ouvrage ; il ne mourut qu'en 1629, sept ans après avoir achevé cette *Hippiade*, qu'il regardoit comme un autre *monumentum ære perennius* et dont il n'auroit jamais été question pourtant, si la destinée des bouquins, *habent sua fata libelli*, n'avoit amené celui-ci dans ma bibliothèque. Ce n'est pas que César de Nostradamus fût un homme sans talent ; tout au contraire ; il en avoit mille fois plus que son père le prophète, dont la crédulité d'un peuple stupide a fait la ridicule réputation ; et ses travaux historiques, inspirés sans doute par l'exemple et les succès de Jean de Nostradamus, son oncle, auteur de *l'Histoire des Troubadours*⁵¹, conservent, même de nos jours, quelques droits à l'estime des savans. *L'Hippiade*, toute mauvaise qu'elle est, comme poème, n'est pas sans mérite sous le rapport des recherches et je m'étonne qu'elle n'ait pas trouvé un éditeur dans le dix-septième siècle, où l'on s'occupoit avec zèle des illustrations de notre histoire. A combien de belles recherches et d'importantes découvertes n'auroit-elle pas donné lieu sur l'état personnel des croisés, sur leurs familles, leurs alliances, leurs blasons, leurs couleurs, richesses dédaignées par le Tasse et inappréciables aux yeux de nos érudits ! La *Jérusalem* est un diamant pour l'homme sensible et pour le poète ; l'*Hippiade* auroit été une

mine inépuisable pour ces éplucheurs de généalogies, qui vieillissoient dans la poussière des chartes et des chroniques.

Ce temps est bien loin de nous, et il n'est plus à craindre que ces innocentes manies, qui avoient du moins leur bon côté, redeviennent un jour à la mode ; l'âge des longs travaux et du savoir patient est fini sans retour, et nous ne reverrons pas plus ses pesantes collections et ses vastes in-folio que nous ne reverrons ces masses colossales d'architecture gothique, fruit du labeur de dix générations obstinées à produire des merveilles dont elles ne devoient point jouir. Comme *l'Hippiade* de César de Nostradamus ne présenteroit d'ailleurs aucun intérêt, il est certain qu'on ne l'imprimera jamais ; et c'est pour cela même que j'ai jugé à propos de lui accorder une mention un peu détaillée dans ces *Analectes*. Son discours préliminaire n'est point à dédaigner sous le rapport du style ; on y trouve, à la vérité, cette laxité verbeuse et cette abondance redondante si commune chez les prosateurs du même temps, mais qui ne manque ni de nombre dans la construction de la phrase, ni de pompe dans l'arrangement des pensées, et qui préludoit dès-lors aux perfectionnemens encore éloignés du langage. J'en rapporterai un passage, où César de Nostradamus se juge avec toute la complaisance d'un auteur content de lui ; mais qui est doublement piquant, parce qu'il donne une idée des études libérales auxquelles il s'étoit livré pour illustrer sa composition, et en ce qu'il consacre des noms alors célèbres dans les beaux-arts, dont un très petit nombre nous est parvenu.

« Tu dois scavoir, dit-il, que la qualité de poete et de peintre m'ont permis ie ne scay quoy de galant et de hardy pour parmy tant de mets variables choisir celui qui s'est mieux et plus délicieusement attaché à ma langue et à mon palais ; tantost faysant l'architecte, tantost le sculpteur, yci le peintre, là le poete, en quelqu'autre endroit l'historien, voire mesme le Roy d'armes, selon que le vol de ma plume prit l'essor et le vent. Je diray bien avec quelque rayon de vanité que sous la faueur de trois présens que les trois Graces m'ont faits, et la fureur de ces trois dieux Apollon, Apelle et Orphée : auxquels ie n'ay iamais cessé de faire des vœux et des continuelz sacrifices, j'ay non seulement quelque aduantage par dessus beaucoup de petits et mediocres escriuains, mais que plusieurs sortes d'esprits, haults, moyens et bas, trouueront de quoi se paistre aux diuers plats de ce banquet,

et contenter leurs oreilles aux concerts de ceste musique. Aussi faut-il autrement peindre Amour, autrement Mars, autrement la Mort : autrement Themis que Bellone : autrement Socrate qu'Alcibiade : autrement le vainqueur que le vaincu. D'une autre façon le docteur et d'une autre le soldat : d'une autre sorte l'antiquité, et d'une autre mode son siècle : d'un autre azur le Chérubin et d'un autre le barbare : d'une autre pourpre le magistrat et d'une autre le cheualier : d'une autre grauité l'histoire et d'une autre le poème : pourueu que ce soyent touiours perles rondes et nettes, s'il est possible de mesme eau, mais non de mesme poix et valeur, sans mesler confusément l'escossoyse à l'orientale, ni le cristal au dyament. Tableau de mesme main, mesme art, mesme proportion, mais non de mesmes couleurs, mesmes traits et mesme inuention. D'autant que touiours affecter et afféter une mesme façon : et courir inconsiderement sur le genie et l'humeur d'autrui, ne me semble pro-prement que redire l'air qu'un autre a fait : rouler la tyrade d'un Laurencin ou d'un Espagnet (essais vains et mal imitables) la fantesie d'un Fabrice, la gaillarde d'un Polonois, le prélude d'un Perrichon et la courante d'un Gautier ; contrefaire le visage d'un Janet ou d'un Gayetan : le crayon d'un Du Moustier, l'invention d'un Freminet, et le satin blanc ou noir d'un Pourbus ou d'un Finson. Chose peu haute et peu louable à l'expert et bon chantre : au braue et scauant joueur de luth : et à l'excellent, docte, rare et souuerain peintre qui ne doit suyure que la nature, attendu que les loix de l'imitation ne s'eslargissent et auancent pas jusques là, etc. » Je citerai encore le jugement que notre auteur porte de Malherbe, comme propre à appuyer une tradition qui s'est conservée dans l'histoire littéraire. « Au rang des plus excellens esprits, dit le poète, marche encore de nos iours d'une merueilleuse douce et franche grauité et d'un style gracieusement et nettement genereux, le sieur de Malherbe, personnage illustre et noble dont ie lotie et admire beaucoup plus les ouvrages accomplis que l'humeur trop frenche et libre (exemte pourtant de malice et de venins) dont il est quelque peu taxé par le iugement d'autrui. Ce que nostre ancienne, longue et parfaite amitié me permet de dire de luy sans soupçon de malvueillance ou d'envie. » J'avoue que j'ai quelque peine à croire que cet homme, à l'humeur franche et libre, ait donné son suffrage à l'*Hippiade*, et il se pourroit bien que ce fût là le motif de la

réticence un peu sèche dont César de Nostradamus use à son égard ; il est impossible, au reste, d'exprimer un reproche avec plus de modération et de loyauté.

Les *aduis singuliers touchant la façon d'écrire un poëme héroïque*, dont j'ai détaché les lignes qu'on vient de lire, offrent ça et là quelques aperçus plus ou moins intéressans, et sur le sujet de *l'Hippiade*, et sur les efforts que Nostradamus a tentés pour le traiter dignement. Ses observations sur le rythme qu'il a choisi ne sont pas dénuées d'un certain goût ; mais qu'importe *la façon d'écrire* et le mécanisme auquel le poète s'astreint, quand il ne sait pas donner à son style l'attrait de l'imagination et du génie ? Le vers de huit syllabes, que Nostradamus a voit adopté, peut convenir, en effet, à la marche libre et rapide d'un ouvrage qui tient plus de la chronique que du poëme ; mais il faut, pour cela, qu'il se revête de la couleur générale de la composition, c'est-à-dire qu'il ait partout autant de noblesse et de gravité que sa mesure en comporte ; et sous la plume de César de Nostradamus, il n'a que la trivialité du burlesque. Le fragment suivant, qui est une énumération des guerriers troubadours, et pour lequel leur vieil historien Jean de Nostredame n'a pas été d'une petite utilité à son neveu, ne justifiera que trop ma critique ; je prévien les lecteurs que je ne l'ai cherché ni dans ce qu'il y a de mieux, ni dans ce qu'il y a de plus mauvais, et qu'il suffit pour qu'on sache à quoi s'en tenir sur *l'Hippiade*. Je n'espère pas qu'il donne envie de lire le reste. Il s'agit donc de *cent poètes*,

Dont Daphné décore les têtes....

Tous preux Cheualiers Prouençaux.
Le premier qui sort de la porte
Est ce Guilhen d'Agoult qui porte
Vne haubergeon d'or recamé,
De loups rampans d'azur semé.
Guilhen Adhemar le seconde,
Seigneur d'admirable faconde,
Affublé d'un riche manteau
D'or à bandes de ciel et d'eau.

Boniface de Castellane,
Qui chante en ryme Cathelane
Les syruentes qu'il ne fait point

Si Bacchus ne l'agite et poind.
 Bertrand des comtes de Marseille,
 Que toujours Eraton conseille ;
 Jauffred Rudel ; et Daniel,
 Lustre, gloire, honneur de son ciel,
 Pons du Brueil : Hugues de Loubières,
 Qui rymant despice les bierres :
 Beral des Baulx ; Bertrand Amy ;
 Blaccaz ; Pierre de Saint Remy ;
 Luc Grimaud ; Perceval Dorie,
 Qui porte en riche broderie
 Vn sayon d'or enuironné,
 De maint aygle noir couronné.
 Luc Liscar ; Guilhem de Bargeme,
 Dont chaque vers est une gemme ;
 Rostang de Cuers ; Jauffred du Luc,
 De qui les chants sont pleins de suc ;
 Manuel Balb de la famille
 Des preux comtes de Vintimille ;
 Pierre Cardenal ; Cadenet,
 Grave, doux, excellent et net ;
 Cheualiers fauoris des Muses,
 Dont les dames estoynt fameuses
 Et dignes d'immortel renom ;
 Tous nobles d'armes et de nom.

On voit qu'il y a loin de César de Nostradamus au Tasse, mais qu'avec un peu plus de naturel et de facilité ses vers pourroient rappeler Scarron ou d'Assoucy ; ce que je trouve de plus fâcheux pour lui dans le choix qu'il a fait de ce genre de versification, c'est que le petit nombre d'alexandrins qu'il a laissés prouvent qu'il y auroit mieux réussi, Il y a de la grandeur dans le sonnet qui termine son poëme :

Aux saints murs que le Tybre inonde, perce et baigne,
 Grégoire auoit les clefs du haut Olympe en main ;
 Ferdinand le fardeau de l'Empire germain,
 Et contre un paladin un grand ost en campagne.

LOUYS aux Beanois qu'un grand ange accompagne,
 Y restaurant la mitre et le culte romain,
 Estoyt dieu de la France, aussi juste qu'humain ;
 JAQUES, roy d'Angleterre, et PHILLIPPE d'Espagne.

HENRY, qui de LOTHAIRE encor soustient L'estat
 Estoyt duc d'Austrasie, et CHARLES, potentat
 Des monts qu'Annibal ouvre' aux puniques gendarmes,

Quand i'alloy desterrant, tant d'arcs, d'ordres, d'arroys,
De combats, de chevaux, d'estats, d'enseignes, d'armes,
De Dieux, d'Héros, de Preux, de Césars et de Roys.

Il me semble qu'il ne manque à cela que du style, et que cette manière de dater son poème étoit alors aussi neuve qu'imposante. Le dernier tercet, où le poète se met en scène, remuant la poussière des temps passés, et exhument avec tant d'autorité tout ce qu'il y a de plus magnifique dans les gloires humaines, est admirable de pensée ; je ne crains pas de dire qu'il touche au sublime.

J'ai dit, en décrivant ce volume, que César de Nostradamus avoit recueilli avec soin, à la fin de ses préliminaires, les pièces en confias tiques ou latines ou françoises qu'il s'étoit fait adresser suivant la mode du temps. J'en consignerai ici une seule, qui m'a paru ingénieuse et bien tournée ; elle est signée de SCIPION DU PERIER, I. C. (jurisconsulte), patrice d'Aix⁵² :

Quand pour charmer nos yeux d'une rare peinture,
Tu nous peints les beautés de ce grand vniuers,
Par mille beaux secrets à toy seul decouuers,
Tu nous fais voir que l'art surpasse la nature.
Quand pour nous raconter quelque belle aduanture,
Tu daignes employer ou la prose ou les vers,
Tu parois aussy rare en ces labeurs diuers
Que ton pere à descrire une chose future.

Voyez comme le Ciel fauorable à leurs vœux
Les a diuersement fauorisé tous deux
Pour faire de leurs mains un ouurage admirable.

Le filz va rappellant à nostre souuenir
Ce que les ans passes ont veu de memorable,
Le pere nous predit les choses à venir.

Après avoir fait connoître César de Nostradamus comme poète, je n'en dirai qu'un mot comme peintre. Le frontispice de son livre, représentant, selon l'usage, une espèce d'arc de triomphe orné de statues et de bas-reliefs, a tout le mérite du genre ; c'est l'exacte imitation d'une mauvaise gravure : on pourroit même s'y tromper. Le portrait de l'auteur, fait par lui-même, n'est qu'une esquisse jetée sur le papier ; mais il ne manque pas de caractère. Il paroît, par ce qu'il en dit dans le passage cité, que César de Nostradamus exerçoit ce talent avec une sorte de prétention, et qu'il n'y attachoit pas moins d'importance qu'à son génie poétique ; je crois me

rappeler que le portrait que l'on conserve de son père dans l'église de Salon, et qu'on y expose encore, je ne sais pourquoi, à la vénération des voyageurs, est l'ouvrage de son pinceau.

Il n'est pas hors de propos de répéter ici que ce livre n'auroit qu'un mérite tout-à-fait idéal, si les immenses recherches que César de Nostradamus avoit faites sur l'histoire du moyen âge ne lui eussent permis de jeter dans son poëme des lumières vraiment curieuses sur un grand nombre de familles illustres de France, et particulièrement sur celles qui appartenoient à sa province natale. Sous ce rapport, *l'Hippiade* ne méritoit pas l'oubli absolu où elle étoit tombée, et dont rien n'indique qu'on ait jamais entrepris de la faire sortir ; sa place étoit marquée dans un de ces grands dépôts où les savans qui s'occupent de notre histoire vont puiser des matériaux ou des renseignemens ; et si ces pages obscures peuvent révéler son existence, telle est sans doute la destinée qui l'attend un jour. Je conviens qu'elle n'équivaut pas tout-à-fait à l'immortalité que l'auteur s'étoit solennellement promise dans plus d'une de ses pages ; mais tout inspirés que soient les poètes, il ne faut pas les croire sur parole quand ils prophétisent leur gloire, et l'expérience a prouvé que les prédictions de César de Nostradamus ne valaient pas mieux que celles de son père.

VII.

Clef peu connue et fort augmentée de deux Pamphlets recherchés.

LES SOUPERS DE DAPHENÉ (*sic*), ET LES DORTOIRS DE LACÉDÉMONE, *Anecdotes grecques, ou Fragmens historiques publiés pour la première fois, et traduits sur la version arabe imprimée à Constantinople, l'an de l'hégire 1110, et de notre ère 1731, (par de*

Querlon.) *Oxford*, (Paris,) 1740, in-8., 96 pages, et un feuillet pour la clef imprimée ; mar. rouge.

M. Barbier nous apprend que ce livre est une satire sur les soupers de Marly ou sur ceux que Samuel Bernard donnoit à Passy ; il est évident que c'est de Marly qu'il est question, puisque l'auteur dit positivement, page 11, que Daphné est à cinq milles d'Antioche, qui signifie Paris : ce qui ne sauroit se rapporter à Passy. M. Barbier ajoute que Querlon la composa en trois jours, sur des anecdotes fournies par Moret, qui fit imprimer l'ouvrage à ses frais. Au lieu de Moret, qui n'est pas connu, M. Brunet écrit J. Monnet, leçon qui me paroît préférable à l'autre ; ce J. Monnet est probablement l'éditeur de *l'Anthologie*.

Le savant auteur du *Dictionnaire des Anonymes* ne paroît pas avoir eu connoissance de la clef imprimée qui se trouve à mon exemplaire, et que je n'ai vue, à la vérité, dans aucun autre ; car il regrette qu'il n'en existe pas, et il cherche à suppléer à ce défaut par ses propres découvertes. Cette clef est, au reste, fort superficielle et fort imparfaite, et il s'en faut de beaucoup qu'elle rende le travail de M. Barbier inutile ; je n'ai fait que transporter celui-ci dans le mien, qui est un peu plus étendu, mais qui ne contient rien d'ailleurs de fort considérable dont M. Barbier n'ait pas fait mention. Je vais le rapporter ici pour la commodité des amateurs qui seront tentés de le consigner dans leurs exemplaires, et d'ajouter cette modeste illustration à un pamphlet qui n'en mérite certainement pas de plus éclatante.

Page I^{re}. *Dapliné*. Marly.

Ibid. *Euphorion*. L'auteur appelle ainsi son correspondant des mots grecs *Ε* et *ϕυπιον*, qui signifient *bon larcin*, pour annoncer qu'il va dévoiler d'agréables mystères.

Page 10. *Syrie*. France.

Ibid. *Antioche*. Paris.

Ibid. *Le fleuve Oronte*. La Seine.

Pages II et 12. *Ce bois enchanté*. Le bois de Boulogne.

Page 15. *Pompée-le-Grand*. Louis-le-Grand.

Page 16. *Ampelide*. Samuel Bernard. Je ne sais pourquoi il lui donne le nom d'*Ampelide*, à moins que Samuel Bernard n'ait eu la réputation

d'aimer le vin. signifie *la vigne*.

Page 17. *Aventurier de Nicosie*. Nicosie fait peut-être allusion aux affaires de la guerre dans lesquelles Samuel Bernard s'étoit enrichi, comme l'auteur l'insinue plus bas.

Page 18. *Il a des enfans*. La manière dont Querlon parle des enfans de Samuel Bernard est trop sévère. L'un d'eux étoit le président de Rieux, qui ne manquoit pas de mérite, et dont la belle bibliothèque prouvoit au moins un goût distingué pour les bonnes études. Les amateurs reconnoissent les livres qui lui ont appartenu à l'ancre de ses armoiries.

Page 24. *Albionice*. Mademoiselle de La Touche, bâtarde de Samuel Bernard. Il l'appelle *Albionice*, parce qu'elle se fit enlever par un Anglois ; elle étoit sœur de madame Dupin, femme d'un fermier-général.

Ibid. *Un petit publicain*. Son mari étoit secrétaire du Roi.

Page 25. *Chlore*. Mademoiselle de Moras ; il est probable qu'elle étoit pâle ou de mauvaise couleur.

Ibid. *Arsinoé*. Madame de Moras la mère.

Ibid. *Agathias*. M. de Boufflers.

Ibid. *La femme du vice-préteur*. Madame Hérault, femme du lieutenant-général de police, frère de madame de Moras et fils de M. de Séchelles. Le fameux Hérault de Séchelles étoit de cette famille.

Page 27. *La femme du vieux Strabon (Strabo, Luscitiosus)*. Madame de Mailly. M. de Mailly louchoit.

Ibid. *Cette petite femme*. Madame la présidente Portal, épouse de M. Portal, fils du premier président ; elle étoit fille d'un ancien et riche financier, que l'on nommoit le vieux Fontaine.

Pages 27 et 28. *Ce jeune homme*. M. d'Arboulain, amant de la présidente Portal. M. Barbier dit qu'elle étoit des parties du duc de Richelieu, qui avoit tâché de la procurer au Roi, et qui la fit souper avec Sa Majesté ; mais le Roi ne s'en soucia pas ; il la trouva trop évaporée.

Page 34. *Glycère*. Mademoiselle le Maure, de l'Opéra.

Page 37. *Artémise*. La jeune Duchesse.

Page 38. *Le prince d'Arménie*. Louis XV.

Page 40. *Les bâtisseurs*. Les francs-maçons.

Page 41. *Aristomaque*. Le prince de Rohan.

Page 42. *Foi socratique*. Les francs-maçons soupçonnés de pédérastie.

Page 43. *L'île de Samothrace*. L'Angleterre.

Page 55. *La mule*. Aventure, dit M. Barbier, arrivée à madame la duchesse de Ruffec, fille de M. d'Angervilliers, ministre de la guerre ; elle avoit été mariée en premières noces au président de Maisons. Son esprit et son enjouement la faisoient désirer à la cour ; mais elle l'avoit quittée pour vivre à Paris avec le marquis de Trévoux, lieutenant aux Gardes – Françaises, à qui elle paya la compagnie lorsque son tour vint de l'obtenir.

Ce premier fragment finit à la page, et avec lui l'allégorie dont nous venons de soulever le voile. *Les Dortoirs de Lacédémone*, ou *Dialogues sur la Volupté entre Aristippe et Laïs*, n'ont plus rien d'allusif et n'exigent pas de clef ; c'est tout simplement un tissu de fadeurs à la grecque et d'obscénités musquées comme le fragment précédent, mais qui n'offre pas comme lui l'attrait de la personnalité. Ce genre de littérature diffamatoire est maintenant apprécié à sa valeur par les honnêtes gens ; et il paroîtra de plus en plus méprisable, à mesure que notre caractère national contractera, dans l'exercice d'une saine et vigoureuse liberté, une dignité plus virile et plus sérieuse. Mais les livres qu'il a produits n'en méritent pas moins de conserver une place dans les bibliothèques ; ce sont de vraies pièces historiques, empreintes de toute la dépravation d'une époque mémorable de dissolution sociale, et qui peuvent servir à la fois d'éclaircissemens pour le passé, et de leçons pour l'avenir.

Puisque j'ai eu occasion de parler d'une clef de livre dont on ne connoissoit pas encore de copie imprimée, et qui est propre à mon exemplaire, je citerai de cette singularité un second exemple qui ne mérite pas un article particulier, quoique l'ouvrage qui le présente soit plus piquant, et surtout beaucoup plus rare que *les Soupers de Daphné*. C'est la nouvelle *d'Hattigé*⁵³ que M. Brunet annonce comme l'histoire allégorique des amours de Charles II, roi d'Angleterre, et de la duchesse de Castelmaine. L'abbé Sépher se félicitoit d'avoir trouvé dans son exemplaire une clef manuscrite que son catalogue rapporte, et que M. Barbier a copiée dans le *Dictionnaire des Anonymes*, tome II, page 49. Le mien renferme cette clef imprimée, du temps de l'édition, avec quelque augmentation et quelques variantes. La voici :

Clef des noms contenus en cette histoire.

ROY DE TAMARAN, le roi d'Angleterre.

HATTIGÉ, la duchesse de Geflande.

ZARA, confidente de la Duchesse.

RAJEP, M. de Chasuelle, amant de la Duchesse.

OSMAN, le duc de Bouquaincan.

MOHAREN, mylord Caudiche.

ROUKIA, femme du Mylord.

Ce petit volume ne peut pas être regardé comme anonyme, Brémond, son auteur, ayant signé la dédicace.

VIII.

La Révolution prophétisée par Fénelon et par Louis XV

MAXIMES MORALES ET POLITIQUES TIRÉES DE TÉLÉMAQUE, imprimées par Louis-Auguste, Dauphin (Louis XVI). *Versailles, de l'imprimerie de M^{gr} le Dauphin, dirigée par A.-M. Lottin, 1766, in-8., 36 pages, et un feuillet pour la Table des Maximes. Cartonné, dans un étui de mar. bl Exempleaire non rogné.*

On sait que cet ouvrage n'a été tiré qu'à *vingt-cinq exemplaires*, qui tous ont été distribués en présens. La simplicité de la condition de celui-ci indique assez qu'il avoit été destiné à rester dans le cabinet de son auguste auteur, et il est probable qu'on n'en trouveroit pas un autre dans toutes ses marges ; mais cette particularité n'auroit pas suffi pour lui donner ici une place que trop d'autres livres précieux réclamoient au même titre. Voici celle qui le distingue, suivant moi, de manière à le classer parmi les plus rares curiosités de ma petite bibliothèque.

Au-devant du frontispice est insérée la note suivante

ANECDOTE.

« Sitôt que le Dauphin (aujourd'hui regnant) eut achevé l'impression de ce petit volume, il en fit relier plusieurs exemplaires pour faire ses présents ; le premier fut pour Louis XV, son aïeul. Sa Majesté, ouvrant le volume à la page 15, lut l'article IX, le relut, et dit au Dauphin : « Monsieur le Dauphin, votre ouvrage est fini, rompez la planche. »

Cette anecdote a été l'apportée par un témoin auriculaire.

Il n'est personne qui, après avoir lu ces lignes, ne soit vivement tenté de connoître la maxime de *Télémaque* qui inspiroit à Louis XV une pareille observation ; la voici :

« Quand les rois ont une fois rompu la barrière de la bonne foi et de l'honneur, ils ne peuvent plus rétablir la confiance qui leur est si nécessaire, ni ramener aux principes de vertu et de justice les hommes à qui ils ont appris à les mépriser ; ils deviennent des tyrans, leurs sujets des rebelles, et il n'y a plus qu'une révolution soudaine qui puisse ramener leur puissance ainsi débordée dans son cours naturel. »

Ici les réflexions se pressent en foule, et on ose à peine les recueillir. On ne pense pas sans effroi que cette maxime, c'est Louis XVI qui l'a choisie, que c'est la main de Louis XVI qui l'a imprimée, que c'est Louis XV qui en a apprécié la portée avec une énergie si amère ; car il ne faut pas s'y tromper, ces mots étonnants : « Votre ouvrage est fini, rompez la planche », ne peuvent pas se rapporter au travail mécanique de l'impression.

L'impression étoit *achevée* ; le Dauphin avoit fait *relier plusieurs exemplaires*, la planche étoit *rompue*. On ne sauroit y voir qu'une menaçante allusion, qu'une espèce d'allégorie prophétique de cette révolution prochaine, dont tout le monde sait que l'esprit de Louis XV étoit profondément préoccupé ; ce qui prouve que cette phrase fut conçue ainsi, c'est qu'elle fut recueillie, et, au sens propre, elle n'en méritoit pas la peine. Lottin, qui étoit présent, la consigna sur un exemplaire dont M. de Pixéricourt est actuellement possesseur, et toutefois il n'en avoit pénétré le sens que par une sorte d'inspiration, puisqu'il ne fait aucune mention de la maxime qui tomba sous les yeux du Roi, puisqu'il ne paroît pas l'avoir devinée. Il n'y a pas jusqu'à l'auteur de la note annexée à mon exemplaire qui ne semble avoir été visité dans ce moment-là d'un esprit de prescience ; en effet, quand il rendoit témoignage de cette anecdote, à laquelle les événemens ont donné depuis tant d'importance, elle signifioit peu de chose ou ne signifioit rien. Ce terrible présage n'étoit point accompli. Louis-Auguste étoit le Dauphin *aujourd'hui regnant* ; et qu'on ne dise point que cette incise avoit pour objet de prêter plus d'authenticité à un récit fabriqué après coup. Sa date est constatée par une circonstance sans réplique ; la révolution a passé entre le jour où il fut écrit et le jour où ce volume changea de maître. Les mots : *aujourd'hui régnant*, sont raturés sans cesser d'être lisibles ; et cette précaution n'a pu être nécessaire dans aucun temps connu, que dans celui qui s'est écoulé entre le 10 août et le 9 thermidor.

La personne qui m'a précédé dans la possession de ce livre est parvenue à s'assurer que le témoin auriculaire dont il est question dans la note, est M. de Saint-Mégrin, menin du Dauphin, et fils du duc de la Vauguyon, son gouverneur.

IX.

Vers inédits de Ronsard, et quelques recherches sur ses Amours.

HEURES PARIS, *contenant plusieurs oraisons debuotes en françois et en latin, et confession generale. Imprimé à Paris, par Thielman Kerver, demourant rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Gril, 1552, in-12. ; première reliure en veau doré, à compartimens, avec fermoirs d'argent.*

Les Heures anciennes sont, en général, fort élégamment exécutées ; et celles-ci, dont toutes les pages sont enfermées dans de jolis cadres d'ornemens gravés en bois, extrêmement varies dans les sujets, se recommandent aussi par une reliure ancienne et singulière qui ne seroit peut-être pas indigne de fixer l'attention de quelque amateur ; mais il est convenu que les livres de ce genre ne méritent d'être admis dans les bibliothèques curieuses qu'autant qu'ils sont imprimés sur vélin ou enrichis de belles miniatures. Ce n'est donc ni à la rareté de ce bouquin, ni à sa condition peu vulgaire, qu'il doit une place parmi mes livres et une mention dans ces *Mélanges*. Son véritable titre à la considération résulte des deux lignes suivantes, tracées sur les gardes du volume, où le même nom est plusieurs fois répété : *Ce present liure appartient à Marie Des Marquets*. Or, il ne faut pas être bien versé dans l'histoire littéraire de cette époque pour savoir que le nom de Des Marquets étoit porté par des sœurs dont les poètes du temps ont vanté le savoir et la beauté, et qui furent honorées de l'amitié et des éloges de cet *Apollon de la Source des Muses*, trop vanté de son vivant, mais trop méprisé aujourd'hui ; on croit même qu'un sentiment plus doux se mêla dans leurs rapports avec Ronsard, qui s'enflammoit volontiers pour toutes les femmes, et qui n'étoit pas homme à borner au simple commerce de la poésie des relations dans lesquelles l'ascendant de sa renommée lui donnoit tant d'avantage. Il est probable que Marie Des Marquets est cette Marie du deuxième livre des *Amours*, qui fit oublier Cassandre au poète infidèle, et qui fut elle-même trop vite oubliée pour Sinope. Cette hypothèse est presque changée en certitude par ces deux vers, où les deux sœurs se trouvent désignées, et qui ne se rapporteroient à d'autres que par un singulier jeu du hasard :

Je ne suis seulement amoureux de Marie,
Anne me tient aussy dans les liens d'amour.⁵⁴

Quoi qu'il en soit, voici d'autres vers qui sont bien certainement adressés par Ronsard à Marie Des Marquets ; car il les a écrits sur ses Heures, au-dessus des lignes où elle a écrit son nom :

Maugré l'enuye' ie suis du tout a elle,
Mais ie vouldrois dans son cueur avoir leu
Quelle ne veult et quelle na esleu
Autre que moy pour bien estre aymé delle.

Bien elle scet que ie luy suis fidelle,
Et quant a moy iestime en son endroit
Ce que en est, car elle ne vouldroit
Autre que moy pour bien estre aymé delle.

Quoique l'écriture de Ronsard soit fort difficile à trouver, j'ai eu le bonheur de la vérifier sur un autographe authentique, et j'en avois besoin pour fixer mon opinion ; car Ronsard a été rarement aussi naïf et aussi gracieux qu'il me paroît l'être dans la première de ces deux stances.

J'avoue sincèrement que je ne crois pas qu'il y ait un homme assez étranger aux jouissances souvent ridicules de la bibliomanie, pour blâmer celle que je goûte dans la possession d'un livre qui rappelle un pareil souvenir ; son seul aspect me rend tout entière une scène pleine d'intérêt et de charme. Ronsard étoit déjà très célèbre, mais il étoit fort jeune encore ; car, étant né en 1524, il n'avoit que vingt-huit ans en 1552, date de notre volume, et les strophes sont bien de ce temps-là, un livre de cette nature qui contenoit un calendrier ayant dû se renouveler tous les ans sur le prie-dieu d'une femme à la mode. N'est-ce pas un petit monument propre à caractériser une époque que cette déclaration d'amour tracée à la fin d'un livre de prières, précisément en face des formules d'oraisons qui servent à la confession générale, et qui tiroit si peu à conséquence toutefois, dans cet âge de piété et de galanterie, que la jeune beauté à laquelle elle étoit adressée ne pensa pas à la détruire ? Ce seroit aujourd'hui une grande et juste occasion de scandale, non parce qu'on a raffiné la dévotion, mais parce qu'on a déshonoré l'amour. On voit qu'il y a matière à bien des réflexions dans les Heures de Marie Des Marquets ; mais ce n'est pas ici leur place.

X.

Saint-Lambert critiqué par Roucher, extrait d'un Manuscrit autographe et inédit. – Lettres inédites de Saint-Lambert à la marquise du Châtelet, et de Bernardin de Saint-Pierre à sa femme.

LES SAISONS, *poëme*, (par Saint-Lambert.) A Amsterdam, (Paris,)
1773, in-12. V. 43.

Je vois à ce seul titre s'indigner justement le bibliophile délicat, qui ne souffriroit pas qu'un volume intrus deshonorât sa collection par un honteux voisinage. *Les Saisons* de Saint-Lambert ! s'écrie-t-il. Et quand ce seroit la plus élégante de toutes les éditions de Didot, avec le luxe déplacé des images et du vélin, que pourroit-on dire d'un pareil ouvrage ? Rien de fort piquant, j'en conviens ; ce qu'on ne lit plus ne vaut pas la peine d'être critiqué, et sous le rapport de la curiosité, l'exemplaire le plus richement orné de ce livre, ne sera jamais qu'un médiocre bijou. Aussi n'est-ce point en considération de son mérite propre, ou de celui de cette édition, qui est la plus mauvaise de toutes, ou du luxe de quelques accessoires précieux dont le caprice l'auroit enrichi, qu'il figure avec honneur dans mes tablettes auprès d'André Chénier⁵⁵, le seul poète du dix-huitième siècle dont l'impression récente et la tournure à la mode fassent disparate à leurs vénérables vieilleries. Il a devant moi une meilleure recommandation, l'avantage d'avoir servi à quelques études de Roucher, qui s'est souvent délassé des ennuis de la captivité, en jetant sur ses marges des notes pleines

de goût, où il apprécie avec une rare finesse les défauts de l'école expirante. Ces jugemens ne sont pas sans un certain mélange d'acrimonie. Saint-Lambert avoit été son rival, et grâce à l'influence de la coterie encyclopédique, il avoit été son rival heureux ; ils n'étoient pas d'ailleurs destinés à l'impression, et le hasard qui les a conservés doit être mis au rang des cas fortuits les plus extraordinaires ; une fois la part de l'homme faite dans leur lecture, on ne peut qu'en profiter. La muse fausse et fardée à laquelle Roucher avoit trop souvent sacrifié lui-même, y est mise à découvert avec une énergique naïveté. On sent que l'auteur des *Mois*, sans répudier son ouvrage, est devenu digne de le perfectionner, de le refaire, de le concevoir autrement. La prétention pédantesque de cette poésie philosophique, qui ne s'énonce que par axiomes, l'afféterie puérile de cette poésie maniérée qui prend la fadeur pour la grâce, l'insipide manie de tout décrire, la fastidieuse ambition de tout exprimer, l'irréparable délabrement de ces haillons de la mythologie qui ont traîné partout, l'ennuyeuse symétrie de ces vers cousus de redondances et d'antithèses dont chaque hémistiche appelle un hémistiche inévitable, toute la pauvreté de cette pauvre Calliope du règne de Louis XV, si maussade sous son rouge, ses mouches et ses falbalas, avoient frappé l'esprit naturellement juste et délicat de Roucher. L'observation, l'étude, le malheur, avoient achevé de mûrir cette belle organisation ; l'exemple et les leçons d'André Chénier, avec qui il alloit mourir, avoient échauffé son génie, et ses derniers accens furent effectivement le chant du cygne. Qui pourroit oublier ces vers adressés à sa femme et à sa fille, en leur envoyant son portrait :

Ne vous étonnez pas, objets charmans et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage ;
Quand un pinceau savant dessinoit cette image,
On dressoit l'échafaud, et je pensois à vous.

Comme on ne pourvoit imprimer les notes de Roucher, sans réimprimer en même temps *les Saisons* de Saint-Lambert dont personne ne veut plus, il est présumable qu'elles ne paroîtront jamais. On ne me saura donc pas mauvais gré d'en consigner ici quelques unes à l'appui de l'opinion que je m'en suis formée ; je ne choisis pas.

Je chante les saisons, et la marche féconde
De l'astre bienfaisant qui les dispense au monde.

« Ces premiers vers sont purs de style et de forme ; mais ils sont froids, et d'une poésie com-mune. Virgile n'auroit jamais dit, *je chante les saisons*, il auroit usé d'une périphrase qui eût donné à son début la physionomie poétique. Le début de Thompson est bien différent ; l'imagi-nation du poète s'y montre déjà en mouvement, et fraîche et fleurie comme le printemps. »

O toi, qui de l'espace as peuplé les déserts.

« Comparez cette invocation à celle de M. Rosset, qui n'est pourtant pas un génie ; la première vous paroîtra la prière d'un capucin, et l'autre celle d'un prophète. »

Toi dont la volonté créa l'ordre et le temps.

« Ces idées abstraites ne sont pas faites pour la poésie, encore moins pour le début d'un poème sur la nature physique, ou tout doit parler aux sens. »

L'astre victorieux perce le voile obscur.
Il se peint sur les mers, il enflamme les nues,
Les groupes variés de ces eaux suspendues
Emportés par les vents, entasses dans les cieux, etc.

« Ici commence la manière de l'auteur de faire des vers avec des hémistiches et des mots entasses. Cette manière est destructive de la phrase poétique ; elle fait sentir qu'un auteur ne travaille point de verve, car avec de la verve les vers s'entrelacent les uns dans les autres sans chevilles et sans membres isolés. M. de Voltaire est souvent tombé dans ce défaut, si opposé à la belle manière de Racine. »

Et l'autre (l'agriculteur) en méditant contemple ces guérets
Où sa main déposa les trésors de Cérès.

« *En méditant* n'est pas le mot. Un laboureur ne médite pas en regardant ses blés, il rêve ; c'est le philosophe qui médite. »

Cueillez dans l'Yemen ce fruit délicieux
Dont les sels irritans, les sucs spiritueux
Des chaînes du sommeil délivrent la pensée.

« *Sucs spiritueux !* Quelles syllabes pour des vers, et quel mot que *spiritueux !* »

La naïve bergère, assise au coin d'un bois,
Chante, et roule un fuseau qui tourne sous ses doigts.

« Ces deux vers sont dignes de Virgile. »⁵⁷

Il (l'agriculteur) se plaît dans sa peine ; il craint la pauvreté,

Mais il craint encor plus la triste oisiveté.

« Mensonge qui ne pouvoit entrer que dans la tête d'un philosophe. »

Il va semer ces grains si chers aux animaux,
Compagnons éternels de ses nobles travaux ;
La herse en les couvrant sous la glèbe amollie,
Assure le dépôt qu'à la terre il confie.

« On s'est moqué (du second) de ces vers, et on a eu raison, à cause de ces deux grandes épithètes : *éternels* et *nobles*. Les deux vers suivans, qui pouvoient et devoient être poétiques, le sont bien peu ; ils rampent sur la terre comme la herse. »

Voici de quelle manière Roucher juge le pâle épisode de Lindor : « Cet épisode sur l'invention des jardins est loin, bien loin de l'idylle de Gessner sur le même sujet. Ici tout est froid, pénible et didactique ; dans Gessner tout est sentiment, tout est amoureux. Saint-Lambert, un peintre sans couleur ; Gessner, un brillant coloriste. Dans les vers de Saint-Lambert, je crois lire de la prose ; dans la prose de Gessner, je crois lire des vers. »

Il parle ainsi de celui de la convalescence : « *Des soins pleins de charmes*, hémistichisme d'écolier. Tout le morceau de la convalescence auroit dû être une fois moins long. L'auteur se traîne de détails en détails ; son grand défaut est de n'avoir aucun de ces traits qui descendent profondément dans le cœur. Ce sont des vers bien tournés, et voilà tout ; mais du reste, sans couleur, sans mouvement : en un mot, ce sont les vers d'un malade de langueur sans fièvre. »

Le premier chant tout entier n'est pas traité plus favorablement : « Otez de ce chant, dit-il, deux ou trois tableaux et une cinquantaine de vers beaux ou aimables, et vous aurez à peu près la somme des beautés dignes d'être conservées ; du reste, point de verve, rarement de la couleur, plus rarement encore de l'harmonie. Autant le plan est sage et bien ordonné, autant l'exécution est foible, paresseuse et monotone. »

Roucher n'eut pas le temps d'achever ce commentaire improvisé ; il ne le conduisit que jusque vers la fin du chant de l' *Été*, comme s'il avoit écrit sous l'inspiration des saisons en comparant la copie au modèle, car son arrêt de mort interrompit ce travail si aimable et si *insoucieusement* fait à la fin de l'été de 1794 ; il monta sur l'échafaud le 25 juillet. Ce volume, ou sauvé par un ami ou soustrait par un voleur, s'est retrouvé dans une échoppe ; je

l'ai enrichi d'une lettre autographe de Saint-Lambert, adressée à une de ses nombreuses maîtresses. J'ai eu trop de plaisir à lire, dans le catalogue du bon Crévenna, quelques uns de ces monumens secrets de l'esprit et du caractère d'un homme célèbre, pour ne pas essayer de procurer la même satisfaction à mes lecteurs. Qui ne voudroit savoir comment il écrivoit l'amour, le conquérant éblouissant auquel Rousseau disputoit vainement un cœur ! Je doute que beaucoup de femmes eussent préféré ce style à celui de Saint-Preux ; on va en juger.

Lunéville, 13 janvier.

« Je ne suis parti de Nanci qu'après la poste, parce que j'avois écrit au facteur de m'y renvoyer tes lettres ; j'attendois donc ce matin les trésors que je devois recevoir mercredi ; je les ai reçus, et j'en ai joui pendant ma route. Hélas ! ils ne m'ont pas empêché de sentir que je mettois cinq lieues de plus entre nous. Me voilà donc, mon cher amour, dans un lieu où j'ai bien moins de cette précieuse liberté qui de jour en jour me devient plus précieuse ; je me trouve dans un lieu où, quand le prince sera parti, je ne trouverai plus que deux âmes honnêtes, et je ne puis guères me dissimuler que ce sont deux sots ; je ne me trouve plus au ton du reste. Il paroît qu'il révolte le prince autant que moi, mais il s'en amuse davantage ; il voit plus en ridicule, et moi plus en mal ; son lot vaut mieux. Quand j'ai passé quelque temps à Lunéville je trouve que tout le monde y est devenu fou ; je suis quelque-fois tenté de penser que c'est moi qui le suis devenu ; mais quand je vois le prince porter de ces gens-ci le même jugement que moi, cela me rassure, car je ne puis douter de la sagesse du prince. Le Roi m'a reçu avec sa bonté ordinaire ; il est bien assurément de toute la cour ce que j'aime le mieux : je suis bien plus déterminé que jamais à ne donner mon temps qu'à lui, et à ne prendre absolument de tout mon voyage aucune dissipation que celle que ma santé exige. Je reviens à ta lettre ; il falloit que je fusse bien abattu pour ne t'écrire que quatre mots le jour que je t'ai quittée ; j'avois à te dire tout ce que je te dis ordinairement, tout ce que je te fais entendre, et puis tous mes regrets. Sois-en bien sûre, mon cher amour, ils n'ont jamais été aussi vifs, aussi vrais, et moins susceptibles d'être affoiblis par les dissipations ; la route m'accabloit sans me distraire de toi, et toutes les dissipations qu'on pourroit m'offrir seront repoussées par mes regrets et par

cette mélancolie qui ne m'est que trop naturelle, et qui augmente si fort par ton absence. Je sens mon existence d'une manière pénible, et tu me la rends chère pourtant dès que je me souviens que tu m'aimes, et que je me dis que je te reverrai. Mon cœur, fais-moi bien des détails sur ta situation, sur la conduite de ton mari, sur tes amusemens surtout ; je n'ai jamais pris un intérêt plus tendre, plus passionné, à tout ce que tu es, tout ce que tu sens, tout ce que tu fais, tout ce que tu peux être et devenir. Ménage bien ta santé, rafraîchis – toi souvent ; souviens-toi du grand principe de mademoiselle de This : Tout ce qui échauffe vieillit, tout ce qui rafraîchit rajeunit. Mange moins de graisses et bois un peu plus d'eau, c'est un régime que je crois nécessaire à ta bonne santé. Oh ! si tu sçavois quel trésor je possède en toi, tu le ménagerois bien ; sois sûre que toutes les impressions vives et délicieuses que j'ai reçues de toi se sont conservées dans mon cœur, s'y sont même augmentées, s'y conserveront toujours. Il est bien impossible que rien fasse mon bonheur que toi, et je serai toujours également rempli de ma tendre (*sic*) ; et content de le sentir, je te baise et t'adore. »

A cette lettre inédite d'un philosophe qui ne croyoit pas en Dieu, et que Dieu a cruellement puni en lui donnant une âme si sèche et si prosaïque, j'opposerai avec plaisir une lettre d'un philosophe chrétien qui présidoit à la naissance de la nouvelle école littéraire, quand Saint-Lambert, honteux d'avoir survécu à l'autre, retranchoit sous de gros volumes de morale cynique son arrogante médiocrité. Ces lignes de Bernardin de Saint-Pierre sont d'autant plus précieuses qu'elles n'ont point paru dans sa correspondance, imprimée à une époque où j'en étois déjà possesseur ; il est facile de voir qu'elles étoient adressées à sa seconde femme.

« Je me hâte de t'envoyer, ma tendre amie, la lettre de mon ami Grandjean, qu'il m'apporta hier au soir, et dont je ne pris lecture qu'après son départ. Tu ne peux rien faire de mieux que de la faire passer sur-le-champ à M. de P..... Je suis bien fâché qu'il y ait tant de louanges pour mon compte, mais je ne les ai pas demandées, Hier matin j'en reçus une de toi qui me fit beaucoup plus de plaisir. Jeune Aurore, tu dis plus de tendresses à ton vieux Tithon que jamais madame de Sévigné n'en a dit à sa fille. Ton cœur est un puits d'amour ; il enflamme le mien. J'étois presque décidé à attendre encore ici la huitaine pour me trouver à l'assemblée publique de la

classe des arts, mais je préfère de revenir ici de mardi en huit ; je suis trop long-temps loin de toi. Peut-être te déterminerai-je à revenir avec moi pour que tu disposes du logement de notre voisin ; nous retournerons ensuite ensemble. Quoi qu'il en arrive, je partirai mercredi matin 3 septembre, pour ne te pas donner d'inquiétude le soir ; et comme tu sais que ce n'est pas un petit embarras de se rendre à la messagerie de si bonne heure, j'irai coucher le jeudi au soir à Saint-Christophe. C'est un conseil que j'ai donné à ta tante, et qu'elle a suivi ; elle a dû partir ce matin pour aller voir sa fille. Elle compte être de retour mardi prochain, et ensuite t'aller voir. J'espère qu'elle ne pourra guère exécuter ce projet que le lundi suivant, qui sera la veille de mon retour à Paris ; je souhaite qu'elle décide le tien promptement. Madame Didot a aussi le projet de t'aller voir avec M. Roger, mais pour un jour seulement ; elle m'a fait donner ma parole d'honneur que j'accepterois à dîner chez elle, jeudi prochain, avec M. Aymar, ajoutant d'un air riant qu'elle avoit à me dire quelque chose de très intéressant pour moi. Elle m'a parlé de toi avec enthousiasme. Puisque je suis en train de renouveler nos anciennes connoissances, je me décide à en faire une nouvelle qui pourra être utile à..... et à M.D..... J'irai mercredi avec Grandjean dîner chez M.D..... ; mais n'en parle à personne, car je serois accablé de sollicitations. Je me hâte de terminer pour envoyer Annette quai des Miramiones acquitter vingt-cinq francs de contributions dont on m'a envoyé l'avertissement. Ma commissionnaire n'a point sa pareille ; c'est un vrai petit Bucéphale pour la course. Je la compare quelquefois à ce fameux coursier dont tous les écuyers avoient méconnu les rares talents ; mais ils n'échappèrent « pas à l'œil d'Alexandre.⁵⁸

L'idée de te revoir bientôt, chère amie, me donne un peu de gayeté ; si le temps est beau, et si tu es contente de nos enfans, amène-les avec l'âne au-devant de moi. Mon bagage sera fort mince ; un sac de nuit à moitié plein, des paniers vides où je tâcherai de mettre un bon melon, voilà tout. Embrasse-les tous pour moi, ainsi que ta bonne mère ; je te le rendrai au centuple. A vendredi.

Ton BERNARDIN.

J'attends ton panier de raisin, mais il n'est « que dix heures.

Ce lundi 29. »

XI.

De Théod. Lan, et de son athéisme. – Note biographique.

MEDITATIONES. – THESES. – DUBIA PHILOSOPHICO – THEOLOGICA ; *Placidoe eruditorum disquisitioni, religionis cujusvis et nationis ; in magno mundi oratorio submissa ; a veritatis eclecticoe amico* (Theod. Ludov. Lau). Freystadii, 1719, in-8., 6 f. liminaires et 34 pages.

Il n'est pas étonnant que les bibliographes aient souvent négligé, de nos jours, les livres antireligieux, devenus si nombreux sous l'empire de la philosophie du dix-huitième siècle, et dont le seul catalogue rempliroit beaucoup de volumes. Les proscriptions mêmes des tribunaux ne sont plus pour ces dangereux ouvrages un titre de rareté ; et tel pamphlet qui seroit resté inconnu leur a dû assez communément son débit, sa vogue et sa réimpression. Sans cette prohibition inutile, et quelquefois mal entendue, on connoîtroit à peine l'existence d'une foule de libelles généralement mal écrits, et qui ne se recommandent aux curieux que par une impiété effrontée. Il n'en est pas ainsi des anciens ouvrages du même genre, qui, proscrits avec beaucoup plus de soin et sous des peines beaucoup plus sévères, sont devenus réellement fort rares, et se distinguent ainsi par un mérite qui est le premier de tous aux yeux des bibliomanes. Telles sont les *Meditationes* de Lau, qui n'ont certainement pas été réimprimées, et qui plus certainement ne le seront jamais. Le volume que nous annonçons avoit été précédé d'un autre, intitulé : *Meditationes philosophicae de Deo, mundo et homine*, 1717, in-8., qui avoit déjà été frappé des condamnations de la justice ; mais l'auteur n'étoit pas homme à se rebuter d'une pareille disgrâce, comme il le témoigne en commençant son second ouvrage :

Confiscatio et combustio librorum, dit-il dans son style aphorismatique, *ex ratione status saepe est utilis. Ast ubi solo ex odio theologico, politico, philosophico, profecta ; tyrannidem sapit litterariam. Ignorantiam promovet et errores. Solidam impedit eruditionem. Rationi adversatur et veritati. Autoribus interim : tales qui patiuntur quasi pœnas : nullam ignominiae vel infamiae inurunt notam. Libri : gloriosum sustinent martyrium. Autores : illustres pro veritate et ratione, martyres fiunt.*

Les dernières *Meditationes*, beaucoup plus hardies que les premières, excitèrent un immense scandale. Vogt, qui appelle les unes *libelli impii et sacerrimi*, qualifie les autres de *liber atheisticus precedenti adhuc detestabilior*. Jugler les classe également parmi les productions les plus dangereuses des athées, quoique Lau se prononce positivement contre cette croyance négative : *Atheismus nullus, atheae nationes nullae, athei homines nulli* ; sa doctrine se rapproche beaucoup plus de l'indifférentisme ou d'un déisme sans culte et purement moral, comme on en peut juger par ces passages : *Verior et certior christianus ille : qui christiane vivit, quam qui christiane credit. Puritio tamen unius : non est exclusio alterius.... Christianismi genuini, testimonium infallibile : Dei et proximi est amor. Is, ubi régnat : Christi ibi floret imperium. Fac hoc : et vives ; Christi lex. Christi promissio.* Ce qui présente un véritable danger dans les principes de Lau, et particulièrement dans ceux qu'il énonce sur la notion du bien et du mal, c'est la forme lucide et sentencieuse dont il les a revêtus, et qui les rend non seulement très propres il s'emparer de l'esprit, mais encore à se fixer profondément dans la mémoire ; aussi s'est-on attaché à détruire ses livres, et surtout celui-ci, avec tant de zèle et de succès, qu'on n'en connoît d'exemplaire dans aucune de nos grandes collections, et qu'il y a peu d'ouvrages de cette espèce qui leur soit comparables en rareté.

Il est assez extraordinaire que Lau, qui a fait tant de bruit de son temps, n'ait pas conservé du nôtre une assez grande part de célébrité pour trouver une place dans la *Biographie universelle*. On ne sera peut-être pas fâché de savoir qu'il étoit conseiller aulique du duc de Courlande, dont il présida même le conseil privé ; après la mort de ce prince, en 1711, il s'éloigna de la cour, vécut successivement en différentes villes d'Allemagne, et mourut, en 1740, presque septuagénaire, à Hambourg, ou plutôt à Altona. Vogt

pense que les secondes *Méditations* ont été imprimées à Francfort-sur-le-Mein. Si les auteurs du supplément de la *Biographie* jugent à propos de s'occuper de Lau, ils trouveront des détails beaucoup plus étendus dans la notice imprimée au-devant de la traduction françoise des *Méditations*, sous le faux titre de Kœnigsberg, qui forme le tome VIII de la *Bibliothèque du Bon-sens portatif*. Londres, 1773, in-12.

Un oubli bien plus extraordinaire que celui des biographes, c'est celui de M. Barbier, qui omet dans son *Dictionnaire des Anonymes latins* les secondes *Méditations*, quoiqu'il soit évident qu'il ait consulté Vogt pour parler des premières ; il faut pour cela qu'il ait dédaigné de jeter les yeux au-dessous de l'article qu'il lui emprunte, le paragraphe suivant contenant la notice que son dictionnaire laisse à désirer, et qui meritoit moins d'être négligée que l'autre, puisqu'elle est consacrée à un livre plus curieux et plus difficile à trouver. Ce *lapsus oculi* n'est malheureusement pas le seul qui se fasse remarquer dans l'ouvrage d'ailleurs fort estimable de M. Barbier, surtout dans la partie latine, qui pouvoit être tout autrement piquante, et qui est bien loin d'atteindre au degré de complet relatif qu'on a droit d'exiger d'une bibliographie.

XII.

Quelques progrès et quelques modifications de la Langue littéraire.

LES VÉRITABLES PRÉTIEUSES, *comédie*. *Suivant la copie imprimée à Paris, chez Jean Ribou, l'an 1660, in-12, 56 pages ; mar. citron, rel. par Vogel. V. 40 fr.*

Cette mauvaise petite comédie est du sieur Bau-deau de Somaize, auteur du *Dictionnaire des Précieuses*, et qui doit aux précieuses tout ce qu'on lui

conuoit de célébrité. Mon édition, qui est très jolie et fort rare, a pour insigne la console portée sur un bouquet de fruits qui distingue quelques éditions Elzeviriennes ; je la crois sortie des presses de Louis et Daniel.

Ce volume est curieux par la manière dont le misérable auteur parle de Molière ; c'est une de ces turpitudes qu'il faut recueillir pour la consolation du génie méconnu et pour l'éternelle honte des sots. « Il est certain, dit le sieur de Somaize, que Molière est singe en tout ce qu'il fait, et que non seulement il a copié les *Précieuses* de M. l'abbé de Pure, iouées par les Italiens ; mais encore qu'il a imité par une singerie dont il est seul capable, le *Medecin volant*, et plusieurs autres pièces des mesmes Italiens, qu'il n'imité pas seulement en ce qu'ils ont ioüé sur leur théâtre, mais encor en leurs postures, contrefaisant sans cesse sur le sien et Triuelin et Scaramouche. Mais qu'attendre d'un homme qui tire toute sa gloire des *Memoires* de Gillot-Gorgeu, qu'il a acheptez de sa veufue, et dont il s'adopte tous les ourages ? » Convenons que Molière étoit bien jugé, et que cet arrêt contre l'auteur du *Misanthrope*, plagiaire de Guillot-Gorju, est merveilleusement digne de la capitale des lettres et du siècle du goût ! Pourquoi faut-il que les Somaize soient contemporains des Molière ? la nature fait payer cher ses miracles.

Une chose qui caractérise le tact exquis de Molière, c'est que les images et les expressions qu'il a reprises dans le jargon des *précieuses* sont toutes marquées d'un sceau de ridicule qui frappe les esprits les moins délicats, et qu'aucune n'a pu se conserver dans l'usage. L'habitude de l'affectation et de la manière, toute vicieuse qu'elle fût, devoit rencontrer quelquefois, par hasard, des figures heureuses et des tours ingénieux qu'un goût naturel n'eût pas dédaignés. Loin de les flétrir d'un sarcasme injuste, Molière s'en emparoit du droit de conquête ; et, accoutumé à prendre son bien où il le trouvoit, il ne méprisoit pas plus un trait spirituel dans la langue de l'Hôtel de Rambouillet qu'une bonne scène dans *Cyrano*. On pense bien que Somaize n'y regardoit pas de si près, et que pour lui toute expression est *précieuse* quand elle est nouvelle, toute phrase barbare quand elle n'a pas traîné dans les conversations et dans les livres ; il falloit un jugement plus fin que celui de ce barbouilleur de papier pour en faire la différence. Des locutions devenues très communes, parce qu'elles sont très commodes et

très claires, comme *une beauté sous les armes, faire figure dans le monde, les bras me tombent de surprise*, y sont impitoyablement condamnées. C'étoit parler *précieux* que de dire, *une femme d'une vertu sévère*, et le joli adverbe *aimablement*, si *affectionné* de saint François de Sales, de Bourdaloue, de Fénelon, de madame de Sévigné, est accompagné par le rigoureux Somaize d'une note de proscription ; c'est peut-être par égard pour son autorité qu'on l'a effacé du dictionnaire de l'Académie.

C'est ainsi que l'abbé Desfontaines réprouvoit, il y a cent ans, dans le *Dictionnaire néologique*, les beaux mots *agreste, bienfaisance, célérité, délice, détresse, érudit, fallacieux, frivolité, insidieux, popularité*, et vingt autres qui n'ont cessé d'être employés depuis par les meilleurs écrivains. Je pose en fait que si l'usage avoit pu être réglé par les puristes et les critiques de profession depuis qu'il forme la langue et qu'il la modifie, nous n'aurions jamais eu un poète.

Cette édition Elzevirienne des *véritables Précieuses* n'est connue ni de M. Brunet ni de M. Bérard ; mais j'ai déjà dit qu'on feroit une bibliothèque spéciale très considérable des pièces de notre théâtre qui ont été imprimées en Hollande, soit par les Elzevirs, soit à l'instar de leurs éditions, depuis *Mirame*⁵⁹ jusqu'à la fin du dix-septième siècle ; et rien ne seroit plus digne des recherches d'un amateur, car ces petits volumes sont autant de chefs-d'œuvre typographiques. Cette collection offriroit d'autant plus d'intérêt que les soixante ans qu'elle embrasse ont vu éclore presque toutes les merveilles de la scène française, et que les éditions originales de ces beaux ouvrages, plus introuvables encore que leurs brillantes copies, sont d'ailleurs exécutées avec la plus honteuse négligence ; il faut, pour cette fois, rendre grâce à la coupable industrie du contrefacteur, qui semble n'avoir dérobé nos classiques que pour les embellir.

XIII.

Sur les Façons de parler proverbiales, et sur quelques Livres qui en traitent.

L'ÉTYMOLOGIE, ou EXPLICATION DES PROVERBES FRANÇOIS, par *Fleury de Bellinghen*. A La Haye, chez *Adrian Vlacq*, 1656, petit in-8. ; mar. vert, doublé de tabis, rel. par Ginain.

Si j'avois voulu faire mention, dans les *Questions de Littérature légale*, de toutes les supercheries de libraires qui ont eu pour objet de masquer une contrefaçon à l'aide d'un faux titre, cette dissertation seroit devenue une bibliographie spéciale, et ce n'étoit pas là mon dessein. Je rapporterai ici un exemple de ce genre de larcin, qui n'a point été remarqué par M. Brunet, et qui a bien tous les caractères du dol, jusque-là que l'imprimeur a eu l'effronterie de couvrir sa fraude de la sauvegarde royale, en faisant autoriser son vol par un privilège ; je parle du livre intitulé : *Les illustres Proverbes*⁶⁰, qui n'est que la copie mal déguisée de celui dont j'ai rapporté le titre au commencement de cet article, et qui jouit, comme ouvrage distinct de ce dernier, d'une certaine considération parmi les amateurs. Le Traité de Fleury de Bellinghen est divisé en livres subdivisés en chapitres, ou plutôt en dialogues dont les interlocuteurs sont désignés sous le nom de Cosme et de Simplician. L'éditeur des *illustres Proverbes*, s'il est permis de donner le nom d'éditeur à l'homme qui exerce un pareil commerce, n'a fait d'autres frais d'imaginative que de substituer à Cosme un philosophe, et à Simplician un manant ; du reste, ses personnages disent absolument les mêmes choses dans les mêmes termes, toutes les fois que les bienséances du pays et les conditions du privilège le permettent. On peut conclure de là qu'il s'est bien gardé de conserver tout ce qui présente un sens hardi, et que les équivoques plaisantes, les explications graveleuses, les étymologies un peu vives que ce sujet amenoit si naturellement et rendoit souvent nécessaires, ont été soigneusement retranchées, sans égard même pour

l'enchaînement du sens et pour la promesse des sommaires qui précèdent chaque chapitre. Les deux ouvrages, ou plutôt les deux éditions, commencent et finissent d'ailleurs exactement par les mêmes mots ; et on peut juger, par ce que j'en ai dit, que ce n'est pas la dernière qu'il faut préférer. Jusqu'à ce jour, elles se sont payées à peu près le même prix dans les ventes publiques ; et il est vrai de dire que la moindre des deux mériterait d'être recherchée si l'autre n'existoit pas ; car elles contiennent une foule de notions très piquantes sur l'origine des locutions les plus communes, et sur les questions de critique verbale et d'histoire littéraire qui se reproduisent le plus fréquemment dans la conversation.

L'histoire et l'étymologie des proverbes forment certainement une des parties les plus intéressantes de la lexicologie ; c'est dans ces idiotismes populaires, expression intime de l'esprit d'un peuple, qu'il faut chercher les tours propres et les véritables idiologies de son langage. Originalité d'images, hardiesse de figures, *étrangeté* d'inversions, exemples singuliers d'ellipse et de néologisme, recherche piquante d'euphonie, tout y frappe l'attention du grammairien philosophe ; aussi les livres qui en traitent avec une certaine autorité sont-ils généralement fort estimés des curieux. Je ne citerai dans ce genre que les *Origines* de Moysant de Brioux⁶¹, ouvrage supérieur, sous le rapport de l'érudition, à celui de Fleury de Bellingen, mais qui malheureusement est encore moins développé ; les exemplaires en sont très difficiles à trouver.

On a appelé les proverbes *la sagesse des nations*. Un écrivain franc-comtois, qui s'appeloit l'abbé Arnoux, a pris cette définition dans le sens le plus littéral, et s'est amusé à ranger les proverbes dans leur ordre moral, sous le titre de *Traité de la Prudence*⁶². Cette idée étoit certainement très philosophique ; il est fâcheux qu'elle n'ait pas été exécutée avec plus de goût, et que l'auteur, qui étoit d'ailleurs un homme instruit, mais bizarre, ne se soit attaché nulle part à l'explication des origines. Son livre mérite cependant d'être cité comme le plus rare peut-être de tous ceux qui appartiennent à cette division de la bibliographie, exception faite, comme de raison, de ceux de Lagniet, dont je parlois tout à l'heure, de Cornazzano⁶³ et de quelques autres.

XIV.

D'une supercherie de libraire, à l'occasion d'un volume rare.

JULIEN L'APOSTAT, *ou Abrégé de sa Vie, avec une comparaison du Papisme et du Paganisme, traduit de l'anglois*, 1688, in-12. ; mar. violet, rel. par Ginain. V. 16.

LA PESTE DU GENRE HUMAIN, *ou la Vie de Julien l'Apostat, mise en parallèle avec celle de Louis XIV. Cologne, Pierre Marteau*, 1696, in-12. ; cart. maroquiné, dos de mar.

Exemplaire non rogné d'un livre très rare, et peut être unique de cette condition.

M. Barbier, qui n'avoit vu ni l'un ni l'autre de ces curieux volumes, a long-temps considéré le premier comme une apologie de Julien ; et, sur cette première conjecture, il l'a attribué à Daniel de la Roque, auteur des *Véritables motifs de la Conversion de l'abbé de la Trappe*. Il est vrai que Daniel de la Roque est indiqué, dans les *Fragmens d'Histoire et de Littérature*, de Nicolas-Hyacinthe de la Roque, son parent, comme auteur d'une *Apologie de Julien* ; mais ce ne pouvoit être le livre en question, qui n'est point une apologie de Julien, et dans lequel il est à peine parlé de cet empereur, l'ouvrage n'étant tout entier qu'un tissu de diatribes effrénées contre l'Église romaine. Le second ne paroît guère plus connu des bibliographes, car le titre en est tronqué, non seulement dans le *Dictionnaire bibliographique* connu sous le nom de Cailleau, où le nom de Louis XIV n'est représenté que par une seule initiale, mais encore dans l'excellent *Manuel* de M. Brunet, où cette initiale est mal expliquée par le nom de Louvois. Tout ce qu'on savoit positivement, c'est que ces deux volumes étoient fort rares, et parvenaient à un prix élevé dans les ventes. Un heureux hasard m'ayant fait rencontrer le dernier, je m'assurai du

véritable titre, qui se trouva répété sur la première page du texte, où le nom de *Louis Quatorse* est également écrit tout au long comme je viens de l'orthographier ; mais je m'aperçus dès-lors que cette page et celle du frontispice composaient un carton très facile à reconnoître, soit à la différence du tirage, soit aux vestiges sensibles de la colle du brocheur ; et je conclus qu'il pouvoit s'en rencontrer deux espèces d'exemplaires, dont les uns portoient, comme le mien, le nom de Louis XIV, et les autres une initiale seulement. Cette hypothèse n'est encore ni justifiée ni détruite, car je n'ai pu jusqu'ici comparer mon exemplaire à aucun autre ; mais si elle étoit vraie, il en résulterait qu'il y a de cet ouvrage trois sortes d'exemplaires différens, ce qui augmenteroit encore la rareté relative de chacun. En effet, de nouvelles recherches ayant mis dans mes mains le premier volume désigné à la tête de cet article, je me convainquis d'un coup d'œil qu'au frontispice et à la première page du texte près, il étoit parfaitement identique à l'autre ; et je donnai connoissance de cette particularité à mon estimable ami M. Barbier, qui s'empressa de la recueillir, page 401 du tome III de sa dernière édition du *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*. Toutefois, comme les différentes notions qu'il a successivement admises et rejetées sur ces deux volumes, ne lui sont parvenues que successivement pendant l'impression de son ouvrage, et qu'elles y font un peu de confusion, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de les présenter ici dans leur ordre. Il est donc évident que le livre, ou plutôt le libelle intitulé : *Julien l'Apostat*, n'ayant pas eu la vogue que sembloit lui promettre l'emportement féroce avec lequel l'auteur y injurie les catholiques, le libraire, encore moins délicat que lui dans le choix de ses moyens de succès, tenta de stimuler le goût émoussé du public par un titre dont l'insolence put produire un grand scandale, et par conséquent exciter une vive curiosité ; cette honteuse supercherie est d'autant plus inexcusable que le livre n'y fournit pas le plus léger prétexte, car le nom de Louis XIV n'y est pas prononcé une seule fois.

De tous les genres de tromperie auxquels les libraires ont eu recours pour faciliter la vente de leurs livres, il n'y en a point qui soit plus commun que le renouvellement de titre ; et il n'y en a point, en effet, de plus propre à induire en erreur un acquéreur irréfléchi. Qui se seroit attendu à retrouver,

sous le nom de *Commentaires de César*, une des facéties qui composent les *Caquets de l'Accouchée* ? Qui n'auroit cru que le *Coupe-cul de la Mélancolie*, et le *Salmigondis* ou le *Manège du Genre humain*, devoient être des livres différens de l'une des éditions pseudo-Elzeviriennes du *Moyen de parvenir*⁶⁴ ? On n'en finiroit pas si on vouloit s'amuser à multiplier ici les exemples ; il n'y a pas jusqu'au *Sottisier*⁶⁵, pauvreté littéraire de la dernière espèce, mais d'ailleurs assez peu commune, qui ne puisse prendre quelque importance dans la bibliothèque d'un amateur, en y figurant sous son double titre. Cette substitution de frontispice étoit, au reste, dans les exemples que nous venons de citer, un moyen commode de soustraire pour quelque temps aux justes poursuites de la police un livre obscène et dangereux, et elle servoit ainsi doublement les intérêts du libraire et de l'auteur, aux dépens du bon goût et des mœurs.

XV.

Des Essais tentés, au seizième siècle, pour la réforme de l'Orthographe.

LA TRICARITE, *plus quelques chants an faueur de plusieurs Damoêzelles*, par C. de Taillemont, Lyonoës. A Lyon, par Jean Temporal, 1556, in-8., 152 pages ; mar. bleu, rel. par Lefèvre.

Cet ouvrage, beaucoup plus rare encore que le *Discours des champs faëz à l'honneur et exaltation de l'amour et des Dames*, Paris, 1571 et 1585, ou Lyon, Rigaud, 1576, in-16, ne mérite une place distinguée parmi les écrits des poètes, que parce qu'il peut servir d'illustration à ceux des grammairiens ; mais, sous ce rapport, on ne peut lui refuser une mention particulière dans l'histoire de notre langue. Taillemont s'étoit composé une orthographe qui a beaucoup d'analogie avec celle de Meigret, et qui n'est certainement ni moins ingénieuse, ni moins philosophique. Il seroit trop long d'en déduire ici les principes, que l'auteur développe fort clairement

d'ailleurs, dans une préface de sept pages, mais je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret que les anciens ne nous aient pas laissé beaucoup de livres de ce genre. Un pareil monument par génération, auroit consacré la prononciation et la prosodie d'une manière presque invariable, et la première condition de la perfectibilité du langage, l'immutabilité de ses élémens convenus, seroit acquise depuis des siècles. L'orthographe de Taillemont est essentiellement pittoresque ; elle a pour objet d'élaguer tous les signes inutiles, et de suppléer à tous les signes imparfaits ; et quoique l'exécution de cette idée puisse être plus heureuse qu'elle ne l'est dans notre auteur, elle renferme des parties qui annoncent de l'habileté. Taillemont n'a pas eu du moins la folle et funeste prétention de Voltaire, qui, en substituant des élémens imparfaits d'orthographe à d'autres élémens qui ne l'étoient pas davantage, n'a prouvé qu'une présomptueuse impéritie en grammaire. C'est cependant cette innovation ridicule qui a envahi toutes les presses, si ce n'est celles de quelques savans imprimeurs, qui forment à la vérité une exception fort honorable, et pour cette fois beaucoup plus imposante que la règle. Heureusement pour la gloire de Voltaire, ce grand homme avoit d'autres titres, et des titres plus assurés à l'admiration de la postérité, mais il est bien fâcheux qu'il ait ambitionné celui-là. Supposez un sot à sa place ; je doute que ce sot, quelque sot qu'il fût, eût attaché plus d'importance à une sottise. L'auteur de *la Tricarite* exprime les sons par leurs figures propres, autant qu'il est possible d'approprier les figures aux sons dans un alphabet mal fait ; une des inductions singulières qui résultent de sa méthode d'orthographe, c'est d'abord que *l'ou*, improprement appelé *diphthongue*, mais qui n'est qu'un digramme monophone emprunté de l'abréviation grecque θ , se prononçoit o dans le beau langage :

E' vos humains, qi ma douleur
Pouès iuger à la couleur,
 Vos soet example,
N'anrichir de votre valeur
 L'inconu tample.

On voit ici que *vos*, *doleur*, *pouès*, *couleur*, sont écrits pour *vous*, *douleur*, *pouvez*, *couleur*, ce que Taillemont n'auroit pas fait si cette double lettre avoit eu alors une autre qualité de son que celle de l'o simple, puisqu'il a voulu *ortografier au plus près poucible de la vraie prolation*. On disoit

donc *poucible* et *doleur* ; cet usage a dû même se conserver long-temps dans nos départemens de l'Est, car je me souviens d'avoir lu dans le petit Dictionnaire françois-comtois de madame Brun, imprimé il y a moins de cent ans, qu'il falloit prononcer *pomons* et non pas *poumons*. Il est à remarquer au reste que tous ces mots sont bien plus près de leur étymologie dans la prononciation antique, et qu'ils n'ont rien gagné en euphonie à s'en éloigner. Quant à la prononciation des imparfaits anciens, telle qu'elle s'est conservée par hasard dans quelques substantifs dont la mollesse italienne n'a heureusement pas efféminé la belle diphthongue, *roi*, *foi*, *loi*, les lexicographes qui ont essayé dans ces derniers temps *de peindre la parole et de parler aux yeux*, comme dit Brébeuf, ont généralement représenté cette combinaison de sons par l'alliance emphatique de l'o et de l'a, *roa*, *foa*, *loa*, et c'est ainsi qu'on parle au théâtre, quand on a la prétention, peu commune aujourd'hui, d'y parler françois. Il paroît que ce n'étoit pas la même chose du temps de Taillemont, qui se qualifie de poète *lynoes*, et qui compare à une *etoele* cette maîtresse adorée dans laquelle il *voet* les *troes* Grâces ; ou du moins, ce n'étoit pas la même chose à Lyon, qui pouvoit bien dès-lors avoir une prononciation distincte de celle de la capitale ; celle-ci est encore un des caractères distinctifs de la prononciation provinciale, quoiqu'on soit tout aussi fondé à la reprocher au bas peuple de Paris.

Ce que je viens de dire n'est peut-être pas la vingtième partie des observations orthographiques que pourroit fournir ce petit volume. Existe-t-il un ouvrage ancien qui contienne autant de renseignemens positifs sur la prononciation des Latins et sur les dialectes des Grecs ? Que de diatribes, hélas ! et que de sang, auroit épargné aux ergoteurs du seizième siècle qui s'égorgeoient pour la prononciation de *quisquis* et de *quamquam*, un Taillemont du siècle d'Auguste ! J'avoue sincèrement qu'il ne faut pas demander d'autre mérite à celui-ci ; mais son livre, presque introuvable, est d'ailleurs si élégamment imprimé, que les bibliomanes n'en exigeront pas davantage. Cela vaut une dispense de talent.

XVI.

Idée d'un Livre singulier, où la Biographie est rangée par ordre de faits. – Quelques recherches sur Hortensio Lando.

SETTE LIBRI DE CATHALOGHI *a varie cose appartenenti non solo 90 antiche ma anche moderne : opéra utile molto alla historia et da cui prender si puo materia di favellare d'ogni proposito che ci occora. In Vinegia, appresso Gabriel de Giolito de Ferrari, e fratelli, 1552⁶⁶, in-8., 367 pages ; mar. rouge, rel. par Derome.*

Exemplaire imprime sur papier bleu.

Les anciens bibliographes s'accordent sur l'extrême rareté de ce livre, et un exemplaire sur papier bleu, qui est unique jusqu'à ce jour, au moins sur les catalogues, peut être compté parmi les curiosités piquantes d'une bibliothèque d'amateur ; les bibliographes modernes ne font aucune mention de l'ouvrage, probablement parce qu'il ne s'est trouvé dans aucune des magnifiques collections qui ont passé sous leurs yeux, et où ils ont puisé leurs matériaux. J'ai cru devoir remplir cette lacune, sinon dans l'intérêt des savans, qui pourront bien partager leur indifférence, du moins dans celui de la classe très nombreuse aujourd'hui des écrivains plus industrieux qu'inventifs, qui font des livres avec des livres. Celui-ci est un véritable trésor pour les compilateurs, ou plutôt c'est une compilation extrêmement curieuse, qui n'a besoin que d'être étendue et modifiée pour faire à l'heureux *arrangeur* une réputation d'homme de lettres et d'érudit. Les *Sept Catalogues* sont en effet des *catalogues* écrits sans ordre, sans jugement, sans critique, par un homme qui a vu lu immensément de livres la plume à la main, et qui n'avoit pas négligé dans ses lectures un seul fait biographique qui pût exciter l'intérêt ou la curiosité. Encore une fois, il n'y faut pas plus chercher de méthode que de goût et d'esprit ; mais en prenant la peine de lire à la tête de chaque catalogue la liste des chapitres qu'il

contient, on sera étonné du nombre et de la singularité des renseignements que cet ouvrage peut fournir pour l'histoire anecdotique, traitée à la manière d'Aulu-Gelle ou de Valère-Maxime. Ainsi, l'on y trouvera l'énumération des hommes et des femmes les plus célèbres par leur beauté, de ceux au contraire qui l'ont été par leur laideur, des guerres et des malheurs qui ont été occasionnés par l'amour, des personnages renommés par une force plus qu'humaine, des prodiges, des avares, des intempérans, des cruels, des généreux, des ingrats, des traîtres, des assassins, des parricides, des suicides de tous les pays et de tous les temps, quelque genre de mort qu'ils aient choisi, des victimes de toutes les espèces d'accidens, submergées par les eaux, ou écrasées par la foudre, englouties par la terre ou ensevelies sous les bâtimens en ruines, dévorées par les lions, foulées par les chevaux, ou tuées par la morsure des serpens ; des génies qui se sont signalés dans l'histoire, dans l'éloquence, dans la poésie, dans la science des astres, dans la peinture, la musique et les arts du théâtre. Enfin, pour donner une idée plus complète de la variété extraordinaire de ces recherches, car cet aperçu est bien loin de les faire connoître comme il faut, je me bornerai à ajouter que l'auteur des *Sept Catalogues* n'a pas même oublié, dans sa vaste revue de toutes les renommées anciennes et modernes, la liste des chiens fameux. On est donc sûr de trouver dans son livre à peu près tout ce qu'il est possible de désirer en citations et en exemples historiques, pour suppléer à l'absence de l'érudition, ou au défaut d'une mémoire fatiguée. Aussi le savant bibliographe allemand Goetze écrivoit, en 1744, qu'il étoit étonnant que personne ne se fût emparé de ces notions si diverses et si multipliées, en les assujettissant à un cadre plus heureux. Il est vrai qu'on en retrouveroit beaucoup dans les anciens où l'auteur les a trouvées, mais il faudroit pour cela recommencer ses lectures avec la même aptitude et la même patience ; quant aux modernes, son travail ne peut pas être remplacé, du moins dans une foule de circonstances où il parle d'après ses propres impressions, et de personnages dont les noms ne nous sont plus connus que par lui. On ne sait rien de bien positif sur le sien même. David Clément a découvert que c'étoit d'après *l'Argelati* qu'on avoit attribué le *Sette Cataloghi* à un médecin milanois, nommé Hortensio Lando, qui se mêloit de théologie, et qui avoit embrassé la réforme de Luther, ce qui explique la suppression et la rareté de

ses ouvrages. Cette supposition paroît incontestable, mais il faut avouer, pour l'admettre, qu'Hortensio Lando portoit à un point bien étrange l'originalité d'esprit et l'abnégation de sa propre réputation. Voici comment il parle de lui, au chapitre des hommes colériques : « *Di un modernissimo, il cui nome è Hortensio Lando, etc.* Pour faire ce que je dois, et ce qui devoit m'imposer moins d'obligation qu'à personne, j'enregistre ici cet homme entre les colériques et les gens de mauvais caractère. Il est tombé plusieurs fois, par l'effet de ses emportemens subits et immodérés, dans des infirmités sérieuses. Étant dans la ville de Naples parfaitement accueilli de quelqu'un dont il étoit indigne de tirer les pantoufles, il rompit avec lui pour un petit mot sans conséquence, et sacrifia ainsi une noble amitié qui lui procuroit de l'honneur, de l'avantage et du plaisir. Il lui en arriva autant plusieurs fois, soit avec des hommes, soit avec des femmes, auxquels il tourna le dos dans les accès de sa brutale colère. Un bien considérable lui ayant été donné, il le refusa par un effet de sa grossièreté habituelle. Dès qu'il se brouille avec quelqu'un, il lui rend tout ce qu'il en a reçu, et le quitte sans égard aux devoirs de l'amitié et de la foi promise. Je suis fermement convaincu qu'il n'est pas composé comme les autres hommes, de quatre élémens, mais de colère, de dédain, de rage et d'orgueil. »

Après ce portrait peu flatté, qui prouve au moins une rare bonne foi, on n'apprendra pas sans surprise le surnom qu'avoit pris le docteur Lando ; il s'appeloit souvent dans ses ouvrages *Tranquillus* ou *Tranquillo*, et cette pseudonymie a embarrassé quelques bibliographes. Elle étoit en effet fort extraordinaire.

XVII.

Des Patois, des Poésies patoises, et spécialement de celles qui appartiennent à la Bourgogne et à la Franche-Comté.

VIRGILLE VIRAI EN BORGUIGNON. Livre premei. *Ai Dijon, ché Antone de Fay, imprimou vé le Palai*, 1718, aivo parmission, 2 f., 56 pages. – Deusaime livre, *ibid.*, 1719, 58 pages. – Troisaime livre, *ibid.*, 1720, 24 pages. – 4. f. de supplément, non lettrés ni chiffrés, in-12. ; mar. rouge, rel. par Ginain.

Exemplaire non rogné.

Nous apprenons de Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, que le premier livre de cet ouvrage est tout entier de M. Dumay, qui a aussi continué le second jusqu'au septième vers de la seizième page,

Car, diso-ti, si dans la varve....

Après quoi M. Petit a composé ce qui nous reste ; mais Papillon, et M. Barbier, qui l'a suivi, n'indiquent rien au-delà du second livre. Cependant mon exemplaire conduit le troisième jusqu'à la fin de la page 24 ? qui finit à ce vers :

Et brai desu, et brai deso,

suivi de la réclame *Tô*. Il est présumable que, parvenu à ce point de son travail, le traducteur se lassa, ou que le mauvais succès de cette piquante parodie rebuta le libraire. Le livre, ainsi abandonné, fut regardé tout naturellement comme non avenu, et il n'en échappa qu'un très petit nombre d'exemplaires ; ceux qui ont le commencement du troisième livre n'excèdent pas le nombre de six. La Monnoye parle de l'ouvrage, page 216 de son Glossaire ; mais il l'écrivoit en 1720 au plus tard, c'est-à-dire avant que M. Petit eût renoncé à sa traduction. On a même recueilli un fragment manuscrit qui appartiendrait au quatrième livre, et que j'ai emprunté aux *Amusemens philologiques* du savant M. Peignot, *Dijon*, 1824, in-8., pour en faire imprimer un exemplaire unique, propre à enrichir le mien. Comme les *Amusemens philologiques* ont été eux-mêmes tirés à petit nombre, je copierai ici ce passage ; ce sont les imprécations de Didon lorsqu'Énée lui déclare qu'il doit, par l'ordre des dieux, quitter Carthage pour se rendre en Italie.

Didon en padi contenance

Et pendan qu'Aigniai debridò,
Lai daimo vo le regadò
Depu lé pié jusqu'ai lai tête.
Quei Juda, fit elle, quei trète !
Et ton grand peire, cà Dardan ?
Et Jupitar aa ton pairan ?
Vénu veut que de lei tu sote ?
Çà le grand diale qui t'empote.
Ton peire étò queique coucou,
Vou bé pranture ein loup-garou ;
Et tai boue bête de meire
Te faisai dessus lé pareire ;
Jaimoi faune ne te sevri,
Çà le borea qui t'ai nôri.
Ma regadé ce Jan dés Veigne ;
Dirò-t-on ei sei froide meigne
Qu'ai scaivisse ran de celui ?
J'ai padei beà me désolai,
Tiré mé poi, pissé des euille,
Mon gros laidre à lai qui me beuille
Sans me dire le moindre mô.
Et pu fié vos é cagô !
Ein jor j'en serai revongée.
Ne seu-je pas ben obligée
De l'honneu que me fait Jenon ?
Eh bé ! ai qui se. fieré-t-on ?
Ein coquin chassé de l'Aisie,
S'en sauve dedans lai Lybie,
Éi menne cent gueu d'aivo lu,
De tô cotai montran le cu.
Vai Cataige sés gen s'érete,
Ne saive où baillé de lai tête,
Je lés reçoï pò chairitai,
Je lò baille ai boire ai deignai,
Je recou tête lô guenille
Sans qu'ai l'en coûte croi ne pile.
Que dirai-je ? J'ai bé fai pei ;
J'ai baillé mai taule et mon lei
Ai ce Juda qui m'ai vendue ;
Cela me fait cori lés rue.
Ç'aa Aipollon.... Ç'aa Jupitar....
Ç'aa ein Marcu qui vole en l'ar....
Ç'aa le gran diale qui l'envie
Charché foteugne en Italie.
Croyé celui, beuvé de l'eà.
Ces gens-lai ont dans le cerveà
Bé d'autre aiffaire que les tienne.
Pense-tu que je te retienne ?

Nennin ; des aujôdheu tu peu
 Soti d'ici, si tu le veu.
 Vai t'en cori, vai, qui t'érête ?
 Vai luttai contre lai tempête ;
 Vai remontai su tés batteàa ;
 Qu'ai pussein s'aibimai dans l'eàa,
 Et lai mar te faire tant boire
 Qu'ai te revenne ai lai mémoire
 Du vin, laidre, qu'ai ton gogo
 Tô les jor tu beuvòo chez no !
 Quan tai flotte serai gaugée,
 Que je lai voirai bé mouillée ;
 Je t'envieraipo lai soiché
 Le prévôt d'aivo ses arché,
 Te breler sans misericorde.
 Tu brailleré, je serai sode,
 Et je me moquerai de toi
 Còme tu te moque de moi.
 Que si je meurs de mor subite,
 Ne pense pas d'en être quitte,
 Tu n'en seré ni pei ni meù ;
 Je revarai tôte lés neu,
 Je renvarserai ton maneige,
 Te dévorera le visaige.
 Tu me voiré soir et matin
 Te faire tôte peute fin.
 Pranture qu'on me veinré dire
 Teu tés maux qui me feront rire
 Quan on m'airòo mi por haizar
 Dans le pù fin fon de l'enfar.
 Aigniai contre eine tei furie,
 Préparòo sei philosophie .
 Quan Didon pleine de depei
 Tô ei cd tone le darei.
 Dedan sai chambre elle s'enfue ;
 Ai pone y fut-elle venue
 Qu'on cueudi qu'elle alloo meuri,
 Et sé chambleire de cori.
 Jusqu'elle fusse revenue,
 On lai jeutte tôte étandue
 Dessù son beàa lei de velor

Il paroît que le projet assez bizarre de traduire Virgile en vers bourguignons, avoit été suggéré à Pierre Dumay par la vogue déjà bien établie des *Noëls* de La Monnoye ; en effet, ce piquant ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre dans son genre, et qui avoit été publié dès

la première année du siècle⁶⁷, venoit d'être réimprimé en 1717, à *Dijon*, sous le faux titre de *Luxembourg*. La charmante naïveté du poète, et surtout la hardiesse de certains traits d'une causticité peu commune, qui flattoient les opinions des incrédules sans provoquer les rigueurs de la justice, firent triompher ce livre du dédain auquel le *Virgile* avoit succombé, et il reparut en 1720 quand le *Virgile* cessoit de paroître. Les *Noëls bourguignons* sont si connus, et les exemplaires s'en trouvent si facilement, que ce ne seroit vraiment pas la peine d'en parler ici, s'ils ne rappeloient quelques notions bibliographiques qui sont beaucoup moins vulgaires, et qu'il n'est peut-être pas inutile de recueillir une fois pour toutes.

L'édition de 1720, que je viens d'indiquer, et à laquelle les bibliophiles s'attachent, a été réimprimée en 1738 et quelques autres fois encore ; mais elle a été, en outre, réimprimée plusieurs fois sous la date de 1720. Un amateur fort digne de confiance m'a assuré qu'il en avoit compté neuf éditions différentes ainsi datées, et j'ai eu l'occasion d'en reconnoître quatre. Je ne me suis attaché, dans ma collection, qu'à celles qui offroient des particularités remarquables et de singulières différences.

1. L'édition originale de 1720, qui est beaucoup mieux imprimée que les autres. Elle sen distingue parfaitement à la beauté de l'exécution, et à cette espèce de soins qui révèlent l'œil du maître. M. Brunet dit qu'on ne la recherche que lorsque la musique s'y trouve jointe ; c'est dire qu'on ne la recherche point, car la musique n'y est jamais, à moins qu'on ne l'y ait mise, et on ne comprend pas trop quel mérite cette espèce de plain-chant peut ajouter au mérite d'un livre charmant. Mon exemplaire, qui vient de la vente de M. de Ch., est en grand papier fin, et le seul de cette espèce qui me soit jamais tombé dans les mains. On reconnoît facilement cette édition à ces deux signes : 1^o. le chiffre MDCCXX est imprimé ainsi, et sans points ; dans les autres éditions de même date qui sont venues à ma connoissance, il est écrit M. DCC. XX. ; 2^o. dans l'édition originale, la première ligne de l'avertissement commence ainsi : Des curieus ; dans les éditions suivantes que j'ai pu examiner, il y a : Des curieux, etc.

2^o. Une édition *datée de* 1720, et que je crois très peu postérieure à celle-ci, sur laquelle elle est copiée. Il suffira, pour la faire reconnoître, de remarquer que *l'errata* de la première y a été entièrement corrigé, et avec

tant de délicatesse, comme *prôpô* pour *prôpo*, ligne 20 de la page 7, qu'il faut la regarder comme la meilleure qu'ait revue La Monnoye. La première finit à la page 420 et celle-ci à la page 416, parce que *l'errata* n'y est plus ; il y a d'ailleurs quelques légers changemens. Mon exemplaire, qui est d'une des bonnes reliures de Padeloup, contient la musique manuscrite ; c'est peut-être cet enrichissement qui a donné l'idée de l'imprimer depuis. V. 12 f

3°. Ma troisième édition, datée de 1720, se recommande aussi par quelque mérite particulier. Mon exemplaire est broché ; il contient la musique imprimée, et de plus une pièce de sept pages chiffrées renfermant *l'Epicedium* de La Monnoye par le Père Oudin ; précédé de sa dédicace à Jean du Tillot, et suivi d'une traduction en vers français par R. de R. (Richard de Ruffey). La Monnoye étant mort le 15 octobre 1728, il n'en faut pas davantage pour déceler la fraude du libraire ; cependant cette édition est encore fort curieuse pour les augmentations, et toutes trois, réunies à l'édition originale, au *Specimen* de M. Dubois, dont je vais parler, et à la traduction inédite en vers français dont je fais ensuite mention, composent peut-être une collection unique dans les bibliothèques.

Quoique La Monnoye ne puisse pas être accusé d'avoir négligé l'édition de ses *Noëls*, et qu'aucun homme n'ait porté plus loin peut-être les connoissances lexicologiques nécessaires pour obtenir la meilleure orthographe et la meilleure accentuation possible de son patois, il avoit du lui échapper quelques négligences parmi les immenses travaux dont il étoit toujours occupé, et c'est pour y parvenir que M. Dubois, de Lisieux, en avoit préparé à Châtillon-sur-Seine une nouvelle édition⁶⁸, exécutée avec le soin extraordinaire que cet excellent philologue porte dans ses moindres études ; il avoit eu l'occasion de se procurer des couplets que La Monnoye, tout peu scrupuleux qu'il fût sur ces matières, s'étoit cru obligé de sacrifier aux bienséances, et qui ne se conservent par conséquent que dans la tradition, mais dont il est impossible de méconnoître le cachet. Je citerai celui-ci, dont la place est après le second du premier *Noël*, dans la *Seute de Noei de lai Roulôte et du Tillô*, page 88 de l'édition de 1720.

Come ai no, dans lai boucote
De ce Dei nôvea,
Le pei d'une femmelôte

Chiccli du laissea,
Chiccli du laissea, mé fraire,
Chiccli du laissea.

Je ne sache pas que ce mot *chiccli* se trouve employé ailleurs dans les *Noëls*, et cependant La Monnoye l'a expliqué dans le Glossaire, en faisant venir le verbe *chiccler* du mot *chiccle*, petite sarbacane dont se servent les enfans, et qu'on appelle ainsi dans les patois bourguignon et franc-comtois. Autant auroit valu faire venir le mot *chiccle* du verbe *chiccler* ; il falloit dire que c'étoit là une corruption de *jaculare*, latin. Quelques omissions de ce genre avoient décidé M. Dubois à réimprimer aussi le Glossaire avec des augmentations qu'il étoit capable de rendre fort curieuses ; mais les circonstances en ont décidé autrement. Il n'a poussé son édition, qu'il appelle la *quatorzième*⁶⁹, probablement parce qu'il en compte plusieurs sous la date de 1720, que jusqu'à la fin du texte, et il n'en avoit fait tirer encore que quelques épreuves pour être soumises à ses amis, quand il prit le parti d'y renoncer et de rompre les planches. Ces rares exemplaires d'épreuves sont donc tout ce qui reste de l'édition de M. Dubois, qui auroit été incontestablement la meilleure ; on peut même douter qu'ils se soient conservés tous.

C'est sans doute une idée assez extraordinaire que de traduire en vers françois des *Noëls* originairement écrits en patois ; elle est cependant venue à plus d'un poète, car j'ai sous les yeux une traduction manuscrite des *Noëls de La Monnoye* qui n'est pas celle du Cosmopolite. Le principal mérite de ce travail, si c'en est un, est de ramener la pensée du premier auteur à sa véritable expression, en la dépouillant de la candeur affectée dont elle s'étoit enveloppée ; il est aisé de reconnoître au premier coup d'œil combien cette différence, si légère dans la forme, peut occasionner de changement dans le fond. Le langage des paysans est plein de bonhomie et de crédulité ; faites passer leurs idées dans la bouche d'un homme du monde, elles prendront le caractère de l'ironie et de la malice. En patois, les *Noëls bourguignons* sont naïfs ; en françois, ils sont impies. Je doute cependant que cette considération, qui suffit de nos jours pour rendre un livre populaire, décide personne à compléter la réimpression imparfaite de Caron ; tout le monde sait que nous avons mieux.⁷⁰

Je crois qu'il y a bien peu de provinces qui n'aient pas de *Noëls* dans leurs patois ; ceux de La Monnoye sont les plus célèbres, et ils méritent toute leur réputation ; mais, encore une fois, ils la doivent principalement à la licence de la pensée. Les *Noëls* en patois de Besançon, du sieur Gauthier⁷¹ doivent obtenir après eux une mention d'autant plus honorable, qu'il n'a pas eu recours au même moyen de succès, ou que, s'il l'a quelquefois rencontré, c'est probablement à son insu ; ils sont tournés avec une extrême franchise, et ne manquent pas çà et là de finesse et d'agrément. Je citerai le commencement de la *Description de la Procession générale* :

C'ot lou premie que, vait devant,
I se doit repouesa souvent,
I pouth ne grande bannère
Qu'ot de broderie de brouca ;
Plèse ai Deu dans mai potenère
De ce que coute aivoi lou qua.

Tant d'Aicouelerots lou suivant,
Que se baitant, lou plus souvent,
Se boussant, fesant lai tanpête :
Das saiges régens las gadhant,
Et lieu fant signe de lai tête
Que demain s'en repentirant.

L'y ait das moines que marmoutant
Sus das chaipelots qu'i pouthant ;
Das nois, das gris, de toutes soêthes ;
L'y en ait das chaussies, das daichaux,
Cas daries sont loyies de couedhes,
En ce tems, ils n'ont pas trou chaud.

Lou pu bé ç'ot das gachenots,
Pas pus grands que nouête Jannot
Que lisant dedans lai musicle ;
Lou mètre, tint un grouë cathon,
Et l'entend foë bén lai manicle
Pou lieu fare panre lou ton.

Et peu das raclious que radiant
Su das grouës violons qu'i pouthant,
Que sont pendus ai lieu ceintures ;
Un que ne daissare las dents ;
Mais que pouth de l'écriture
Où las raclious lisant dedans.

Cela n'est certainement ni mal peint ni mal tourné, et je ne me suis pas piqué de donner ce qu'il y a de mieux. J'ai toujours été étonné que, dans une ville telle que Besançon, qui est à coup sûr une des plus lettrées de la France, et qui compte parmi ses habitants des hommes très distingués par leurs études philologiques et leur goût pour les livres, personne ne se soit avisé jusqu'à ce jour de publier de ces *Noëls* une édition choisie, accompagnée d'un bon glossaire. Ce genre de recherches n'auroit pas, comme on pourroit le craindre, un simple intérêt de localité ; il est bien démontré maintenant que des bons glossaires des patois provinciaux seroient un excellent acheminement à l'histoire définitive des richesses de notre langue, et il faudroit être tout-à-fait étranger aux vrais besoins de la littérature pour ne pas apprécier l'utilité d'un tel travail.

XVIII.

Sources peu connues d'une des plus belles Fables de La Fontaine.

RECUEIL MÉMORABLE D'AUCUNS CAS MERVEILLEUX, *par Jean de Marcouville. Paris, Dallier, 1564, in-8 ; veau fauve, rel. par Simier.*

HISTOIRES PRODIGIEUSES, *extraictes de plusieurs fameux auteurs, par P. Boaistuau, surnommé Launay. Paris, Macé, 1576, in-8. ; fig., veau fauve.*

Il y a peu de livres plus populaires que ceux qui appartiennent à cette catégorie des *Extraits historiques*, et qui se composent d'anecdotes singulières, presque toujours assez piquantes pour attacher l'esprit, et généralement trop courtes pour le fatiguer : *Nous sommes tous d'Athènes en ce point* ; et La Fontaine, qui me fournit cette citation, étoit plus athénien que personne. Je suis convaincu qu'on trouveroit dans quelques ouvrages de ce genre, les sujets de contes et de fables dont les savans laborieux qui ont dévoué leurs veilles à la recherche de ces curieuses inutilités n'ont pas encore découvert l'origine. C'est inutilement, par exemple, qu'on avoit

compulsé le peu qui nous reste de Marc-Aurèle, pour y reconnoître ce paysan du Danube, *homme dont Marc-Aurèle*

Nous fait un portrait fort fidèle.

Ses écrits ne présentent pas le moindre linéament de cette histoire, qui est rapportée très au long par Marcouville et Boaistuau, mais plus particulièrement par ce dernier, qui décrit le sauvage avec une grande exactitude. « Le visage petit, les lèvres grosses, les yeux profonds, la couleur aduste, les cheveux hérissés, la teste découverte, les souliers de cuir de porc épic, le saye de poil de chèvre, la ceinture de joncs marins, la barbe longue et espoisse, les sourcils qui luy couvroient les yeux, l'estomach et le col couvert de poil comme un ours, et un baston en la main. »

Son menton nourrissoit une barbe touffue ;
Toute sa personne velue
Représentoit un ours, mais un ours mal léché.
Sous un sourcil épais il avoit l'œil caché,
Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre,
Portoit sayon de poil de chèvre,
Et ceinture de joncs marins.

La Fontaine n'a pas été moins fidèle dans toutes les parties de sa traduction, et il est exact de dire qu'il a puisé à cette source si peu connue, tous les traits vraiment éloquens, tous les tours vraiment oratoires de son admirable apologue. « Je prie aux Dieux immortels qu'ils vous inspirent à bien gouverner la république à laquelle vous présidez, et qu'ils reiglent aujourd'hui ma langue, afin que je die ce qui est nécessaire pour mon pays. »

Veuillent les immortels conducteurs de ma langue,
Que je ne dise rien qui doive être repris.

« Tenez-vous asseurez que tout ainsi que vous autres sans raison jettez les autres hors de leurs maisons, terres et possessions, autres viendront qui avec raison vous chasseront de Rome et d'Italie. »

Craignez, Romains, craignez que le ciel quelque jour
Ne transporte chez vous les pleurs et la misère ;

Et mettant en nos mains, par un juste retour,
Les armes dont se sert sa vengeance sévère,

Il ne vous fasse en sa colère
Nos esclaves à votre tour.

« Tous ceux de notre misérable royaume avons juré ensemble de jamais n'habiter avec noz femmes, et de tuer noz propres enfans pour ne pas les laisser tomber és mains de si cruelz et iniques tyrans comme vous estes, car nous desirons plus qu'ils meurent avec la liberté, que non qu'ils vivent avec servitude et captivité Je me détermine me bannir de ma maison et de ma douce compagne. »

Nous quittons les cités, nous fuyons nos campagnes ;
Nous laissons nos chères compagnes,
Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux,
Découragés de mettre au jour des malheureux,
Et de peupler pour Rome un pays qu'elle opprime.

Il en est ainsi de presque tout le reste jusqu'au dénoûment, car l'homme monstrueux de Marcouville et Boaistuaud est aussi créé patrice. Depuis que j'écrivois ceci, M. Robert, qui a publié une édition fort curieuse des *Fables de La Fontaine*, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avoient avant lui traité le même sujet, a trouvé l'origine de la fable du *Paysan du Danube*, dans le livre espagnol de Guevarra, intitulé *el Relox de Principes*, ou *l'Horloge des Princes*, qui a été traduit par Nic. de Herberay, sieur des Essarts, et imprimé à Paris en 1565, in-fol., et il pense que ce livre, ou plutôt cette traduction, a seule fourni le récit du poète. Il est bien incontestable qu'il faut au moins remonter là pour rencontrer l'idée première et les détails du *Paysan du Danube*, mais je suis porté à croire que La Fontaine, beaucoup plus curieux d'*histoires prodigieuses* et de *cas merveilleux*, que de politique morale et de grave philosophie, aura pris tout bonnement son histoire dans Marcouville ou Boaistuaud, sans se douter que ceux-ci la dussent à Guevarra. Je remarque aussi en passant que Marcouville, qui écrivoit en 1564, n'a pu se servir de la traduction de des Essarts, dont la première édition parut l'année suivante. Enfin, bien que « récit de Marc-Aurèle ne se trouve pas dans les écrits de ce grand homme, il est difficile de croire que Guevarra l'ait tout-à-fait inventé, son ouvrage ne comportant pas ce genre de fictions que rien ne rendoit nécessaire. Je ne

sais même si je me trompe, mais le portrait de ce sauvage, et le sujet de ses plaintes, et le caractère de cette éloquence *qu'on ne sut pas entretenir longtemps à Rome*, et qu'on n'a jamais contrefaite avec beaucoup de bonheur dans les temps modernes, tout cela me paroît parfaitement antique, et du style le plus admirable. Reste à savoir où Guevarra a trouvé sa narration, puisque nous n'avons plus qu'à choisir entre les auteurs qui ont pu la fournir à La Fontaine. Il ne faut peut-être, pour faire cette nouvelle découverte, qu'ouvrir au hasard un volume oublié ou négligé, que nous dédaignons de relire parce que nous croyons trop le connoître. Je ne doute pas qu'on puisse en venir à bout, mais je demanderois volontiers à quoi bon ? S'il est curieux de comparer les modèles de La Fontaine avec lui-même, c'est quand ils peuvent, comme dans l'exemple que nous venons d'avoir sous les yeux, faire naître des rapprochemens intéressans, et jeter quelques lumières sur la part réelle qu'il a prise à sa composition ; mais qu'importe au lecteur de savoir précisément dans quels bouquins inconnus de l'auteur comme du public, gisoient les premiers linéamens du chef-d'œuvre qu'il a tracé pour la postérité ? Montrez-moi les pages de Lockman, d'Ésope, de Phèdre, de Gabrias, d'Abstemius dont La Fontaine a fait une étude si approfondie et si heureuse ; fournissez-moi l'occasion de comparer ces merveilles de goût, de grâce, d'énergie et de naïveté qu'on appelle *les Fables*, avec les chefs-d'œuvre de notre vieille littérature dont l'auteur s'est nourri, et dans lesquels il s'est composé, pour ainsi dire, une langue particulière que les imitateurs les plus habiles n'ont jamais pu retrouver, c'est-à-dire avec les passages qui y correspondent dans Philippe de Comines, dans le *Plutarque* d'Amyot, dans Rabelais ; il résultera de votre travail un sujet très utile et très piquant d'observations ; mais rechercher sans exception tout ce que les livres des anciens et des modernes présentent d'analogies directes ou indirectes avec ses ouvrages ; ne pas indiquer un de ses modèles les plus authentiques, un de ceux mêmes qu'il reconnoît dans son récit pour le seul objet d'imitation qu'il ait eu en vue, sans faire descendre l'esprit du lecteur à travers tous les intermédiaires qui le séparent de La Fontaine, si ce modèle est ancien, sans le faire péniblement remonter à tous les antécédens bien ou mal établis qu'il est possible de lui reconnoître, si ce modèle est moderne ; c'est, suivant moi, la

besogne la plus futile et la plus superflue qu'on se soit jamais avisé d'imaginer ; c'est un effort d'oiseuse patience et de savoir fastidieux sur lequel il faut écrire *in tenui labor*, ou *nuga difficilis*. Je soupçonne que de semblables découvertes étonneraient fort La Fontaine lui-même, s'il lui étoit permis de feuilleter certaines de ses éditions posthumes, et qu'il y trouverait probablement quelque excellent sujet de fable.

On a tant recueilli d'*Histoires tragiques*⁷² depuis Boaistuaau, et les siennes ont été intercalées dans tant d'éditions plus complètes, que celle qui est indiquée en tête de cet article ne sera jamais regardée comme un livre de prix, malgré la *singularité* de ses gravures en bois. Cependant, comme elle n'est pas bien commune, qu'il est difficile d'en trouver des exemplaires complets, et qu'il est presque impossible de la collationner, j'en donnerai ici une courte description pour les amateurs qui seraient rebutés par sa défectuosité apparente. Elle commence par douze feuillets non chiffrés, mais signés *a* et *e*. Les trois derniers contiennent une table qui comprend l'énonciation des chapitres jusqu'à la page 179. Suivent les 179 feuillets chiffrés d'un seul côté, dont le dernier est signé *z iii*, et porte une figure au verso. En face est le feuillet explicatif signé *z iiii*, mais chiffré par inadvertance 108 au lieu de 180. Ce feuillet devoit être le dernier, comme la table le démontre, et il est terminé en effet par ces mots : *Fin de la quarante-deuxième et dernière histoire prodigieuse*. Très peu d'exemplaires vont plus loin. Cependant Boaistuaau avoit continué son livre pendant l'impression, et les feuilles suivantes s'y rejoignent à titre courant ; elles sont signées *aa – h h*. Mais l'imprimeur, trompé par le chiffre défectueux du dernier feuillet 108, a poussé cette erreur jusqu'au bout, de manière qu'au lieu d'être chiffrées 181 et suivantes, elles le sont de 109 à 175. Cette dernière partie n'a point de table. En voilà plus qu'il n'en faut pour s'assurer de l'intégrité de ce volume, qui ne méritoit peut-être pas une mention aussi détaillée.

XIX.

Livre long-temps fameux, restitué pour la première fois à son véritable auteur.

DISPUTATIO DE SUPPOSITO, etc. *Francofurti*, (Parisiis, vel Tolosae,) 1645, in-8. ; mar. citron.

Superbe exemplaire du comte d'Hoym et de Girardot de Préfon

La *Disputatio de Supposito* n'atteindra plus aux prix exorbitans auxquels elle étoit portée autrefois, et sa rareté ne sera plus une raison suffisante pour la classer parmi les ornemens les plus précieux de la bibliothèque des amateurs. On s'inquiète fort peu aujourd'hui de l'hérésie de Nestorius, de l'opinion de saint Cyrille, et de la polémique à laquelle ces vieux débats donnèrent souvent lieu dans le courant du dix-septième siècle ; mais un livre brûlé par arrêt du parlement de Toulouse, dans un temps où la brûlure n'étoit une recommandation que pour les bibliomanes, un livre que Bayle n'a pas pu se procurer, tant il étoit déjà rare de son temps, est encore du nôtre une curiosité assez recommandable pour qu'il ne soit pas trop déplacé de rechercher le véritable nom de son auteur, sur lequel les philologues sont très loin d'être fixés. Les lecteurs que le fond de l'ouvrage même intéresse trouveront des détails très étendus sur Nestorius et sur Derodon dans le *Dictionnaire* de Bayle, que je viens de citer ; il faudra seulement qu'ils aillent chercher le nom de Derodon à la lettrine *Ro*, car Bayle l'appelle de Rodon, sans que rien justifie la concession qu'il lui fait de cette particule nobiliaire.

La *Disputatio de Supposito* a toujours été placée dans les catalogues et dans les bibliographies sous le nom de Derodon ; les biographes et les critiques sont divisés sur le véritable auteur de ce livre, et Sorbière et Bayle paroissent assez disposés à l'attribuer à un certain Gilles Gaillard, compatriote, contemporain et ami de Derodon, dont il partageoit ouvertement les opinions. Mon exemplaire fournit une nouvelle hypothèse que j'ai cru devoir recueillir, bien qu'elle ne puisse pas prendre une grande

place parmi les controverses de l'histoire littéraire. Le titre, porté au dos par le relieur, est ainsi conçu : *Brvgvierus de Nestorio* ; il est évident que ce titre n'est pas du fait du relieur, puisqu'il contient à la fois l'énonciation d'un nom d'auteur et celle d'une matière dont il n'est pas question sur le frontispice imprimé. L'élégance de ce beau volume annonce qu'il appartenait à un curieux qui en connoissoit toute la valeur, et la précision analytique de ce titre, qu'il appartenait à un savant qui en connoissoit le contenu. Peut-on supposer, après cela, que cet amateur se seroit trompé sur l'auteur, dans un temps qui doit avoir été fort rapproché de celui où la *Disputatio* a paru ? car la reliure me paroît un peu antérieure à celles que le comte d'Hoym faisoit faire pour sa bibliothèque, et, selon moi, le ton plus brillant et plus frais de la dorure de ses armoiries indique qu'elles y ont été apposées après coup. Quoi qu'il en soit, le libraire Martin n'a point eu égard à cette singularité dans la rédaction du catalogue, où il attribue la *Disputatio* à David Derodon, comme l'exigeoit alors la routine des bibliothécaires ; mais rien ne prouve, à la vérité, qu'il l'ait remarquée. Ce qui reste certain, c'est que beaucoup d'écrivains ont attribué cet ouvrage à Gilles Gaillard. Et quelle en seroit la raison, si Derodon, qui a survécu long-temps à sa publication, et qui auroit pu l'avouer sans danger dans sa dernière retraite, ne s'étoit obstiné à répudier ce seul ouvrage entre tous les siens ? D'un autre côté, l'opinion qui le donne à Gilles Gaillard n'est absolument appuyée que sur la conformité de ses sentimens avec ceux de Derodon, et sur le hasard qui les faisoit habiter tous deux la province dont ce livre doit être sorti ; ce ne sont pas là des preuves, et l'autorité de mon amateur me paroît cent fois préférable. Jean Bruguier étoit de Nîmes comme Gilles Gaillard, distingué comme lui dans la scolastique hétérodoxe, ami comme lui de David Derodon, conforme à tous deux d'opinion, et connu, comme tous deux, par des livres du même esprit que la *Disputatio* ; je suis convaincu qu'elle doit lui être restituée en bonne justice, et c'est sous le nom seul de Jean Bruguier qu'il faut en parler à l'avenir, si l'on en parle encore.

Je présume que ce qui a fait attribuer la *Disputatio de Supposito* à Derodon, c'est l'analogie de ce livre avec celui qu'il a écrit sur la confession de foi de saint Cyrille⁷³, et que ces deux ouvrages ont pu même

se confondre dans l'esprit de certains critiques qui n'avoient vu ni l'un ni l'autre ; ils auroient sans doute été bien éloignés de cette opinion, s'ils avoient su ou observé que ce dernier écrit est antérieur de seize ans à l'autre, et, chose remarquable, qu'il est du temps de la conversion de Derodon, c'est-à-dire orthodoxe. Au reste, cette méprise lui avoit donné autrefois une assez grande valeur qu'il a perdue, et qu'il ne retrouvera sans doute jamais. *Habent sua fata libelli.*

XX.

Éclaircissemens sur la plus belle et la plus célèbre des Imprimeries particulières.

OUVRAGES DE PIÉTÉ DE PROSE ET DE VERS, *par J. Desmarets*, 1678, (à la Sphère ;) le titre, 7 pages, 4 pages et un feuillet, qui paroît être un carton. – LE CHEMIN DE LA PAIX, (par Desmarets,) 1680, (à la Sphère,) in-12. 8 f. et 55 pages vélin blanc ; rel. par Courteval.

Très joli exemplaire.

Depuis que ces volumes à la sphère ont été assimilés, dans quelques ventes, aux éditions Elzeviriennes, on accorde quelque importance à certaines éditions innommées dont le volume que je viens de désigner offre un assez curieux *specimen*. Les caractères qui ont servi à son impression ont beaucoup d'analogie avec ceux que Daniel Elzevir a employés pour les notes de Wederburn dans le *Perse* de 1664 ; mais ils sont encore plus petits, plus nets et plus jolis. Ces types extraordinaires n'ont paru que dans un très petit nombre de livres qui demanderoient bien une notice spéciale, mais dont personne, je crois, ne s'est encore attaché à faire la collection. Elle ne se composeroit guère, à ma connoissance, que de la *Bible* de Martin, 1656 ; de l'*Imitatio J.C.*, même date ; de la *Pugna spiritualis* de Lorichius, 1657,

1659 et 1662 ; de quelques ouvrages mystiques du genre de ce dernier qui lui sont quelquefois réunis dans les réimpressions, et des ouvrages françois de Desmarets qui appartiennent à la même division bibliographique. Tel est, par exemple, celui qui est intitulé : *Le Combat spirituel, ou de la Perfection de la Vie chrestienne, traduction faite en vers*, imprimé au chasteau de Richelieu, 1654, très petit in-8. ; tel est aussi le recueil que je trouve ainsi désigné au n^o 909 du catalogue de M. Motteley :

Recueil en vers, savoir : Prières chrétiennes. *Avec la sphère*, 1679. – Maximes tirées de l'Imitation. *Avec la sphère*, 1679. – Les sept Vertus chrétiennes. *Avec la sphère*, 1679. – Jésus-Christ, poème. *Avec la sphère*, 1679. Quatre tomes en un volume petit in-12.

Il est évident, enfin, que c'est des mêmes presses qu'étoient sorties, en 1653, *les Morales d'Épictète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque*, imprimées au même chasteau de Richelieu, en 1653, par Est. Migon, et qui sont, avec la *Bible* de Martin, les seules de ces singulières éditions qui aient été ou assez répandues ou assez bien accueillies des amateurs pour obtenir une petite place dans les bibliographies.

Il n'est personne, me dira-t-on, qui ne puisse désigner positivement l'origine de ces éditions. La Bible de 1656 s'appelle communément la *Bible de Richelieu* ; deux des volumes de Desmarets sont datés du château de Richelieu : l'exact et savant M. Peignot n'a point oublié, dans son excellente notice *sur les imprimeries particulières (Répertoire de Bibliographies spéciales*, pag. 70 et suiv.), l'imprimerie du cardinal de Richelieu. Ce sont donc ici les produits d'une imprimerie particulière dont le propriétaire est bien connu, et dont Martin n'a eu probablement la direction momentanée que pour la publication de la *Bible* et de quelques mystiques latins.

Je ne fais point de doute sur l'existence de cette imprimerie du cardinal de Richelieu ; et ce fait une fois reconnu, je ne m'étonne pas de la voir servir à multiplier les ouvrages de Desmarets. Voici ce qui m'étonne :

1^o. Richelieu est mort à la fin de l'année 1642 ; jusque-là, et *onze ans après*, on ne connoît aucune édition sortie de l'imprimerie de Richelieu, et imprimée avec ses caractères ; il fallut même recourir aux Elzevirs pour donner la charmante édition de *Mirame*, dont j'ai fait mention ailleurs. Ce sont eux qui imprimèrent aussi, en 1643, *le Politique très chrestien*, ouvrage à la louange du cardinal de Richelieu, et qu'il auroit été si naturel d'imprimer dans le bel établissement qu'il avoit fondé, quand cette publication ne pouvoit plus blesser la modestie du propriétaire.

2^o. Je vois bien dans les bibliographies que la *Bible* de Martin est imprimée par ordre de ce grand ministre, *jussu ducis de Richelieu édita* ; mais je demande comment Richelieu pouvoit donner cet ordre posthume en 1656, puisqu'il étoit mort en 1642, ou par quel motif on a voit tardé quatorze ans à l'accomplir ?

En supposant cette imprimerie fondée ou projetée par le grand Richelieu, ne seroit-il pas naturel de croire qu'elle ne fut mise en activité que par les soins de son frère aîné, Alphonse-Louis Duplessis, qui lui survécut jusqu'en 1653, hypothèse qui ne détruiroit pas tout-à-fait la difficulté, mais qui l'expliqueroit en partie. En effet, c'est dans cette même année que paroissent au château de Richelieu *les Morales d'Épictète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque*, et il est à remarquer que tous les biographes rapportent qu'Alphonse-Louis Duplessis s'étoit appliqué d'une manière toute particulière à faire des extraits des moralistes anciens, et principalement de Sénèque. Ne seroit-il pas piquant que Desmarets eût prêté son nom au cadet pour une tragédie, et à l'aîné pour un recueil philosophique ? Il n'est pas difficile d'expliquer comment, après la mort d'Alphonse-Louis, l'imprimerie passa des mains d'Estienne Migon dans celles de Martin, qui, pour faire un emploi honorable de ses caractères, et peut-être en vertu d'une condition même de leur concession, les mit en œuvre dans sa fameuse édition de la Bible, dite *de Richelieu*. Ce qui restera probablement couvert d'un mystère éternel, c'est comment ces jolis types retombèrent ensuite dans la propriété de l'imprimeur anonyme qui adopta

vers 1678 la sphère Elzevirienne pour réimprimer les seuls ouvrages de Desmarets, car on ne connoît aucun autre livre qui présente les mêmes indices. Desmarets, mort en 1676, n'auroit-il pas laissé à ses héritiers l'édition entière de ces ouvrages encore non publiés, parce qu'un raffinement d'humilité chrétienne, qui se comprend aisément dans son caractère, l'auroit détourné de les mettre au jour ? et ne se seroit-on pas avisé de les munir de ce faux titre Elzevirien pour en faciliter le débit ?

Épuisons tout-à-fait cette question. Nul doute que les caractères connus sous le nom de Richelieu, et qu'on ne peut attribuer ni aux fontes françoises de l'époque, ni aux fontes Elzeviriennes, ne sortissent de celles de Sedan, où Jannon avoit cessé d'imprimer quelques années avant la mort du cardinal ; et c'est ce qui explique l'homogénéité de ces caractères avec ceux qui servirent depuis aux éditions des psaumes et des livres liturgiques du culte réformé, publiés pour l'usage de cette église sous l'indication de Charenton.

XXI.

Du curé Meslier, de ses Manuscrits, et de leur authenticité relative.

OEUVRES PHILOSOPHIQUES. Première Partie, *Démonstration de l'Existence de Dieu, etc.*, par M. de Fénelon. Paris Delaulne, 1718, in-12. ; v. fauve ancien.

Exemplaire annoté par Meslier.

le monde sait qu'après la mort du fameux Meslier, curé d'Étrepigny, on trouva chez lui un manuscrit impie qui contenoit sa profession de foi, ou plutôt sa profession d'incrédulité, et qui a fait placer son nom parmi ceux des apôtres les plus fervens de l'athéisme. Les éditeurs de ce scandaleux

testament annoncent que sa bibliothèque contenoit aussi un livre annoté de sa main, et que ce livre étoit la *Démonstration de l'existence de Dieu*. M. Renouard se trompe quand il divise ce livre en deux, pour imputer à Meslier d'autres annotations portées aux marges du *Traité* du Père Tournemine *sur l'Athéisme* ; il n'a pas remarqué que ce traité du Père Tournemine est réuni, dans cette édition, à celui de Fénelon, et qu'ils ne font ensemble qu'un seul volume.

La question est maintenant de savoir ce qu'est devenu le volume de Meslier après la saisie faite de ses papiers ; et cette question est plus compliquée qu'on ne le croiroit au premier abord, car il existe plus d'un exemplaire de la *Démonstration de l'existence de Dieu* avec les notes de Meslier.

Le premier est porté sous le n^o 758 du catalogue de Mirabeau.

Le second est indiqué à la page 106 du tome I^{er} du catalogue de M. Renouard, qui ne supposoit pas qu'il en existât d'autres.

Le troisième est inscrit sous le n^o 935, au cabinet des livres précieux de la Bibliothèque de l'Arsenal.

J'en annonce un quatrième, qui, à supposer, comme cela est présumable, que l'exemplaire de Mirabeau figure deux fois dans ce compte, est au moins le troisième connu ; ce qui peut augmenter la confusion, c'est que tous les quatre sont reliés en veau fauve. L'exemplaire de l'Arsenal se distingue de celui de M. Renouard et du mien en ce que les notes, un peu étendues, sont portées sur des feuillets intercalés, tandis que dans les nôtres elles sont constamment marginales ; il ne seroit certainement pas étonnant que le curé Meslier, qui a très peu produit s'il a produit quelque chose, se fût délecté à copier jusqu'à trois ou quatre fois ce commentaire impie ; il le seroit moins encore que des amateurs qui avoient eu un moment l'original à leur disposition, en eussent profité pour s'enrichir de la copie d'un ouvrage destiné par sa nature à rester toujours inédit : la seule difficulté est donc de reconnoître l'original.

L'exemplaire de M. Renouard et celui de la Bibliothèque de l'Arsenal sont évidemment de la même main. Les notes de tous deux, mais surtout du dernier, manifestent presque partout l'écriture courante et lâchée d'un copiste ; celles du premier, qui sont en plus petits caractères, témoignent

aussi plus de soin et de propreté. Il y a entre elles la différence qu'y pouvoit mettre le zèle d'une besogne qu'on commence, et la fatigue d'une besogne qui se renouvelle ; l'un et l'autre exemplaire sont terminés par cette note : *Ex libris Joannis Meslier.*

Le mien est privé de cette marque d'authenticité, mais est-elle bien décisive ? Est-il probable qu'un curé athée eût écrit son nom sur le double manuscrit d'un ouvrage d'athéisme ? Avoit-il besoin de constater une propriété qu'il devoit avoir grand soin de ne jamais laisser sortir de ses mains, et qu'il étoit au contraire d'un immense intérêt pour lui de pouvoir dénier, si elle tomboit de son vivant dans des mains étrangères ? N'est-ce pas là bien plus sûrement la précaution naturelle d'un curieux, jaloux d'imprimer à ses livres un sceau de mérite et de rareté que les ignorans eux-mêmes ne puissent pas méconnoître ?

L'écriture de mon exemplaire paroît un peu plus ancienne ; elle est d'une finesse presque microscopique, et d'une telle perfection que j'ai vu peu de chefs-d'œuvre de calligraphie à lui comparer, ce qui s'accorde à merveille avec la réputation du curé Meslier, célèbre par les productions de ce genre dont il paroît ses autels, et à qui il ne restoit guère, de toutes les qualités requises dans un ecclésiastique par les saints canons du moyen âge, qu'une singulière aptitude à la transcription des manuscrits. Une autre remarque à faire, c'est que cette écriture, beaucoup plus soignée que celle des deux autres exemplaires, et dont la régularité, digne du burin, atteste un travail fait, comme on dit, avec amour, est cependant moins nette, et que des surcharges qui n'ont été rendues nécessaires que par la modification même de l'idée ou du mot, semblent y montrer çà et là la plume de l'auteur, qui se corrige en se copiant. Voici, enfin, une particularité qui indique bien positivement l'antériorité de mon exemplaire sur celui de M. Renouard, dont l'exemplaire de l'Arsenal n'est, selon moi, que la copie ; l'auteur ou le copiste ayant porté sa note, à la page 145, jusqu'au bas du feuillet broché, la dernière ligne tomba sous le couteau du relieur, et on fut obligé de la rétablir en tête de la page 146. Dans l'exemplaire de M. Renouard, la note n'est plus en rapport parfait avec la phrase qui l'appelle dans le texte ; le transcrit, averti par l'accident de l'exemplaire sur lequel il se régloit sans doute, prit sa note de beaucoup plus haut. Je n'oserois dire, après cela,

bien positivement que je possède l'exemplaire du curé Meslier ; mais je me crois sûr de posséder le meilleur de tous ceux qui ont passé pour venir de lui.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'intérêt de cette petite discussion ne repose pas du tout sur le mérite des notes de Meslier ; c'est dans toute sa hideuse sécheresse le matérialisme lourd, diffus, inintelligible de cette coterie d'Holbach, une des plus nulles en talent et des plus pernicieuses en doctrines qui aient influé sur le sort du monde. Certainement, le curé Meslier ne se révoltoit pas sans raison contre l'immortalité ; il ne pouvoit pas même ambitionner celle d'Érostrate. Je me proposois d'en citer quelque chose ; mais la plume m'est tombée des mains, moins encore de dégoût et d'indignation que d'ennui. Heureusement Fénelon est à côté ; et, tout considéré, j'aime mieux le relire.

XXIII.

Histoire et description d'une Satire très rare.

LANGROGNET AUX ENFERS. *Imprimé à Antiboine, de l'imprimerie de Pince Filleux, à la Plume de Fer, 1 760 , 20 pages in-12. fig.*

Ce petit volume, un des plus rares que l'on connoisse, est de l'abbé François-Xavier de Talbert, né à Besançon, le 4 août 1728, mort dans l'émigration, en 1803, à Lemberg, en Gallicie ; prosateur assez remarquable, et qui ne manquoit pas de facilité pour écrire en vers, comme l'atteste cette satire personnelle, où il y a des passages de verve.

« Depuis quelques années », dit M. Weiss dans un de ces excellents articles qui font presque tout le mérite de la *Biographie universelle*, mais qui ont le tort inexcusable de n'être pas écrits sous l'influence immédiate des coterie parisiennes, et dont il n'est par conséquent jamais parlé dans les journaux, « depuis quelques années, de fréquens démêlés avoient existé entre le parlement, jaloux de la conservation des privilèges de la province,

et M. de Boynes, qui réunissoit la double charge de président du parlement et d'intendant. M. de Boynes crut les terminer par un coup d'éclat, et obtint des lettres d'exil contre tous les conseillers qui montraient le plus d'opposition à ses volontés. Dans le nombre des exilés, l'abbé Talbert comptoit des amis et plusieurs parens ; il n'hésita pas à prendre hautement leur défense, et jeta le ridicule à pleines mains sur M. de Boynes et ses partisans dans une foule de pamphlets en prose et en vers, écrits avec beaucoup de malice et de gaîté. L'auteur, quoique protégé par l'anonyme, fut reconnu facilement, et une lettre de cachet l'envoya d'abord au séminaire de Viviers, puis au château de Pierre Encise, où il expia sa faute par une détention de trois années. »

Langrognet aux Enfers est un des pamphlets dont il est question ici ; il est difficile d'en voir un plus sanglant. Aussi le parlement de Besançon le frappa de proscription, et presque tous les exemplaires furent livrés aux flammes ; de sorte que ce petit poème est devenu presque introuvable, surtout avec les figures. J'en fais mention pour rectifier deux légères erreurs échappées au savant M. Peignot dans son *Dictionnaire des Livres condamnés au feu*, où il parle du libelle de l'abbé Talbert peut-être sans l'avoir vu. Les figures ne sont pas au nombre de quatre, comme il le dit, mais au nombre de six ; et il se trompe également, en ajoutant que ces figures sont gravées en bois. Ce sont de méchantes égratignures à l'eau forte qui n'ont de remarquable que le cynisme de la composition ; il seroit possible que l'exemplaire dont M. Peignot a eu connoissance se fût trouvé imparfait de deux de ces images, un peu plus indécentes que les autres.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici un échantillon du style poétique de l'abbé Talbert ; je prendrai cet exemple dans la visite de Langrognet aux limbes, qui me paroît sinon meilleure, du moins plus originale que le reste :

Là, sous mille traits différens,
Sous barbe grise et cheveux blancs,
Végète l'éternelle enfance.
C'est l'asile de l'innocence
Et de toute impeccable engeance ;
Où l'on rencontre magistrats,
Princes, ministres et prélats,

Généraux pleins de confiance,
Et docteurs bouffis d'ignorance.
Là se font tous les complimens
Et nombre d'enregistremens.
On y parle théologie,
Sorcellerie, astrologie ;
Là se composent mandemens,
Sermons, discours d'académie,
Antidote de l'insomnie ;
Édits et déclarations,
Force brevets de pensions.
Là se trouvent amples fabriques,
Ventes secrètes et publiques
De mitres, chapeaux et bâtons,
De croix, de crachats, de cordons,
Le tout pour couvrir de reliques
Les ânes de divers cantons ;
Là se forgent titres et noms,
Télescopes de politique,
Instructions d'ambassadeurs,
Projets de paix, projets de guerre,
Et tout cela, mes chers lecteurs,
Pour être envoyé sur la terre.
A la tête d'un long bureau,
Un grand flandrin, d'un air nigau,
Vêtu d'une simarre blanche,
Paroissoit assis sur la hanche, etc.

Il y a beaucoup d'imagination et d'esprit à avoir placé dans ces limbes idéales toutes les imbécillités de la société ; mais la pensée vaut mieux que l'exécution, qui n'est guère remarquable. L'abbé Talbert étoit plus heureux en prose, et ses succès oratoires ont fait rêver plus d'un Thémistocle, dans un temps où les couronnes académiques prouvoient à peu près autant qu'aujourd'hui en faveur des lauréats.

XXIII.

Rectifications de quelques méprises
bibliographiques sur un livre précieux. —

Considérations sur les Poésies primitives. — Exemples tirés de la Littérature slave.

LES MORLAQUES, par J. IV. C.D.U. et R. 1788, in-8. ; mar. rouge.

Il a été fait mention de cet ouvrage pour la première fois dans *l'Esprit des Journaux* de 1790. C'est sur cette indication que M. Barbier l'annonce dans le *Dictionnaire des Anonymes*. La *Biographie des Contemporains*, et quelques auteurs qui l'ont suivie, s'accordent à dire qu'il n'a pas été mis dans le commerce, et qu'il est devenu fort rare ; mais il y a une erreur presque évidente dans leur description, où ce volume in-8. est désigné comme un in-4. de deux tomes en un volume. Le biographe ajoute, je ne sais sur quels fondemens, que les *Morlaques* doivent être attribués au comte de Benincasa, l'ami ou le sigisbé de madame la comtesse de Wynne, et il est copié en ce point par M. Querard, qui se trompe de 70 ans sur la date. Enfin, tout le monde répète d'après la *Biographie*, que les *Morlaques* sont un livre fort mal écrit, qui n'offre rien de bien neuf, et de toutes ces assertions, il n'y en a point qui m'étonne davantage.

Le volume que j'ai sous les yeux est bien in-8. Il contient un alphabet presque complet de signatures en feuilles de 16 pages. Le tout ne comporte que 358 pages qu'on ne verroit aucune nécessité de diviser en deux volumes, ce qui n'est pas l'usage d'ailleurs pour un livre de vingt-trois ou vingt-quatre feuilles, et les chiffres se suivent du commencement à la fin, sans suspension et sans faux titre. Les *Morlaques* auroient-ils été imprimés deux fois, ou tirés de deux manières ? Alors, cela auroit valu la peine d'être dit, mais les deux seuls exemplaires que l'on ait pu voir passer dans les ventes, sont conformes au mien. Cette édition in-4. en deux parties est donc un être de raison. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que mon exemplaire est certainement un exemplaire de choix. Il a appartenu à lord Glenbervie, qui a écrit sur le premier feuillet qu'il lui avoit été *donné par l'auteur*, et il est tout-à-fait improbable au reste qu'une production de ce

genre, qui n'étoit point destinée au public, ait occupé la presse deux fois dans la même année. Il résulte au moins de cette fausseté d'indications, qu'il s'agit ici d'un ouvrage extraordinairement rare, puisqu'il a été si peu vu par les personnes qui avoient mission pour en parler.

L'hypothèse qui attribue les *Morlaques* au comte de Benincasa n'est pas flatteuse pour madame la comtesse des Ursins, qui a signé ce livre de ses initiales, et qui, dans un feuillet gravé ajouté à mon exemplaire, s'est même entièrement dévoilée. En voici le contenu : « A CATHERINE II, IMPÉRATRICE DE TOUTES LES RUSSIES. J. Wynne, comtesse des Ursins et Rosemberg. *Sublimi feriam sidera vertice*. Hor. 22 janvier 1788. » Cette femme distinguée, dont le souvenir n'est pas effacé au nord de l'Italie, devoit être à l'abri d'une pareille supposition. Elle a produit d'autres ouvrages sans le secours du comte de Benincasa, et peut très bien être auteur de celui-ci, qui porte partout le sceau du talent et de l'imagination d'une femme.

« Il n'offre rien de bien neuf », disent les mêmes écrivains, pour lesquels on connoît sur tout autre point ma sincère déférence. Ce livre, qui n'offre rien de bien neuf, est le tableau le plus piquant et le plus vrai des mœurs les plus originales de l'Europe, et j'ose dire qu'il n'existe rien d'aussi complet en aucune langue sur cette matière. « La suite naturelle des événemens dans une famille *Morlaque*, dit l'auteur, va nous mettre au fait des mœurs et des usages de la nation, d'une manière plus sensible que la relation froide et méthodique d'un voyageur. On n'a pas cru avoir besoin de recourir au romanesque ou au merveilleux. Les faits sont vrais, et les détails nationaux fidèlement exposés. Mœurs, habitudes, préjugés, caractères, circonstances locales, tout résultera des événemens et des personnages mêmes mis en action. C'est peut-être la plus agréable façon de donner l'idée juste d'un peuple qui pense, parle et agit d'une manière différente de la nôtre. » Ce peu de lignes contiennent tout le plan de l'ouvrage, et, si je ne me trompe, elles donnent une idée satisfaisante de son intérêt, car les *Morlaques* ont des mœurs aussi tranchées, aussi singulières, aussi pittoresques, si l'on peut s'exprimer ainsi, et cependant mille fois moins connues que celles de ces peuples sauvages de la mer du Sud, dont l'histoire jette un attrait si vif sur les *Voyages de Cook*, et de ces *Natchez* de l'Amérique, dont M. de

Chateaubriand nous a si poétiquement retracé les usages. Avant madame de Wynne, personne n'avoit donné à la langue françoise des renseignements développés sur cette intéressante nation, et l'extrême rareté de son livre n'a pas permis qu'ils devinssent très populaires. Il seroit donc difficile de ne pas les trouver neufs. Jusqu'à elle, on ne connoissoit que l'abbé Fortis qui se fût occupé avec un peu de détails des habitans de la Dalmatie, et de cette poésie d'institutions et de croyances qui les distingue aujourd'hui entre toutes les races européennes ; aussi, dans un temps où l'ouvrage de madame de Wynne ne m'étoit connu que par son titre, je me permis d'en parler, avec toutes les réserves d'une conjecture modeste, comme de la paraphrase un peu étendue d'un chapitre du *Viaggio in Dal-mazia*, et ma témérité fut aigrement relevée par un savant bibliographe qui voulut bien apprendre à l'univers que ce livre étoit tout bonnement un roman. On vient de voir que mon illustre critique s'éloignoit pour le moins autant que moi de la vérité, et madame de Wynne, qui me paroît avoir toutes les qualités suffisantes pour décider entre nous deux, semble s'être appliquée à éclaircir cette difficulté en terminant sa préface. « Les circonstances singulières d'un fait tragique arrivé parmi des *Morlaques* à *Venise*, il y a quelques années, excitèrent, dit-elle, de l'intérêt et de la curiosité sur cette nation si peu connue. Les informations de plusieurs parmi ceux que les emplois publics ou les affaires particulières ont fait demeurer dans cette contrée ; quelques conversations avec les Esclavons des contrées voisines ; la lecture du peu d'anciens écrivains sur ce sujet ; et celle d'un excellent moderne, M. l'abbé Fortis, dans son Voyage en Dalmatie, ont été les sources où l'on a puisé. » Il est évident d'après cela que je n'étois pas tombé dans une erreur trop grossière : et voilà justement comme on écrit l'histoire et la bibliographie.

Il ne me reste plus à parler que du style des *Morlaques*, que la *Biographie* dit mal écrits. J'avoue que je ne serois pas étonné qu'une dame étrangère, qui a bien voulu prendre notre langue pour interprète de ses pensées, ne se fût pas acquittée de cette tâche avec la correction et l'élégance d'un écrivain de profession, et cette considération m'auroit peut-être assez disposé à l'indulgence pour que je dissimulasse volontiers une partie des outrages que son inexpérience auroit faits à la grammaire, si j'avois été appelé à juger son livre. Je n'aurois donc osé déclarer qu'il étoit *mal écrit*, qu'après m'être

bien assuré qu'il ne méritoit réellement aucune pitié. Il s'en faut de beaucoup que les *Morlaques* justifient une pareille rigueur. Ce livre n'est sans doute pas exempt de cette simplicité souvent un peu triviale, et de cette pompe souvent un peu affectée, qu'il est si difficile d'éviter dans la prose poétique, surtout quand on emploie une langue dont on ne possède pas toutes les ressources ; mais ces défauts ne sont pas tellement dominants, qu'on ne puisse lire l'ouvrage avec beaucoup de plaisir. Les morceaux de poésie esclavonne sont généralement bien choisis, et le style de la traduction a quelque chose de la naïveté, du nerf et de la couleur de l'original. Il seroit à souhaiter que nous eussions de tous les pays qui peuvent nous intéresser par l'originalité de leurs mœurs, et fournir à nos muses fatiguées de nouvelles inspirations, des tableaux aussi fidèles et aussi agréables ; et je pense qu'on seroit moins fondé à reprocher leurs folies aux bibliomanes, si elles n'avoient jamais pour objet des livres plus méprisables que celui dont il est question ici.

J'approuve assez la coutume du vieux bibliothécaire Du Verdier, qui annonçoit rarement un livre remarquable sans en rapporter de longs extraits. C'est en effet la manière la plus sûre et la plus naturelle de faire connoître l'auteur dont on parle ; mais ce luxe de citations siéeroit mal dans des notices aussi superficielles que les miennes, et si je copie, avant de terminer cet article, une des pièces de poésie esclavonne recueillies par la comtesse des Ursins, c'est que cette illustration me fournit le double avantage de répondre à ce reproche de mauvais style qu'on lui a injustement adressé, et de varier un peu l'aride monotonie de ces discussions de dates et de noms, dans lesquelles je ne puis me dispenser d'entraîner à tout moment le lecteur. Ce petit poëme est l'hymne de mort chanté aux funérailles d'un ancien chef slave, le *Stariscina* de *Rostar*.

« Qui nous guidera encore sur les frontières des Turcs, pour leur enlever le bétail ?

Qui jugera des meilleurs coups et donnera le prix au bras le plus robuste ?

Qui menera l'épouse à l'époux avec pompe et joie, si notre chef est mort ?

Qui nous éclairera de ses conseils, comme notre père, dont la prudence égaloit la clarté des flambeaux qui dissipent les ténèbres ?

Que t'avons-nous fait, Marnan, pour que tu nous quittes ? Nous t'aimions, nous obéissions toujours à tes ordres, ô brave *Stariscina* !

Mes frères, il nous écoute, il nous entend : nos voix descendent jusqu'à lui, mais la sienne ne peut plus monter jusqu'à nous. »

Il y a là cette poésie de sentiment dont on retrouve des traces chez tous les peuples primitifs, et qui rappelle les chants des Madécasses comme ceux des Scandinaves, parce qu'elle a son type universel dans le cœur humain et dans la nature. Il est d'un excellent goût de traduire de pareilles choses avec une extrême simplicité, parce qu'ici le mérite de l'expression n'est rien, ou plutôt parce qu'il y résulte d'une vérité naïve et tout-à-fait dépouillée d'ornemens. Un écrivain qui s'amuseroit à mettre du beau style sur ces pensées de la douleur, prouveroit admirablement qu'il ne les a pas comprises, et voilà tout.

XXIV.

Apologie pour Gabriel Naudé contre une accusation irréfléchie, injustement perpétuée par les bibliographes. – Des vrais motifs de Gabriel Naudé dans ses Théories du Pouvoir absolu.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES SUR LES COUPS D'ÉTAT, *par G. N.P.* (Gabriel Naudé Parisien). *A Rome*, (à Paris,) 1639, in-4. ; mar. rouge.

Édition dite originale, très rare.

SCIENCE DES PRINCES, ou CONSIDÉRATIONS POLITIQUES SUR LES COUPS D'ÉTAT, *par Gabriel Naudé Parisien, avecque les Réflexions historiques, morales, chrétiennes et politiques de L.D.M. (Louis Du May,) etc. (Strasbourg,) 1673, in-8. ; v. fauve.*

Bel exemplaire du comte d'Hoym. Il s'est élevé à 26 fr. à sa vente, où la fameuse édition dite originale n'a été payée que 13 fr.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES SUR LES COUPS D'ÉTAT, *par Gabriel Naudé Parisien. Sur la copie de Rome, (Hollande, Elzevir,) à la Sphère, 1667, in-12. 2 f. et 344 pages ; v. fauve, rel. par Chaumont.*

Très joli exemplaire.

Il semble qu'il ne reste rien à dire sur les *Considérations politiques* de Naudé. Où n'a-t-on pas lu que ces *Considérations politiques sur les coups d'État*, que la préface annonce comme n'ayant été tirées qu'à douze exemplaires, l'avoient été réellement à trente ou à cent ? Rapportons là-dessus les propres paroles de Colomiez, que tous nos bibliographes ont suivi : « J'ay appris du Père Jacob que le livre intitulé : *Considérations politiques sur les coups d'État*, estoit de Gabr. Naudé, qui le fit par le commandement de M. d'Émery, surintendant des finances, et non pas par celui du cardinal de Bagny, qui estoit mort ; à qui il parle néanmoins de temps en temps dans l'ouvrage pour se mieux cacher. Il faut aussi remarquer qu'au lieu que, dans la préface au lecteur, il est dit qu'il n'y a qu'une douzaine d'exemplaires de ce livre, il y en a eu plus d'une centaine. » Nous examinerons tout à l'heure ce qu'il y a de vrai dans ce verbiage. A le prendre au pied de la lettre, voilà certainement un mensonge d'une grande impudence de la part de ce Gabriel Naudé, si expert en bibliographie, si habile à démêler les supercheries des auteurs et des libraires, et qui devoit si bien savoir par expérience que cette espèce de fraude, indigne d'ailleurs d'un homme de lettres, ne manquoit jamais d'être reconnue tôt ou tard. Mais est-il bien sûr. qu'il l'ait commise, et n'y auroit-il pas moyen de concilier l'assertion étourdie de Colomiez avec la réputation de bonne foi dont jouit Gabriel Naudé ? D'abord, il est à remarquer que l'édition des *Considérations*, que l'on tient pour *l'originale*, a été imprimée à Paris, et non pas à Rome ; et ce seroit déjà une grande

présomption en faveur de l'auteur, qui n'a pu surveiller les détails de cette publication, puisqu'il étoit à Rome dès l'année 1631, qu'il y étoit encore en 1640, époque où il y faisoit imprimer son *Instauratio Tabularii majoris Templi Reatinii*, et qu'il n'en est revenu qu'en 1642 pour prendre le soin de la bibliothèque du cardinal de Richelieu, qui mourut la même année. Mais pourquoi Naudé, qui, en sa qualité de bibliothécaire du cardinal Bagni, avoit à sa disposition toutes les presses de l'Italie, auroit-il recouru à celles de Paris pour l'impression d'un livre uniquement destiné à l'usage du cardinal, et qui n'avoit d'autre objet que de lui épargner la difficulté de la lecture dans une copie manuscrite ? On conviendra que cela n'est point présumable ; aussi cela n'est-il point, et il suffit de lire, pour s'en assurer, ce que dit là-dessus Gui-Patin, contemporain, condisciple et confrère de Naudé. « Les *Considérations politiques sur les coups d'État* furent imprimées à Rome, en janvier 1639, in-4. en 28 feuillets, duquel livre ne furent tirés que *douze* exemplaires, l'impression n'en ayant été faite que pour en faciliter la lecture au cardinal Bagni, patron de Naudé, et pour qui il l'avoit composé. » *Patiniana*, p. III. Observez que ce renseignement a toute la précision désirable, puisqu'il détermine, et le lieu de l'impression, et son époque positive, et jusqu'au nombre des feuillets de ce mince volume. Or, il ne convient en rien à l'édition *dite* originale, qui, premièrement, n'a point été imprimée à Rome, mais à Paris ; qui, secondement, n'a pas dû être imprimée en janvier, parce qu'en aucun temps on n'a imprimé trente feuilles en trente jours, surtout loin des yeux de l'auteur ; qui, troisièmement, ne se compose pas de vingt-huit feuillets, mais de trois feuillets et deux cent vingt-deux pages, ou cent quatorze feuillets, ce qui est extrêmement différent. Ajoutez à cela que Colomiez se trompe grossièrement quand il dit que le cardinal Bagni étoit mort en janvier 1639, puisqu'il est prouvé par les témoignages les plus irrécusables que sa mort n'arriva que le 24 juillet 1641 ; mais il auroit paru trop extraordinaire que Naudé s'adressât au cardinal Bagni, vivant, dans un livre imprimé par ordre de M. d'Emery. Quant à la supposition que fait Colomiez que Naudé, dans un livre précédé des initiales qu'il attachoit ordinairement à ses ouvrages, s'adressoit au cardinal Bagni, dont il étoit bibliothécaire, avec l'intention *de se mieux cacher*, c'est autre chose qu'un mensonge : c'est une niaiserie.

Il falloit dire, pour approcher de la vérité, si ce n'est pour la rencontrer tout-à-fait, que les *Considérations politiques* avoient été d'abord imprimées à Rome, en 28 feuillets in-4., au nombre de *douze* exemplaires, dont aucun n'a jusqu'ici passé dans les ventes publiques ; qu'un de ces exemplaires étant tombé, à Paris, entre les mains de M. d'Émery on de tout autre, cet amateur s'avisa d'en donner sur-le-champ une réimpression, avec la permission de Naudé ; que celui-ci y consentit, et fournit même des augmentations très considérables, qui portèrent le volume exigu de l'édition de Rome au point où nous le possédons aujourd'hui, genre d'intercalation extrêmement facile dans la méthode de travail de Naudé, qui jetoit aussi facilement que Montaigne, au milieu de ses chapitres, des parenthèses plus longues que ses chapitres eux-mêmes ; qu'on tira nécessairement cette réimpression à petit nombre, c'est-à-dire à trente exemplaires, comme le disent la plupart des bibliographes, ou à cent, comme le dit Colomiez, la matière qui est traitée dans les *Considérations politiques* étant fort suspecte de sa nature, et les opinions connues de Naudé ne lui prêtant pas une recommandation très imposante ; qu'on laissa subsister, par inadvertance ou par spéculation, la petite préface de l'édition de Rome, sans s'attacher plus scrupuleusement à représenter cette édition dans le nombre des exemplaires que dans l'étendue de l'ouvrage ; et par conséquent, que cette édition dite originale est seulement la seconde : d'où il résulte que Naudé n'a trompé personne, et que tous les bibliographes se sont trompés. Au reste, ce malheureux sujet leur est si funeste, que M. Renouard, qui n'a pas l'édition de 1639, et qui place au premier rang l'édition de 1673 , dont il est possesseur, tombe lui-même dans une singulière méprise, en comptant au nombre des avantages de cette dernière la beauté de son exécution typographique. « Elle est beaucoup plus ample, dit-il, et mieux imprimée. » Si l'on peut dire qu'une édition est plus ample quand il n'y a pas un mot ajouté au texte de l'auteur, je veux bien avouer que celle-ci a ce mérite, car les notes de Louis Du May sont d'une ampleur incontestable. Quant à l'autre point, je me contenterai de dire que l'édition de 1639 est certainement un des livres les mieux exécutés qui soient sortis des presses parisiennes dans la première moitié du dix-septième siècle, et que celle de 1673 est pour le papier, les caractères et tout le matériel du volume, ce

que les presses d'Allemagne ont produit de plus grossier depuis Guttemberg.

Jamais auteur n'a été jugé plus diversement que Naudé. Plusieurs écrivains de son temps le présentent comme un homme d'un esprit libre et même téméraire, qui penchoit secrètement pour la réforme, et qui adoptoit volontiers toutes les nouveautés hardies ; d'autres, en plus grand nombre, le peignent comme esclave du caprice des grands, toujours prêt à flatter leurs préjugés et à colorer leurs crimes de prétextes spécieux, et il est vrai que les *Considérations politiques* prêtent singulièrement à ce reproche. On n'en dit rien de trop dans la *Bibliothèque anglaise*, quand on s'exprime ainsi à leur sujet : « Les *Considérations politiques sur les coups d'Etat* renferment tout ce que l'on peut concevoir de plus infernales maximes ; et comment y sont – elles débitées ? comme des lois, comme des préceptes, comme le fin et l'essentiel du ministère et de l'art de régner. On ne sauroit dire du Parisien ce qu'on a pu dire du Florentin, qu'il montre ce que les princes font, et non ce qu'ils doivent faire. Malgré tout cela, Naudé passe pour un auteur sans conséquence ; et si vous dites un mot de Machiavel sans crier à *l'infâme* et à *l'athée*, vous courez risque de vous perdre d'honneur. » Cependant, j'avoue qu'il m'en coûteroit beaucoup de penser que Naudé, qui a fait profession en plusieurs endroits d'idées libérales et généreuses, ait pu se souiller, sans quelque motif secret, d'une aussi honteuse abnégation de ses sentimens. Si lon veut réfléchir à la position de l'écrivain, à celle même de tout écrivain qui osoit aborder en ce temps-là de pareilles questions, on conviendra qu'il n'y avoit guère moyen de mettre à découvert l'horreur du despotisme et la détestable cruauté de ses suppôts, qu'en paroissant entrer dans leurs vues pour acquérir le droit de les faire connoître à tout le monde. C'étoit une sorte de complicité sans doute, mais c'étoit celle du complice révélateur qui sauve la société en lui confessant le crime dont il a partagé l'affreuse responsabilité, et qui, de coupable qu'il étoit, prend place parmi les bienfaiteurs du genre humain. Il y a long-temps qu'on est persuadé que Machiavel n'a pas eu d'autre intention en écrivant son fameux *Traité du Prince*⁷⁴ ; et Frédéric-le-Grand se seroit détrompé de sa ridicule erreur sur cet écrivain, s'il a voit lu ces judicieuses paroles de Wicquefort, dans son *Traité de l'Ambassadeur* : « Je ne prétends pas faire l'apologie de ce

politique florentin, et j'avoue qu'il y a des passages qui ne sont pas fort orthodoxes ; mais je soutiens aussi qu'il y en a qui peuvent souffrir une explication plus favorable que celle que le pédantisme leur donne ordinairement. Il faut supposer qu'il dit presque partout ce que les princes font, et non ce qu'ils devraient faire ; et s'il y mêle quelque-fois des maximes qui semblent être incompatibles avec les règles de la religion chrétienne, c'est pour faire voir comment les tyrans et les usurpateurs en usent, et non comment les princes légitimes en doivent user. » Je conviens qu'il est impossible de parler d'une manière plus positive que Naudé, et que rien dans ses exécrables théories ne sent l'ironie républicaine. Son apologie de la Saint-Barthélemy est en particulier d'une candeur de férocité, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui étonne et qui révolte ; mais comment parler de la Saint-Barthélemy devant la cour de Rome, instigatrice de cet horrible forfait, et en révéler les prétextes et les causes sans feindre de l'approuver ? Je persiste à regarder les *Considérations politiques* comme un livre écrit dans l'intérêt des peuples ; et cette opinion est assez bien fondée, s'il n'en est point, comme je le pense, qui soit plus propre à faire détester les tyrans.

XXV.

De quelques Éditions curieuses du *Télémaque*, et des particularités qui les distinguent.

SUITE DU QUATRIÈME LIVRE DE L'ODYSSÉE D'HOMÈRE, ou LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE, FILS D'ULYSSE. A Paris, chez la veuve de Claude Barbin, 1699, avec privilège du Roy, in-12. 4 f. et 208 pages ; mar. rouge, doublé de tabis, rel. par Simier.

Voici la fameuse édition du fragment du *Télémaque* dont l'impression fut interrompue, comme on sait, à la 208^e page, mais pour bien peu de temps, puisque l'ouvrage tout entier parut dans l'année. Le feuillet du titre que j'ai copié est le second. Le premier porte simplement *les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse* ; le 3^e contient un avis intitulé *le Libraire au Lecteur*, qui ne parle que des fautes de typographie, occasionnées par une copie peu correcte et très mal écrite, ce qui prouve assez que cette copie n'étoit pas de la main de Fénelon, si propre et si soigneux dans ses transcriptions, et ce qui me porte à penser que la suspension de cette édition vicieuse pourroit bien être du fait de Fénelon lui-même. Le verso de ce 3^e feuillet est employé à *l'Errata*, et rectifie neuf fautes grossières, dont la dernière se trouve à la page 94. Il paroît que le correcteur n'est pas allé plus loin, car il n'auroit pas eu de peine à en découvrir d'autres. Le 4^e feuillet est rempli au *recto* seulement par le privilège. On sait que cette édition originale se distingue par une faute d'impression qui se continue jusqu'à la page 120, et qui consiste dans la ridicule orthographe du mot *Odicée* pour *Odyssée* au titre courant. Il est inutile d'ajouter qu'elle n'est point divisée en livres, et finit à ces mots : *il marche en chancelant vers la ville, en demandant son fils*. Ce fragment est aujourd'hui bien connu des amateurs, qui en ont depuis quelques années dérobé à l'oubli sept à huit exemplaires. Celui de M. Desjoberts s'est vendu 51 fr. 50 cent.

Je n'ai pas non plus l'intention d'apprendre à qui que ce soit que ce fragment fut subitement réimprimé par Adrian Moetjens, dans le même nombre de pages ; seulement les préliminaires se bornent à deux feuillets, celui du titre, et un avis intitulé *le Librare* (sic) *au Lecteur*, qui n'est pas le même que celui de Barbin, et où Fenelon est nommé. Moetjens a pris la peine de corriger la plupart des fautes signalées dans *l'Errata* de Barbin, mais il y en a ajouté une foule d'autres, et il a laissé subsister du commencement à la fin la plus grossière de toutes. On y lit partout, si ce n'est au frontispice : *Suite de l'Oclivée d'Homère*. Ce petit volume n'est guère moins rare que l'original, parce qu'il est tombé, par le fait de la publication du *Télémaque* complet, au nombre des bouquins les plus inutiles, mais il mérite d'être recueilli dans une bibliothèque curieuse, où l'on s'attache à réunir les éditions originales de nos classiques, genre de

collection encore peu à la mode, et qui fixera tôt ou tard l'attention des amateurs les plus délicats. Qui pourroit dédaigner ces titres de notre gloire littéraire, dont les moindres variantes, inestimables aux yeux du goût, révèlent les secrets les plus intéressans de la composition, et les développemens du génie, éclairé par l'expérience et mûri par le temps ? J'en possède quelques uns que je compte au nombre de mes trésors les plus précieux.⁷⁵

Une curiosité beaucoup plus rebattue que celle-là, c'est le fameux *Télémaque* imprimé sous le nom d'Hofhout en 1719 ? et sous celui de Wetstein en 1725⁷⁶, et qui contient sous la forme de notes une interprétation satirique des passages les plus innocens de l'auteur. Il n'est personne qui n'ait lu cette clef, et qui ne sache fort bien que si Fénelon a réellement pensé, comme cela est probable, à quelques allusions pleines de mesure et de goût qui étoient d'ailleurs inévitables dans son sujet, le commentateur, ou plutôt le libelliste qui s'est chargé si effrontément de traduire sa pensée, étoit bien loin d'en avoir le secret ; cependant, puisque le savant M. Barbier a cru devoir attacher quelque importance à la petite découverte que j'ai faite d'une édition singulière de ces remarques, je ne la passerai pas entièrement sous silence, et je m'en ferois d'autant plus scrupule, que M. Barbier a précisément oublié d'en tirer la seule induction vraiment curieuse que la *rarissime* édition de Londres⁷⁷ pût fournir sur l'impertinent annotateur de Fénelon. On avoit toujours cru, sur la foi de Bruys, que l'éditeur de 1719 étoit Henri-Philippe de Limiers, écrivain d'ailleurs fort capable de cette hostilité sans courage contre un roi mort ; mais notre édition de Londres, que l'on connoît pour une nouvelle publication à titre postiche d'une édition datée de 1719, comme la première des deux éditions d'Amsterdam, est évidemment l'originale, contrefaite en Hollande dans la même année. Or, elle est précédée d'une *Épître dédicatoire au duc de Glocester*, signée par Jean-Armand Du Bourdieu, qui étoit, sous tous les rapports, aussi propre que Limiers à composer les remarques satiriques du *Télémaque*. Tout ce qu'on pourroit supposer, c'est que Limiers, qui étoit alors en Hollande, a présidé à la contrefaçon, et cet honneur ne vaut véritablement pas la peine d'être revendiqué.

L'édition de Londres ne l'emporte pas moins en beauté qu'en rareté sur les éditions d'Amsterdam.

XXVI.

De l'Onéirocritie, des Songes, et de quelques ouvrages qui en traitent.

L'ART DE SE RENDRE HEUREUX PAR LES SONGES, *c'est-à-dire en se procurant telle espèce de songe que l'on puisse désirer, conformément à ses inclinations. Francfort et Leipsic, 1 in-8. ; v. fauve.*

Il m'est impossible de dire sur quels renseignemens ce singulier ouvrage a été attribué au fameux Benjamin Francklin, circonstance qui n'a pas peu contribué à augmenter dans les ventes le prix du petit nombre d'exemplaires qui y ont paru. Elle résulte d'ailleurs d'une tradition purement orale, et qu'aucun bibliographe n'a recueillie à ma connoissance, car M. Barbier ne fait pas même mention du livre, qui est à la vérité fort rare. On n'oseroit prononcer non plus bien positivement sur la question de savoir s'il faut le regarder comme une spéculation adroite sur la crédulité des malheureux qui éprouvent le besoin, si commun sur la terre, d'embellir leur sommeil par des illusions que la vie leur refuse, ou comme un simple jeu d'imagination. Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir que l'auteur s'est montré habile à tromper les autres, ou à s'abuser soi-même. La partie historique ou l'exposition de son étrange système est écrite sans grâces et sans correction, mais avec une sorte d'attrait qui tient de l'intérêt du roman, et je ne serois pas étonné que ses recettes eussent coûté bien des frais d'essai aux sceptiques mêmes qui seroient le plus honteux d'avouer qu'ils leur ont accordé la moindre confiance. La finesse de leur composition consiste seulement, comme celle de la plupart des secrets pareils qu'on trouve dans

le grand Albert et les autres magiciens de cette force, à faire entrer dans la combinaison des matières qui doivent y concourir, ou au moins dans leur manipulation, une impossibilité invincible qui, au premier abord, n'offre cependant rien de bien effrayant, à l'esprit, mais dont, on ne viendrait pas plus à bout, en dernière analyse, que de la quadrature du cercle ou de la pierre philosophale. C'est ainsi qu'il n'y a rien d'aussi aisé que de se procurer l'herbe qui ouvre toutes les serrures et qui coupe toutes les chaînes, une fois qu'on a découvert un nid de pie noire. Malheureusement, il n'y a point de pie noire.

Je ne prétends pas établir par là que la science dont cet ouvrage traite, soit tout-à-fait inaccessible à l'esprit d'investigation de l'homme. Il n'est personne au contraire qui n'ait remarqué que le sommeil ramenoit souvent certains songes familiers dont l'habitude ne peut guère s'attribuer qu'à quelques particularités de la vie hygiénique ; et des personnages d'un caractère très sérieux m'ont assuré qu'ils avoient observé sur eux-mêmes que le choix de leurs alimens influoit beaucoup sur la nature de leurs rêves, de manière qu'ils étoient à peu près maîtres de les rendre plus ou moins agréables. Les enfans croient que l'usage de la cannelle donne des songes heureux, et j'ai retrouvé dans les prisons cette espèce de superstition que j'avois laissée dans le collège. Il est vrai de dire au reste que toutes les hypothèses qui appartiennent à cette grande et curieuse théorie des songes, sont presque neuves encore, qu'elles n'ont jamais été considérées d'une manière philosophique, et que ce n'est ni dans Belot⁷⁸, ni dans l'arabe Apomazar⁷⁹, ni dans le grec Artémidore⁸⁰ qu'il faut en chercher une solution satisfaisante. Il seroit peut-être important d'examiner quel rôle ces illusions de la nuit ont joué dans nos croyances, dans nos erreurs, dans nos passions, dans nos crimes ; et je suis persuadé qu'une bonne physiologie du sommeil auroit par exemple épargné de sanglantes méprises à la justice. Les inductions ne manquent pas pour prouver que certaines des plus épouvantables aberrations de l'homme, la sorcellerie, la lycanthropie, le vampirisme, sont des maladies de l'homme endormi, comme le somnambulisme et le cauchemar. Il est déplorable que de pareilles questions restent en proie aux folies des onéiromanciens et des charlatans, et qu'on ne les trouve qu'indiquées comme par hasard dans les livres où on les

chercheroit le moins. S'il est vrai de dire cependant que le consentement universel des peuples soit un témoignage de la vérité, peu de systèmes d'idées méritent un plus sérieux examen que celui qui se rapporte à la connoissance des songes, car je ne crains pas d'avancer que cette notion n'est guère moins répandue que celle de l'immortalité de l'âme. On en trouvera des exemples partout, et les temps de la philosophie sont d'accord sur ce point avec ceux de la religion. Les rêves de Louis XIV⁸¹ ont fait presque autant de bruit que ceux de Joseph et de Baltazar.

XXVII.

Quelques graves erreurs en histoire naturelle, combattues depuis long-temps par les vrais savans. – Comment elles se sont étendues à tous les pays, et prolongées dans tous les âges.

TRAITÉ DES ANIMAVLS AIANT AISLES, *qui nvisent par leurs piquevres ou morsures, avec les remedes.* – *Oultre plus vne histoire de qvelques mousches ou papillons non vulgaires apparues l'an 1590, qu'on a estimé fort venimeuses ; le tout composé par Iean Bavhin. Imprimé à Mont-Béliart, 1593 ; petit in-8. fig. ; mar. bleu, rel. par Simier.*

Exemplaire de Secousse, avec sa signature.

Ce livre, qui est extrêmement rare, surtout avec la figure, peut être regardé comme un des plus curieux monumens des progrès de l'observation philosophique au seizième siècle. Une certaine espèce de papillons, que Bauhin décrit avec une grande exactitude, s'étant étrangement multipliée en l'année 1590, qui fut fort remarquable par ses chaleurs inaccoutumées, le peuple attribua généralement à cet animal, qui avoit été fort rare, et par

conséquent fort peu observé jusqu'alors, une foule d'accidens dont il auroit été facile de trouver ailleurs l'origine naturelle, s'il n'étoit pas de l'essence de l'esprit de l'homme de se saisir avidement des premières hypothèses qui s'offrent à son esprit et de ne s'en départir qu'avec peine. Cette apparition ayant concouru avec une épizootie qui frappa une quantité considérable de bestiaux, on ne douta pas que ces bestiaux n'eussent été piqués par l'aiguillon de ces mouches, c'est-à-dire par la trompe de ces papillons, bien que cet aiguillon soit « trop mol, comme le remarque judicieusement le sage Bauhin, pour percer la peau du bestial ou de l'homme. » C'est cette question que Bauhin examine avec un esprit de critique et une force de raisonnement qui feroient honneur aux observateurs d'un siècle plus perfectionné, et que Félix Platner, excellent médecin de Bâle, décide avec encore plus d'autorité dans une lettre dont Bauhin, son ami, a enrichi son excellent petit livre. La planche en taille-douce qui accompagne ce volume, et dans laquelle cet insecte est représenté avec quelques autres de la même famille, offre le portrait fort ressemblant du *sphinx du liseron* de Geoffroy, innocent objet de ces ridicules inquiétudes du peuple et de ses superstitieuses cruautés. Tous ceux de ces malheureux papillons que l'on parvenoit à saisir étoient brûlés impitoyablement, comme des émissaires du mauvais esprit. J'ai remarqué depuis, dans le même pays, que le *sphinx du liseron*, qui n'y est pas absolument rare en quelque année que ce soit, se montre effectivement en bien plus grand nombre à la fin des années où la température a été très chaude, et qu'il y devient alors aussi vulgaire que les espèces les plus connues, surtout au coucher du soleil. J'ajouterai, au reste, comme une preuve assez curieuse de la persistance des préjugés populaires, que ce bel insecte n'a pas perdu, depuis deux siècles et demi, sa mauvaise réputation, et que l'on croit encore à Montbéliard, comme au temps de Bauhin, que la trompe souple et mobile qu'il a reçue de la nature pour aspirer le nectar des fleurs, est pour les bestiaux un instrument d'empoisonnement et de mort. Comme il n'y a point d'erreur si grossière qui n'ait son explication dans quelque faux rapprochement d'idées, il faut avouer, à l'honneur de l'intelligence humaine, que cette méprise peut être fondée sur le rapport qu'on a remarqué entre l'époque de l'apparition de ces insectes et celle du développement des maladies épizootiques ; mais si l'on

se rappelle ce que j'ai remarqué ci-devant, que les années où le *sphinx du liseron* apparoissoit en grand nombre étoient précisément celles où le thermomètre s'étoit élevé et maintenu au plus haut degré, on comprendra facilement que les accidens des contagions pestilentiellles se reproduisent comme simultanément avec ce phénomène, sans en être le résultat. Ce sont deux effets très divers et très indépendans d'une même cause.

Le peuple nourrit dans tous les pays des préjugés de la même espèce contre des animaux très innocens, qu'il poursuit avec cruauté, sans s'aviser qu'ils ont une destination utile dans l'ordre de la nature, et à laquelle le bien-être même de l'homme est quelquefois intéressé. Je citerai, parmi ces espèces proscrites, le lézard vert, la plupart des couleuvres, et surtout cet orvet, si impuissant pour le mal et si essentiellement inoffensif, dont le seul aspect cause des attaques de nerfs à une petite maîtresse. Il faut dire ici que ces préventions sont universelles, et que je n'ai vu aucun peuple qui en fût exempt. En Dalmatie, où il y a beaucoup d'hommes éclairés, personne ne doute que le *typhus* contagieux qui désole souvent les belles campagnes de Narente, et qui en décime presque tous les ans la population, ne soit produit par le seul contact d'une mouche extrêmement vulgaire, qui porte des germes de mort partout où elle se repose. J'ai fait tous mes efforts pour reconnaître bien distinctement l'espèce de cette mouche sans pouvoir y parvenir, soit parce que les habitans ne sont pas exactement d'accord sur ses caractères, soit parce qu'ils attribuent indistinctement la même influence à beaucoup d'espèces différentes ; ainsi, on m'a indiqué tour à tour des *culex*, des *tipules*, des *diplolepés*, etc., c'est-à-dire des insectes qui n'ont pas même le caractère générique commun. Comme la contagion dont on la croit l'agent ne se communique point par la piquûre, mais par l'attouchement, on suppose qu'elle résulte des sucres de quelques plantes vénéneuses dont ces petits animaux se nourrissent, et qu'elles déposent sur les corps auxquels elles viennent s'attacher. Mais quel est cet arbre poison, ce mancenillier d'Europe, dont la funeste puissance ne se manifeste que par l'intermédiaire d'un petit insecte ? N'est-il pas plus probable que le développement de ces mouches, dont la larve habite probablement les marais de Narente, favorisé dans les années de chaleur par la température qui dessèche leurs eaux, concourt nécessairement avec celui des exhalaisons méphitiques de ces

marais, et que l'on prend encore ici un effet simultané pour une cause ? Ainsi, à supposer qu'on dessèche jamais les marais de Narente, le *typhus* et les mouches disparaissant à la fois, le préjugé restera.

Jean Bauhin est aussi auteur d'une *Histoire notable de la Rage des Loups, advenue l'an 1590*, imprimée à Montbéliart en 1591, petit in-8., et que je n'ai jamais eu le bonheur de trouver ; elle n'est pas moins rare que le *Traité des Animavls aians aisles*. La planche presque introuvable de ce dernier ouvrage est un grand feuillet plié, composé de deux parties réunies sur un onglet, et où sont représentées en 17 figures, sous les lettres A B C D, quatre espèces de sphynx vus dans tous les sens. La première est certainement, comme je l'ai dit, le *sphynx du liserony* je suis porté à croire que la seconde est le *sphynx de la vigne*, et la troisième le *moro sphynx* de Geoffroy. Mais Bauhin n'a décrit soigneusement que la première ; et, quoique les portraits soient excellents pour le temps, il seroit difficile d'y reconnoître parfaitement des espèces dont la différence spécifique consiste le plus souvent dans un caractère presque insaisissable à la vue. Cette gravure a cela de très curieux qu'elle contient, je crois, les premières figures passables d'insectes qui aient été données, le volume d'Aldrovande n'ayant paru que neuf ans après, en 1602. Platner dit toutefois, dans sa lettre, qu'il a l'image d'un tel papillon, « prins plusieurs ans y a, à Milan, taillée en cuire et imprimée, avec une longue trompe, plusieurs pieds, comme une beste horrible et dangereuse, et qu'on tenoit pour un monstre. » Mais ce livre n'est point connu, et il est fâcheux que Platner ne l'ait pas cité.

XXVIII.

Notice spéciale des Éditions de Longus, dites *du Régent*.

1. LES AMOURS PASTORALES DE DAPHNIS ET CHLOÉ, écrites en grec par Longus, et traduites en françois par Amyot. *Paris, chez les héritiers de Cramoisy*, 1716, in-12. fig.

2. – LES MÊMES, édition du Régent. (Paris, Coustelier,) 1718, petit in-8. fig. br. Non rogné.

Exemplaire précieux du grand papier de l'édition, et peut-être le seul de cette condition qui se soit conservé dans toutes ses marges. Il a été payé 101 fr. Mac-Carthy, et 150 fr. chez MM. De Bure.

3. – LES MÊMES, (Paris, Coustelier,) 1731, petit in-8. ; mar. citron à compartimens.

Imprimé sur Vélin.

Magnifique exemplaire, avec les figures de l'édition de 1718, premières épreuves.

4. – LES MÊMES, (Paris, Coustelier,) 1745 , in-8. tiré de format in-4. ; mar. bleu, rel. par Derome.

Superbe exemplaire de M. de Cangé, éditeur de 1718, avec une note estampillée qui annonce que les gravures sont *premières espreuves des estampes de S.A.R.*, et les épreuves en deux sens des *petits pieds*, tirées en rouge.

Ce livre est si connu qu'il n'y a presque rien à en dire, sinon qu'il ne mérite sa réputation sous aucun rapport, car l'impression en est médiocre et les dessins plus que médiocres ; j'ai cependant numéroté les éditions pour rattacher à leur titre quelques observations bibliographiques qui ne sont pas partout.

L'édition la plus rare et la plus désirable de cette traduction est certainement l'édition *princeps* de 1559, que je n'ai jamais rencontrée. L'édition n^o 1 n'est pas belle, et les figures valent tout au plus celles du Régent, qui ont au moins le mérite d'être joliment gravées. Il y a trois choses à y remarquer :

1^o. Que l'édition du Régent a voit paru dès 1714, comme M. Brunet l'a judicieusement avancé, puisqu'elle est indiquée, dans la préface de celle-ci, par ces paroles décisives des *Préliminaires* : « Une histoire amoureuse dont le sujet a occupé, dans des momens de délassement, une main comme celle que le respect m'empêche de désigner. » Et en note : « C'est par le même motif que l'on n'a pas fait graver les estampes de cette édition d'après les peintures que l'on désigne ici. »

2°. Que l'éditeur a cru devoir y remplir une lacune qui existoit alors dans tous les manuscrits, lacune à laquelle on a depuis suppléé au moyen d'une heureuse découverte ou à l'aide d'un artifice assez ingénieux, et qu'il s'est servi pour cela de la suture de Marcassus, qui est certainement moins gracieuse, mais qui pourroit bien être plus loyale.

3°. Que cette édition, écrasée par le succès de celle du Régent, a fourni aux éditions suivantes la piquante idée du sujet des *Petits pieds*, qui est traité toutefois dans celle-ci avec cent fois plus d'esprit et de naïveté.

L'édition n° 2, qui est la plus chère, et dont j'ai vu payer *sept cents francs* un exemplaire aux armes d'Orléans, a été effectivement tirée sur deux papiers, comme M. Renouard le remarque ; mais il y a bien peu de différence dans leur qualité. Quant à l'histoire si répandue qu'elle n'a été imprimée qu'à deux cent cinquante exemplaires, ce qui ne constitueroit pas une rareté singulière, il faudroit, pour y croire, n'en avoir pas touché comme moi trois ou quatre cents. Telle étoit, sans doute, l'intention du Régent ; mais on sait comment les grands seigneurs suivent les volontés des princes, et comment les imprimeurs exécutent les ordres des grands seigneurs qui font imprimer. C'est, en dernière analyse, un volume assez commun.

L'édition n° 3 devoit être beaucoup plus *recherchée*, puisqu'elle a le mérite de renfermer les notes estimables de Lancelot ; mais il faut qu'elle soit *imprimée sur Vélin*, comme mon exemplaire, pour être placée au nombre des livres précieux.

M. de Cangé, que j'ai nommé sur le n° 4, et qui a pris les soins de la publication de 1718, étoit un amateur délicat, et son nom m'est garant de la perfection des épreuves de ce dernier exemplaire ; il a en de quoi les choisir, car on trouva cinquante-deux exemplaires de la première édition après son décès, et l'irruption de ces exemplaires inattendus auroit sans doute fait baisser le prix des autres, s'ils n'avoient paru dans un moment où l'on s'entendoit fort mal à *conditionner* les livres. On reconnoît ceux qui proviennent de cette source à leur mauvaise reliure, et plus sûrement encore à une large bande de rousseur qui coupe la marge de la première page du texte, et que les libraires désignent sous le nom de *pli de magasin*.

Les planches d'Audran servirent encore une fois, mais retouchées par Simon Fokke, et chargées d'ornemens dans le goût du temps, par Cochin et par Eisen, pour l'édition suivante, que je possède aussi :

Longipastoralium de Daphnide et Chloe libri quatuor, graece et latine. Lutetiae Parisiorum, in gratiam Curiosorum, 1754, in-4. ; mar. rouge, rel. par Derome.

Très bel exemplaire.

Cette bonne édition a d'ailleurs le mérite incontestable d'être la plus rare de toutes celles auxquelles ces figures se trouvent réunies, car on sait positivement qu'il n'en a été tiré que cent vingt-cinq exemplaires.

XXIX.

Des Falisques, de quelques faits omis par les Biographes, et de la première édition des centons de Jul. Capilupi.

ANTÔNII MASSAE GALLESII I. C. DE ORIGINE ET REBUS FALISCORUM LIBER, *et alia opuscula* (FALCONIAE PROBAE ET JULII CAPILUPI CENTONES.) *Romae, ex typographia Sanctii, 1588. PETRI CVRSII POEMA DE CIVITATE CASTELLANA FALISCORUM. Romae, apud Bartholomaeum Bonfadinum, 1589, in-16. ; v. brun, rel. par Derome.*

Charmant exemplaire d'un petit livre dont je ne trouve qu'une seule adjudication. C'est dans la bibliothèque Colbertine, où il fut vendu 18 livres 1 sou. Il ne falloit pas être médiocrement connoisseur pour y attacher ce

prix alors exorbitant, car je ne pense pas qu'il ait jamais été cité ni auparavant, ni depuis, dans aucun ouvrage de critique ni de bibliographie, et c'est la meilleure de toutes les raisons qui me décident à en faire une mention spéciale.

Cette édition a été donnée aux frais, je crois, de Damien Grana, mais par les soins de Julius Roscius Hortinus, dès-lors éditeur des frères Capilupi, et mon exemplaire porte de sa main les mots suivans écrits sur le frontispice : *D. Antonio Populino Julius Roscius D.D.* Je ne sais si ce Populinus ne seroit pas un des Popoli de Naples.

Je ne m'attache guère à constater la rareté d'un livre, quand je n'ai pas à tirer de ce fait quelques éclaircissemens curieux pour la biographie, pour la bibliographie, ou pour l'histoire littéraire. Il faut que j'explique ici en peu de mots, ce qui, dans celui dont je parle, m'a semblé digne d'attention.

Les Falisques étoient d'anciens peuples d'Italie qui habitoient les contrées placées depuis la mer de Toscane, vers Piombino, jusqu'au mont Soracte, vers les Veïes, Veïens ou Veïontins, avec lesquels il paroît qu'on les a mal à propos confondus. Il est fort question de ces Falisques dans Polybe, dans Denis d'Halicarnasse, dans Tite Live et dans Pline. Leurs principales villes étoient Falère et Hortanum dans les temps anciens. De nos jours on remarque sur leur territoire *Città Castellana*, qui est la *Civitas Castellana* de Cursius, Montefiascone et Orti. Orti est évidemment l'*Hortanum* de Julius Roscius Hortinus. M. Noël traduit *Hortinus*, de Virgile, par *habitant de la ville d'Horte*, mais *Horte* n'est pas un nom latin, et il n'y a point de ville d'Italie qui s'appelle *Horte*. Quoi qu'il en soit, le morceau d'histoire qu'Antonius Massa a consacré aux Falisques, jouissoit d'une grande réputation du temps de Julius Roscius et de Damien Grana, qui l'appelle *liber aureus*, et c'est ce qui porta ces érudits à publier cette jolie et rarissime édition. Comme l'auteur avoit établi que la célèbre femme poète, Falconia Proba, étoit née à *Hortanum*, Julius Roscius se servit de cette transition toute naturelle pour grossir son petit livret du fameux centon virgilien, qui nous a conservé son nom. Il se sentit conduit tout aussi naturellement à y réunir les centons de son ami Jules Capilupi, par l'analogie de genre, et on ne se plaindra pas qu'il ait saisi une occasion si commode de faire connoître au public quelques uns de ses propres vers.

Les questions et les inductions qui résultent de tout cela, ne sont ni bien nombreuses, ni bien piquantes, mais je les crois de nature à n'être pas négligées par les biographes et les bibliographes à venir, et voilà pourquoi je les recueille.

1°. Exist e-t-il deux Falconia ou Faltonia Proba ?

2°. Falconia Proba, auteur du centon *in vetus ac novum Testamentum*, étoit-elle née à Hortanum ou Orti ?

3°. On ne devoit omettre dans les biographies, ni le nom d'Antonius Massa, dont la monographie des Falisques est réellement un chef-d'œuvre en son genre, ni celui de Julius Roscius, bon critiqué, élégant prosateur, et poète distingué.

4°. L'édition originale des centons de Jules Capilupi n'est donc pas de 1590, comme on l'a toujours dit, mais de 1588.

XXX.

Specimeu fort rare de l'ascétisme le plus ridicule.

DÉVOTE SALUTATION AUX MEMBRES SACREZ DU CORPS DE LA GLORIEUSE VIERGE MÈRE DE DIEU, *par R.P.L H., capucin. Paris, Hauteville, 1678, une demi-feuille in-16. ; v. fauve ancien.*

Très rare.

Si quelque chose avoit pu jeter un ridicule funeste et destructeur sur les mystères de la religion, ce sont les folies ascétiques des Actus Désiré, des Doré, des Beaulxamis, et de cette foule de fanatiques stupides dont les livres occupent encore une place dans les bibliothèques curieuses. Il est même douteux que l'hérésie et le philosophisme aient porté autant de préjudice aux croyances que leurs extravagances mystiques. Je ne suis pas du nombre des amateurs qui aiment à les recueillir, car il est rare que le sel

du titre de ces platitudes se retrouve dans leur composition ; mais en voici une qui méritoit une exception toute spéciale. C'est l'expression de l'enthousiasme poétique d'un capucin pour les beautés corporelles de la Vierge.

Il est bien probable qu'il n'existe pas six exemplaires de ce livret de seize pages, mais son exiguité me permet heureusement de faire participer mon lecteur au plaisir qu'il m'a donné, et il en trouvera ici la réimpression exacte, à deux pages près de petites oraisons latines qui ne sont que pieuses.

A la Teste.

« Je vous salue souverain chef de MARIE, empériere du ciel et de la terre, terreur des puissances de l'enfer, gloire de celles du ciel, couronne des plus éclatantes estoilles.

Aux Cheveux.

Je vous salue cheveux charmants de MARIE, rayons du soleil mystique, lignes du centre et de la circumférance de toute la perfection créée, veines d'or de la mine d'amour, liens de la prison de DIEU, racines de l'arbre de vie, ruisseaux de la fontaine du paradis, cordes de l'arc de la charité, filets de la prise de JÉSUS, et de la chasse des ames.

A la Face.

Je vous salue belle face de MARIE, miroir de la très haute Trinité, jmage de la pudeur, tableau de la modestie, microcosme des merveilles, portrait de la divinité, simulachre de la beauté.

Aux Oreilles.

Je vous salue oreilles intelligentes de MARIE, presidiaux de la princesse des pauvres, tribunaux de leurs requestes, salut de l'audience des misérables, vniversitez de la sapience divine, receveuses generalles des pupilles, percées des annelets de nos chaînes, emperlées de nos nécessitez.

Aux Joues.

Je vous salue joues florissantes de MARIE, parterres d'oeillets et de lys, grenades escartelées, jardins de la contenance, paradis des plus belles fleurs, teintes dans la pourpre et les roses de la divine charité.

A la Bouche.

Je vous salue bouche coralline de MARIE, interprète de la miséricorde de DIEU, oracle de nos bonnes fortunes, messagère de nos bons succès, chapelle des louanges divines, parlement de révision favorable pour les causes désespérées.

A Palais.

Je vous salue doux palais de la bouche de MARIE, ruche à miel qui ensucre ses lèvres, qui coule le nectar du ciel, qui confit l'absynthe de notre vie, qui adoucit nos amertumes, cave du vin de l'amour qui réjouit le cœur des hommes..

Au Col.

Je vous salue col officieux de MARIE, qui pliez sa teste et ses yeux sur les pitoyables objets de nos misères, canal du nouveau commerce entre le ciel et la terre, passage de communication entre la grâce et le péché, laqs de l'union mystique entre le chef et les membres de l'Église militante et triomphante, roseau de sucre qui dessale les acres humeurs de la justice qui descendent sur les criminels, col à qui toutes les vertus forment un précieux rang de perles.

Aux Espaules.

Je vous salue espaules inébranlables de MARIE, colonnes de l'univers, montagnes qui sauvent l'arche du déluge, boucliers de notre défense, remparts de notre protection, supports des âmes affligées, compagnes de leurs fardeaux et de leurs charges, comportatrices de leur croix, fondements sur lesquels se relèvent les ruines de la grâce.

Aux Bras.

Je vous salue bras laborieux de MARIE, officiers de la dépençe de Jesus, ailes de la Raine des seraphins, rames de la navire sacrée qui porte le pain de vie, bras qui etouffez le diable, bras qui embrassez les hommes, bras qui emprisonnez Dieu.

Aux Mains.

Je vous salue mains libérales de **MARIE**, trésorières des finances de la grâce et de la gloire ; mains embaumées de myrrhe, mains pleines d'or et d'hyacinthe, mains qui arrachez les foudres des mains irritées de Dieu, mains qui lui faites, quand il vous plaist, signer le pardon de nos péchez et l'entérinement de nos graces.

A la Poitrine.

Je vous salue poitrine charitable de MARIE, port assuré des naufragants, retraite des exilés, temple de nostre recours, cabinet des célestes pensées, litière de l'Enfant – Jésus, hospital des incurables, hospice des pèlerins, trésor des délices de Dieu.

Aux Mammelles.

Je vous salue mammelles virginales de MARIE, nourisses du nourissier de l'univers, aumonières de l'indigence et de la pauvreté de Dieu, procuratrices des aliments de Jésus, vivandières célestes de ses innocents appétits, vases de rosée du ciel, fontaines de manne coulante, nacres de perles liquides, sources de sucre et de lait.

Au Cœur.

Je vous salue cœur enflammé de MARIE, fournaise des divines amours, carquois des flesches séraphiques, forge des saintes étincelles, centre des célestes désirs, foyer des charbons de charité, cœur scélé de l'image de DIEU et de toute la Trinité.

Au Ventre.

Je vous salue ventre miraculeux de MARIE, officine des prodiges de Dieu, arche de son alliance avec les hommes, lit nuptial des deux natures corporelles qui a uni deux métaux insociables, amas de bled environné de lys, sphère qui a porté le soleil, aurore qui a produit le jour.

Aux Genoux.

Je vous salue pitoyables genoux de MARIE, bases de l'autel de nos vœux, piliers du propitiatoire des pêcheurs, asylles des fugitifs, sollicitateurs des orphelins, vainqueurs de la colère de Dieu.

Aux Pieds.

Je vous salue pieds infatigables de MARIE, pôles du ciel animé, piédestals des colonnes sacrées qui portent le Louvre de DIEU, légats du saint Evangile, courriers de nostre foelicité, laboureurs du salut des ames.

Au Sang.

Je vous salue sang inestimable de MARIE, estoffe de laquelle s'est fait l'habit du Verbe incarné, pourpre du monarque des rois, substance que Dieu a briguée, formateur de qui vous a formé, ouvrier de l'hostel miraculeux qui a logé corporellement toute la Divinité.

A tout le Corps.

Je vous salue corps incomparable de MARIE archetype de toute la perfection de la nature, hostel de Dieu, reliquaire de toute la sainteté de la grace, boîte du plus précieux joyau de Dieu, tabernacle de la virginité, spectacle des séraphins, chef d'oeuvre des idées éternelles.

A l'Ame.

Je vous salue ame glorieuse de MARIE, blessée et percée à jour par le glaive de douleur, mer amère des tourments de la passion de Jésus-Christ, la plus parfaite ressemblance de Dieu, Empirée des gloires divines, archive des secrets de la Trinité, couvent auquel toutes les vertus sont professes,

spectatrice de l'essence de Dieu, exemple de la loy originelle, non plus outre de la puissance de Dieu.

Je vous salue mère de Dieu, par la perfection de vostre corps, et par la vertu de vostre ame, et par les dons de la nature ꝛ et par les faveurs de la grace, et par les privilèges infus, et par les mérites acquis, et par tous les actes surnaturels des puissances de vostre ame, et par l'obéissante coopération de tous les membres de vostre corps, et par tous les plaisirs que Dieu a pris et prendra éternellement en vostre esprit, et par tous les agréables services que vos membres ont rendus à son Fils. Je vous supplie de réformer les défauts de mon ame et l'immodestie des membres de mon corps ; rendez-moy conforme avec vous comme vous l'avez esté avec vostre Fils, et lui avec le Père Éternel, consacrant par vostre intercession mon corps et mon ame en un temple vivant du Saint-Esprit, et impétrez-moi la grâce en ceste vie et la gloire des bienheureux en l'autre. »

XXXI.

De quelques Prédications qui se sont réalisées,
et, en général, des Ouvrages qui traitent de
l'Art de Prédire, ou qui annoncent les
événemens futurs.

MIRABILIS LIBER *qui Prophetias revelationesque nec non res mirandas preteritas presentes et futuras aperte demonstrat.* – On les vend au Pellican, en la rue Saint-Jacques, (à Paris ;) in-8. cx et XXV f. chiffrés, 3 non chiffrés à la fin ; mar. vert, rel. par Vogel.

Exemplaire signé de l'académicien Balesdens.

Il est inutile de rappeler les circonstances qui déterminèrent, au commencement de la révolution, la réputation tout-à-fait inopinée de ce livre. Des prédictions assez spécieuses sur les tribulations de l'Église catholique, prédictions qui se seroient appliquées, au moins aussi exactement, aux événemens de la réforme et à ceux du schisme de Henri VIII, frappèrent tous les esprits comme si elles avoient été écrites pour les faits de cette époque. Le *Mirabilis Liber* n'est pas, d'ailleurs, un volume rare, si ce n'est en beaux exemplaires ; et il est juste de convenir que la conservation de ce genre de bouquins fait plus des neuf dixièmes de leur mérite.

Je reconnois volontiers, cependant, qu'il est assez curieux de chercher dans les essais de cette folle science ou de cette fausse inspiration de l'homme, qu'on appelle la divination, par quelles heureuses rencontres les aberrations les plus absurdes de notre intelligence ont pu se rapprocher quelquefois de la vérité ; ce sont là, du moins, des documens curieux pour l'histoire du hasard, et c'est ce motif qui m'a fait rechercher avec une certaine avidité les écrits de cette espèce, où j'ai trouvé bien rarement de quoi justifier mon caprice.

Tout le monde sait que penser des *Prophéties de Nostradamus*, la forme la plus ingénieuse qu'ait revêtue ces extravagances, car leur obscurité sibylline les rendoit tout-à-fait propres à se prêter à des interprétations innombrables. A part les prédictions relatives à Charles I^{er}, à Biron, à l'incendie de Londres, qui sont assez clairement exprimées, il n'y en a peut-être pas une qui offre un sens admissible (celle sur de Thou et Cinq-Mars est évidemment supposée). Or, si on s'étonne que ce fameux mystagogue ait deviné juste sur quelques points dans la série infinie de ses hypothèses à mille faces, dont les combinaisons se multiplient par le nombre des mots et des syllabes, je m'étonne, moi, qu'il n'ait pas deviné mieux, qu'il n'ait pas deviné plus souvent, qu'il n'ait pas deviné presque toujours. Un homme d'esprit qui s'amuseroit aujourd'hui à faire des *centuries*, leur imprimeroit facilement un caractère bien plus merveilleux ; je citerai pour exemple *la Turgotine*, dont la date de composition n'est pas apocryphe. Il ne faut, pour écrire l'histoire de l'avenir chez les peuples vieillis, que savoir un peu celle du passé ; tout ce qui est arrivé arrivera presque nécessairement, parce que

tout ce qui a été fait pour amener ce résultat se fera comme on l'a fait, et que de toutes les choses dont l'essence est de se renouveler sans cesse, il n'y en a point qui se renouvellent plus infailliblement que les sottises.

Une particularité assez remarquable, c'est qu'Antoine Couillart, sieur du Pavillon, qui a rudement attaqué Nostradamus, et qui étoit pour son temps une espèce de philosophe, est, de tous les auteurs en matière de divination, celui qui a fourni à nos visionnaires une de leurs autorités les plus positives. Il rapporte dans ses *Contredicts*, imprimés à Paris, chez Langelier, en 1560, qu'il couroit de son temps une prophétie par laquelle le monde planétaire, emblème du monde politique ou social, étoit menacé d'une immense révolution qui commenceroit en 1789, et dont l'effet seroit arrêté ou détruit vingt-cinq ans après ; voilà des dates et des faits, et on ne peut citer après cela que le *Lilium in Spinis* de Paracelse, qui est une des premières planches de ses *Prognostications*, et qui ressemble assez, en effet, à un emblème anticipé des destins de notre monarchie.

J'ai déjà dit qu'il y avoit bien peu de rapprochement piquans à saisir dans tous ces livres divinatoires, depuis les *Oracles des Sibylles*⁸² jusqu'aux *Oracles divertissans* du sieur de la Colombière⁸³. *Le Livre merveilleux*⁸⁴, qui est du moins aussi célèbre que le *Mirabilis Liber*, dont il n'est pas la traduction, comme son titre devoit le faire croire, paroît avoir pour objet spécial d'effrayer le clergé sur les suites inévitables de ses dérèglemens, et de lui faire pressentir le schisme que le désordre des mœurs des catholiques et les excès de la cour de Rome amenèrent, en effet, peu de temps après l'époque où l'on conjecture qu'il fut écrit. Le *Chant du Coq françois*⁸⁵ est plus curieux, et la prédiction qui place la destruction de l'empire ottoman sous le règne d'un souverain qui réunira l'Espagne à la France est une de ces combinaisons conjecturales qui peuvent devenir un jour des prophéties réalisées. Je citerai ici, pour un autre genre de mérite, la *Prognostication de Lichtenberg*⁸⁶, qui est, dans mon édition, le plus rare et le plus joli de tous ces petits livres, et que je ne fais même aucune difficulté de compter parmi mes volumes les plus précieux ; il est orné de 44 vignettes en bois, sans compter le frontispice et une figure finale qui représente le prophète, et l'initiale de tous les chapitres est une lettre grise. Le tout est d'un travail extrêmement remarquable, surtout sous le rapport de la composition, et

l'exécution typographique est très belle. Ce bijou est bien connu de Bauer, qui le cite page 290 du tome II, d'après Bunemann, page III, comme inconnu de Maittaire ; il auroit pu trouver dans Jugler, *Bibliotheca historiae litterariae*, tome III, page 1807, des détails plus étendus. En gel le désigne aussi *inter rarissimos* dans la *Bibliotheca selectissima, post partem II*, p. 17. Ce *Pronostiqueur* n'est pas, d'ailleurs, entièrement dépourvu de l'attrait qui s'attache à ces rencontres singulières et frappantes dont j'ai parlé tout à l'heure ; et avec une imagination plus accessible que la mienne à cette espèce d'impression, je n'aurois pas été en peine d'en citer des exemples fort remarquables. En voici un qui n'exigeroit pas même un de ces grands efforts de crédulité que les imposteurs attendent de leur auditoire ; je le copie textuellement à la page signée L ij, et je suis prêt à en donner communication aux *douteurs*, car mon exemplaire pourroit bien être unique à Paris.

In illo anno veniet Aquila a parte Orientali, alis suis super solem extensis cum magna multitudine pullorum suorum, in adjutorium filii hominis, tunc castra destruent, timor magnus erit in mundo.... Perdet Lilium coronam, quam accipiet Aquila, de qua postmodum filius hominis coronabitur et caetera.

Il faut avouer que cet *et caetera* ingénieux a l'air d'être écrit d'aujourd'hui ; et je lui ai au moins l'obligation d'avoir pu copier toute la phrase de l'auteur original, sans prendre part à quelque insinuation seditieuse.

Il n'y a rien de plus facile à comprendre que le goût de tous les peuples pour les livres prophétiques. Cette manie est le résultat tout naturel des plus naturels de nos penchans, l'amour du merveilleux et la curiosité. Il y a, aussi, peu de genres de charlatanismes qui aient été plus souvent et plus grossièrement exploités : mais si l'on compte dans cette carrière un nombre incalculable d'imposteurs, il est juste d'avouer que ce n'est pas tout-à-fait la faute des écrivains philosophes, qui n'ont rien négligé pour les discréditer. Outre la *Prognostication pantagruéline* de Rabelais, qui a été imprimée près d'un demi-siècle avant les *Centuries* de Nostradamus, et qui est certainement la satire la plus comique et la plus ingénieuse de cette ridicule infirmité de l'esprit humain, notre vieille poésie françoise a produit la

*Prognostication des Prognostications*⁸⁷, qui mérite d'être connue. L'auteur l'a intitulée ainsi, parce qu'il porte sur toutes les pronostications la pronostication suivante :

Par ainsi donc, o monde lunatique !
Ayés pour tous cestuy seul prognostique :
C'est que (pour vray) tous les prognostiqueurs
Sont, et seront ou mocquez, ou mocqueurs :
Et tiens cecy pour un mot bien notable,
Qu'ilz ne diront rien qui soit véritable
Pour cestuy an, ny pour l'autre a venir,
Ny a jamais, s'il t'en peult souvenir.

N'est-il pas étonnant que la raison des peuples, alors si avancée, paroisse rétrograder cent quatre-vingts ans après, dans les rêveries imbécilles des Le Roux⁸⁸ et des Guynaud ?⁸⁹ Pourquoi la société marche-t-elle d'un pas si inégal dans les voies de la vérité, si ce n'est parce que ses institutions sont en arrière sur l'intelligence commune ?

XXXII.

Des Livres qui ont été composés par des Fous.

LA SEXTESSENCE DIALLECTIQUE ET POTENTIELLE, tirée par une nouvelle façon d'alambiquer suiuant les préceptes de la sainte magie et inuocation de DEMONS, conseiller au présidial d'Amiens, tant pour guarir l'hémorragie, playes, tumeurs et vlcères vénériennes de la France, que pour changer et conuertir les choses estimées plus nuisibles et abominables en bonnes et utiles. Paris, Estienne Preuosteau, 1595, in-8.

Très rare.

Au-devant de ce volume, sur la première garde, se lit ce qui suit : *Ce liure appartient à la vefue de feu monsieur Demons, antien consilier,*

demeurant en la rue au Lin, près le Befroy. La seconde garde est chargée de vers latins et françois signés *Demons*. La post-garde contient aussi quelques lignes non signées, mais qui sont également de l'écriture de l'auteur.

Cette note, qui fait de cet exemplaire une spécialité très remarquable, m'a mis sur la voie de la famille de l'auteur, qui existe encore très honorablement à Amiens, et qui, je crois, y possède toujours une maison dans la rue au Lin. Je lui apprendrai probablement qu'elle remonte à un des auteurs les plus bizarres de notre vieille littérature, et que la plus belle édition de Gresset ou le plus bel exemplaire du *Glossaire* de Du Cange, ne valent pas, aux yeux des amateurs, l'introuvable bouquin dont je viens de copier le titre. Il avoit été précédé, en 1594, d'un autre volume que je n'ai pas, mais dont M. Brunet me fournit l'indication, qui n'est pas à dédaigner pour les observations que j'en veux déduire :

La Démonstration de la quatrième partie de rien, et quelque chose et tout ; et la Quintessence tirée du quart de rien et de ses dépendances, etc., pour trouver l'origine des Maux de la France et des remèdes d'iceux. Paris, 1594, petit in-8. de 78 pages, et un errata.

M. Brunet pense, et je présume, que *la Sextessence* n'est qu'une réimpression du poème de *la Quintessence* avec une glose françoise très étendue, et cette hypothèse pouvoit s'appuyer sur la dédicace au Roi, où *Demons* s'exprime ainsi : « Passant cette notice des merveilles de Dieu par leurs causes, l'obligation naturelle de ma naissance en ce lieu m'incita, aux commencemens de nos troubles, d'en procurer sur ce royaume les effectz que je preuoiois pouuoir naistre si mon nom estoit inuocé dessus nous, qui fut cause que je dressé des preceptes de magie contenant une forme d'inuocation de Démons pour trouuer l'origine des maux de la France et les remedes d'iceux, et enfin une brieve démonstration quintessentielle, scientifique et pleine d'ombrage, parce qu'elle estoit françoise, latine,

grecque et hébraïque, que naguere, au fort de nostre mal et à sa crise, donnai à ma chere et honorée mere vostre ville Damiens, d'où je suis : lugeant que, a bon et a iuste tiltre, luy appartenient l'obscurité et confusion que plusieurs luy avoient designé ou pour mieux dire resigné, auquel mien discours et traité i'auois comme en un ancien chaos de tenebres (conforme à sa disposition) représenté l'esprit de Dieu..... Puisqu'ainsi est qu'aujourd'huy, SIRE, les raions du soleil de vostre valeur et clemence ont chassé des cerveaux de vos sujetz les fumeuses et obscures vapeurs qui les eblouisoient ie me sens résolu de.... vous dédier ceste explication des enigmes de mon invention, touchant l'origine et remede des maux de la France, etc. » Comme je suis obligé, pour tirer cette quintessence de la *Sextessence de Demons*, de franchir quatre pages d'incises, je ne suis pas étonné que le savant abbé de Saint-Léger ait pensé que ce livre appartenoit à la théologie mystique. Pour se convaincre du contraire, il auroit fallu se décider à le lire, et ce genre de résignation n'est pas donné à tous les bibliomanes.

Comme il importe cependant qu'on sache désormais où ranger la *Sextessence diallactique*, si la folie si douce et si pacifique des antiquaires est encore contagieuse pour quelques générations, et qu'on est si peu d'accord sur cette question que l'abbé de Saint-Léger la classe, comme on vient de le dire, dans la théologie mystique, les anciens bibliographes dans *l'Histoire de France*, et M. Brunet, plus convenablement, parmi les poètes, je finirai par fixer en peu de mots la place de ce livre, et puis on n'en parlera plus.

Démons est évidemment un de ces hommes sincèrement affectueux, mais prudents, et même timides, qui aiment à concilier leurs penchans avec leurs devoirs, et qui ne se donnent jamais absolument à un parti dans un temps de troubles, parce qu'il est presque impossible qu'un parti ait absolument raison ; il faut pour cela que l'autre devienne tout-à-fait absurde, et ce rare privilège de l'extravagance aveugle étoit probablement réservé à notre époque⁹¹. Balancé entre la foi qu'il devoit à l'Église et celle qu'il devoit à son Roi légitime, entre la déloyauté et l'hérésie, et maladroit comme le sont ordinairement les honnêtes gens sans courage, il enveloppa son opinion ambiguë de phrases mystiques et inintelligibles, qui ne l'ont certainement

jamais recommandé ni au Roi ni à la Ligue, bien qu'il se ménageât l'un et l'autre. J'aime à croire qu'il resta conseiller au présidial ; mais, avec un peu plus d'adresse, il auroit fait son chemin, car il n'avoit pas le sens commun.

Une remarque qui se renouvelle dans tous les pays, dans toutes les littératures, et qui vient à l'appui de la vieille histoire de la déchéance de l'homme, c'est que toutes les fois que les accidens de la civilisation forcent la société à s'occuper de sa destination, ou la littérature à s'occuper de son objet et de son but, il y a aberration de part ou d'autre, et souvent de part et d'autre ; Newton même devient une espèce de fou quand il commente l'Apocalypse. Est-il étonnant que le bon Démon devienne tout-à-fait fou quand il cherche à concilier deux choses plus inconciliables que les visions de saint Jean, la théocratie romaine et la liberté ? J'ose dire, au reste, que s'il y a encore un livre curieux à faire au monde en bibliographie, c'est la *Bibliographie des Fous* ; et que s'il y a une bibliothèque piquante, curieuse et instructive à composer, c'est celle de leurs ouvrages. Sans compter dans ce nombre, et Mercier, qui se jouoit de son esprit ; et Diderot, qui se jouoit de son génie ; et Malebranche, dont l'infirmité habituelle n'influoit pas sur le travail du cabinet ; et Pascal, dont la monomanie étoit peut-être un agent de plus d'inspiration et de véhémence ; sans nommer Parisot, Morin, Davesne et Postel, sans recourir aux souvenirs des poètes depuis le Tasse jusqu'à Gilbert, il faut convenir qu'il n'y a peut-être point de mine plus féconde à exploiter dans l'histoire littéraire ; il seroit même assez curieux et assez facile, peut-être, de prouver que c'est là qu'on retrouveroit, toutes proportions gardées, la plus grande masse relative d'idées raisonnables.

En dernière analyse, la *Sextessence diallactique* n'appartient pas à la théologie mystique, quoique farcie de passages qui appartiennent à la théologie mystique comme tous les livres de ce temps ; elle n'appartient pas à la poésie, quoique brodée sur de la mauvaise poésie de l'auteur, qui avoit de bonnes raisons pour imprimer ses vers dans ses ouvrages, s'il vouloit qu'ils restassent quelque part ; et leur place *bibliographique* est à côté de la *Satire Menippée* (qui ne parut très réellement qu'en 1594). Ils y figureront seulement comme Lycophron auprès d'Homère, et Rétif de la Bretonne auprès de Rabelais.

XXXIII.

D'un Ouvrage éminemment national, et quelques observations à ce sujet sur l'orthographe des chansons.

LES VAUDE VIREs, poésies du quinzième siècle, *par Olivier Bassetin*.
Vire, (Avranches, Lecourt,) 1811 , in-8. pap. vélin ; mar. rouge, rel. par
Ginain.

Cette édition a été donnée par les soins de MM. Asselin, de Corday, Decheux de Saint-Clair, Desrotour de Chaulieu, Dubourg d'Isigny, Flaust, Huillard d'Aignaux, Lanon de La Renaudière, Le Normand et Robillard. Il en a été tiré cent exemplaires, dont douze seulement sur papier vélin. Le mien est celui qui a été offert par les éditeurs à M.D. de P., préfet du département, qui n'y a probablement pas attaché une grande importance ; car je l'ai trouvé sur un quai. Il est précédé d'une apostille d'envoi signée de MM. Huillard d'Aignaux et Robillard. J'ai eu le bonheur de pouvoir l'orner de deux charmans dessins pris sur les lieux ; l'un de M. Gué, qui représente les restes du fameux château de Montgomery ; l'autre de M. Regnier, qui est la peinture fidèle de la maison d'Olivier Rasselin, dans son état présent. Comme ce livre n'a jamais été mis en vente, et que la plupart des exemplaires en ont été distribués un peu légèrement entre des personnes incapables de l'apprécier, il est devenu, dans un petit nombre d'années, absolument invisible ; et on lira dans le *Voyage bibliographique* de M. Dibdin qu'il n'a pas réussi sans peine à s'en procurer un exemplaire, qu'il regarde comme une des heureuses conquêtes de sa promenade littéraire en

Normandie. On ne s'étonnera donc pas que j'aie cru devoir lui accorder une mention très spéciale.

Il est sans doute fort extraordinaire qu'il ne soit resté aucune trace des premières éditions des *Vaudevires*, et que de celle même qui a été donnée par Duhoux, on ne connoisse que deux exemplaires. On ne sauroit comprendre l'acharnement qui se seroit attaché à la destruction de ce petit livre si naïf, si complètement inoffensif, je dirois volontiers si décent, quand on pense que les plus obscènes turpitudes, imprimées dans le même temps, nous sont parvenues en nombre, et ont échappé à la proscription dont on veut que les chansons de Basselin aient été l'objet. Je suis assez porté à croire que leur extrême rareté est plutôt le résultat assez naturel de leur popularité même, et que ces petits volumes, d'un usage si vulgaire qu'on ne cessoit probablement de les porter dans la poche que lorsque leur contenu étoit passé tout entier dans la mémoire, ont subi la destinée commune aux livrets éphémères du même genre qu'on distribue incessamment dans nos places publiques, et qui disparaissent du commerce au moment où tout le monde les sait par cœur. Je ne fais donc pas de doute qu'avec des recherches ou plus actives, ou plus heureuses, on ne réussisse à trouver de nouveaux exemplaires de l'édition de Duhoux, et même des éditions antérieures, qui paroissent encore plus rares. En attendant, l'édition de *Vire* conservera son prix, malgré ses défauts incontestables. Celle de M. Dubois, de Lisieux, est cependant beaucoup meilleure ; mais le savant éditeur a eu, selon moi, le tort d'en faire un livre vulgaire, en la publiant à aussi grand nombre qu'un ouvrage moderne ; et dans cette catégorie de curiosités littéraires, tout ce qui devient commun est à peu près comme non venu pour les amateurs. On ne sauroit cependant rendre trop de justice à la consciencieuse patience de son travail, qui a dû lui coûter beaucoup de soins, et qui n'en vaudroit toutefois que mieux s'il étoit moins étendu, moins élaboré, moins minutieusement conforme, en un mot, aux us et coutumes des commentateurs du seizième et du dix-septième siècle, dont on ne tolère plus aujourd'hui les fatigantes élucubrations. En général, les hommes qui lisent maintenant savent ou croient savoir, et par conséquent ils n'ont pas besoin d'apprendre, ou ne veulent pas convenir qu'ils en aient besoin ; et il faut avouer aussi qu'il y a beaucoup de choses dans les

commentaires qui ne valent pas la peine d'être dites, même pour les lecteurs qui ne craindraient pas d'avouer qu'ils les trouvent nouvelles. Je viens de relire les chansons de Basselin, et je ne crois pas qu'elles aient besoin de plus d'une douzaine de notes.

Les estimables éditeurs de Vire ont été beaucoup plus sobres que M. Dubois de ces richesses superflues ; et pourtant ils ont donné jusqu'à l'excès dans l'abus d'une érudition mal entendue ou mal appliquée. Je citerai deux exemples remarquables de ce faste inconsidéré de savoir, et des incroyables *non-sens* dans lesquels il peut entraîner les meilleurs esprits. Le premier est sur ces jolis couplets du vaudevire XLVI.

Ne laissons point sécher
Le passage des vivres ;
Mais que nous soyons ivres,
Nous nous irons coucher.

Noyons notre souci
En ce doux *dagorie*.
Beuvons tous, je vous prie,
A l'hôte que voicy.

L'annotateur écrit : « Nous ne trouvons ce mot *agorie* dans aucun dictionnaire, ni dans le langage vulgaire. Nous n'osons affirmer que Basselin ait eu en vue le mot grec *agora*, qui veut dire *place publique, assemblée, réunion*, du grec *ageïro*, qui veut dire *assembler, réunir en troupe*. Alors Olivier Basselin auroit voulu dire dans *cette joyeuse réunion*, dans *cette agréable assemblée*, ce qui s'accorde bien avec le sens de tout le reste du couplet. »

Il est certainement très sage à nos savans de ne pas affirmer que Basselin ait eu en vue le mot grec *agora*, dans une chanson faite pour les ivrognes des vallons de Vire, qui probablement ne savoient pas le grec ; et, dans tous les cas, autant auroit valu supposer qu'il avoit fait allusion en ce passage au verbe *ageïro*, dans le sens de *tourner*, parce que le cidre fait tourner la tête. Ce qu'il y a de beaucoup plus probable, c'est que *Dagorie* étoit le nom d'un plant de pommiers, ou peut-être d'un enclos à cidre célébré par ses productions, et que *Dagorie* est dit là comme nous dirions *Médoc* ou

Chambertin. Je crois me rappeler que cette dernière supposition est celle qui a été accueillie par M. Dubois.

Voici un autre exemple sur lequel M. Dubois ne me paroît pas avoir mieux rencontré que les premiers éditeurs. C'est sur le refrain du vaudeville XLV.

Mon cher souci, o bouteille ma mie !
Secourez-moi.
Vienne mouiller votre douce liqueur
Mon gozier sec, et guérir ma pépie.
Enneovoy.
Longtemps y a qu'à haute voix je crie :
Secourez-moi !
D'un peu de vin reconfortez mon cœur,
Ou autrement je vais perdre la vie.
Enneovov.

« *Enneos, enneou*, est un mot grec qui veut « dire *sourd* ou *muet*. Il nous semble qu'Olivier « Basselin, en prenant ce mot pour refrain, dit à « sa bouteille, et, dans le couplet suivant, à son « voisin : *Etes-vous sourd*, ou *êtes-vous muet* « ou *entendez-moi*.

« On sait qu'il étoit fort en usage autrefois de « citer des mots grecs et latins, et même d'en faire « un ridicule amalgame avec des mots françois. » Cette dernière proposition n'est pas niable ; mais les mots grecs, et même les mots latins, dont on faisoit alors avec le françois le ridicule amalgame, étoient des mots connus, des mots populaires, des mots proverbes, qui n'avoient pas besoin d'explication pour l'auditoire bachique ; et dans ces charmantes chansons hybrides dont Basselin est peut-être l'ingénieux inventeur, il étoit inutile, de son temps, de traduire des vers comme ceux-ci :

Louons l'Éternel,
Bibimus satis....
Mais toujours le vin
Lavat gingivas
Après le repas
A l'hôte beuvons
Pateris plenis, etc.

C'étoient là des locutions très bien entendues entre les buveurs, et que Panard a fort heureusement imitées, sans qu'on l'accusât jamais de cesser

d'être intelligible. Cet amalgame même, il faut le dire, n'a rien de ridicule ; il exprime, au contraire, avec une singulière énergie, le désordre d'un cerveau échauffé par le vin, et qui confond dans ses plaisantes saillies les élémens de deux langages presque également usuels. Quant à *Enneovoy*, tiré d'*Enneos*, je ne doute pas qu'il ne se soit réellement adressé à des *sourds*, et qu'il ne produisît le même effet dans une *orgie* à la grecque, fut-elle célébrée par l'Académie entière des Inscriptions et Belles-Lettres. *Enneovoy*, mal écrit et mal coupé, est cependant bien une phrase grecque ; mais c'est une de ces phrases mimologiques dont tous les peuples ont le secret, et qui se passent, dans toutes les langues, des interprétations des commentateurs. C'est tout bonnement *io* ou *ion Evohé*, que la plupart des poètes contemporains de Basselin ont employé en refrain comme lui, et qui est ici à peine déguisé sous une orthographe vicieuse. Rien ne prouve mieux, au reste, qu'au temps même de Duhoux, la plupart des chansons de Basselin n'étoient plus que traditionnelles.

Cette dernière question m'amène au reproche le plus grave que me paraisse mériter la curieuse édition de *Vire*, et certes ce reproche ne sauroit être sans compensation, car je ne puis l'adresser aux savans éditeurs, sans reconnoître en même temps les prodigieux efforts de patience et de savoir auxquels ils ont dû se condamner pour mal faire. Persuadés que Duhoux avoit eu tort d'altérer l'orthographe gothique de Basselin, ils ont cherché à la reconstituer, en consultant pour ce travail toutes les analogies de l'époque ; et il est vrai de dire qu'à quelques distractions près, ils n'ont pas mal réussi à rendre à leur auteur le sceau primitif de vétusté que Duhoux lui avoit fait perdre. Mais convenons que jamais un pareil travail n'avoit été plus irréfléchi et plus inutile. On conçoit très bien qu'un érudit du dix-neuvième siècle, comme M. Méon, doctement mécontent des ingénieux efforts de Marot pour faire disparaître le fruste antique du *Roman de la Rose*, se soit avisé de le rétablir, à la plus grande satisfaction des amateurs, dans son incorrecte et inintelligible barbarie : c'est du moins, si l'on veut, un monument, et tous les matériaux en gisoient encore au fond de nos bibliothèques, avec leur âpreté native, et l'incontestable authenticité de leur date. Il n'en est pas ainsi d'Olivier Basselin, dont il ne reste aucun monument contemporain, et qui n'existe, à proprement parler, que dans

l'unique leçon de Duhoux. Je dirai plus : les chansons de Basselin ne devoient en aucun cas, et dans l'hypothèse même où l'on auroit pu remonter facilement à leur première orthographe, y être ramenées par les nouveaux éditeurs ; et la raison qui s'y opposoit est tirée de leur genre, ou plutôt de la nature, qui est de toutes les règles, comme dit Horace, *et principium et fons....*

Le François, né malin, créa le vaudeville ;

Agréable, indiscret, qui, conduit par le chant,
Passe de bouche en bouche, et *s'accroît en marchant*.

Comme il est propre au vaudeville de s'accroître en marchant, il lui est propre de se modifier dans les applications et de se rajeunir dans les termes comme dans les airs. Duhoux n'eut pas grand'chose à faire pour approprier à son époque ceux d'Olivier Basselin, qui étoient locaux, qui étoient célèbres dans le pays, qui étoient éminemment traditionnels : il n'eut qu'à les recueillir de la bouche des anciens du pays, ou plutôt qu'à les écrire comme il les avoit appris, quand il commençoit lui-même à faire des chansons. Sa leçon est donc leur leçon propre, celle que la tradition avoit faite, et c'est nécessairement la bonne ; car un vaudeville ne vaut rien quand il ne vit pas dans la mémoire, et qu'il ne s'y *accroît pas en marchant*. Pour que les savans éditeurs de *Vire* pussent croire nécessaire de rétablir l'orthographe de Basselin, il l'audroit supposer qu'ils se croyoient sûrs d'avoir retrouvé son texte ; et le texte de Duhoux n'est pas plus le texte de Basselin que l'orthographe de Duhoux n'est l'orthographe de Basselin. Voilà ce que M. Dubois a probablement senti, et ce qu'il a certainement exprimé mieux que moi, si cette idée l'a frappé comme moi. Je n'ai pas son édition sous les yeux.

Ce n'est pas sans quelque pudeur que j'aborde cette question d'orthographe factice ; car je me trouve impliqué dans une supposition de ce genre qui n'est pas moins patente, quoiqu'elle soit moins avouée, celle des fameuses *Poésies de Clotilde*⁹², dont j'ai publié avec M. de Roujoux un volume supplémentaire. L'artifice trop sensible de cette orthographe d'invention n'est pas, comme je l'ai avancé dans les *Questions de*

Littérature légale, la preuve la moins manifeste de l'ingénieux mensonge de M. de Surville. Je ne sais toutefois si c'est à sa maladresse, ou à la distraction presque inévitable de son éditeur, dans le chaos d'hypothèses orthographiques où il a été nécessairement jeté par cette entreprise, qu'il faut attribuer les leçons grossièrement erronées de la première publication. Quoi qu'il en soit, nous avons été obligés de nous y conformer, pour la convenance même de l'édition, qui auroit offert, sans cela, les disparates les plus choquantes ; mais nous l'avons fait, suivant l'expression de Mézeray, *nonobstant clameur de haro*. Ainsi, bien que nous sachions parfaitement qu'*yeulx*, qui vient d'*oculi*, et *cieulx*, qui vient de *coeli*, et qui ont par conséquent un l étymologique, ne prouvent rien en faveur de l'orthographe inadmissible de *majestueulx*, d'*impétueulx* et de *tumultueulx*, tant qu'on n'aura pas trouvé les analogues latins *majestuosus*, *impetuosus* et *tumtuolosus*, nous avons cm devoir nous astreindre à cette espèce de convention admise ou établie par notre prédécesseur. Quant aux considérations qui rendoient aussi nécessaire dans Clotilde la vieillesse de l'orthographe, qu'elle est inutile et même déplacée dans *Basselin*, elles s'expriment en quelques mots. Clotilde pouvoit si peu s'en passer, que ce n'est guère qu'à ce trait caractéristique qu'on reconnoît son âge ; autrement elle n'en auroit point.

XXXIV.

Nouvelles recherches sur les tentatives faites
au seizième siècle pour réformer
l'orthographe, et sur celles qui ont eu pour
objet de fixer la prosodie ou de changer le
rythme.

ETRENES DE POÉZIE FRANSOEZE EN VERS MEZURÉS, *par Jan Antoene de Baïf, segretère de la çambre du Roe. Paris, Duval, 1574, in-4. ; mar. rouge, rel. par Ginain.*

Volume très rare. Exemplaire non rogné.

Dans un ouvrage de si peu d'étendue, j'ai déjà accordé trop d'importance peut-être aux innovations orthographiques dont je me suis d'ailleurs occupé avec beaucoup de développemens dans d'autres écrits ; mais je dois dire un mot de ces essais de Baïf, parce qu'ils sont très peu connus, et qu'ils donnent lieu à quelques observations qui ne manquent pas d'intérêt. Il est juste de reconnoître que la grande affaire d'une nation, après sa religion et sa liberté, c'est sa langue, et qu'on ne sauroit exprimer trop de reconnoissance envers les esprits ingénieux et actifs qui en ont dirigé les tentatives ou hâté le perfectionnement. Personne n'a porté plus loin cette ferveur patriotique pour les améliorations, que Jean-Antoine de Baïf, et il l'auroit exercée peut-être d'une manière plus utile, si, plus modéré dans ses vues, plus timide dans ses expériences, il n'avoit pas aspiré à des résultats trop vastes. Il ne s'agissoit de rien moins pour lui que de tout renouveler, dans l'alphabet les lettres, dans l'écriture l'orthographe, dans la versification le rythme et la mesure. Son alphabet et son orthographe ont beaucoup de rapport avec ceux de Meigret et de Taillemont dont j'ai parlé ci-devant, et comme il n'y a, en général, rien de plus facile que de faire un bon alphabet et une bonne orthographe rationnelle, il n'est pas étonnant que presque tous les écrivains qui s'en sont occupés en France, se soient trouvés d'accord sur la plupart des principes. Toutefois Baïf, qui étoit un des plus savans hommes de son temps, et qui parloit grec en françois comme Ronsard, s'est piqué, comme on peut le croire, d'être plus intelligible que ses émules. On croiroit qu'il s'est chargé de renouveler cette singulière prétention d'un roi de la première race qui avoit entrepris de donner le droit de cité à quatre ou cinq lettres grecques. Mais il ne s'en est pas tenu, je le répète, à ce genre d'innovation, et il partage avec Jodelle et Moysset le bizarre honneur d'avoir introduit la prosodie antique dans la versification

françoise ; ainsi, sa traduction d'Hésiode et de Phocylide est en vers dactyliques héroïques hexamètres ; l'ode au roi de Pologne est en vers saphiques ; telle autre pièce en vers iambes, et telle autre en endécasyllabes. J'aurois voulu pouvoir donner quelque idée de ces ébauches barbares, ne fût-ce que pour prouver combien il est peu à regretter qu'elles n'aient pas réussi, mais je suis forcé d'y renoncer à défaut d'élémens orthographiques qui les représentent exactement. Quant au nombre et à l'harmonie de cette prosodie idéale et factice, les curieux pourront en juger aisément par le dernier tour de force de ce genre que notre littérature ait produit, DIDON, *poème en vers métriques hexamètres, traduit du quatrième livre de l'Énéide de Virgile, par Turgot. Paris, 1778, in-4. de 108 pages, tiré, dit-on, à DOUZE EXEMPLAIRES seulement, mais beaucoup trop commun pour qu'il soit possible de croire à ce petit mensonge bibliographique.*

Déjà Didon, la superbe Didon brûle en secret. Son cœur
Nourrit le poison lent qui la consume et court de veine en veine.
L'indomptable valeur, l'origine illustre, la beauté,
L'air, le regard, la démarche, la voix du héros qui l'a charmée,
Sont empreints au fond de son âme en traits de feu

Ce qu'il faut avouer en passant, c'est que Turgot a du moins sur Baïf l'avantage de l'élégance, mais c'est plus que jamais le cas de dire : Que n'écrit-il en prose ? On ne sauroit perdre plus gratuitement son savoir et son temps qu'à composer de pareils vers, si ce sont là des vers.

Il y auroit des inductions bien curieuses à recueillir sur ces tentatives, qui étoient, au temps de Baïf, justifiées jusqu'à un certain point par les besoins d'une littérature naissante, encore animée d'un puissant instinct de création, et qui cherchoit dans tous les souvenirs de la science et de la poésie, des élémens de succès et de gloire. J'en conclurois d'abord que notre langue, plus rapprochée alors de son origine, étoit à cette époque beaucoup plus prosodiée, plus accentuée, plus rythmique qu'elle ne l'est devenue depuis ; car au temps de Turgot, cette extension du système prosodique de quelques grammairiens du temps, prouvoit sans doute une connoissance très approfondie du mécanisme de notre langue, mais elle n'étoit certainement sensible qu'à un nombre de lecteurs infiniment restreint, et je doute même

qu'il n'y eût pas eu d'excès dans le tirage à DOUZE EXEMPLAIRES, s'il s'étoit réduit à celui des personnes capables d'apprécier judicieusement ce travail. J'en déduirois une autre conclusion qui paroîtra bien plus singulière ; c'est que l'empire du classique, c'est-à-dire de la muse d'imitation, ne s'est réellement manifesté en France, à la suite de la renaissance des lettres, que sous l'influence poétique de Ronsard, de Baïf, de Du Bartas ; que ce sont ces *barbares*, comme on les appelle aujourd'hui, qui ont triomphé de la tendance romantique des nouveaux âges littéraires, quant à la composition ; que ce n'est pas leur faute, si les routines de l'antiquité n'ont pas prévalu quant au mécanisme ; et qu'il a dû résulter de cette lutte de l'esprit de servitude et de l'esprit d'invention, une espèce de littérature anormale qui n'avoit jamais eu d'exemples : romantique dans le langage, dans le mètre, dans la rime ; classique ou plutôt scolastique dans tout ce qui appartient aux inventions de l'esprit et aux combinaisons de la pensée ; indépendante dans ses paroles, et captive dans ses conceptions. Il est évident que si les classiques comme Baïf l'avoient emporté sur les romantiques comme Marot, nous n'aurions pas de langue rythmique, et peut-être pas de poésie. Ajouterai-je que le retour de M. Turgot vers ces extravagances du seizième siècle, est aussi une singularité remarquable, et qu'il est piquant de voir s'allier, dans la même intelligence, tant d'amour pour les vieilleries à tant de fanatisme pour les nouveautés ? Il y a dans toutes les aberrations de l'homme quelques leçons pour la raison.

Mon magnifique exemplaire des *Etrenes de Poésie*, est enrichi d'une pièce de 4 feuillets, publiée la même année chez le même imprimeur, et qui contient l'ode au *Roi de Pologne*, insérée dans ce recueil, mais tirée à part avec une traduction latine de Jean Dorat ou Daurat. Je crois cette follicule d'une grande rareté.

Ce volume fait partie de ma collection de Baïf, la plus complétée, et peut-être la seule complète qui existe dans une bibliothèque d'amateur, car elle réunit les *Poèmes*, les *Amours*, les *Jeux*, les *Passe-temps*⁹³, le rare petit volume des *Mimes*⁹⁴, et le volume bien plus rare encore, intitulé : *Tombeau de Marguerite de Valois*⁹⁵, qui résulte de l'association d'Herberay des Essars, de Nicolas Denisot, surnommé le comte d'Alsinois, et de notre Baïf. Il faudroit, selon M. Weiss, y joindre encore la traduction d'*Antigone*,

tragédie de Sophocle, et la comédie du *Brave*, mais il n'a pas observé qu'elles se trouvent dans les *Jeux*.

M. Weiss a très bien remarqué qu'il y a des éditions des *Mimes* en deux et quatre livres. C'est probablement pour cela que notre savant ami M. Brunet, qui ne fait pas cette distinction (1828), a recommandé comme *bonne* l'édition de *Paris Mamert Pâtisson, 1597*, qui contient en effet les quatre livres. Toutefois, mon exemplaire de 1581 les contient également, mais il est revêtu au revers du dernier feuillet d'un extrait du privilège de 1597, qui prouve assez qu'on n'a fait qu'ajuster cette continuation aux deux livres précédemment imprimés. Les deux éditions sont parfaitement semblables de caractères, et copiées bien exactement l'une sur l'autre, mais elles ne sont pas identiques. Il y a dans celle de 1581 quelques erreurs de *chiffre* qui ont été corrigées dans l'autre. Après le mot FIN qui termine la seconde, il y a un fleuron, et il n'y en a point dans la première. Il est évident que l'édition de 1581 n'étant pas tout-à-fait épuisée quand on imprima les 3^e et 4^e livres, on tira de ceux-ci un nombre égal au nombre des vieux exemplaires qui restoient au magasin, pour les compléter. Comme les *Mimes* sont le plus joli ouvrage de Baïf, et qu'il a joui d'un succès constaté par ses nombreuses éditions, il est probable que les exemplaires du genre du mien, c'est-à-dire qui réunissent le titre de 1581, et le privilège de 1597, sont extrêmement rares. Un livre qui resteroit en grand nombre au bout de seize ans de publication, ne se réimprimerait pas.

On conçoit très bien ce qui a empêché les derniers livres de Baïf de paroître sous Henri III. Quoique secrétaire de la chambre, il étoit *politique*, c'est-à-dire *libéral*, et même d'un genre un peu hardi. Voici un de ses vers :

Quiconque fait bien, il est Roy.

XXXV.

De la Langue universelle ou caractéristique, et de ses véritables Inventeurs.

ARS SIGNORUM VULGO CHARACTER UNIVERSALIS ET LINGUA
PH SOPHICA. *Qa (sic) poterunt, homines diversissimorum i matum, spatio
duorum septimanarum, omnia animi sua sensa (in rebus familiaribus) non
minus intelligibiliter, sive scribendo, sive loquendo, mutuo communicare,
quam linguis propriis vernaculis. Authore Geo. Dalgarno. – Hoc ultra.
Londini, excudebat J. Hayes, sumptibus authoris, 1661 , petit in-8., 6 f.*
127 pages, avec une grande carte pliée

J'ai cru devoir décrire ce livre avec soin, parce que, s'il en existe d'aussi rares, il n'y en a probablement point qui le soit davantage, et qu'il a sur la plupart des livres rares, la supériorité d'une immense importance littéraire et scientifique.

Il n'y a peut-être rien de plus facile que de créer une langue de convention, universellement usuelle, et au moyen de laquelle, suivant les expressions de Dalgarno, les hommes de tous les pays pourroient apprendre en moins de quinze jours à exprimer toutes leurs idées dans les matières essentielles et vulgaires de communication (*in rébus familiaribus*), aussi aisément que dans leurs idiomes naturels. Pourquoi cette langue n'existe-t-elle pas ? voilà la question. C'est le jeu d'un écolier un peu versé dans les études lexicologiques, et moi-même, au lieu des deux semaines de Dalgarno, je n'en demanderois qu'une pour l'apprendre à six hommes intelligens pris dans six nations différentes de l'Europe, et qui n'auroient entre eux, par la parole, aucun moyen de contact. J'ajouterai que sur ces huit jours destinés à l'enseignement d'une langue, je compte le temps de la faire.

D'après cela, me dira-t-on, quelle peut être *l'immense importance littéraire et scientifique* du livre de Dalgarno ? Tout bonnement, répondrai-

je, celle de l'homme qui a deviné que pour faire tenir un œuf debout, il falloir casser un de ses pôles, celle du navigateur qui a jugé qu'une sphère se composoit de deux moitiés de sphère, et qui a eu le bonheur de trouver l'autre. Il y a plus ; c'est que Dalgarno, qui inventoit, a touché aux limites de cette science nouvelle ; mais pour faire mesurer tout l'espace que cet étonnant génie a franchi, en partant de la barrière qu'il avoit ouverte, il est nécessaire que je remonte beaucoup plus haut, et que le lecteur daigne me suivre dans ces recherches auxquelles je ne donnerai d'ailleurs que le développement indispensable pour me faire entendre, leur exposition complète trouvant sa place dans un autre ouvrage.

Les premières communications écrites de l'homme furent probablement un véritable tableau dans lequel on retraçoit, avec tous ses détails, l'événement dont on avoit envie de faire parvenir la connoissance aux autres, ou le besoin matériel dont on étoit obligé de les entretenir.

Cette peinture, d'abord toute physique, devint ensuite allusive. On représenta un sentiment par une action qui en réveillait l'idée, et comme la langue parlée avoit passé du sens propre au sens figuré, la langue peinte passa du tableau historique à l'allégorie.

Les premiers tableaux exprimoient des idées très simples, les seconds des affinités morales très simples. A mesure que les idées se compliquoient, on fut obligé de charger ces tableaux d'incidens et d'épisodes, mais comme les premières images étoient restées traditionnelles dans leurs premières acceptions, on n'eut pas de peine à exprimer ces modifications par des figures dont la signification étoit bien connue. Plus le développement de la pensée s'accrut, plus l'expression peinte ou écrite de la pensée se simplifia. Une seule figure représenta une notion tout entière. On arriva aux hiéroglyphes, écriture déjà très ingénieuse et très perfectionnée du premier âge.

Cette nouvelle manière d'échanger les idées exigeoit la connoissance approfondie d'une clef très difficile, et qui devoit peu à peu échapper au vulgaire, car les élémens dont elle étoit le secret, ne cessoient de varier dans leurs combinaisons. L'étude en fut bientôt circonscrite à une classe étroite et privilégiée, celle des savans et des prêtres qui étoient alors la même chose. Ici finit l'âge de la pensée peinte.

Un homme de génie s'aperçut que le nombre total des idées de l'homme dans toutes leurs modifications, étoit bien plus considérable que celui des articulations de la parole. Il en conclut qu'on simplifieroit beaucoup l'expression de ces idées, en se bornant à peindre les articulations qui les figuroient dans le langage parlé. Il s'avisa donc de peindre les syllabes ou articulations de la parole, en appuyant ce vaste alphabet de quelques signes de modalité, propres à rendre toutes les flexions dont la pensée parlée est susceptible ; ce fut l'inventeur de l'écriture radicale, encore en usage à la Chine, et qu'on a retrouvée chez tous les peuples de seconde civilisation.

L'intelligence marchoit. De nouveaux demi-dieux, sur le nom desquels on n'est pas d'accord, s'avisèrent que la racine même étoit décomposable, et qu'il y avoit, entre les nombreuses syllabes d'une langue radicale, beaucoup d'élémens communs. Ils cherchèrent à les décomposer, et ils furent sans doute délicieusement surpris de s'apercevoir que ces élémens se réduisoient à vingt, à trente, à quarante tout au plus. Ils parvinrent à la plus étonnante conquête de l'esprit humain, à l'invention de la lettre.

L'écriture étoit inventée. A dater de ce jour, toutes les nuances de la pensée exprimées par tous les artifices de la parole, pouvoient se représenter au moyen de l'écriture, par un petit nombre de signes très faciles à nommer, à peindre et à combiner. Le plus essentiel de tous les enseignemens fut le résultat de cette admirable découverte. Ici a commencé le troisième âge, l'âge actuel de la civilisation, au-delà duquel il restoit cependant encore quelque chose à concevoir.

Bacon venoit de faire faire un pas immense à la pensée humaine quand Dalgarno arriva, et voici ce que dut se dire Dalgarno ; si je l'ai mal compris, puisse ce génie immortel me pardonner mon erreur, car je n'ai eu d'autre intention dans ces lignes, que de lui restituer sa légitime renommée ; c'est lui qui va parler ici.

« L'invention de la lettre appliquée à la représentation du son vocal est sans doute merveilleuse, mais c'est le résultat tardif d'une longue suite d'observations et d'essais, et il a, comme tous les travaux progressifs dont le temps seul amène la maturité, l'inconvénient immense d'avoir changé d'objet. Comme la première parôle représentoit la pensée de l'homme par quelque imitation dont la tradition nous a échappé, la première écriture la

représentait aussi par une imitation de formes universellement intelligibles. En substituant l'image du son à celle de l'idée, on a involontairement détruit dans l'écriture le lien par lequel la parole se rattachait à la pensée ; il ne nous est resté du cadavre de l'idée que ce *je ne sais quoi* dont parle Tertullien, et qui n'a plus de nom dans aucune langue ; et la multiplicité des langues, ou, comme on dit, leur confusion, n'a résulté que de cette facilité sans bornes, d'attacher à la pensée des sons sans valeur propre, et des ligures sans signification parlante. Avec cet esprit d'analyse et d'ontologie qui n'étoit pas donné à leur époque, un Theutatès ou un Trismégiste auroit senti que le nombre des idées *essentiels*, des idées *familiales* de l'homme, étoit une ou deux fois moins considérable que celui des articulations simplifiées, c'est-à-dire réduites à la lettre, et qu'avec un nombre peu excédant de signes de modalité, qui produisoient toutefois des combinaisons infinies, on seroit parvenu à attacher immédiatement le signe convenu à la pensée, au lieu de l'attacher au bruit insignifiant de la parole. Les langues écrites comme les hommes les ont faites, très propres à servir toutes les conceptions de nos rêves et de nos fantaisies, manquent donc essentiellement de philosophie et d'exactitude, puisqu'elles ne sont que d'imparfaites représen-tations de la parole, qui elle-même représente imparfaitement l'idée, ou qui, pour mieux dire, n'a plus rien de commun avec elle. De là, peut-être, tous les malheurs de la société, qui n'a besoin, Dieu sait, ni d'orateurs, ni de roman-ciers, ni de poètes, et qui reposeroit heureuse sur des théories exactes. Mais, dut ajouter Dalgarno, si cette théorie particulière est devenue inutile dans toutes ses applications à notre époque, s'il faut d'immenses révolutions, et probablement une conflagration universelle pour la faire germer sur ce globe, n'est-elle pas susceptible au moins de prêter quelque secours aux relations des peuples actuellement civilisés, et de faciliter ces rapports d'utilité et de bienveillance auxquels la différence des langues oppose un obstacle, si fécond en dissensions, en guerres, en calamités sociales ? N'est-il pas possible de donner à tous les peuples civilisés une langue de convention, commune, usuelle, facile, pour toutes les relations nécessaires (*in rébus familia-ribus*), et qui s'apprendroit en quinze jours (*spatio d duorum septimanarum*) ? Cependant, puisque les combinaisons nécessaires des idées primaires sont

infiniment moins nombreuses que celles des sons, il ne faudroit pour cela que transporter le signe écrit du son à la représentation immédiate de l'idée. Quant à la langue parlée, on sent bien qu'elle se trouverait toute faite, puisque les signes employés pour représenter l'idée même, ont une valeur acquise et consacrée chez presque tous les peuples civilisés, et que dans l'immense quantité des hommes lisans, par exemple, qui se servent de notre alphabet, aucun ne pourroit écrire sa pensée sans la parler. Les autres n'auroient sur nous que le désavantage de deux ou trois jours d'étude, le temps nécessaire pour apprendre la valeur de quelques signes inconnus. »

Je vais rendre ces hypothèses de Dalgarno beaucoup plus sensibles. Catherine II avoit coutume de dire qu'un homme qui sauroit cent cinquante mots en toutes langues, seroit par là universel, et elle ordonna cette polyglotte à son académie. Pour arriver à la vérité, il faut porter ce nombre de cent cinquante à quatre cents au moins ; mais l'étude de quatre cents mots ne fut-elle multipliée que par dix langues, au lieu de l'être par plus de cent, comme dans le vocabulaire de Pallas, suffiroit pour occuper une assez grande partie de la vie, si l'on considère qu'elle seroit infiniment compliquée par la différence des prononciations, et que chacun de ces mots est modifiable par des flexions qui varient un peu plus que les mots eux-mêmes dans les langues philosophiques, et bien davantage dans les langues littéraires, où il y a autant de flexions que de modalités.

Si vous introduisez dans ces dix langues, pour ne pas parler du reste du monde auquel ce procédé peut s'étendre, une langue de convention qui ne sera exclusive à aucune d'elles, qui sera propre à toutes, vous avez, si l'on peut s'exprimer ainsi, décimé la difficulté ; il ne sera plus besoin de connoître quatre cents mots en dix langues, mais de connoître seulement quatre cents mots dont la connoissance est commune à dix peuples, dans leur éducation primaire. Il vous faudra donc dix fois moins de temps pour acquérir des notions bien plus étendues que celles dont Catherine composoit la science de son cosmopolite, mais ce n'est encore là que l'effort d'un petit esprit. Marchons, s'il vous plaît.

Ces quatre cents mots multipliés par dix langues, dont il auroit fallu charger votre mémoire en dix langues, ne saisissent pas la mémoire par un son unique, isolé, compacte. Le nom de l'homme, par exemple, est

monosyllabe dans les langues du Nord, dissyllabe en latin, trisyllabe en grec, et tétrasyllabe, peut-être, dans quelque langue qui m'échappe. Dans la langue de convention que vous créez, vous êtes parfaitement maître de le représenter, comme tous les autres, par sa plus simple expression. Fixé à des idées radicales, vous les rendrez par des sons radicaux. Vous épargnerez à votre esprit le souvenir inutile de ces syllabes redondantes dont plusieurs offrent de grandes difficultés d'articulation. Cette économie est immense, et réduit de beaucoup les difficultés qui nous restoient. Voyons à quel point de réduction il est possible de les amener.

Si vous examinez de près les quatre cents mots dont se composera la langue de convention, et que vous les placiez dans un ordre ontologique, vous verrez qu'un grand nombre d'entre eux se rapprochent les uns des autres par de singulières analogies, et appartiennent essentiellement à une idée typique dont ils ne sont que les dérivés communs. Vous les verrez se ranger d'eux-mêmes sous des signes communs, dont la modalité spéciale s'expliquera par l'addition d'un des quatre cents signes dont vous faites l'étude. Ainsi, votre lexicon de quatre cents mots contient nécessairement les mots *air* et *animal*. Modalisez le signe du mot *animal* par le signe du mot *air* : vous avez un oiseau. Joignez-y une flexion potentielle : vous avez un aigle.

Ces idées n'ont pas besoin d'être étendues en longues explications. Il n'y a personne qui ne sente aussi bien que moi maintenant, que de la racine où nous étions tout à l'heure, on arriveroit très facilement à la lettre, c'est-à-dire à l'algèbre philosophique dont Dalgarno essayoit de faire l'application à tous les usages familiers de la société.

Que l'on consulte, en effet, je ne dis pas, Dieu m'en garde, un académicien ou un savant, mais un voyageur qui va parcourir un pays dont il ne connoît pas la langue, un pauvre navigateur jeté sur des bords étrangers, un soldat fait prisonnier par l'ennemi, sur le nombre des idées premières qu'il a besoin de communiquer. Je ne crois pas que ces idées s'élèvent au-delà de dix. Mais j'irois en cela beaucoup plus loin que Dalgarno, et je les élèverois à vingt dont chacune pourroit être exprimée par une seule lettre, que la connoissance d'une langue tout entière, convenue avec le genre humain, n'excéderoit pas les bornes du plus simple, du plus

pauvre de nos alphabets, et ne demanderoit pas plus de temps dans son étude.

Mais les idées se modifient suivant certaines circonstances de position, qu'on appelle leurs modalités ou leurs accidens ; et j'ai peur que le lecteur ne s'effraie de ces modalités dans l'idée, de ces flexions dans l'expression dont j'ai parlé sans les expliquer.

Elles se réduisent à très peu de chose. Dans le monde physique, l'homme est placé entre deux idées élémentaires autour desquelles toutes ses idées se meuvent, l'espace et le temps, qui sont marquées par un très petit nombre de flexions, la première par le grand et le petit, le près et le loin, la seconde par le passé, le présent et le futur.

Dans le monde moral, toute sa pensée est fléchie par le bien ou le mal, le beau ou le laid, le peu ou le trop, c'est-à-dire qu'elle peut être nuancée par une seule flexion péjorative ou méliorative, car il ne sauroit être question ici d'intermédiaires. La flexion s'y réduit donc à l'affirmative ou à la négative dont l'emploi s'explique très suffisamment par le sujet.

Tous les rapports de l'homme social avec l'homme social sont marqués par trois flexions : lui et les siens, celui ou ceux à qui il parle, celui ou ceux dont il parle ; et ces trois flexions doubles n'exigent pas six caractères. Elles n'en exigent qu'un quatrième, qui est celui de pluralité, comme la moitié des autres n'en exige qu'un, qui est celui de négation. C'est beaucoup de supposer que toutes ces flexions s'élèvent au nombre de dix.

Ajoutons donc à vingt signes très simples, qui rendent vingt idées, dix signes également très simples qui peuvent se combiner ensemble ou séparément avec chacun des vingt premiers, et qui n'offriront jamais aucune difficulté ni d'épellation ni d'orthographe, et nous aurons la langue la plus usuelle et la plus commode qu'il soit possible d'inventer, comprise dans une trentaine de figures de nos alphabets, et qui exigera précisément toute la durée de l'étude que nous accordons à l'investigation d'un alphabet peu connu ; il y a cependant du luxe encore dans cette énumération, et je pense qu'on pourroit la simplifier. Remarquons, d'ailleurs, que toutes les flexions pourroient être exprimées, dans l'écriture, par de simples accens, et que cet alphabet seroit trois ou quatre fois plus facile que le nôtre, puisqu'il ne présenteroit ni double emploi ni équivoque.

Il est inutile de dire à quiconque lira Dalgarno, que je l'ai quitté depuis long-temps ; mais j'ai voulu prouver que je n'avois pas eu tort d'attribuer une *immense importance littéraire et scientifique* à un ouvrage, *princeps* dans la science, qui suggère de pareilles pensées à un homme de peu de savoir. Je n'ai plus à en parler maintenant que sous le rapport bibliographique.

Quoique je me sois occupé toute ma vie de ces curiosités, et particulièrement de la langue caractéristique, j'avouerai que j'avois totalement oublié jusqu'au nom de Dalgarno, quand le hasard me fit trouver son livre dans une échoppe, à la suite d'une vente de bouquins, où il avoit été adjugé pour un sou.

L'excellent article de la *Biographie* de Michaud, qui n'est pas signé de M. Weiss, mais que M. Weiss ne desavoueroit pas, me fournit sur Dalgarnus ou Dalgarno des éclaircissemens très curieux, que je ne puis malheureusement pas vérifier aujourd'hui, parce que j'écris ceci loin de ma petite bibliothèque et de la bibliothèque magnifique qui est confiée à mes soins. Le livre de Dalgarno ne fut pas sans résultat, car Wilkins le reproduisit, quelques années après, dans un système dont il est la base essentielle. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que dans cet intervalle il avoit disparu, et qu'il étoit assez complètement oublié dès-lors pour que Wilkins se crût dispensé de le citer ; il étoit cependant impossible que Wilkins n'en eût pas une connoissance particulière, car son nom figure au huitième rang des trente-deux souscripteurs de l'ouvrage. Un des éditeurs de Wilkins cherche à le justifier de cet oubli, en disant que le système de notre auteur présentait trop de difficultés pour être jamais mis en pratique, et je conviens que de pareilles théories, abordées, comme Dalgarno l'a fait, d'une manière vive et abrupte, n'étoient pas faciles à rendre vulgaires ; mais cet homme n'en restait pas moins l'inventeur de la science dont Wilkins se déclarait le propagateur ; et si Wilkins ne l'a pas nommé, on ne risque rien à le placer parmi les plus effrontés des plagiaires.

Leihnitz, qui n'est entré dans cette carrière que pour y planter un des jalons de son universalité, et qui n'a pas pénétré dans ces questions d'une manière très forte, quoi qu'en dise la renommée, n'a pas oublié, comme Wilkins, Georgius Dalgarno ; mais on pourroit parier cent contre un qu'il ne

l'a pas lu. « Je crois, dit-il, autant que je puis m'en rapporter aux notes qui m'accom-pagnent toujours, qu'on introduiroit facilement un *caractère universel* fort populaire et meilleur que le *chinois*, si on employoit de petites figures à la place des mots, qui représentassent les choses visibles par leurs traits, et les invisibles par des visibles qui les accompagnent, y joignant de certaines marques additionnelles, pour faire entendre les flexions et les particules. Cela serviroit d'abord pour communiquer aisément avec les nations éloignées ; mais si on l'introduisoit aussi parmi nous, sans renoncer pourtant à l'écriture ordinaire, l'usage de cette manière d'écrire seroit d'une grande utilité pour enrichir l'imagination et pour donner des pensées moins sourdes et moins verbales qu'on a maintenant. » Ce français incorrect de Leibnitz, qui aimoit beaucoup à écrire le françois (V. le paragraphe II), est certainement fort spirituel, et brille d'idées charmantes. Mais où un pareil système nous conduiroit-il ? aux hiéroglyphes, c'est-à-dire au moment où l'on cessa de peindre la pensée pour ne peindre que la parole. Voilà, sans doute, une idée d'une grande puissance, mais celle de Dalgarno est bien plus forte ; il y a entre elles toute la distance qui existe entre une application ingénieuse et une invention sublime, entre l'arithmétique et l'algèbre.

D'après ce que je viens de dire, l'excessive rareté du livre introuvable de Dalgarno peut avoir eu quatre causes :

1^o. L'obscurité, non du sujet, qui est fort clair, mais de l'expression, qui le rendoit accessible à un nombre extrêmement borné de lecteurs. Quoique l'auteur se comprît à merveille, l'ouvrage est d'une difficulté incroyable, et je doute que ses trente-deux souscripteurs l'aient compris ; j'en excepterois à peine Wilkins, qui en a tiré plus de parti qu'aucun autre.

2^o. Le petit nombre des exemplaires imprimés. Dalgarno nous apprend, dans une post-face, que trente-deux personnes ont contribué aux frais de cette publication par une souscription de *une à dix livres* d'Angleterre, *nemo infra, nemo supra*. Il ne nous dit pas si l'édition n'a été faite que pour elles, explication probable et qui tiendrait lieu de toute autre, et à laquelle je m'arrête ; une souscription si haute pour un si petit livre indique assez sa spécialité exclusive.

3^o. L'incendie de Londres, en 1666, événement qui en détruisit presque tous les exemplaires, suivant les biographies, car il n'en faut pas chercher

traces dans les bibliographes ni françois ni étrangers ; cela se comprendroit aisément, maigre la distance des temps, car l'ouvrage de Dalgarno devoit rester plus de cinq ans en magasin.

4°. Enfin, la suppression intéressée que Wilkins auroit jugé à propos d'en faire, quand, parvenu du simple titre de docteur en théologie (T.D.) qu'il porte dans la liste de souscription, aux dignités de l'épiscopat, il s'avisa d'ambitionner d'autres gloires dans l'étude de la philosophie et des lettres. Cette dernière supposition est fâcheuse ; et je voudrois qu'on me prouvât que Wilkins s'y est soustrait, dans un de ses écrits, que je ne connois point ou que j'ai oublié, par quelque foible concession au génie de son maître. Quant à Leibnitz, il est, je le répète, tout-à-fait hors d'une question à laquelle il n'a touché que pour toucher à tout.

XXXVI. Curiosités bibliographiques.

*Quod juvat innumeris repleri scrinia libris ?
Nunc pro cunctis Biblicus esse potest.
Nil juvat innumeris repleri armaria chartis,
Si facienda fugis, si fugienda facis.*

LECTIONUM BIBLIOTHECARIUM MEMORABILIMUM
SYNTAGMA, conti- 6 nens dissertationes variorum : de Bibliothecis et libris, literis et literatis. édita a Rudolfo Capello. Hamburgi, sumptibus Georgii Wolfii, 1682, in-12. ; mar. citron, rel. par Vogel.

*Bibliotheca meum regnum, templum atq ; lyceu
Quin eris antidotum, bibliotheca, meum.
E ductis, ceu fonte, fluit sapientia libris.
Usus habet laudem, crimen abusus habet.*

Ce volume n'est pas des plus faciles a collationner, parce qu'il n'est pas chiffré ; mais il est compris entre les signatures A – Hh, celle-ci de 10 feuillets, dont le dernier porte le nom de l'imprimeur, Michel Piper. Les trois premières feuilles, à deux feuillets près, sont imprimées en allemand,

ainsi que dix feuillets préliminaires, que je n'ai pas fait entrer dans mon compte, et qui ne sont pas signés d'une lettre. Celui qui fait nombre pour le premier est gravé. A la tête de la feuille A, il faut trouver un portrait de Rodolphe Capel. Comme l'ouvrage avoit été publié aux frais des Wolf, de Hambourg, je présumai d'abord qu'il devoit être entré depuis, en tout ou en partie, dans les *Monumenta typographica*, ; mais j'ai probablement vérifié qu'il n'en étoit rien, puisque je le trouve placé dans mes notes à la colonne des livres *inconnus*, et que j'ai pu me convaincre aujourd'hui même qu'il n'étoit guère moins ignoré des Allemands que des François.

L'infortune de notre Capellus n'est pas une leçon peu disgracieuse pour les écrivains de notre temps qui s'occupent de philologie et de bibliographie. Elle témoigne d'une manière bien éclatante que, dans ce genre de littérature plus que dans aucun autre, les livres ont leur destinée ; car les *Lectiones bibliothecariæ* sont bien, à mon avis, un des recueils les plus piquans que cette étude ait produits, un de ceux qui, pour l'intérêt et la variété des sujets, se font lire du commencement à la fin avec le plus de plaisir. Son faux titre allemand, ces trois ou quatre feuilles en langue allemande qui en occupent la dixième, et malheureusement la première partie, l'ont-ils repoussé de nos bibliothèques ? Je le comprends ; mais par quelle fatalité seroit-il ignoré presque aussi absolument des bibliographes allemands, si soigneux sur les renseignemens, si amateurs d'autorités, si peu portés à répudier dans leur science les réputations qui les précèdent, que, s'il y avoit un excès à leur reprocher, ce seroit peut-être celui de la déférence, de Bauer enfin comme de Freytag, de Freytag comme de Vogt, de Vogt comme de Beyer ? On peut juger, au reste, de la rareté des écrits d'un bibliographe très remarquable dont le nom a échappé à M. Weiss lui-même, dans la *Biographie universelle*, et ne se trouve, à ma connaissance, dans *aucun* catalogue, si ce n'est celui de Bunau. On va voir cependant que la disparition d'un pareil livre, qui ne peut pas être expliquée par une suppression légale, ne pouvoit être fondée non plus, dans ce temps de bon savoir et de bonnes études, sur ces rebuts d'un sage mépris qui ont envoyé tant de volumes à l'épicier, et qui ont fait la fortune de convention dont jouissent tant de bouquins. Encore une fois, celui de Capellus est aussi amusant qu'instructif ; et pour concevoir son malheur, il faut en chercher la

cause dans quelque accident analogue à celui qui a rendu si rares les in-folio de Rudbeck et l'in-8. de Dalgarno.

Quoique j'aie promis de donner à mon lecteur quelque idée du mérite de ce curieux ouvrage d'un auteur dont le nom même est peu connu, je me garderai bien d'en offrir l'analyse, qui rempliroit plusieurs pages ; car il y a peu de volumes où l'on trouve plus de petits faits et de jolies anecdotes bibliologiques. J'indiquerai dans la première de ses quatre sections une excellente *adhortation* sur les moyens de former, de conserver et de communiquer une bibliothèque publique ; dans la seconde, une onomatologie et une phraséologie *bibliothécaires*, qui contiennent ce qu'il y a de plus important à savoir sur les questions qui se présentent le plus souvent dans ces matières ; à la troisième, des recherches excellentes sur l'écriture à la main, ou chirographie, que nous appelons aujourd'hui, un peu emphatiquement, *calligraphie* ; sur l'art de l'imprimerie, sur les papiers, les vélins, et ornemens *pittoresques* de notre époque ; sur les incendies des bibliothèques, et en particulier sur l'incendie d'Hévélius, qui a si considérablement réduit le nombre des exemplaires de sa fameuse *Machina coelestis* ; à la quatrième enfin, les dissertations singulières de Spizelius sur les littérateurs heureux et malheureux ; de Ferrarius, sur les misères des gens de lettres ; de Bartolinus, sur leurs vices, et sur les accidens qui surviennent aux bibliothèques ; de Fritschius, sur les mêmes questions. Le savant éditeur du livre cicéronien d'Alcyon, intitulé : *Medices legatus y de Exilio*, Jean Burckard Mencken, a-t-il réuni tous ces excellens morceaux de littérature dans son recueil de 1707 ? C'est ce que je ne saurois vérifier aujourd'hui : son livre est un de ceux que je n'ai plus : mais je regretterois qu'il n'eût pas connu notre Capellus ; et je ne crains pas d'avancer que certaines de ces curieuses élucubrations ne se trouveroient pas facilement ailleurs. Mon savant ami M. Peignot parle quelque part de trois espèces d'ennemis qu'ont les livres, les rats, les vers, la poussière, et il y en ajoute plaisamment une quatrième, celle des emprunteurs. Notre bon Fritschius lui en auroit offert plus de cent autres, sur lesquelles j'en citerai une dizaine dont les amateurs doivent surtout se défier ; les punaises, les blattes, les teignes, les petits chats, les enfans, les curieux maladroits, les gens à mains sales ou grossières, l'huile, la cire, le suif, dont on se sert en lisant, et

principalement les voleurs. Je me trompe : Fritschius désigne des ennemis encore plus redoutables : *Tyranni, hostes et persecutores, inepti, stupidi, stolidi, imperiti homines, odio habentes eruditionem, libros, literas et literatos.*

Ce volume est terminé par un Mémoire plein de doctes aperçus sur l'histoire littéraire et bibliographique des temps anté-diluviens et post-diluviens, des temps anté-mosaïques et anté-monarchiques, c'est-à-dire sur ces incunables si obscurs et si intéressans de la littérature, dans l'étude desquels on n'est plus dirigé que par des traditions confuses qu'un excellent esprit de critique peut seul éclaircir. Je n'ai donc rien fait de trop pour mon Capellus, en le recommandant aux bibliophiles et aux bibliographes ; je ne crains même pas d'ajouter que sa réimpression seroit un service à rendre aux lettres savantes, dans un pays où l'on s'en occuperoit encore, en Allemagne par exemple.

XXXVII.

D'un Hétérodoxe catholique qui s'est rapproché des idées de la Réforme.

PETRI PICHERELLI *viri doctissimi* OPUSCULA THEOLOGICA *quae reperiri potuerunt. Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana, 1629, 6 f. et 368 pages, in-12. ; mar. rouge, riches dentelles, doublé de tabis, rel. par Ginain.*

Très rare.

Ce volume, assez mal imprimé, est, je crois, le premier où se trouve la tête de buffle ; aussi le tirage de cette vignette y est fort remarquable par sa beauté ; mais ce n'étoit pas là une raison suffisante pour fixer sur lui l'attention de nos bibliographes modernes, qui ne sont, en général,

déterminés dans l'intérêt qu'ils accordent aux livres crue par leur valeur mercantile, et qui ont plus raison aujourd'hui que jamais, puisque c'est par ces valeurs de convention que semblent s'apprécier tous les genres de mérite. M. Brunet a toutefois très bien connu Picherel, dont il indique l'ouvrage dans son *Catalogue des Éditions Elzeviriennes* ; et s'il n'a pas voulu lui accorder une autre mention, c'est qu'il ne lui a pas trouvé beaucoup d'importance. Ce jugement, qui est pour moi une loi, rendrait ce chapitre tout-à-fait inutile, si je ne trouvois moyen d'y faire rentrer à ma manière quelques unes de ces curiosités qu'on ne rencontre pas partout. Je ne parle pas de M. Bérard, dont la petite Bibliographie spéciale des Elzevirs, si précieuse d'ailleurs en tout point, ne contient que les livres qu'il a pu connoître et examiner par lui-même. Le livre presque introuvable de Picherel est omis dans ses excellentes notices, par la seule raison qu'il ne lui étoit pas tombé sous la main ; et loin d'impliquer pour lui un mépris injurieux, cette circonstance en attestera la rareté mieux que tout autre témoignage.

Les anciens bibliographes, et surtout les Allemands, si avides investigateurs de ces amusantes bagatelles, ont fait souvent mention de Picherel. Nous apprenons par Paul Colomiès, in *Gallia Orient.*, pag. 26, que l'édition dont nous parlons fut donnée par André Rivet, protestant fort entêté, comme tout le monde sait ; et ce n'est déjà pas une petite singularité que de voir les *Opuscules théologiques* d'un prêtre cité dans l'Église catholique de France comme une des lumières de la foi, imprimées chez un protestant, par les soins d'un protestant, dans un pays protestant. Le reste de notre chapitre expliquera suffisamment cette bizarrerie, qui est peut-être unique dans l'histoire de la polémique religieuse. La petite préface d'André Rivet (*lector*) est entièrement laudative, et on y trouve de la science et de la candeur de Picherel, un éloge tout-à-fait conforme à celui qu'en avoit fait, long-temps auparavant, Théodore de Bèze, son principal adversaire au colloque de Poissy. Bèze, le plus intolérant des hommes dans les tristes écrits qui n'ont pas fait oublier ses jolies poésies, sut rendre justice pourtant à la tolérance éclairée et à la critique judicieuse de bonne foi. Cette observation méritoit aussi d'être recueillie.

Les bibliographes qui ont fait mention de Picherel sont Jean Vogt, qui en parle ainsi, pag. 531 de l'édition de 1753 : *Paucissimis hæc opuscula fuisse visa monet doctiss. Magnus Crusius in Dissertat. Epist. ad Wormium*, pag. 47, *qui illa proinde ob præstantiam. ac raritatem novo prelo destinavit* (je ne crois pas que cette édition projetée par Crusius ait paru) ; *Engel*, tom. I, pag. 125 ; *Bunemann*, pag. 123 ; *Bibl. Salthen.*, pag. 546 ; *Bibl. Solger.*, tom. III, pag. 402 ; *Bauer, Bibl. Libr. rar.*, tom. III, pag. 202. Ils s'accordent tous sur la rareté de ce volume, qui se comprend à merveille, puisqu'il n'étoit pas de nature à contenter ni les opinions absolues des catholiques romains, ni les opinions absolues des protestans, et qu'il se trouva, d'emblée, hétérodoxe en deux Églises.

Pierre Picherel, dont il est question ici, et que le sage De Thou appelle (*in libro IV de Vita sua ad annum 1589*) *hominem trium linguarum peritissimum, et acutissimi judicii*, étoit né, dit-on, près de la Ferté-sous-Jouarre. Il mourut, selon Moréri, en 1590, dans un petit prieuré de l'abbaye d'Essomes, dont le père Lelong dit qu'il étoit moine : mais comme le père Lelong ne fait probablement que copier De Thou, qui avoit vu, l'année précédente, Picherel âgé de soixante-dix-neuf ans, et travaillant encore quatorze heures par jour, il faut s'en rapporter à ce dernier écrivain, qui dit seulement qu'il y avoit été moine autrefois, *olim monasticam professum*, ce qui indiqueroit simplement qu'il s'y retira sur ses vieux jours, après en avoir été long-temps absent, pour exercer, selon toute apparence, d'autres fonctions ecclésiastiques, qui ne devoient pas être absolument vulgaires, si l'on en juge par le crédit dont il jouissoit, tant d'années auparavant, au colloque de Poissy.

On me demandera nécessairement ce que fait cet épisode biographique dans un livre tout consacré à la philologie et à l'histoire des livres, et c'est en effet la question. Je répondrai à cela que je ne me serois pas avisé de ce soin, si la biographie de Picherel étoit quelque part, et si elle ne se réduisoit à ces lignes de Moréri et de Lelong, saisies au hasard sur une page de De Thou ; mais les gros volumes de De Thou, de Lelong, de Moréri, et les volumes innombrables de Nicéron, qui a peut-être parlé de Picherel, ne sont pas, ne peuvent pas être sous la main de tous les lecteurs, et il n'est pas plus mention de Picherel dans la *Biographie universelle* de M. Michaud que

dans celle de dom Chaudon. Nul homme n'a été plus près cependant d'attacher son nom à un événement qui seroit aujourd'hui le plus important de l'histoire moderne ; car il auroit certainement empêché une grande partie de ceux qui l'ont suivi depuis la Fronde jusqu'à la Révolution, je veux dire la fusion des deux communions chrétiennes, si ardemment désirée par tous les esprits sages du temps, et qui n'exigeoit de part et d'autre que des concessions dont Picherel donna l'admirable exemple.

Au reste, ce sage cénobite, qui intervenoit avec tant de puissance entre des factions animées de toute l'aigreur des haines religieuses, et qui devoit une partie de son ascendant à un immense talent de discussion, en devoit bien davantage encore à sa bonne foi dans l'examen des discussions théologiques, à sa condescendance pour la piété égarée, à son indulgence pour l'erreur aveugle, à la réputation sans tache de ses mœurs et de sa vertu ; cet oracle caché de nos libertés gallicanes a toutefois passé sans nom au milieu des théologastres et des hérésiarques, dont les fougueuses déclamations tiennent une place si mal employée dans nos bibliothèques, et dont la vie occupe une place si mal employée dans nos biographies. C'est le sort du bon sens et de la modération ; et j'avoue que cette considération n'ajoute pas peu de valeur, à mes yeux, à l'un des plus rares de mes Elzevirs.

XXXVIII.

Système de travail de Millevoye. — Comparaison critique de ses Éditions. — Notes biographiques.

LES BUCOLIQUES DE VIRGILE, *traduites en vers françois par Ch. Millevoye. Paris, Nicolle, 1809, in-12. ; cuir de Russie, rel. par Ginain. V.*

Exemplaire d'épreuves pour une nouvelle édition, entièrement corrigé de la main de Millevoye.

Nulli flebilior quam mihi.

C'est une idée malheureuse que de traduire les anciens ; c'est une idée plus malheureuse encore que de traduire les poètes ; mais il n'y a point d'idée plus malheureuse que de les traduire en vers. Cette doctrine, dans laquelle j'étois soutenu par la puissante autorité de mon savant ami Dussault, est peut-être le seul sujet de dispute qui se soit jamais élevé entre Millevoye et moi ; j'avois beau lui dire que, pour nous rendre toute l'élégance de cette Muse magnifique des anciens dont les leçons l'avoient formé, il faudroit pouvoir retrouver avec elle, et les croyances charmantes de leur mythologie, et la tradition vivante de leur prosodie, ou plutôt de leur mélodie, et la puissance de tours de leur langue inversive, et l'audace de leurs figures de mots, et le bonheur de ces alliances d'expressions dont nous ne pouvons donner l'idée qu'à la faveur de quelques pastiches maladroits, et jusqu'à l'acception convenue, mais plus ou moins poétique, d'un mot indifférent en apparence : j'avois beau lui montrer la carrière nouvelle qui s'ouvroit à nos jeunes poètes, et lui répéter, avec André Chénier,

Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques !

Millevoye, modeste comme tous les beaux talens ; Millevoye, trop modeste peut-être, mais qui n'avoit aucune raison pour s'en rapporter à moi sur un art que j'aimois sans le cultiver, me répondoit par une autre citation empruntée à ses auteurs favoris, et me quittoit pour aller traduire Homère ou Virgile. Cette obstination, que je ne crains pas d'appeler malheureuse, a nuï probablement à sa gloire. Livré à son propre génie, qui étoit, selon moi, l'un des plus purs et des plus parfaits de notre âge, il auroit pris le rang auquel l'appeloit l'heureux mouvement de ses inspirations naturelles. On se

souvent encore des vers qu'il a composés sous leur influence ; quant à sa traduction des *Bucoliques*, elle est oubliée, et malheureusement elle mérite de l'être. Cette persévérance dans ce qu'on appeloit la voie classique, cette servilité d'imitation que l'on apprenoit au collège, une prétention plus déplorable encore, et c'étoit, à la vérité, la seule dont ce brillant esprit se fût jamais avisé, celle de surprendre par des riens cadencés, comme on en rimoit alors, le suffrage routinier d'un auditoire académique, empêchèrent Millevoye de parvenir à tous les succès auxquels il pouvoit prétendre. Aucun homme, peut-être, ne sera moins apprécié par la postérité à la valeur de son véritable talent, parce qu'aucun homme n'a cédé avec une docilité plus passive à l'empire de la routine. C'est la dernière fleur que l'ancienne école ait étouffée à son aurore ; mais, pour continuer à me servir de leur langage, il n'y en a point qui se soit développée avec plus de grâce et qui ait promis de plus beaux fruits.

Je n'ai plus besoin, après ce que je viens de dire, d'expliquer ici quel intérêt ma fidèle amitié a pu attacher à ces feuilles fugitives, éparses comme celles de la Sibylle, et dont je ne suis pas même parvenu à former un tout bien complet ; elles ont pour moi l'avantage inexprimable de remettre sous mes yeux les traits d'une main que personne n'a pressée avec plus de tendresse, les travaux d'un esprit toujours inquiet sur ses ouvrages, et qui ne dédaignoit pas de s'accoster du mien dans les secrets les plus intimes de l'étude ; la révélation tout entière, enfin, des opérations d'une pensée active et laborieuse dans l'art difficile d'écrire, et dans l'art plus difficile encore, s'il n'est tout-à-fait impossible, de traduire les poètes.

C'est dans le travail de la correction que la modestie de Millevoye, si largement accessible à toutes les critiques, si mollement flexible à tous les conseils, a laissé surtout des témoignages de patience et de docilité, qui rendent ces *autographes* inappréciables. Rien n'égalait sa défiance de lui-même, et, si je peux m'exprimer ainsi, la monomanie d'insuffisance dont il étoit pénétré à la moindre observation. Que de fois la sottise objection d'un grammairien *illétré*, ou l'impertinente assurance d'un *souligneur*, ont tourmenté son sommeil sur la valeur d'une expression, sur la propriété d'un tour, qui étoient toutefois le tour et l'expression classiques ! Inutilement, ceux de ses amis qui exerçoient sur lui la plus légitime influence, Lormian,

Briffaut, Dureau de Lamalle, F. Didot, auroient tenté de le rassurer ; quand j'arrivois le lendemain, le vers étoit refait, et la correction pitoyable, comme toutes les corrections que l'on fait sans en comprendre la nécessité, et qui n'aboutissent qu'à substituer le *maniéré* au *naïf*. Je citerai une preuve de cette irritabilité dans une anecdote qui m'est tout-à-fait personnelle, et qui m'a corrigé, à son égard, de cette manie d'analyse littérale et frondeuse, si commune aux jeunes gens ; elle m'est fournie par les premiers vers de mon beau petit volume. Millevoye avoit traduit le *Tityre, tu patuloe*, etc., de la manière suivante :

Étendu, cher Tityre, au pied d'un large hêtre,
Tu inérites des airs sur la flûte champêtre.

« Vois, lui dis-je, combien tu es loin de ton poète, malgré les efforts que tu as faits pour en conserver la délicieuse image. Dans Virgile, quel est le premier objet qui frappe la pensée ? Le berger, lui, *Tityre, tu.... Cher Tityre*, ne me présente qu'une apostrophe bourgeoise et presque triviale qui gâte tout le sentiment de l'expression. Crois-tu que ce vilain mot *étendu*, qui peut s'appliquer à l'état le plus ignoble de l'homme et de l'animal, remplace heureusement *recubans*, qui n'étoit peut-être pas plus gracieux ; mais remarque avec quelle élégance exquise Virgile l'a jeté après le nom de ce berger aimé, et presque derrière les rameaux de cet arbre qui n'est pas encore connu, et dont on sent déjà l'ombrage ! Quant *au pied d'un large hêtre*, je ne serois pas étonné de le retrouver dans le rapport d'un garde forestier ; je n'y vois ni cette large voûte, *tegmine*, ni ce feuillage épais, *patuloe*, que Mélibée veut peindre, et dont il encadre si richement le principal personnage du tableau. »

Je continuai mes observations ; mais ce n'est pas ici leur place, car Millevoye a remplacé les vers que je critiquois par ceux-ci :

Tranquille, cher Tityre, à l'ombre des ormeaux,
Tu répètes des airs sur tes légers pipeaux.

La première version étoit mauvaise, la seconde est exécrable. Et quel chemin a fait aujourd'hui la langue poétique ! il ne faudroit que des *ormeaux* et des *pipeaux* à la rime pour faire tomber un chef-d'œuvre.

Il suffit, au reste, de parcourir ces variantes pour juger du tort qu'a fait au talent de Millevoye le démon de la correction, et combien ses meilleurs vers ont perdu à la religieuse exactitude avec laquelle il pratiquoit le précepte de Quintilius :

*Delere jubebat,
Et male formatos incudi reddere versus.*

J'en donnerai encore un exemple qui en vaut dix ; c'est à propos de ces vers si connus, et si intraduisibles selon moi :

Hinc alta sub rupe canet frondator ad auras, etc.

Voici la première version de Millevoye :

Tantôt d'un roc altier l'émondeur protégé,
Ébranle les échos par son chant prolongé,
Pendant que sur l'ormeau roule, au loin gémissante,
Des ramiers, tes amours, la plainte renaissante.

Voici la seconde :

Et quand de l'émondeur la voix claire et perçante
Frappera de ses chants la roche bruissante,
L'orme, habitant des airs, entendra constamment
Des ramiers, tes amours, le long roucoulement.

Il n'y a personne qui, avec le moindre sentiment de la poésie, ne s'étonne que le même écrivain ait pu produire deux leçons aussi diverses de la même pensée, et préférer la seconde ; ce n'est pas certainement dans l'intérêt de l'exactitude littérale que Millevoye a substitué cette malheureuse *roche bruissante* à l'heureuse expression *d'un roc altier l'émondeur protégé*, qui rendoit aussi bien que possible le *sub alta rupe frondator*. Le troisième vers de cette seconde version, qui est le plus mauvais des quatre, est bien dû à l'intention d'exprimer *l'ulmo aëria* du latin ; mais *l'orme, habitant des airs*, ne signifie pas plus *l'orme qui élève son front dans les airs* y que le triste adverbe *constamment* ne peut représenter l'idée touchante qui est attachée au *nec gemere cessabit*. Ce vers imitatif si parfait :

Nec gemere aëria cessabit turtur ab ulmo,

étoit, il faut en convenir, exprimé avec une bonne fortune d'harmonie qui élève presque la copie à la hauteur de l'original dans ceux-ci :

Pendant que sur l'ormeau roule, au loin gémissante,
Des ramiers, tes amours, la plainte renaissante.

Ceux qui les ont remplacés sont aussi fâcheux pour l'oreille que pour l'esprit. Je n'entends point par là, Dieu m'en garde, qu'il ne faut pas travailler ses ouvrages, mais seulement que le naturel d'un homme de talent a toujours une allure qui lui est propre ; qu'il y a, comme dit Montaigne, des génies *primsautiers* qui n'abordent jamais une pensée avec la même puissance à la seconde saillie, et que Boileau n'a pas appris impunément à tout le monde à faire difficilement des vers.

Si Millevoye étoit né quelques années plus tard ; si surtout il n'étoit pas mort trop tôt ; si, plus libre dans son élan, il s'étoit livré avec plus d'abandon à ses inspirations familières ; s'il avoit été permis, au temps où il écrivoit, de reculer les barrières de l'école sans les rompre, et de faire entrer dans leur enceinte ces Muses, méconnues, outragées, prosrites, que nous avons nommées ailleurs : la religion, l'amour, la liberté ; Millevoye occuperoit, au-dessus du rang distingué qu'il a pris parmi les poètes, un rang plus distingué encore. Il avoit tout pour y parvenir : une délicatesse exquise de perceptions, une tendresse de cœur qui s'associoit à toutes les impressions passionnées, une noblesse d'âme qui s'élevoit à tous les sentimens généreux, une finesse de goût trop facile à blesser, comme on l'a vu, parce qu'elle participoit de tous les élémens de cette organisation si vive et si ingénue, mais dont le temps auroit émoussé tôt ou tard la susceptibilité douloureuse. Les hommes de mon âge, à qui il a été donné d'entrer dans le monde littéraire sous les auspices de l'amitié de Millevoye, et qui ont eu le bonheur de conquérir, avant d'en sortir tout-à-fait, l'amitié de La Martine, trouvent dans leur physionomie quelques uns de ces rapports qu'on auroit trouvés peut-être dans leur talent, s'ils avoient été exactement contemporains. Celle de Millevoye, si mal exprimée par les peintres, avec autant de douceur, de finesse et de grâce, avoit cependant moins de puissance et de fierté ; on lisoit dans ses traits quelque chose de cette timidité ombrageuse, si naturelle d'ailleurs à un jeune écrivain, balancé entre les souvenirs de ses études et les instincts de son esprit, et qui marchoit avec une gêne toujours croissante dans une carrière indécise. La nature s'étoit plu, si on ose le dire, à imprimer ce caractère, dans Millevoye, à tout ce qui manifeste l'âme ; ses yeux doux, pénétrants, et même animés, ne voyoient ni bien ni loin ; son organe flatteur et sonore alloit au cœur, et

on y remarquoit toutefois un peu d'embarras. Élégamment recherché dans ses manières, il avoit cependant cet abandon du corps, cette mollesse d'attitude, qui trahissent les fatigues de l'imagination, et qui en trahissent quelquefois d'autres ; on sentoit, en le regardant, même sans le connoître, que l'amour et la poésie avoient passé par là. Deux ou trois ans avant sa mort, un accident romanesque, dont mon amitié seule a peut-être surpris le secret, l'avoit rendu boiteux, comme Sir Walter Scott et lord Byron ; et cette infirmité, par une exception qui lui étoit réservée, devint dans sa démarche un agrément de plus. Quand on pense que son chant du cygne, *la Chute des Feuilles*, est, dans sa première leçon (car on sait ce que je pense des autres), une des plus jolies productions qui aient préludé aux brillans essais de la nouvelle école, on ne peut s'empêcher de remarquer la fatalité bizarre et spéciale qui s'est attachée à ses fondateurs, et de la rapprocher d'une autre qui n'est ni moins spéciale ni moins bizarre : Homère, Milton, le pseudo-Ossian, le classique Delille, sont morts aveugles ; Camoëns étoit borgne.

XXXIX.

Notions nouvelles sur la moins connue des Imprimeries particulières.

RÉFLEXIONS SUR LES SENTIMENS AGRÉABLES ET SUR LE PLAISIR ATTACHÉ A LA VERTU, (par Levesque de Pouilly.) A *Montbrillant*, 1743, in-8., viij, et 88 pages ; mar. citron.

Très rare exemplaire de MM. Beaucousin, Méon et de Châteaugiron, et le seul, à ma connoissance, qui ait paru dans les ventes.

Voici un ouvrage dont la réputation est faite depuis long-temps. Il n'en est pas de même de celle de l'édition, qui n'est indiquée que par M. Weiss, dans la *Biographie universelle*, et par M. Brunet, dans le *Manuel du*

Libraire et de l'Amateur. Le secret de sa rareté étoit si peu répandu jusquelà, que l'exemplaire que je possède fut retiré à la vente de M. Méon au prix de 3 livres 10 sous. L'histoire en est par conséquent assez curieuse.

M. de Gauffecourt, homme d'esprit et de goût, que les *biographies* ont oublié, et qui y méritoit cependant une place, ne fût-ce que pour le rôle qu'il joue dans la *Correspondance* de Voltaire et clans celle de madame d'Épinay, passoit une partie de sa vie dans une maison de campagne appelée Montbrillant, à quelque distance de Genève. Il s'y livroit en vrai philosophe pratique à des goûts non moins innocens, mais plus littéraires que ceux qui occupent la plupart des hommes qui ont été assez sages pour prendre une pareille résolution, et assez heureux pour pouvoir l'exécuter. Il faisoit ses délices d'une imprimerie particulière, dont les productions ont été peu nombreuses, et surtout très peu connues, puisque mon savant ami M. Peignot n'a pas cru devoir lui accorder de mention spéciale dans sa piquante énumération des imprimeries de ce genre. Plus tard, on peut présumer qu'il ajouta à sa presse un atelier de reliure ; c'est ce que nous verrons tout à l'heure. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'ambition de jouer un rôle dans les lettres n'influa d'aucune manière sur ce doux et ingénieux penchant. L'orthographe même de son nom paroît fort incertaine dans les livres où l'on a daigné le recueillir. M. Weiss et M. Brunet l'écrivent Gauffecourt, M. Peignot, Gauffecour et Gauffrecourt, M. Barbier, Gaufecourt ; et c'est encore, au moment où j'écris, une question d'identité à juger, si c'est là une question.

On s'étonnera peut-être que je cite M. Peignot parmi les autorités qui constatent la rareté de notre volume, puisque j'ai dit, à la tête d'un autre paragraphe, que cette édition n'avoit été connue que de M. Weiss et de M. Brunet. Effectivement, ce livre, qui auroit occupé une place très honorable dans l'excellente *Notice des Livres imprimés à petit nombre*, n'y est indiquée nulle part, et il n'y est fait mention de M. de Gauffecourt, sous le nom de Gauffrecourt, qu'à l'occasion d'un autre ouvrage dont voici le titre, et dont nous copions la notice :

Traité de la Reliure des livres. In -12. de 72 pag

Tiré à 12 exemplaires. C'est l'auteur lui-même qui l'a imprimé « pour faire, dit-il, usage dans sa « vieillesse de son heureuse oisiveté. »

On va savoir maintenant sur quelle voie *singulière* ces petites recherches m'ont placé.

M. Peignot nous apprend qu'il doit ce renseignement à M. Delandine, biographe et bibliographe très instruit, qui, comme contemporain et comme voisin, étoit fort à portée de connoître les travaux typographiques de M. de Gauffecourt, et qui n'a cependant pas parlé à M. Peignot de son édition bien plus curieuse d'un ouvrage bien plus piquant, des *Réflexions sur les Sentimens agréables*. Il est donc naturel de conclure de là que les *Réflexions sur les Sentimens agréables* sont encore plus rares que le *Traité de la Reliure* ; et peut-être que M. de Gauffecourt lui-même a détruit, par un sentiment tout naturel dans un amateur qui se perfectionne, son *premier* (sic) *essai dans ce genre d'amusement*. Le livre n'est toutefois pas mal imprimé, mais il offre quelques fautes aussi malheureuses que ce *premier essai* qui se lit dès les premières lignes de l'épistole de l'imprimeur à son ami. On conçoit bien que pour un homme dont cette innocente manie étoit devenue la passion dominante, il n'en falloit pas davantage. L'édition des *Réflexions* a cependant paru trois fois en vente, mais c'est chez M. Beaucousin, M. Méon et M. de Châteaugiron ; et nous savons de M. de Châteaugiron qu'il tient son exemplaire de M. Méon, et de M. Méon qu'il l'a acheté chez M. Beaucousin. Il ne manquoit plus pour en faire un livre, sinon unique, du moins tout près d'atteindre à ce degré de rareté, que de le faire remonter à Gauffecourt lui-même ; et je n'avois jamais jeté les yeux sur sa reliure sans m'aviser de quelque chose de semblable. Cette reliure n'est pas mauvaise ; mais le défaut d'assurance avec lequel les filets sont poussés, l'inexpérience qu'annonce la disposition du titre, et, par-dessus tout, le ménagement religieux qu'on a apporté à la conservation des marges, trahissent le travail de l'amateur. Cette induction ne présentait plus qu'une difficulté. Comment une particularité aussi propre à relever le mérite d'un exemplaire se seroit-elle dérobée à l'attention d'un curieux plus exact que moi-même à noter les singularités de ses livres ? Le *Catalogue de Beaucousin* l'a résolue. L'édition de Gauffecourt y est annoncée comme *reliée par lui*, et nous y apprenons de plus que ce bon Gauffecourt étoit parent de l'auteur qui étoit parent du grand Colbert.

Les exemplaires de Gauffecourt, de Beaucousin, de M. Méon, de M. de Châteaugiron, et le mien, n'en font donc qu'un. Il en existe un autre dans la bibliothèque de Besançon.

XL.

De l'Art d'exprimer les idées par des signes secrets. – Documens sur un Auteur estimable que la satire a flétri.

TRAITTEZ DES LANGUES ESTRANGERES, DE LEURS ALPHABETS ET DES CHIFFRES, *composez par le sieur Colletet. Paris, Promé, 1660* , in-4.

Difficile à trouver, et moins rare cependant que le *Traité des Chiffres* de Vigenère, dont celui-ci est un abrégé imparfait, qui auroit tous les caractères du plagiat, si Colletet n'avoit pas prévenu cette accusation avec une franchise peu commune.

M. Weiss dit, dans la *Biographie universelle*, que cet ouvrage de François Colletet, fils de Guillaume, est le seul qui ait conservé un peu de valeur, et qu'il se compose de plusieurs alphabets, dont les uns sont factices, et les autres si mal représentés, qu'ils en sont presque méconnoissables. Ces documens sont parfaitement exacts, comme tous ceux dont M. Weiss a enrichi l'ouvrage que nous citons, et qui lui doit son plus grand éclat. Aussi n'est-ce pas dans l'intention de relever le mérite d'un volume assez justement oublié, et qui n'annonce dans François Colletet aucune vue profonde de grammatologie, que nous lui consacrons quelques pages. Nous avons tout au plus la ressource de justifier cette excursion par le protocole

d'un philologue du seizième siècle : *Ut ista pagina haud vacaret, addidi hæc.*

Tout mauvais que soient la plupart de ces alphabets de Colletet, copiés sur les mauvais alphabets du *Trésor des Langues* de Duret, déjà peu commun à cette époque, et sur le *Traité des Chiffres* de Vigenère, ils n'étoient pas à dédaigner dans un temps où ce genre de recherches n'avoit pas produit chez nous d'ouvrages très remarquables. Ils suffisoient d'ailleurs, tels qu'ils sont, à la plupart des inductions philologiques qu'un homme de génie auroit pu en tirer.

Les alphabets factices de Salomon, d'Apollonius, et même d'Adam, ne sont pas si méprisables qu'on se l'imagine ; et je n'entends pas par là qu'ils annoncent une grande puissance d'invention, mais seulement qu'ils remontent à une haute antiquité, et qu'ils révèlent en partie le secret d'une des opérations les plus curieuses de l'esprit humain. Ce qui donne quelque prix aux recueils rares où ces alphabets se rencontrent, c'est qu'on ne les a jamais reproduits depuis que l'on fait de la grammaire positive, parce qu'ils n'appartiennent à aucune langue dont il soit resté des traditions. Comme débris d'une langue de convention qui a existé, dont nous avons perdu la clef, et qui ne le cédoit peut-être en rien aux langues caractéristiques de Dalgarno, de Wilkins et de Leibnitz, ces traits grossiers parlent à notre intelligence avec un tout autre pouvoir que les pierres de Denderah.

Il est encore plus facile de faire un alphabet qu'une langue (et ce sont là les deux choses les plus faciles du monde). On ne finiroit pas si l'on vouloit recueillir tous les signes de convention dont l'imagination de l'homme s'est avisée pour céler l'expression de la pensée, et pour en restreindre l'interprétation entre un petit nombre d'adeptes ; encore ne parlé-je que de celles de ces langues convenues qui ont été publiées par quelque révélateur indiscret, et dont le nombre n'est rien auprès de celui des chiffres, des rébus, des hiéroglyphes, etc., qui ne sont pas parvenus à notre connoissance. Il y a peu de conspirateurs, peu de prisonniers, peu de diplomates, peu d'amans qui n'aient possédé quelques uns de ces secrets impénétrables, en apparence, qu'il ne seroit toutefois pas aisé de soustraire aux investigations d'un Breikaupft. Quoi qu'il en soit, cette matière est extrêmement curieuse, et laisse désirer un ouvrage à préférer à ceux de Vigenère, de Tabourot et de

Colletet ; mais il ne faut pas trop mépriser, jusqu'à nouvel ordre, ces livres surannés, qui en contiennent les plus précieux documens. Il résulte d'ailleurs de cette étude une sérieuse induction, sur laquelle je ne me suis pas assez étendu dans un de mes articles précédens : c'est que l'homme en société est tourmenté partout d'un besoin de communications presque universelles, qui ne tend à rien moins qu'au complément absolu de la civilisation, c'est-à-dire à l'unité dans le langage, qui amène toujours l'unité dans les institutions ; et que la Providence ou la nature l'a doué d'une merveilleuse facilité pour créer cet instrument qui est encore à faire. Je crois que rien n'atteste mieux la récente jeunesse de notre monde ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que c'est dans la plus importante des sciences sociales, dans celle vers laquelle tous les hommes tendent avec le plus d'impatience, que nous n'avons pu arriver à un résultat depuis si long-temps obtenu pour les combinaisons incalculables des mathématiques, dans la langue de l'algèbre. Que dis-je ! l'Europe entière est d'accord sur la figure, la position et la valeur de la note *re*, et il faut savoir vingt langues pour demander du pain en Europe. Cependant, remarquez bien ceci, avec sept signes qui représenteroient sept idées principales, et qui se modifieroient par sept flexions, comme la ronde, la blanche, la noire, la croche, la double croche, la triple croche, la quadruple croche ; avec ces signes, dis-je, encore modifiés par leur position entre les réglets, sur les réglets, au-dessus ou au-dessous des cinq réglets d'une portée de musique, savez-vous combien de combinaisons de la pensée l'écriture caractéristique pourroit exprimer ? J'avouerai que je n'ai pas compté ; mais je crois que le nombre de ces combinaisons excéderoit infiniment le nombre des combinaisons de la parole et de l'écriture, depuis que l'on parle et que l'on écrit ; et, chose merveilleuse, cette langue démesurée, effrayante, dont la seule pensée renverse l'imagination, il l'audroit, pour l'apprendre tout entière, le temps juste que l'on met à apprendre la gamme. J'ai le malheur d'être un peu sceptique ; mais quand je pense que toutes les sociétés finissent par la confusion des langues ; qu'elles se broient, qu'elles se brisent, parce qu'elles ne se sont pas entendues ; que des hommes pleins de bonnes intentions et de bon savoir arrivent à la fin d'une éducation faussée, et surtout intempestive, pour y substituer quelque folie comme l'enseignement

mutuel, institution très naturelle, et par conséquent très sauvage, qui repousse l'éducation des peuples adultes jusqu'aux essais grossiers des peuples barbares ; quand je vois des savans trouver cela beau, et méconnoître ou ignorer qu'en huit jours on ouvrirait le monde entier à l'intelligence, avec des moyens mille fois plus simples, et des résultats mille fois plus vastes que la difficile connoissance de notre mauvais alphabet, ma philosophie recule devant cette démonstration toujours vivante de l'ancienne chute de notre espèce. De tous les outils de la pensée, comme dit Montaigne, il n'y en a point de plus douteux et de plus borné que notre langage, et point de plus facile à réformer. Si ce n'est pas là un mystère, je voudrois savoir où en trouver.

J'ai déjà dit que Colletet n'étoit pas savant ; et je doute cependant qu'il y eût de son temps un membre de l'Académie Française qui eût pu tirer autant d'observations instructives d'un sujet si nouveau, et jusqu'alors si peu approfondi. Ce que je pense, c'est qu'il auroit pu faire mieux sur ces curieuses et divertissantes matières. « Mais quant à présent, continue-t-il, c'est tout ce que je puis dire, dans le peu de temps que me donne mon libraire, qui ne m'a pas accordé plus de trois semaines pour faire un ouvrage qui demande plus d'une année. » L'infortuné !

Ce malheureux Colletet, qui n'étoit qu'un laborieux amateur de recherches utiles et de bon savoir, est celui que Boileau a daigné immortaliser dans ces vers célèbres :

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échiné,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine....

Le prieur Ogier, prédicateur du Roi, qui étoit l'ami intime de Colletet, et qui n'auroit pas été l'ami intime d'un vil parasite, parvint à faire substituer à son nom le nom de Pelletier, auquel cette indignité s'appliquoit moins encore, s'il est vrai, comme on l'atteste, qu'il n'avoit jamais dîné hors de chez lui. Il n'est donc pas prouvé, malgré l'autorité classique de Boileau, que le pauvre Colletet ait mendié ; mais cela vaudroit peut-être mieux, en dernière analyse, que d'avoir passé sa vie à flatter les grands, et à flétrir ce qu'il y a de plus touchant au monde, les femmes et la misère.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un passage du livre de Colletet, à l'occasion d'un chiffre particulier que son père avoit inventé pour marquer

les volumes de sa vaste bibliothèque, et qui désignoit fort ingénieusement le prix qu'il avoit donné de chacun, et le jour, le mois et l'année où il l'avoit acheté ; petit artifice aujourd'hui très connu des libraires, et d'ailleurs si facile à saisir, qu'il n'y a pas un brocanteur de notre époque qui n'ait beaucoup perfectionné le chiffre de Colletet. « Les curieux qui ont achepté de ses livres y pourront prendre garde, s'ils desirent s'en donner la peine, dit notre auteur, puisqu'ils sont tous marquez de la sorte, et que j'en ai même appris le secret à quelques-vns lorsque sa bibliothèque fut vendue, vente qui tire presque des larmes de mes yeux, et des soupirs de ma bouche, toutes les fois que j'y pense, et qui rappelle en ma mémoire la foiblesse d'un homme intéressé qui, pouuant me conseruer ce seul petit héritage que m'auoit laissé mon pere, a mieux aymé le donner en proye a la iustice que de m'en laisser la jouyssance ; aduantage certes qui luy donne bien peu de gloire, aussi-bien qu'à ceux qui, pouuant inspirer à la vefue de nobles et généreux sentimens en ma faueur, n'ont pas été fideles conseillers ny juges équitables dans ma cause. C'est vu ressentiment qui me tient trop au cœur pour l'estouffer ; et l'indignation que j'eus dès ce temps-là d'une action si contraire au sang et à la nature, m'inspira vn ode de cent vers qui seront quelque iour imprimez, dont voicy le commencernent :

Cheres delices de mon pere,
Livres doctes et precieux,
Qui de mes esprits curieux
Fustes l'entretien ordinaire,
Vous qu'en quarante ou cinquante ans,
Malgré les miseres du tans,
Il acquit avec tant de peine ;
Hé quoy, je ne vous verray plus,
Puisqu'il faut que cette semaine
A l'encan vous soyez vendus, etc. »

Quoique cent fois supérieurs à *l'Ode de Namur*, ces vers sont assez mauvais ; mais il y a dans tout ce passage une fleur de sentiment qui fait penser, une mesure d'expression qui fait réfléchir, et qui satisfait mieux mon cœur et mon esprit qu'un vain luxe de paroles. L'homme qui n'accuse son spoliateur que de *foiblesse*, qui ne voit dans sa marâtre que la *veuve* de

son père, qui ne trouve dans les conseillers de cette femme que des juges *peu équitables*, valoit bien mieux à aimer que ce triste Boileau. Il n'auroit jamais stigmatisé d'un opprobre éternel le malheur d'avoir besoin de pain et d'en demander aux valets, extrémité cruelle sans doute, mais préférable à la honte d'attendre de l'or de leurs maîtres.

XLI.

Histoire d'un Livre de Saint-Just, devenu introuvable. – Quelques traits de l'éloquence de ce Tribun.

FRAGMENS SUR LES INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES, *par Saint-Just. Paris, Fayolle, in-8., 88 pages.*

Dans ses notices sur les personnages célèbres de la révolution, M. Quénard attribue à Saint-Just l'étrange phrase qu'on va lire : « Concentrons dans le point central la force excentrique, remuons sans le mouvoir le levier qui agit avec impassibilité, afin que le mobile ait un bon com-portement, et que le terrorisme soit utilise. »

Il est évident que cette phrase est factice, et qu'elle a été composée dans l'intention d'ailleurs fort judicieuse et fort légitime de ridiculiser l'éloquence révolutionnaire ; mais il falloit l'attribuer à un autre qu'à Saint-just ; à Billaud Varennes, par exemple, ou à cet Hérault Séchelles, qui se croyoit une espèce d'homme de lettres parce qu'il avoit dîné chez Buffon, et qui demandoit sérieusement à la Bibliothèque un exemplaire des *Lois de Minos*, pour lui servir dans la rédaction de la constitution qu'il devoit faire le lendemain. Il n'y a rien de plus loin d'ailleurs du genre d'élocution de Saint-Just, frénétique qui ne manquoit pas d'esprit et même de génie, mais dont le rôle, composé avec une sensible affectation, étoit tout calqué sur le Spartiate, et qui ne parloit que par phrases coupées, par apophthegmes et

par images. J'étois bien jeune quand je vis Saint-Just ; je n'avois pas onze ans, mais quelques uns de ces sentencieux aphorismes sont encore présens à ma mémoire. Je me souviens de lui avoir entendu dire à un enfant qui se flattoit d'avoir été nourri du *lait de la liberté* : *Le lait de la liberté, c'est du sang !* Je me souviens de lui avoir entendu dire avec un accent qu'il s'efforçoit de rendre gracieux jusqu'à l'afféterie : *La liberté est une rose qui ne fleurit que dans le sang.* Je me souviens de lui avoir entendu dire à une femme qui réclamoit son mari prisonnier, et qui ne pouvoit faire valoir que ses larmes : *Pour fonder une république, il faut savoir nager dans les larmes, et c'est le plus grand de nos sacrifices.* Il y a beaucoup de sang et de larmes dans tout cela, mais il n'y a pas de bêtise.

Saint-Just avoit débuté dans la littérature par un poëme d'*Organt* que je n'ai jamais lu, mais que je crois fait à l'imitation du *Richardet* de Fortiguera, ou de *la Pucelle* de Voltaire. La révolution lui donna une éducation plus sérieuse. Ses *Fragmens sur les institutions républicaines* annoncent un esprit préoccupé des plus inexécutables folies. Mais s'ils sont absurdes, sinon sous le rapport des sentimens, au moins sous celui des applications, ils sont remarquables par le style. Ils le sont surtout par la simplicité de l'expression, c'est-à-dire par le premier genre de mérite de l'écrivain dans les choses solennelles.

L'histoire de ce livre est peu connue ; c'est ce qui m'a déterminé à l'écrire. Le manuscrit de Saint-Just étoit tombé dans les mains de M. Briot, qui fut depuis député du Doubs, qui étoit alors mon professeur, et qui, jusqu'à sa mort, a été mon ami. M. Briot le lit imprimer à trois cents exemplaires, nombre qui paroistroit suffisant pour que cette brochure ne fût pas comptée au nombre des livres rares ; mais il y avoit alors dans les événemens une telle mobilité, qu'une publication innocente devenoit un crime d'état entre la veille et le lendemain. C'est ce qui arriva ; les *Fragmens* de Saint-Just, évangile d'un des chefs du parti révolutionnaire, furent considérés comme un appel aux souvenirs des Jacobins. M. Briot, qu'une parfaite modération de caractère, une admirable rectitude de jugement, et une probité sans reproche, n'avoient pas tenu à l'abri de quelques unes des vives émotions de l'époque, se vit menace dans son repos. L'édition presque entière, c'est-à-dire sauf le très petit nombre

d'exemplaires qui s'étoient distribués entre les amis de Saint-Just, au moment de l'apparition du volume, fut transportée à Bésançon, et livrée à M. Noël, habile relieur de cette ville, qui finit par la mettre à la rame. J'ai été témoin et presque complice de sa mutilation sans m'en réserver alors un exemplaire, car j'étois encore loin de l'âge des manies et même de celui des passions. Je dois l'exemplaire qui me fournit ce chapitre, à la bonté de M. Fayolle, qui ne s'en étoit conservé que deux. Les *Fragmens d'institutions républicaines* de Saint-Just sont donc une véritable et insigne rareté, mais cette rareté sera leur moindre mérite aux yeux de la postérité, s'ils parviennent jusqu'à elle. Elle y trouvera le témoignage d'une des monomanies les plus étranges et les plus contagieuses qui aient jamais tourmenté l'imagination de l'homme, le besoin d'une perfectibilité sociale indéfinie à laquelle on ne pouvoit arriver qu'en brisant tous les élémens qui existoient, et qu'en recomposant un monde nouveau pour essayer une théorie. Dieu sait toutefois si ces extravagances furieuses ne méritent pas plus de pitié que de haine. Entre ces sophistes funestes et tant de sophistes qu'on admire, il n'y a eu qu'une différence : LE POUVOIR.

XLII.

Folies étymologiques. Antiquités de l'Anjou.

EDOM, ou LES COLONIES IDVMÉANES, *par Pierre le Loyer, Paris, Bvon, 1620, in-8., 14 f. 249 et 141 pages, 6 f. de table, 1 f. d'errata ; mar. bleu.*

Très rare.

Une des grandes infirmités de la raison de l'homme, c'est qu'il n'y a point d'idée tellement absurde qu'on ne puisse l'appuyer par des inductions qui ont une grande apparence de vraisemblance, et qui sont quelquefois presque aussi spécieuses que la vérité elle-même ; comme il n'y a point de vérité qu'on ne puisse également altérer par de fausses inductions, et rendre

aussi dangereuse dans ses conséquences que le mensonge le plus pernicieux. Ainsi, entre un système très admissible et une folie très ridicule, il n'y a quelquefois que la place d'un paradoxe. Il seroit très curieux de mettre en présence, dans un tableau synoptique de l'esprit humain, les conquêtes de la pensée de l'homme avec ses aberrations ; je suis persuadé qu'on seroit surpris du petit nombre de nuances qui les séparent, et de la facilité avec laquelle un esprit passablement judicieux et exercé a pu s'égarer dans des déviations absurdes, en partant d'une donnée probable. Il ne faut pour cela qu'une transition mal saisie, qu'un pas mal engagé, qu'une distraction, qu'une méprise. Et qui peut se flatter d'échapper à tant d'inconvéniens presque inévitables dans les travaux de l'esprit ?

Pendant que la plupart des savans de son époque s'efforçoient de lier à l'histoire un peu douteuse de la guerre de Troie la fondation d'un grand nombre de nos villes, et pour ainsi dire les commencemens de notre société, P. le Loyer alloit chercher ces origines dans les livres saints ; et suivant les colonies d'Idumée à travers l'Asie mineure et l'Europe, il les retrouvoit dans toutes les antiquités, dans toutes les traditions, dans toutes les étymologies : il faut le lire, et ce n'est pas un petit effort, pour se faire une idée des incroyables tortures qu'il a été obligé d'imposer à la langue, dans l'intérêt de quelques résultats équivoques, dont il se glorifie toutefois comme d'autant de triomphes. Ce n'est pas seulement, comme le pratiquent les étymologistes vulgaires, dans l'apocope, dans la contraction, dans l'extension, dans la métathèse, qu'il va prendre ses autorités ; il ne dédaigne ni l'anagramme la plus bizarre, ni la consonnance la moins sensible, ni la nuance la plus fugitive entre les idées, ni le rapport le moins apparent entre les mots. Ainsi, Ésaü ou Édom est évidemment le même qu'Endymion ; et tout le monde conviendra que cet Ésaü a donné son nom à l'Isaurie, qu'Esus en descend directement par Ussoïs ou Hercule, et que les chiens Agases ou Agasiens, dont il est parlé clans Oppien, remontent à un chien d'Ésaü, dont ils retiennent la dénomination dans la combinaison, assez compliquée depuis, des lettres qui composent la leur. Que dis-je ! Ahalibe, femme d'Ésaü, n'a-t-elle pas nommé le fleuve de Labinie ? et l'ancien nom du lac de Benace, qu'on appelle aujourd'hui le lac de Garde, ne rappelle-t-il pas bien distinctement celui de Gaâtham, dont il est si facile de faire

Benaca ? Mutine ou Modène vient en ligne directe des Madianites, à moins que vous n'aimiez mieux qu'il vienne d'Hamadan, fils de Rishan ; cela est cependant moins prouvé que l'étymologie de Spolète, où il est impossible de méconnoître Élip haz. Si l'auteur a singulièrement forcé ces origines étrangères, on peut juger de ce qu'il a fait pour celle de la France, de son pays d'Anjou et de son village *d'Huillé* ; celui-ci est d'Ahale ou Ohole d'Ézéchiél, qui est Ada ou Gada, femme d'Esäü et mère d'Élip haz. *Ignernelles*, près *d'Huillé*, doit être AIN HA ROUEL, ou la fontaine d'Hercule. Le nom des *Hersonnières* vient de celui de *Rithan*, qui est par anagramme la même chose que *Nérite*, et celui de la *Tabarderie*, d'Hadar, fils de Madian. La description de l'antré des Nymphes, dans Homère, cadre à merveille avec les îles qui sont entre *Ignernelles* et *Chauffour* ; mais Homère a porté plus loin la ponctualité ; il a désigné dans une des inspirations de cette prévision de trois mille ans, qui rappelle Cassandre et la Pythie, jusqu'à le Loyer lui-même. Qui ne le reconnoîtroit dans ce vers :

ΣΟΝ Λ'ΟΥΠΩΤΙΣ ΕΧΕΙ ΚΑΛΟΝ ΓΕΡΑΣ ΑΛ' ΑΡ' ΗΧΗΛΟΣ,

c'est-à-dire, comme on n'en peut douter,

ΠΕΤΡΟΣ ΛΩΕΒΙΟΣ ΑΝΔΕ'ΝΚΑΟΣ ΓΑΛΛΟΣ ΥΛΕΙ'Η.

Pierre le Loyer, Angevin Gaulois d'Huillé ?

Il est vrai qu'il y a trois lettres dans le vers d'Homère qui n'ont pu trouver place dans son anagramme ; mais ces trois lettres numérales A, X, K, désignent clairement l'an 1620, où notre savant Angevin a fait cette curieuse découverte, et qui n'avoit pas été moins prévue que le reste par l'auteur de *l'Odyssée*. Fiez-vous, après cela, aux étymologistes et aux étymologies !

XLIII.

Vers mal à propos attribués à Racine par un savant éditeur. – Vers légitimement restitués à Racine, sur la foi de sa signature.

OEUVRES DIVERSES D'UN AUTEUR DE SEPT ANS, (sans indication de lieu ni de date ; mais, selon toute apparence, Paris, Imprimerie Royale, 1678 ;) in-4., 9 f. 35 et 89 pages ; v.fauve, tr. dorées.

Tout le monde sait que ce livre, qui contient quelques travaux scolastiques et quelques lettres du duc du Maine, a été imprimé par les soins de madame de Maintenon, sa gouvernante, et de M. le Ragois, son précepteur, à un très petit nombre d'exemplaires, qui n'excède, dit-on, pas sept ou huit. Le mien est le même qui fut vendu 120 livres chez M. d'Ourches, quoique imparfaitement annoncé, comme on va le voir tout à l'heure ; ce qui n'est d'ailleurs pour le savant auteur du catalogue, ni un sujet de blâme, ni même une marque de distraction et de légèreté, surtout quand on remonte à l'époque où ce catalogue fut rédigé, et qui étoit antérieure de quelques années à la manie si répandue aujourd'hui des *fac-simile* et des autographes. Cet auteur fit, au contraire, preuve à cette occasion d'un esprit très judicieux, en tirant de la particularité qui distingue ce précieux volume la seule induction qu'il pût en tirer. Un éditeur de *Racine* venoit de publier, sous le nom de ce grand poète, dans la collection de ses oeuvres, la première des quatre pièces de vers laudatifs qui, suivant l'usage ancien, sont placés au-devant du texte. M. Brunet remarqua fort bien qu'il devoit y avoir erreur dans le choix, si Racine n'étoit réellement dans leur composition que pour une seule, et il alléguait pour autorité cet exemplaire de M. d'Ourches, où le nom de Racine se trouve placé à la fin de la seconde, *d'une écriture du temps*. Si les bibliophiles avoient été familiers alors, comme le sont aujourd'hui tous les amateurs d'autographes, avec l'écriture de Racine, ils auroient tiré de cette anecdote une

conséquence plus hardie ; car jamais signature de Racine ne fut plus incontestablement de sa main que celle-ci, et il est probable que la pièce qu'il a daigné signer est véritablement celle qu'il a faite. Cependant, ce n'est pas le seul mot de sa plume que l'on remarque dans ce livre ; il a souscrit du nom de madame de Maintenon la délicieuse épître dédicatoire en trois feuillets, qui suit le titre, et cette circonstance ne contrarie en rien, selon moi, l'opinion des critiques, qui tiennent pour certain que cette épître dédicatoire est de lui. Je déclare, quant à moi, que si elle n'étoit pas de lui, je ne sais de qui elle pourroit être ; mais écrite au nom de madame de Maintenon, c'étoit de ce nom. qu'elle devoit être signée, et il y a peut-être quelque délicatesse à avoir concilié dans son exemplaire, avec la réticence que lui prescrivait un secret respectable, le désir de ne pas perdre entièrement, comme dit La Fontaine, *le gré de sa louange*. En effet, Racine n'ignorait certainement pas que *l'Avis au lecteur* fût du sieur le Ragois ; et il devoit connoître également les auteurs des petites pièces de vers parmi lesquelles la sienne est placée, puisque ces messieurs étoient comme lui, et au génie près, des poètes de cour. Il a donc eu quelque raison particulière de ne souscrire que deux pièces, et cette raison, si je ne me trompe, c'est que ces deux pièces sont les seules qui lui appartiennent ; ce qui reste prouve mieux que tout cela, c'est que mon exemplaire est l'exemplaire de Racine, et je me trouve heureux de lui restituer cette légitimité glorieuse, oubliée pendant cent cinquante ans dans les plus belles bibliothèques de France. J'insiste volontiers sur cette idée : que la multiplication incommensurable des livres accroîtra nécessairement dans une grande proportion la valeur de certains exemplaires spéciaux, qu'on peut regarder comme uniques, et pour ainsi dire comme manuscrits. Cette tendance du goût des amateurs se remarque de plus en plus dans les ventes, et elle ne fera que s'augmenter ; voilà ce qui fait élever si démesurément le prix des livres signés, annotés, chiffrés ou armoriés au sceau d'une bibliothèque célèbre, ou recommandés par une belle reliure ancienne.

Une scène de tragédie, une ode, un cantique, et même une épigramme de Racine, seroient sans doute recherchés plus avidement qu'un de ses madrigaux ; cependant celui-ci ne me paroît nullement indigne de prendre sa place dans les *OEuvres complètes* :

Quel est cet Apollon nouveau
Qui, presque au sortir du berceau,
Vient régner sur notre Parnasse ?
Qu'il est brillant ! qu'il a de grâce !

Du plus grand des héros je reconnois le fils.
Il est déjà tout plein de l'esprit de son père :
Et le feu des yeux de sa mère
A passé jusqu'en ses écrits.

XLIV.

Médailles satiriques de Hollande, connues en France par la maladresse d'un flatteur. – La plus extravagante des Prophéties de Nostradamus, alléguée après plus d'un siècle, et vérifiée depuis, au bout de quarante-deux ans.

PRÉDICTIONS TIRÉES DES CENTURIES DE NOSTRADAMUS, *qui vraysemblablement se peuvent appliquer au temps présent et à la guerre entre la France et l'Angleterre, contre les Provinces-Vnies, avec l'explication des médailles en françois*, (sans nom de lieu.) 1673, petit in-12., 83 pages, et trois planches pliées.

Ce rarissime petit volume est accompagné de la note manuscrite suivante : « Je uous enuoye, *Monsieur*, une méchante coppie de mes ourages, laquelle ayant esté imprimée a mon insceu a Rouen, par un libraire qui en a cru faire son profit, ne uous estonnes pas si uous y rencontres beaucoup de fautes, et je suis forcé mesme de uous l'enuoyer,

n'en ayant plus des premières impressions, ainsi j'obeis a vos comandemens comme estant vostre tres-obeissant seruiteur le C^{te} du Jant.

« Les vers ne sont poin aussi de ma fasson, estans une augmentation de quelquun qui c'est voulu signaler en poesie. »

Cette lettre est précédée d'une autre note autographe de l'abbé Sépher, qui décrit le livre, et qui est au moins plus exacte sous le rapport de l'orthographe que celle de M. le comte du Jant, dont il ne fait, d'accord avec les biographies, et même avec la signature imprimée de l'épître dédicatoire, qu'un simple chevalier.

Voilà donc un petit pamphlet, ou, pour parler comme M. du Jant, voilà un ouvrage qui a été imprimé plusieurs fois, puisque l'auteur se plaint de n'en avoir pu conserver des premières *impressions* ; et dont il existe en outre cette contrefaçon de Rouen, augmentée de vers qui ne sont pas de sa *fasson*. Par quel merveilleux hasard est-elle ignorée des bibliographes les plus perspicaces, de M. Barbier qui a bien connu cet écrivain, et surtout des continuateurs du P. Lelong, gens si infaillibles dans ces matières ? Comme ce petit volume est singulièrement curieux, sa disparition totale n'a pu résulter que de la plus sévère des suppressions, et cette mesure n'est pas difficile à expliquer quand on l'a lu, car il a dû exciter le mécontentement de la cour par deux inconvenances presque incroyables. L'objet du livre étoit de répondre par des inductions tirées de Nostradamus, aux insolentes provocations de la Hollande, et de délayer dans une paraphrase mystique ces deux vers de La Fontaine :

La République aquatique
Pourroit bien s'en repentir.

Cela est déjà passablement gauche ; mais rien ne l'est davantage que d'avoir reproduit les traits satiriques des Hollandois, dont la douane des pensées avoit sévèrement interdit l'introduction, pour avoir le sot plaisir d'y répondre assez gauchement par des contre-médailles adulatrices, où se déployoit aisément, comme on peut croire, le profond talent numismatique de M. le chevalier du Jant, préposé aux médailles de Monsieur, frère du Roi :

Mieux vaudroit un sage ennemi.

Cette réplique étourdie, toute marquée qu'elle fût au sceau d'une maladroite bonne foi, pouvoit passer, sans trop d'efforts d'imagination, pour un libelle déguisé.

La seconde de ces inconvenances, qui n'est guère moins choquante, remplit la fin du volume depuis la page 54. En 1673, époque de l'impression, Louis XIV, né en 1638, avoit trente-cinq ans. C'est un âge qui a beaucoup d'avenir, mais les rois n'aiment pas trop qu'on leur en marque le terme, et il y a sur cette question nombre d'hommes qui pensent comme les rois. Le chevalier du Jant, à force de compulser Nostradamus pour y trouver des autorités à l'appui des armes et du génie de son maître, crut y découvrir que Louis XIV vivroit soixante-seize ans, et j'avoue que ce sixain de Nostradamus est expliqué avec plus d'adresse que le reste. Les courtisans pouvoient-ils admettre la supposition que Louis XIV mourroit ! Cette hérésie imprimoit à un livre le sceau d'une proscription infaillible, et celle-ci n'est pas trop à déplorer, car c'est un pauvre auteur que celui qui épuise le peu de talent qu'il a reçu de la nature, à établir une probabilité historique et future sur l'autorité de Nostradamus. Le plus curieux de tout ceci (et ceux de mes amis qui ont daigné me suivre, ou que le hasard a fait tomber çà et là sur quelques unes de ces pages, savent que je m'attache volontiers à recueillir cette piquante espèce d'observations), c'est que le chevalier du Jant, qui n'étoit certainement pas animé de l'esprit de prophétie, si cet esprit est inséparable du génie, rencontra presque aussi juste qu'une biographie, quoiqu'il eût le désavantage assez considérable de quarante-deux ans d'anticipation sur un fait. Louis XIV mourut le 1^{er} septembre 1715, n'ayant pas encore soixante-dix-sept ans accomplis, car il étoit né le 5 septembre 1638. Si du Jant avoit supputé les dates, il auroit reconnu sans peine que cet événement étoit caractérisé dans toutes ses circonstances, par le sage Nostradamus, qui dit positivement *passé quinze ans*, car c'étoit dans la seizième année du siècle. Ce sont là certainement de très grandes pauvretés de l'esprit humain, mais il est difficile de se défendre de l'intérêt de curiosité qu'elles excitent, quand le hasard fait concourir la prédiction d'un charlatan avec l'histoire, et qui mieux est avec la vérité. Le livre du chevalier du Jant restera donc un livre digne de la bibliothèque des meilleurs amateurs. Ses contemporains ne s'en doutoient guère.

XLV.

Application du Système de Dupuis à toutes les Théories scientifiques, en commençant par l'Alphabet. – Théogrammatologie, ou du Langage et des Lettres, dans leurs rapports avec les croyances religieuses de tous les peuples.

ELEMENTALE INTRODUCTORIUM IN IDEOMA GRAECANICVM.
Erphordiae, per Lupambulum, (Wolfgang⁹⁶,) 1501, in-4., 8 f.
Très rare, et inconnu de Maittaire.

Ce livre est recommandable comme le premier ouvrage élémentaire pour la langue grecque, qui ait été imprimé en Allemagne. C'est du moins l'opinion de Freytag. (*Adparatus*, II, 748.)

La première chose dont les yeux y soient frappés, et la seule qui puisse lui conserver quelque intérêt pour les philosophes, c'est un catalogue en vers latins des vingt-trois lettres grecques (le kappa y étant omis par je ne sais quel motif), avec l'explication de leur esprit ou de leur signification mystique sous le rapport religieux et moral. On y voit que les quatre premières expriment le mystère de la Trinité :

*Alpha patrem signat quoniam caput esse videtur a
Vita patris genitum aeterna ratione figurat \$
Gamma simul certe depingit Trvtvga. beatum y
Delta trium personarum communicat agmen*

et plus loin :

Iota quod est Christus legis qui conditor extat

.....

O proprio coeli determinat orbe figuram

.....

Taf crucis est a-qpuov quo credimus esse redempti r, etc.

Cette interprétation mystérieuse de l'alphabet n'étoit pas nouvelle, même dans ce temps-là, et il est impossible de remonter à l'origine des langues, sans en retrouver partout des exemples.

Il y a quelques années qu'un savant chercha tous les dogmes des religions dans la théorie du monde astronomique. Pythagore n'avoit pas eu besoin de déployer une table aussi vaste pour y inscrire ses systèmes philosophiques et sa théogonie. Il lui avoit suffi pour cela de combiner les signes élémentaires de la science des nombres. Il n'est ni plus ni moins difficile de retrouver tous les mystères et toutes les figures des cultes anciens et modernes, dans la plupart des méthodes que les hommes ont inventées, et particulièrement dans celles qui se rapportent au langage. Nous allons suivre les traces de cette allusion dans l'alphabet avec plus de concision que M. Dupuis ne l'a fait au milieu des signes également arbitraires du grand livre céleste, et peut-être même avec plus de clarté ; mais ce n'est pas pour en tirer la même induction, car celle de M. Dupuis n'est qu'une inversion de principes. Les hommes ont effectivement figuré dans toutes leurs sciences, un certain nombre d'idées qui se rencontrent d'une manière très analogue dans leurs croyances religieuses, et c'est cela même qui prouve que les croyances religieuses sont la première science. Rien de si naturel que l'application des symboles d'une croyance typique à tous les développemens de l'intelligence humaine. Rien de plus absurde, au contraire, que l'identité absolue de tant de méthodes diverses, dont la coïncidence fortuite n'est qu'un résultat, et ne sauroit être une cause. Cette coïncidence est toutefois si régulière dans ses conséquences, que si les croyances religieuses étoient perdues, on en retrouveroit les documens indistinctement écrits dans la science des nombres comme dans celle des astres, dans celle des lettres comme dans celle des nombres, et dans toutes les autres comme dans celles-là. Or, il est certainement plus facile de concevoir un seul système original dont il s'est fait tant de copies, qu'une copie qui a eu tant d'originaux. C'est cependant cette génération secondaire

des doctrines religieuses qu'il faudroit admettre avec M. Dupuis, ou avec quiconque voudroit donner à une pareille théorie une pareille extension. Il est impossible de s'égarer avec plus de complaisance dans cette méprise de raisonnement, ou d'abuser plus fallacieusement de cette subtilité de sophiste, qu'on appelle en logique un *cercle vicieux*.

Il résulte de tous les anciens monumens de théogonie, comme de la *Genèse*, que le don de la parole fut presque simultané avec la perception de DIEU. Le langage, qui s'empreint de tous nos sentimens, ne pouvoit manquer d'être l'expression symbolique de cette première révélation.

Il est incontestable que l'homme dut procéder à la création de sa langue⁹⁷ à la manière des enfans, commençant par les sons simplement vocaux, qui n'exigent aucun artifice, et passant de là aux consonnes, suivant la complication de leurs touches et la difficulté de leur articulation. Il est également évident que ses premières sensations, si vives, si énergiques, si belles de jeunesse et de force, mais nécessairement bornées à des inspirations et à des élans, n'offrirent long-temps aux combinaisons de l'art de parler que des thèmes incomplets ; qu'il ne saisit d'abord dans ses premières vues de la nature que l'ensemble et les grands effets des choses, et qu'il tarda long-temps à s'occuper de leurs ordres et de leurs espèces. Plaisir ou douleur, terreur ou désir, antipathie ou amour, voilà les premiers instincts, les premières émotions de l'homme. L'expression subite et spontanée de ces divers sentimens, voilà son premier vocabulaire. Il seroit donc vrai de dire que le signe primitif, c'est la voyelle, et que le mot primitif, c'est l'exclamation.⁹⁸

Bientôt après, fier des progrès de cette heureuse faculté, l'homme sentit ou se rappela qu'elle étoit, comme la vie elle-même, un bienfait de son Créateur. Il recueillit avec respect ces sons mystérieux qui, depuis le berceau, caractérisent sa noble espèce ; il jugea que DIEU devoit s'être nommé dans le premier cri de l'enfant, et la voyelle exclamative fut pour lui le signe révélé de cette Divinité dont il avoit reçu le langage. Les premiers noms donnés aux dieux sont composés de voyelles⁹⁹, soutenues tout au plus, à des époques moins reculées, de la simple consonne dentale ; et chez toutes les nations, ces noms sont encore des exclamations naturelles, propres à manifester toutes les fortes sensations de la vie : 10, le cri du plaisir, devint

le nom de la grande Divinité, de l'âme de la nature. Deux 1 séparés par un doux sifflement, c'est encore elle, c'est Isis¹⁰⁰. JEHOVAH, IOVIS, IOU *pater*, n'étoient d'abord formés que de voyelles, qui ne dépassoient probablement pas le nombre de trois dans les temps primitifs. Macrobe écrit ce nom ν & ω . La difficulté de les prononcer de suite rendit nécessaire l'addition d'une consonnante, qui éleva le mot sacré jusqu'au *tétragramme*, sur lequel Duret ne pense pas qu'aucun peuple ait enchéri, « Pour éviter toute profanation, dit Pythagore, abstiens-toi de prononcer les quatre lettres. » C'est-à-dire le *τέτραγραμματος*.

Voilà comment du culte de DIEU, obscurci par les ténèbres du temps, on passa au culte des lettres, et pourquoi cette science de l'alphabet, aujourd'hui si vulgaire, devint une sorte de pontificat. Le nom de *Thot*, son inventeur prétendu, fut substitué à celui de DIEU, et s'étendit de race en race et de pays en pays, sous une foule innombrable de modifications. L'identité de cette double déification de la science et du pontife est manifestée par des analogies bien curieuses. Dans les dialectes celtiques, la langue s'appelle *teaod*. C'est sans doute en raison du même rapport que les Hébreux appliquèrent à tant de mots substantifs leur terminatif mystique, *iah*, ou *celui qui est*, littéralement le mot *DIEU*. Le *hon* de la même langue, le *ov* de la langue grecque, le *um* et le *ens* latin, ont originairement le même sens ; et les bonnes inductions sont si fécondes, qu'il est presque inutile de faire remarquer la valeur de cette désinence en *ens*, puisqu'elle signifie substantivement, dans la langue latine, *l'Être par excellence, l'Esprit de la parole, DIEU*. *Mens* en est la figure secondaire, ou le *tétragramme*. Il est remarquable qu'en grec, *Os* renferme toutes les idées d'individualité et d'espèce, *Eως* toutes celles d'espace et de temps, *Eos*, pronom, toutes celles de possession et d'autorité, trois puissances qui constituent DIEU, et que leur *tétragramme* $\Theta\epsilon\omicron\varsigma$ soit le nom de DIEU. Je ne finirai pas cette série d'hypothèses sans me placer sous l'autorité de Platon, qui appelle le grand Être, $\tau\omicron\omicron\upsilon\nu$, le DIEU *substantif*, le DIEU *verbe*, le DIEU *parole*.

Il y a lieu de croire que le plus ancien caractère hiéroglyphique qu'on ait employé pour représenter l'idée de DIEU, c'est le triangle équilatéral. Les Hébreux prétendent avoir dessiné les caractères de leur alphabet selon la position et la figure des étoiles fixes. Les Grecs croyoient devoir à la même

imitation leur *delta* (Δ), qui est un triangle équilatéral parfait. Il étoit naturel que les choses de lunivers servant de signes dans l'usage de l'écriture primitive, on eût recours à la figure la plus noble et la plus régulière pour exprimer, de toutes les idées, la plus grave et la plus solennelle¹⁰¹ : mais si le triangle équilatéral fut adapté à cet usage, de préférence au cercle et au quadrilatère, ce n'est pas seulement parce que ces formes sont moins sensibles dans les figures du système astronomique, mais parce que celle du triangle équilatéral est le symbole d'un ternaire mystérieux, dont les élémens, empruntés à l'essence même de la Divinité, se reproduisent exactement dans le phénomène de la parole ; la pensée, ou la création résolue ; la parole, ou la création exécutée ; et la voix, c'est-à-dire le souffle ou l'esprit.

Rien de plus intéressant et de plus curieux que les recherches des hébraïsans sur le sens lexique des noms de la Trinité. C'est une espèce de chiffre mystique sous lequel les hommes ont représenté leur déification abusive de la parole. Le père ou l'essence des essences, s'appelle *Hu* ou lui-même. C'est le substantif par excellence. Le fils, c'est la parole ou le *Verbe* ; l'un et l'autre ne peuvent rien sans le *Ruach*, le souffle, l'esprit, qui est le complément du grand ternaire. Aussi est-ce lui qui préside symboliquement à la conception du *Verbe*. Le pontife ou le représentant de cette divinité complexe, c'est le *Messiali*¹⁰², le *Verbe* fait chair ou la parole personnifiée. C'est celui dont le père est *l'alpha* et *l'oméga*, c'est-à-dire l'ensemble universel des signes de la parole. Il est écrit dans le vieux livre de *Jesirah*, ridiculement attribué à Abraham, que DIEU est un esprit qui est pensée, parole et voix. Plutarque approche de cette idée au traité du *Trop Parler*, quand il dit que la pensée peut se comparer au point indivisible, et la parole émise au nombre binaire ou point prolongé, qui est la ligne. S'il lui étoit venu dans l'esprit de représenter cette espèce de formule par deux lignes disposées en angle, et de les fermer par une troisième, à laquelle il auroit attribué la qualité de souffle ou de voix, il auroit rencontré à la fois la figure du *delta* primitif, et la Trinité de nos rabbins.

La Trinité, ainsi conçue, n'étoit pas inconnue des Grecs. Elle se retrouve dans *Diane*, dont la racine hébraïque signifie le *jugement*, *Hécate*, la fille ou la production, et *Phébé*, de *phé*, le visage ou la voix ; car cela se disoit

indistinctement, comme os chez les Latins. Cette déesse étoit aussi consacrée aux accouchemens sous le nom de *Lucine* (qui appartient en latin, comme *Diane*, à l'idée de lumière), parce que l'accouchement est une figure commune de la production du *Verbe*. Minerve, ou l'intelligence, a été appelée par les pythagoriciens le *triangle équilatéral*, et Lycophron la nomme *Τριγώνητος*. On la faisoit fille de *Μητις*, le conseil ou la sagesse ; et son nom d'*αθνηα* n'étoit, suivant Platon, qu'une dérivation de *θενον*, intelligence divine. Elle naquit de la tête de Jupiter, comme la parole de la pensée de DIEU. C'est une figure païenne du *Verbe* incarné. Son arbre étoit l'olivier, dont l'huile est l'emblème de la parole : *Sermones ejus super oleum*. PSALM. 54, 22. *Et nitidius oleo guttur ejus*. PROV. 5, 3. Enfin, elle avoit inventé toutes les sciences, ce qui ne peut se dire que de la parole ou de DIEU même. Zénon a été plus loin que les allusions de tous les savans, et que les hypothèses de tous les fous. Ebloui par le signe le plus manifeste de la divine intelligence, et méconnoissant la cause, à force d'admiration pour l'effet, il osa établir que la parole étoit DIEU, et qu'il n'y avoit point d'autre DIEU que la parole.

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que les philosophes chrétiens sont d'accord sur la plupart de ces inductions avec les païens et les cabalistes, et qu'à l'athéisme près, Bossuet parle comme Zénon. Ce Père de la nouvelle Église, qu'on n'ose pas accuser encore de prédilection pour les idées sceptiques et les fausses lumières, développe ce système avec une singulière hardiesse : « Si nous imposons silence à nos sens, dit-il, et que nous nous renfermions pour un peu de temps au fond de notre âme, c'est-à-dire dans cette partie où la vérité se fait entendre, nous y verrons quelque image de la Trinité que nous adorons. La pensée, que nous sentons naître comme le germe de notre esprit, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelque idée du Fils de DIEU, conçu éternellement dans l'intelligence du Père céleste. C'est pourquoi ce Fils de DIEU prend le nom de *Verbe*, afin que nous entendions qu'il naît dans le sein du Père, non comme naissent les corps, mais comme naît dans notre âme cette parole intérieure que nous y sentons quand nous contemplons la vérité : mais la fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette parole intérieure, à cette pensée intellectuelle, à cette image de la vérité qui se forme en nous. Nous aimons et cette parole

intérieure et l'esprit où elle naît ; et en l'aimant, nous sentons en nous quelque chose qui ne nous est pas moins précieux que notre esprit et notre pensée, qui est le fruit de l'un et de l'autre, qui les unit, qui s'unit à eux, et qui ne fait avec eux qu'une même vie. Ainsi, autant qu'il se peut trouver des rapports entre DIEU et l'homme ; ainsi, dis-je, se produit en DIEU l'amour éternel, qui sort du Père qui pense, et du Fils qui est sa pensée, pour faire avec lui et sa pensée une même nature également heureuse et parfaite ». (*Discours sur l'Histoire universelle*, section première.)

Tertullien abonde tellement dans les mêmes idées, qu'on pourroit croire que Bossuet n'a fait ici que l'interpréter à sa manière. « DIEU a créé le monde, dit ce grand homme, par sa parole, sa raison et sa puissance. Vos philosophes même conviennent que *Logos*, le *Verbe* et la raison, ou bien le mot et la pensée, est le créateur de l'univers. Les chrétiens ajoutent seulement que la propre substance du *Verbe* et de la raison, cette substance par laquelle DIEU ou la pensée a tout produit, est souffle ou esprit ; que cette parole ou ce *Verbe*, c'est la prononciation de DIEU ; que conséquemment le *Verbe* engendré de la pensée est fils de DIEU, et DIEU comme son père, à cause de l'unité de leur substance. Si le soleil prolonge un rayon, sa substance n'est pas séparée, mais étendue. Ainsi le *Verbe* ou la parole, c'est l'esprit de l'esprit, c'est le DIEU venu de DIEU, comme la lumière d'une autre lumière. Ainsi ce qui procède de DIEU est DIEU ; et les deux, avec le souffle ou l'esprit, ne sont qu'un seul, différant en propriété, non en nombre ; en ordre, non en nature : le Fils ou le *Verbe* est sorti de son principe sans le quitter. Or ce rayon de DIEU est entré dans le sein de la femme ; il s'est revêtu de chair ; il est devenu un homme uni à DIEU. Cette chair, animée par le souffle, croit, parle, respire, agit. C'est ce que nous appelons le Christ. »

Le père Calmette écrit, dans les *Lettres édifiantes*, qu'il a vu un texte tiré du *Lamaastambam*, un des livres sacrés des Indiens, qui commence de la manière suivante : « Le Seigneur, le « bien, le grand DIEU. Dans sa bouche est la pa« rôle (vivante et personnifiée), et cette parole est « animée par un souffle, qui est l'esprit parfait. »

Les mêmes *Lettres* rapportent une croyance analogue du Thibet. « Il y a là des peuples, dit l'écrivain, qui appellent DIEU *Konciosa*, et qui semblent

avoir quelque idée de l'adorable Trinité ; car tantôt ils le nomment *Koncikocick*, DIEU *un*, et tantôt *Koncioksum*, DIEU *trin*. Ils se servent d'une espèce de chapelet sur lequel ils prononcent ces paroles, *om*, *ha*, *hum*. Lorsqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que *om* signifie intelligence, que *ha* est la parole, que *hum* est le cœur, et que ces trois mots signifient DIEU. » Personne n'a oublié que ces syllabes désinences, communes à un si grand nombre de langues, représentent dans leur sens l'idée de l'existence absolue, ou du *Verbe* divinisé.

Les Siamois expliquent par la même allégorie le mystère de leur trinité divine. Leur législateur Sammonokhodom en définit les trois essences, en disant que *Pputhang* est la pensée de DIEU, que *Thamang* en est la parole, et que *Sangkhang* est la production de la parole, ou la parole prononcée. Remarquons en passant que ce grand-prêtre, devenu DIEU, raconte qu'il avoit un frère qui se nommoit *Thevatat*, et dont il excita la jalousie. *Thevatat* excelloit dans toutes les sciences spéculatives, et c'est à lui que nous devons la connoissance des lettres et des nombres. Par quel étrange hasard *Thot*, *Theut* ou *Theutatès*, se retrouve-t-il homonymiquement dans un pays où l'on ne peut guère supposer que son histoire et son nom aient été portés par d'autres peuples ?

Les Hindous reconnoissent trois puissances dans la divinité qu'ils adorent ; l'une, immuable et éternelle, et les deux autres qui procèdent de la première : *Brimh*, qu'ils nomment ordinairement *la grande volonté* ; *Brimha*, que *Brimh* évoqua de lui-même quand il résolut de créer le monde, et qu'on peut appeler la parole ; et enfin *Bishen* ou l'esprit, qui sortit de la bouche de *Brimh* sous la forme d'une langue de feu, et qui préside à la conservation des choses que la parole a créées. Ce nom signifie dans ses racines, *celui qui enfante ou qui nourrit*. *Brimah* est le génitif de *Brimh*, pour témoigner qu'il en a été engendré sans cesser d'être lui-même. N'est-il pas à présumer que les innombrables transformations des divinités indiennes ont été inventées, par un procédé assez ingénieux, pour figurer les innombrables transformations de la parole et la multitude des langues ? Au reste, la notion de DIEU procédé de DIEU est universelle dans le langage, et on est étonné que la polémique orthodoxe n'ait pas tiré un plus grand

parti de cette observation. A/os est génitif de Zeus, et signifie DIEU comme lui.

L'unanimité des peuples dans l'adoption de ce symbole étoit aussi naturelle qu'elle est incontestable. Le premier homme, dépositaire de ce bienfait de la parole que DIEU lui avoit accordé dans un temps de prospérité, dut craindre d'abord que l'enfant qui lui étoit venu dans un temps de proscription et d'exil, eût cessé de participer à cette faveur comme aux autres biens du paradis. Oh ! avec quelle curieuse inquiétude il prêta l'oreille aux accens confus du nouveau-né ! Avec quelle amertume il crut long-temps n'y reconnoître que les vagissemens des petits de la brute, et la plainte des bêtes sauvages ! Qu'on imagine l'effet que produisit sur son âme la première combinaison de deux sons intelligibles balbutiés par un être formé à sa ressemblance, qui avoit reçu de lui la communication de la parole, et la faculté de la léguer à des générations sans fin ! Frappé d'admiration, il tomba sans doute à genoux, et il s'écria : Voilà DIEU ! Car ce qu'il entendit lui rappeloit ce qu'il n'avoit entendu jusque-là que d'une voix incréée, le *Verbe* même du Seigneur. M. de Chateaubriand, qui n'a eu occasion de saisir cette sensation merveilleuse qu'au point où elle avoit déjà perdu tout le prestige de sa nouveauté, la décrit cependant, suivant son usage, avec un charme incomparable. « Voici, dit-il, un nouveau-né qu'une nourrice porte dans ses bras. Qu'a-t-il dit qui donne tant de joie à ce vénérable vieillard, à cet homme fait, à cette jeune femme ? Deux ou trois syllabes à demi formées, que personne n'a comprises, et voilà des êtres raisonnables transportés d'allégresse, depuis l'aïeul, qui sait toutes les choses de la vie, jusqu'à la jeune mère, qui les ignore encore. Qui donc a mis cette puissance dans le verbe de l'homme ? Pourquoi le son d'une voix humaine vous remue-t-il si impérieusement ? Ce qui vous subjugué ici est un mystère qui tient à des causes plus relevées qu'à l'intérêt qu'on peut prendre à l'âge de cet enfant ; quelque chose vous dit que ces paroles inarticulées sont les premiers bégaiemens d'une pensée immortelle. »

Il s'en faut de beaucoup que les saintes écritures contredisent en rien ce système. Le DIEU de la Bible est partout le DIEU parole. Un glaive à deux tranchans, emblème de la parole, sort de sa bouche sacrée ; dans sa main gauche, il tient un livre scellé, trésor de ces merveilles de la science dont il

est le suprême dispensateur. Le fleuve de lumière qui coule de ses lèvres est la figure de l'éloquence. L'Agneau, à qui nous devons notre première consonne, est le symbole du *Verbe*. Le premier don que DIEU confie à ses apôtres est celui des langues, et c'est en forme de langues que l'Esprit saint descend sur eux. Pourquoi la parole ne seroit-elle pas une sorte de révélation universelle, par laquelle le Tout-Puissant a voulu se placer sous les sens de l'homme, chez les peuples qui n'ont pas reçu de révélation particulière, puisqu'il a daigné se cacher quelquefois sous des emblèmes encore plus simples ? Ainsi, par une singulière harmonie d'idées qui frappera les esprits les plus prévenus, la première révélation se seroit enveloppée de la parole, et la seconde du pain, c'est-à-dire des premiers signes du passage de l'état naturel de l'homme à son état social, rapprochement souvent senti et souvent exprimé dans l'Écriture Sainte, où l'enseignement de la dernière révélation est toujours appelé *le pain de la parole*.

Rien ne seroit plus facile que d'étendre à toutes les parties du dogme ces théories plus curieuses qu'importantes, et que d'en composer, comme M. Dupuis, d'énormes in-4. destinés à grossir avant peu la masse énorme des livres qu'on ne lit point. Il n'y a pas un paradoxe de quelques pages auquel on ne puisse donner, avec un peu d'aptitude à l'artifice vulgaire des exemples forcés et des fausses inductions, les dimensions colossales de *l'Encyclopédie* ; mais ce seroit méconnoître la valeur du temps que de l'employer à cet usage. On concevrait tout au plus qu'on en fit le sacrifice à l'étude de la science et à la recherche de la vérité, si la vente n'étoit pas triste, et si la science n'étoit pas inutile.

XLVI.

Les Doléances des Provinces, antérieures de cent ans à l'année de la Révolution, et jour

pour jour à l'époque culminante de son triomphe.

LES SOUPIRS DE LA FRANCE ESCLAVE, QUI ASPIRE APRÈS LA LIBERTÉ. *Nouvelle édition*, M. DC. LXXXX., in-4., 238 pages ; , cuir de Russie.

Ce livre est si connu, qu'il seroit tout-à-fait superflu d'en donner une description détaillée ; il est si bon à connoître, qu'il perdrait à l'analyse : et je ne dis pas pour cela qu'il faille y chercher des théories lumineuses sans mélange de sophismes et de mensonges, des vues impartiales qui n'aient jamais été modifiées par la haine, par la vengeance, par l'esprit de parti ; de la bonne foi, en un mot, bien loyale, bien sincère, bien impassible. Les réfugiés et les proscrits ne faisoient pas encore de pareils ouvrages en 1690 ; la modération, qui est le premier des besoins de l'homme en société, est la dernière des acquisitions de sa sagesse.

Ce qu'il faut reconnoître dans l'auteur ou les auteurs des *Soupirs de la France esclave*, c'est un zèle passionné pour les libertés et les intérêts du pays, et une connoissance très approfondie de ses titres, de ses lois et de son histoire. Je doute qu'il existe un livre qui contienne plus de matériaux importants pour les discussions parlementaires d'un État constitutionnel ; et cela est si vrai, qu'on a réimprimé les treize premiers *Memoires* en 1789, sous le titre de *Vœux d'un Patriote*, sans faire crier à l'anachronisme.

La plupart des bibliographes attribuent ce livre à Jurieu ; il se rapproche, en effet, par la véhémence et l'aigreur de la discussion, du genre de polémique de ce fougueux disputeur ; mais on y remarque, surtout dans les premiers Mémoires, une richesse de documens historiques à laquelle les études familières de Jurieu, qui étoient dirigées d'un tout autre côté, ne lui auroient pas facilement permis de s'élever. L'écrivain, d'ailleurs, est plutôt un Janséniste ou un gallican violemment opposé aux Jésuites et aux

ultramontains, qu'un réforme fanatique, pour qui ultramontains et gallicans étoient également odieux ; c'est peut-être ce qui a décidé quelques critiques, car je ne vois pas, d'ailleurs, sur quoi cette conjecture repose, à attribuer à Le Vassor *les Soupirs de la France esclave*. Mais il faut avouer que le style mou, lourd et prolixe de Le Vassor justifie mal cette supposition. *Les Soupirs de la France esclave*, sans être bien écrits, se distinguent par beaucoup de netteté, de précision et de vigueur, qualités qui manquent essentiellement à Le Vassor ; il me semble donc que cette question reste à décider, et bien des gens trouveront qu'elle ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe.

Les anciens bibliographes n'indiquent que cette édition de 1690. M. Brunet prétend qu'il faut s'en tenir à l'édition de 1689, et qu'on fait moins de cas de celle d'Amsterdam, 1690 ; M.P. (Psaume), qui a écrit depuis, recommande au contraire l'édition d'Amsterdam, 1690, in-4., ne répudie qu'une édition in-8. de la même date, et ne parle point de celle de 1689. Au milieu de ce vague, il faut tâcher de s'arrêter à quelques faits.

1^o. Il existe réellement une édition datée de 1689 ; elle se rencontre chez M. de Mac-Carthy, et j'ai pu m'assurer qu'elle étoit en tout conforme à mon édition de 1690, ou plutôt qu'elle étoit exactement identique. Cette duplication de titres se comprend à merveille dans un livre publié en quinze parties, de mois en mois, depuis août 1689 à septembre 1690, dont les six premières parties se trouvent beaucoup plus souvent séparément qu'accompagnées de celles qui les ont suivies ; la quatorzième et la quinzième sont les plus rares, parce qu'elles donnèrent du déplaisir au prince d'Orange, et qu'elles furent ou supprimées par l'autorité ou retirées par l'auteur. Il n'est donc pas surprenant qu'on ait réimprimé au titre de 1690, *nouvelle édition*, pour faire écouler un ouvrage dont les neuf quinzièmes appartiennent, en effet, à cette année 1690, et ont été imprimés successivement, mois par mois, pour se réunir aux six premiers. Le chiffre d'ordre et la signature sont, à la vérité, non interrompus, ce qui ne paroît pas convenir à une publication décousue comme celle-ci, mais il n'en est pas moins évident que les quinze *Memoires* ont paru séparément ; ce qui se reconnoît à deux signes certains : l'impression a été distribuée de manière que chaque Mémoire recommence avec une nouvelle signature, même dans

le cas où le Mémoire précédent n'a pas rempli totalement le nombre des feuilles dans lesquelles il est compris. Alors on a laissé un feuillet blanc ou une page blanche ; dans le cas, au contraire, où la matière a été trop abondante pour l'espace, on a substitué aux dernières pages, au caractère adopté, un caractère infiniment plus petit, qui a permis de ne pas franchir les bornes de la feuille, ce qui auroit été inutile dans une réimpression simultanée. En second lieu, la première page de chaque Mémoire rappelle la précédente par son chiffre, qui est ainsi énoncé : *Pag.* 17, etc. ; cette abréviation *Pag.* ne se trouve qu'en tête des Mémoires, ce qui exclut également la supposition de simultanéité. Cette édition de 1690, quoique marquée *nouvelle*, est donc bien évidemment l'édition originale.

2°. Ce que M. Brunet a dû remarquer, c'est qu'on estime fort peu une édition d'Amsterdam (la notre ne porte point de nom de ville), qui n'est qu'une contrefaçon de celle-ci, et qui en diffère d'une manière trop sensible pour qu'un amateur puisse s'y tromper. L'édition originale est imprimée en assez gros caractères, fort analogues, ainsi que ses fleurons, à ceux de l'ancienne typographie Elzevirienne. La contrefaçon, que je crois de Liège, est en petits caractères, qu'on peut appeler modernes par comparaison avec les autres ; elle est certainement d'une époque assez avancée dans le dix-huitième siècle.

3°. Une anecdote fort peu connue, que je ne lis que dans le *Dictionnaire bibliographique* de M.P., et dont je n'oserois garantir l'authenticité, c'est que le chancelier Maupeou a poussé ce livre jusqu'à 500 livres sur l'enchère du duc d'Orléans, dans une vente faite en 1772. Il y a plus que de la bibliographie dans cette observation ; la qualité des personnes et le sujet du livre transportent la question sur un autre terrain.

Je finirai cet article par une de ces remarques auxquelles on m'accusera peut-être d'avoir accordé trop d'importance, bien que je n'y attache qu'un intérêt de curiosité, et que je ne voie, dans le fait qui me la suggère, qu'une rencontre singulière et piquante : c'est en 1689 que parut cet ouvrage, où reposoit le germe d'une révolution qui devoit éclore dans un siècle ; et le premier des quinze *Memoires* est daté du 10 août.

Quand la révolution de 1647 éclata à Naples, une tradition unanime attestoit que la liberté avoit été sur le point d'être conquise un siècle

auparavant par un autre Tomaso-Aniello d'Amalfi, et que cet homme étoit mort en promettant a la nation qu'elle seroit délivrée un siècle après par un de ses descendants.

XLVII.

Monographie d'un Livre facétieux très rare et très piquant, dont les éditions originales ont presque entièrement disparu.

LA NOUVELLE FABRIQUE DES EXCELLENTS TRAITES DE VÉRITÉ, *livre pour exciter les resveurs tristes et mérancoliques à vivre de plaisir ; par Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en Verbos. Imprimé cette année, (vers 1717 ou 1720,) in-12., 220 pages, plus un carton de 4 f. entre les pages 14 et 15 ; v. fauve ancien.*

Très rare avec le, carton.

« Cet ouvrage facétieux, dit M. Brunet, paroît avoir été imprimé vers le commencement du dix-huitième siècle ; mais le style en est beaucoup plus ancien. »

Le livre est beaucoup plus ancien lui-même, comme l'atteste La Croix du Maine, qui en cite une édition de Paris, imprimée en laquelle, ainsi que nous l'allons voir tout à l'heure, n'est probablement pas la seule ; ce qu'il y a de certain, c'est que ni cette édition de 1579, ni aucune autre du même temps, n'a paru jusqu'ici dans les ventes publiques, et que la réimpression que j'annonce s'y rencontre elle-même si rarement, qu'on peut la citer au nombre des petits livres facétieux les plus difficiles à trouver.

Ce qui distingue mon exemplaire, c'est un carton dont il paroît qu'on ne s'est avisé qu'assez tard après l'édition, et auquel on n'a pu donner d'autre

place qu'entre la page 14, où finissent les préliminaires, et la page 15 , où commence le texte. Cette pièce, intitulée *L'Éditeur au Lecteur*, contient quelques renseignements très superficiels sur l'auteur pseudonyme de la *Nouvelle Fabrique des Excellents traits de Vérité*, devenue si rare malgré ses éditions réitérées. » Il est fâcheux que l'homme de lettres ou l'amateur qui a donné ses soins à cette réimpression ait négligé de désigner *ces éditions réitérées*, ou de décrire au moins celle qui lui avoit servi de copie. Quant à l'auteur, « c'étoit, dit-il, un moine bernardin de l'abbaye « de Mortemer, en Normandie, près la forêt de « Lions (et de là il se dit seigneur de *Neri*, qui est « l'anagramme de Rien, et en *Verbos*, c'est-à-dire « Verd bois). L'amour des dons de Bacchus l'avoit « rendu tout perclus de goutte : dans les intervalles « de ses douleurs, il s'épanouissoit la rate avec son « bon ami M. Duthot, gentilhomme du voisinage ; « puis, quand il étoit seul, il dictoit à son scribe « tous les traits divertissans de l'invention ou de « son ami ou de la sienne. » Le reste de cette petite préface est extrêmement insignifiant, et on ne prend pas même la peine de nous y informer du véritable nom de Philippe d'Alcricpe, qu'il faut aller chercher, page 197, dans une note sur le quatrain suivant, que je regarde comme un pastiche de Nostradamus.

AU SEIGNEUR DE NERI.

Ton *Philip*. Ton *puz*, et ton *pic* et ton *art*,
Tous sont picquiers, harquebusiers, gendarmes,
Jouster, tirer, bransler de toutes parts,
Sans larme à l'œil avoir, n'au costé d'armes.

D'après cela, le vrai nom du prétendu Philippe d'Alcricpe seroit Philippuz Picart ; mais M. Brunet me semble avoir mieux rencontré en traduisant, le Picard, qui est exactement contenu dans le pseudonyme d'Alcricpe.

La Monnoye n'est point d'accord avec notre éditeur sur l'interprétation du mot de *Verbos*, pays imaginaire où le sieur d'Alcricpe place sa seigneurie ; il pense que c'est un barbarisme fait à dessein pour *verba*, et qui caractérise assez bien cet ouvrage, composé de *riens en paroles*, dans lequel sont encadrées, tant bien que mal, toutes les imaginations bouffonnes qui amusoient les joyeux entretiens de Philippe le Picard et de son bon ami

M. Duthot. On trouve quelques vers de celui-ci dans les pièces liminaires. Quant au pays réel où ces folies ont été écrites, c'est bien évidemment celui qu'indique l'éditeur.

On jugera probablement que j'accorde trop de place à un livret qui n'en tient guère dans l'estime des gens de lettres, et même dans celle des curieux ; mais La Monnoye ne désavoueroit pas ces soins minutieux, tout superflus qu'ils puissent paroître, car il convient naïvement, dans sa note sur La Croix du Maine, qu'il a pris grand plaisir à la lecture des *Excellents Traits de Vérité*. Je n'ai certainement pas de raisons pour être plus fier que La Monnoye, et j'y ai pris grand plaisir aussi.

XLVIII.

Imprimerie clandestine des Colonies
françoises au dix-septième siècle, fait
nouveau dans l'histoire de la Typographie. –
Pseudonymie d'un Libelliste fort connu des
Bibliomanes.

LE ZOMBI DU GRAND-PÉROU, OU LA COMTESSE DE COCAGNE.
Nouvellement imprimé le quinze février 1697, petit in-12,

Un titre, un faux titre, et 145 page

Roman facétieux et obscène dont il n'est fait mention dans aucun bibliographe, et dont je ne me souviens pas d'avoir vu le titre dans aucun catalogue.

Le *Zombi* est, en patois créole, un esprit, un fantôme, un sorcier. Dans l'admirable nouvelle de Bug-Jargal, Victor Hugo appelle *Obi* un jongleur

malaisant ; c'est probablement une variante de dialecte ou de prononciation. Le *Grand-Pérou* est une habitation fort connue, au moins à l'époque où le livre a été écrit, dans une de nos possessions françoises des Antilles, que nous occupions alors depuis plus de cinquante ans. Tous les termes de localités, multipliés dans ce libelle, rappellent le même pays ; c'est la rivière de Goïaves, c'est le Marigot, le Carbet, la Cabesse-Terre, la Basse-Terre, le Dos-d'Ane, les Trois-Rivières, et jusqu'à des noms propres qui ne sont pas encore effacés du souvenir de nos derniers colons. Comme jamais pamphlet n'a, d'ailleurs, été plus indécemment personnel, plus grossièrement approprié aux sales orgies d'un cercle très circonscrit d'hommes oisifs et dépravés ; comme il n'y a rien là qui rappelle le libertinage plus élégant des écrivains françois, et même des réfugiés ; comme enfin, papier, caractère, tirage, et tout ce qui constitue le matériel d'une publication typographique, est décidément étranger, dans ce livre, à nos papeteries et à nos presses européennes, il est presque évident qu'il a été imprimé sur les lieux, dans une imprimerie particulière dont la connoissance ne nous est pas parvenue. Il n'en faut pas davantage pour recommander cette singulière rareté à une classe nom breuse d'amateurs.

Mais son apparition si infrequente a soulevé une question qui me paroît assez curieuse, et qui, comme on peut le croire, a été débattue entre bien peu de personnes, car je n'ai jamais vu qu'un autre exemplaire. L'amateur qui possède le second a cru découvrir le nom de l'auteur du *Zombi* dans ces vers des pages 144 et 145 :

Mais enfin si l'on pend ma chair,
Messieurs, sera-ce un grand miracle
De voir une *corneille* en l'air ?

On ne peut guère douter en effet, d'après cela, que l'auteur du *Zombi* ne se soit appelé *Corneille*, et l'amateur dont je rapporte l'opinion est disposé à penser que ce *Corneille* est le fameux *Corneille Blessebois*, réfugié françois, dont le nom ne se trouve plus, depuis 1676, dans aucune édition hollandoise, et qui, selon lui, se seroit retiré dans une colonie, par goût ou par nécessité, après les poursuites que durent lui attirer ces publications infâmes, aujourd'hui si recherchées des curieux.

On pourroit faire valoir plusieurs raisons en faveur de ce système : 1^o. exacte ressemblance de goût dans le choix du sujet ; 2^o. identité presque absolue de manière dans les formes du style ; 3^o. le dernier ouvrage de Blessebois étoit dédié à M. Elzevier, capitaine ordinaire en mer, qui pouvoit lui avoir donné un asile sur son bâtiment ; 4^o. le Corneille du *Zombi* n'étoit plus jeune en 1697, et cela est prouvé par ces vers de la page 138 :

Je suis fort étonné de ce que vous me dites,
Mais je crains peu pour *mes vieux ans*,
Car sans doute le ciel donnera des limites
A la cruauté des méchants.

Rien ne s'opposeroit donc à ce qu'il fût le Corneille Blessebois de 1676.

Il n'y a à cela qu'une petite difficulté ; c'est qu'il est probable que ce Corneille Blessebois n'a jamais nominativement existé que dans ses livres. Blessebois n'est guère qu'un attribut du nom de la corneille, comme Grolle et Croulebois, l'instinct des oiseaux à gros bec les portant à frapper violemment les branches et le tronc des arbres sur lesquels ils se reposent. Peut-on imaginer, d'ailleurs, qu'un homme, si déhonté qu'il fût, se soit permis d'attacher son nom tout entier aux polissonneries effrontées des *OEuvres satiriques* ? Enfin, le prétendu Corneille Blessebois nous donne plusieurs fois son initiale dans le *Zombi* : « Eh ! monsieur » de C...., faites quelque chose pour moi », page 22. « Non, non, monsieur de C...., interrompit-elle brusquement », page 65. « Ne vous y trompez point, monsieur de C.... », page 139. Il faudroit donc supposer qu'il s'appeloit M. de Corneille, et non pas M. Blessebois. Il y a une autre hypothèse à mettre à la place de celle-là, et j'avoue qu'elle me sourit beaucoup : l'honorable famille de Jean de Coras, de Toulouse, fut proscrite pour motif d'hérésie, après la cruelle exécution de cet excellent homme ; le prédicant Coras, si malheureux en poésie, et si ridiculisé par Boileau, appartenoit à cette famille infortunée. Un de ses parens ne seroit-il pas notre monsieur de C.... et notre Corneille Blessebois ? Il étoit tout-à-fait dans l'esprit du temps de jouer ainsi sur la traduction d'un nom latin, et cette idée devoit se présenter d'autant plus naturellement à l'esprit d'un Coras, qu'ils avoient une corneille pour armoiries parlantes. Je suis fort porté à croire qu'on trouveroit aisément des preuves à l'appui de cette supposition, si l'on

vouloit en chercher ; mais il faut laisser quelque chose à faire aux heureux désœuvrés qui ont assez de temps pour s'occuper de Blessebois et du *Zombi*, et assez de solidité de jugement pour reconnoître que, de toutes les questions dans l'étude desquelles on peut user sa vie, il n'y en a point de plus utile et de plus raisonnable.

XLIX.

Grammaire philosophique, lexicologie figurée. – Origine des excellens Rudimens de Langres.

DIALOGUE POUR APPRENDRE LES PRINCIPES DE LA LANGUE LATINE, *par Saint-Gir Lengrois. A Lengres, Jehan des Preyz, , in-4., sign. A – M. iij, y compris le dernier feuillet, qui n'est pas signé*

C'est ici une édition *princeps* d'assez peu d'importance, car personne n'est fort jaloux de remonter à la première édition d'un rudiment. Cependant, si l'on a égard au long succès de ces rudimens de Langres, qui ont, pendant deux siècles, si puissamment servi à l'enseignement de la langue latine, et qu'on n'a pas encore surpassés, ni pour l'ordre excellent de la méthode, ni pour la parfaite netteté des explications, on sera obligé de convenir que Saint-Gir étoit une espèce de grand homme qui ne mériterait guère moins d'être consacré aux respects de la postérité, que les innombrables immortels dont nos journaux lui font hommage tous les ans. Cette petite ovation faite, et les motifs de ma reconnaissance pour le rudiment de Langres dûment expliqués, on ne me saura peut-être pas mauvais gré d'accorder quelques développemens à la partie de la méthode de Saint-Gir, qui ne s'est conservée ni dans les éditions suivantes de son

livre, ni dans la pratique de l'enseignement ; ce n'est certainement pas la moins curieuse.

Saint-Gir a intitulé son livre *Dialogue*, parce qu'il y met son élève Charles en scène et en action, non pas sous la forme sèche et disgracieuse des instructions catéchétiques, c'est-à-dire par demandes et par réponses, mais d'une manière presque dramatique, et propre à intéresser son esprit. L'instituteur même ou le pédant n'apparoît dans cette comédie qu'en qualité d'introducteur ou de maître des cérémonies. Il se garde bien d'y prendre un rôle magistral, et d'y régenter en barbacole. On me demandera sans doute quel est donc l'interlocuteur, ou quels sont les interlocuteurs successifs de Charles ? Ce ne sont pas des hommes ; ce sont des idées ; ce sont des abstractions *humanisées* et rendues vivantes, qui se nomment, qui se discutent, qui s'expliquent, qui se développent, de sorte que l'étudiant, obligé de soutenir jusqu'à la fin cette lutte ingénieuse de la curiosité avec l'instruction, ne puisse briser l'entretien sans rester convaincu de son ignorance ou enrichi d'un nouveau savoir. On conçoit combien cette charmante invention, qui met l'intelligence aux prises avec la pensée, et qui la force à la saisir si elle ne veut céder devant elle, est supérieure à tant de méthodes que l'ignorance a prônées. Dans l'enseignement mutuel, par exemple, qui est préférable à l'absence totale d'instruction, mais auquel tous les modes d'instruction possibles sont préférables, l'élève apprend un vice en apprenant une lettre ; il n'est stimulé que par la vanité ; sa leçon est un duel. Dans le rudiment de Saint-Gir, l'élève contracte, au milieu de ses innocentes disputes, une habitude inappréciable. Il n'est stimulé que par le besoin de savoir ; sa leçon est une conquête.

Au reste, ce que j'admire ici dans le rudiment de Saint-Gir ne fut pas conservé dans le rudiment de Langres, tel qu'il étoit encore enseigné de mon temps dans les petites écoles. On n'y trouve plus les entretiens naïfs de Charles avec monsieur le Nom, monsieur le Verbe, madame la Conjonction et madame la Préposition. Il faut convenir que cela seroit par trop innocent pour les collèges ; ce n'étoit pas non plus l'intention de Saint-Gir, qui ne destinoit son livre qu'aux pères de famille « qui ne sont du tout ignorans », et qui se lassent d'entendre leurs enfans « japper un latin qu'ils « n'entendent pas. » Par le procédé de Saint-Gir, qui lui livroit l'idée sans

intermédiaire, l'enfant faisoit bien plus que d'acquérir une vaine teinture de la langue ; il se l'identifioit, si lon peut s'exprimer ainsi, et ce qui n'est chez la plupart des étudians qu'un effort de mémoire stérile pour l'avenir, devenoit sa propriété intime et indestructible.

Ce n'est pas là que se bornoient les heureuses conceptions de Saint-Gir. Celle dont je viens de parler est tout-à-fait Baconienne. En voici une qu'il semble avoir dérobée d'avance à Leibnitz. Non seulement toutes les parties du discours sont personnifiées dans son livre ; elles y sont encore *imagées*, ou représentées par des petites figures en bois fort naïvement faites, qui matérialisent la pensée, et la fixent dans l'esprit du jeune lecteur avec tous ses attributs. Il en est de même pour une foule d'idées de détail qui ont également leur portrait ou leur hiéroglyphe, et surprennent ainsi l'attention trop facile à distraire des enfans, par toutes les voies de l'intelligence. Personne n'ignore que l'immortel auteur du plan de la *Caractéristique*, regardoit ce moyen comme un des élémens les plus précieux de l'enseignement. Je doute que Leibnitz ait connu Saint-Gir ; il n'auroit pas manqué de lui rendre un témoignage honorable, et cet article de mes *Mélanges* seroit de trop.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus extraordinaire et de plus ingénieux dans la méthode de Saint-Gir, c'est d'en avoir rattaché tous les principes aux divisions de la main, dont la figure, très multipliée dans ce volume, lui donne au premier abord l'aspect d'un livre de chiromancie. « Il faut « dire à l'enfant, dit-il, que toutes les sciences du « monde sont comprises en sa main. » Et si l'on veut remarquer que la main de l'homme déployée, offre quatorze phalanges distinctes autour d'une aire ou table rase qui peut se doubler par la flexion, et que toutes les notions actives et positives qu'on trouve à propos d'attacher à ces divisions, sont susceptibles d'être transportées au passif et au négatif, en les faisant passer de la droite à la gauche, on conviendra que cette chirotechnie est le *nec plus ultra* de la mnémonique. Tous les hommes savent compter par leurs doigts, et toutes les idées peuvent se classer comme les nombres. Observons en passant, non que le système décimal, composé sur le nombre des doigts de l'homme, est la plus naturelle des arithmétiques (une telle proposition est trop universellement reconnue, pour qu'il soit nécessaire de la rappeler), mais

que l'arithmétique duodécimale ou le calcul par douzaine, étoit formé très naturellement aussi du nombre des phalanges des quatre grands doigts du métacarpe. Je ne crois pas qu'aucun peuple ait outre-passé cet étalon numéral.

Il ne manque donc rien au rudiment de Saint-Gir pour exciter vivement l'intérêt d'un amateur. Ce n'est du moins pas la rareté. Je n'ai jamais ni vu, ni entendu citer un autre exemplaire.

Le *Dialogue* de Saint-Gir me rappelle un autre ouvrage du même genre, qui n'est guère moins rare, qui ne manque pas d'intérêt, et qui offre d'ailleurs d'autres motifs de curiosité. Il est intitulé :

Méthode nouvelle et très exacte pour enseigner et apprendre la Méthode de Despautère. Paris, Jean Gaillard, 1649, in-8., fig. XI, 54, et un feuillet pour le privilège.

Il faut y trouver un portrait du duc d'Aujou, fort nettement gravé par Jean Couvay d'Arles, qui a aussi exécuté les seize jolies planches à compartimens dont ce volume est orné ; Jean Couvay, dont les gravures sont estimées et peu communes, étoit frère de Louis Couvay, docteur en médecine, auteur de la *Méthode nouvelle*, et qui en a signé l'épître dédicatoire. Cette pièce est suivie d'une longue lettre laudative de Balesdens, à monsieur Couvay, sur sa nouvelle méthode d'apprendre le *Despautère par signes*, dont la lecture n'auroit laissé aucune espèce de doute aux biographes qui n'osent assurer que Louis et Jean étoient frères. « (Les enfans), dit Balesdens, n'apprendront pas simplement ce que la grammaire peut enseigner, mais encore par la cognoissance des figures que monsieur vostre frère y a gravées si parfaitement, ils deviendront en quelque façon naturalistes, peintres, géographes et philosophes. » Cet éloge est fort exagéré quant aux résultats de la méthode, mais cette méthode n'en est pas moins très ingénieuse. Ce qu'il y a d'embarrassant dans l'étude des langues, ce sont les exceptions ou les anomalies, et comme elles se réduisent à un petit nombre de mots, ce sont ces mots exceptionnels que Louis Couvay s'est avisé d'imager, pour fixer dans la mémoire des étudiants les noms qui se déroboient aux règles générales. Tout le reste demeure classé sous quelques divisions positives et invariables. Cette combinaison

n'exigeoit pas un profond savoir, mais elle étoit fort spirituelle, et d'une application plus facile que celle de Leibnitz. *Cuique suum*.

Si on cherchoit bien, on reconnoîtroit qu'il n'y a pas une des prétendues idées neuves de notre temps, qui n'ait été plus heureusement conçue dans les siècles précédens. Cela vaut tout au plus la peine d'être remarqué ; mais il faut chercher, et ce travail, pris sur mes loisirs, ne me coûte que le temps d'écrire. Il y a quelques jours que des jeunes gens malicieux, et qui, selon toute apparence, pouvoient faire preuve d'instruction, feignirent d'inventer, pour se moquer de l'Académie, une orthographe conforme à la prononciation, qui traîne depuis deux cent soixante ans dans les bouquins de Ramus, de Meigret et de Taillemont, et qui a été renouvelée cinquante fois par cinquante pédans de la même force. Arrive sur ces entrefaites un honnête bourgeois de province qui accuse ces messieurs de plagiat, parce qu'il a ouvert Adanson qui écrivoit ainsi à la fin du siècle dernier, et parce qu'il ne sait pas que Clément Marot, fort jeune encore, est tout au plus le premier qui se soit avisé de porter atteinte, vers 1520 ou 1530, aux archaïsmes et à l'archéographie de notre langue.

Ce savant, qui a lu Adanson, signe son élucubration : *un ancien député*. J'espère qu'on ne le députera pas à Corinthe.

L.

Des Livres annotés en manuscrit par des Savans, et spécialement de Guiet et de Lohier.

OPPIANI DE VENATIONE LIB. IV, *studio Conr. Rittershusii. Lugd. Batav. Plantin-Raphel*. 1597, in-8. ; mar. violet.

Exemplaire signé de Guiet (François), très célèbre philologue du dix-septième siècle, et chargé de leçons, de corrections et de notes de sa main. Il a appartenu à Ménage.

ADAGIA SIVE PROVERBIA GRAECORUM, ex Zenobio seu Zenodoto, etc. Antuerpiae, Plantin-Moret, 1612, in-4. ; veau fauve ancien, première reliure.

Exemplaire signé de Guiet, chargé de leçons, de corrections et de notes de sa main, et qui a aussi appartenu à Ménage.

M. ANNAEI LUCANI PHARSALIA, ex emendatione Hug. Grotii. Lugd. Batav. Maire, 1626, in-8. ; v. fauve ancien, première reliure.

Exemplaire chargé de leçons, de corrections et de notes de Guiet, et celui même qui a servi à l'édition imprimée à Leyde en 1728. Il a fait partie de la bibliothèque *posthume* de de Thou.

Quoique ces trois volumes soient fort bons, et dignes des meilleures bibliothèques, je n'en ferois pas mention dans un ouvrage où il ne devrait être question que de curiosités très notables, s'ils ne me fournissent l'occasion de quelques remarques, dont la première au moins ne sauroit être sans importance pour les biographes à venir. C'est que le nom de ce François Guiet, qui vaut bien la peine d'être retenu, puisque Ménage l'appeloit le plus savant des Angevins, et que de Thou, Du Puy, Saumaise, Huet et Ménage, s'honoroient de son amitié et se servoient de ses conseils, n'a jamais été écrit correctement. D. Chaudon l'écrit Guyet, comme Moréri ; le presque infallible M. Weiss l'écrit comme D. Chaudon, et *tutti quanti* comme M. Weiss. Je crois que cette erreur remonte à Bayle, ou plutôt à son prote, car l'article *Guiet* est d'ailleurs fort bien inséré dans le Dictionnaire à sa place naturelle, entre *Guichenon* et *Guillemette*. Le véritable nom de ce philologue étoit Guiet, et en latin *Guietus*. J'ai la première de ces signatures au frontispice de son *Oppien*, et la seconde au commencement des *Adagia* dont j'ai donné les titres plus haut.

Il est sans doute assez peu important que le nom de Guiet se soit écrit avec un *iota* ou avec un *upsilon*, mais ce qu'il y a de certain, c'est que s'il avoit à revivre, personne ne seroit plus étonné que lui qu'on se fût occupé de cette question. Voué avec une sorte de manie au culte de la solitude et de

l'obscurité, il a fait presque autant pour se soustraire à la vaine réputation d'auteur et de savant, que la plupart des autres pour l'obtenir, et peut-être ne resteroit-il aucune trace de ses précieux travaux, si Ménage n'avoit fait après sa mort l'acquisition de tous ses livres, s'il ne les eût légués après lui à la bibliothèque des Jésuites, et si la dispersion de cette dernière collection n'en avoit remplacé quelques uns sous les yeux des amateurs. C'étoit en effet sur la marge même de ses livres qu'il déposoit tout son travail, qui ne le cède ni en ordre ni en netteté à celui des plus excellents commentateurs, et dans lequel il l'emporte de beaucoup sur eux, quant à l'élégance requise en ce genre d'étude, et qui est nécessairement fort restreinte : *Est modus in rebus*. Guet n'étoit pas seulement un homme docte en toutes langues et en toutes sortes de bon savoir ; c'étoit aussi un homme d'un esprit très cultivé et d'un goût très délicat, et qui même en écrivant pour lui seul et au courant de la plume, ne pouvoit manquer aux moindres convenances du style. Aussi, toutes les notes qui ont été recueillies, et pour ainsi dire dérobées dans ses manuscrits, font le plus bel ornement des *Variorum* dans lesquels on les a intercalées, quoique improvisées, pour ainsi dire, au fil d'une lecture. La seule idée d'une polémique littéraire auroit suffi pour le détourner de la carrière des lettres s'il avoit attaché quelque importance à un succès. Ce n'étoit cependant pas à défaut de courage qu'il évitoit ces misérables luttes de l'esprit ; c'est parce qu'il sentoit qu'il ne seroit pas compris, et on doit être étonné de trouver dans un commentateur de cette époque ce genre de conviction. Guet étoit fort persuadé que tous les manuscrits des classiques anciens nous étoient arrivés corrompus par le temps, ou par la négligence des copistes, ou par le caprice présomptueux des éditeurs, et il n'hésitoit pas à biffer d'une main hardie les vers barbares et ridicules qui lui paroissoient jetés d'une main ignorante à travers les belles conceptions d'un grand écrivain. Il est le seul de tous les scoliastes qui ait opéré ainsi à la manière du philosophe scythe, mais il falloit avoir pour cela son tact poétique, son imagination, et surtout son indépendance de caractère. Je suis trop peu instruit pour décider, d'après les exemples de ce genre de mutilation qui me sont tombés sous les yeux, si Guet a toujours eu raison. Après de longues études sur de courtes lignes, j'ai osé le croire

quelquefois, et cela ne prouve rien ; mais il restera prouvé que je me trompe beaucoup, si Guiet n'est pas un homme extraordinaire.

L'intrépidité morale de Guiet tenoit de son intrépidité littéraire. A l'âge de cinquante et un ans, il fut opéré de la pierre, et à cette époque, cette opération étoit presque sans espérance. Il ne souffrit pas qu'on le liât, ne poussa pas un cri, n'exhala pas un soupir, et resta les yeux arrêtés sur son Lucain, aux vers que Lucain avoit, dit-on, récités en mourant. Dans Guiet, ce n'étoit pas une combinaison ; il en étoit précisément là de son commentaire. Il ne mourut que dix-neuf ans après.

J'ai ce Lucain, qui avoit appartenu à la famille de Thou, et qui a passé depuis dans les mains du dernier éditeur de Leyde. La liaison de Guiet avec de Thou l'ancien explique fort bien comment il a pu recevoir ce présent d'un de ses héritiers. On ne comprend pas moins facilement comment Ménage, acquéreur de la bibliothèque de Guiet, avoit cédé ce manuscrit à ses éditeurs hollandais. Il est plus difficile d'expliquer comment il est revenu. *L'Oppien* et les *Adages* ne sont connus ni de Bayle, ni d'aucun autre biographe.

L'écriture de Guiet est remarquable par sa propreté et sa *lisibilité*. Son grec est presque aussi joli que celui de Racine. Après Racine, il n'est personne qui ait écrit plus nettement sur les livres, dans cette catégorie illustre où je n'ose admettre ni le licencié Jamet, ni l'athée Meslier, ni même le sage et savant Lohier dont les notes manuscrites augmentent beaucoup le prix d'un volume, et qui n'en a jamais publié une seule. Il paroît cependant qu'il n'étoit pas tout-à-fait insensible à l'espérance de recueillir le gré de son travail, puisqu'il n'est pas un de ses livres à ma connoissance, sur le frontispice duquel il n'ait tracé de sa charmante écriture son nom peint fort lisiblement en encre rouge ; mais il faut qu'un homme d'une aussi vaste instruction, et d'une aptitude aussi déterminée aux études du cabinet, ait été pénétré d'une bien profonde et bien sincère modestie pour se refuser toute sa vie à courir les chances de la publicité, qui ne pouvoient manquer de lui être favorables. Je possède deux ouvrages de nature très différente, les *Éléments primitifs des langues* de Bergier, et la *Dissertation historique sur la population des anciens temps*, par Wallace, l'un et l'autre chargés par lui, du commencement à la fin, des annotations

les plus doctes et les plus curieuses. Le premier démontre qu'aucune langue sacrée ou savante ne lui étoit étrangère, et le second, qu'il possédoit au degré le plus rare les sciences de l'économie politique et celles du calcul. Tout ce qu'il a touché s'est amélioré sous sa main, et son exemplaire équivalait toujours à une seconde édition très perfectionnée, et souvent à un manuscrit unique. Je me crois cependant bien sur qu'il n'est pas dix de mes lecteurs dans la mémoire desquels son nom réveille un souvenir. C'est ce qui m'a décidé à l'accoler dans cet article à cet autre savant, qui ne fut pas moins insouciant sur sa renommée, mais qui ne pouvoit échapper de son temps aux investigations si actives et si pénétrantes de l'histoire littéraire. Il y avoit certainement de l'analogie dans leur caractère et même dans leur genre d'érudition, quoique celle de Lohier fût très judicieusement appropriée à notre époque.

J'ai beaucoup insisté dans ces *Mélanges* sur l'intérêt des livres annotés par des hommes faits pour donner à leurs notes l'autorité du savoir, et j'ai eu pour cela deux raisons. La première, dont le public ne me tiendra pas compte, c'est que c'est mon goût, et que ma petite bibliothèque n'offrira rien, selon moi, de plus digne de l'attention des curieux que ces livres annotés ou *autographiés*, qu'on me pardonne ce barbarisme. La seconde, c'est qu'il me semble que l'amour de la propriété, et si l'on veut, je ne sais quel ingénieux et innocent égoïsme, étant celle de nos passions qui joue le plus grand rôle dans la bibliomanie, c'est la servir tout-à-fait selon ses goûts que de lui indiquer le genre de spécialités le plus exclusif auquel elle puisse se livrer. Puisqu'il est convenu que la rareté constitue le principal mérite de la plupart des livres que les bibliomanes recherchent, et qu'elle fait souvent porter à des prix exorbitants d'insignifiantes bagatelles imprimées à vingt-cinq ou cinquante exemplaires, qui se défendroient d'une prédilection que je ne trouve que juste pour l'exemplaire *autographié*, c'est-à-dire pour le livre essentiellement unique et original dont *l'Adelphe* manque à toutes les bibliothèques ? Il est évident que la proportion de sa valeur s'accroît ou diminue presque arbitrairement : 1^o. en raison de la valeur intrinsèque de l'ouvrage ; 2^o. en raison de la réputation de l'annotateur et de la rareté de ses autographes ; 3^o. en raison de ce qu'il a été ou non *édité*. Toutes ces questions ne peuvent être jugées que par le goût de l'amateur qui achète,

mais il falloit les aborder ici, puisque aucune bibliographie ne les a traitées explicitement.

LI.

De différens systèmes d'Orthographe et de Prononciation. – Réponse aux prétendus Inventeurs d'une Réforme orthographique.

GRAMMAIRE DE P. DE LA RAMÉE. *Paris, André Wechel, 1572, X, dont un blanc, et 211. – Dialogue de l'Ortografe e Prononciacion françoese, par Jaques Peletier du Mans. Lyon, Jan de Tournes, 1555, 136 et IV. – Réplique de Guillaume des Autelz aux furieuses Défenses de Louis Meigret, avec la suite du Repos de l'Auteur. Lyon, Jean de Tournes, 1551, 117. – Traité touchant le commun usage de l'Ecriture françoise, par Loys Meigret. Paris, 1545, signatures A – H, non chiffrées ; en tout 4 tom. en 1 vol. in-8., mar. vert, aux armes de de Thou.*

Les quatre pièces très rares qui composent ce précieux volume sont en grand papier, et d'une parfaite conservation.

Aucune question littéraire n'a plus généralement et depuis plus longtemps occupé les bons esprits, que celle qui a pour objet l'examen et la critique des imperfections de notre orthographe. Quant au projet de la réformer, qui paroît devoir être la conséquence nécessaire de cette étude, c'est le fait d'un esprit présomptueux et superficiel, dont la portée manque d'étendue, ou le savoir de maturité. J'étois convaincu depuis dix ans de l'excellence et de la facilité de cette réforme, quand je me suis aperçu qu'elle n'étoit ni bonne ni possible ; et ce n'est pas une nouvelle combinaison qui a changé ma conviction. C'est un fait qui s'exprime en peu

de mots : on n'improvise pas plus les orthographes que les langues. Ce qui forme irrésistiblement les unes et les autres, c'est le temps. Si l'on me montre maintenant un peuple dont les grammairiens aient fait simultanément la langue ou l'orthographe, je n'ai rien à répondre à cette preuve, et je consens à voir refaire les nôtres ; mais il faudra s'y prendre autrement.

Il est à remarquer que le principe même sur lequel s'appuient les réformateurs est une chose qui peut donner lieu à contestation. L'écriture doit être autant que possible, suivant eux, l'image de la prononciation, et ils regardent cet axiome comme admis. C'est cependant borner d'une manière bien étroite la carrière ouverte aux facultés de l'homme, que de le forcer à traduire quelques sons convenus par quelques signes convenus, pour interpréter sa pensée, et que d'emprisonner son imagination dans ce cercle invariable d'articulations orales et de figures chiographiées, sous peine de n'être pas compris. Les philosophes de tous les siècles n'en ont pas jugé de la sorte ; car la poésie, qui est la première langue des philosophes, ne fut créée que pour diviser la langue parlée ; et il n'est presque pas douteux que cette division n'ait passé dans la langue écrite, puisqu'il en reste des traces innombrables dans l'orthographe des mots. Notre langue elle-même, si jeune relativement aux poésies anciennes, fourmille de ces anomalies, qui ne sont permises que dans le vers. La figure du vers, sa distribution en lignes prosodiques superposées, l'espèce d'incantation nécessaire pour le prononcer euphoniquement, sont autant de dissimilitudes entre la langue usuelle et la langue philosophique, la langue des législateurs, des bienfaiteurs de l'humanité, d'Orphée, de Parménide, d'Empédocle, de Pythagore, de Solon.

Voyez, à toutes les époques, les peuples qui sont arrivés au plus haut degré de cette civilisation agricole et industrielle, vers laquelle semblent tendre les vœux de cette génération ; leur langue écrite n'a aucun rapport avec leur langue parlée. Voyez les signes sacrés de l'Inde ; voyez les hiéroglyphes de l'Égypte ; voyez l'écriture radicale des Chinois ; et puisque vous voulez faire de tout cela une question politique, écoutez du moins. Il n'y a en Europe qu'un bon alphabet ; il n'y a en Europe qu'une bonne orthographe. L'alphabet, c'est celui des Russes ; l'orthographe, c'est celle

des Espagnols. Pour trouver le plus mauvais alphabet et la plus mauvaise orthographe de l'Europe, il faut choisir entre la France et l'Angleterre ; mais celle-ci a le prix, et c'est chez elle que nous allons ramasser pièce à pièce tous les élémens de nos institutions. C'est cependant, de tous les peuples, celui qui s'éloigne de plus en plus de sa langue parlée dans sa langue écrite. Insistez sur la question, si vous voulez, mais ne l'étayez pas d'un argument faux, d'un argument à contre-sens, d'un argument absurde. Il ne reste qu'un peuple vraiment libre sur la terre, et il a quatre alphabets.

Toutefois, je veux supposer que nos langues écrites n'étant que la représentation des sons de nos langues parlées, et non pas l'expression figurée du sens, cette représentation ne sauroit être trop exacte. Il faut seulement qu'elle soit praticable, et que son perfectionnement n'entraîne pas plus d'inconvéniens qu'il ne promet d'utilité.

D'abord, pour rendre la langue écrite entièrement conforme à la langue parlée, il faudroit admettre qu'il y a une langue parlée établie, fixe, invariable, et que tout le monde prononce bien : or, c'est ce qu'il est difficile de croire. Il faudroit voir, si cette logocratie impossible s'établissoit, comment on feroit parler Montesquieu à Bordeaux, et Gresset à Amiens. Imaginez-vous les *Pensées* de Pascal, ou *les Jardins* de Delille, imprimés, selon l'arbitre de sa prononciation, par un ouvrier de Clermont, d'Issoire ou d'Aurillac. Le résultat inévitable d'une pareille méthode seroit l'introduction de cent langues nouvelles dans la langue, et peut-être de davantage ; car il n'y a pas un village de France, que dis-je ? il n'y a pas un homme qui soit d'accord avec un autre sur tous les faits de la prononciation. L'Académie n'a-t-elle pas été deux années en suspens sur la manière de prononcer un vers d'Octavien de Saint-Gelais, et ne savons-nous pas de Mézeray qu'à la fin de ce long débat, les Normands furent battus d'une seule voix ? Une langue écrite qui représenteroit absolument la prononciation ne serait plus une langue ; ce serait le chaos.

Voici qui est plus concluant. L'application exacte de la langue écrite à la langue parlée implique, on en conviendra, une condition essentielle : c'est que tous les sons de la langue parlée puissent être exprimés dans la langue écrite ; autrement la traduction est impossible, l'écriture reste conventionnelle comme elle étoit auparavant, et le novateur sauvage a

inutilement violé l'usage et l'étymologie. Je ne me crois pas assez savant pour rien apprendre à des jeunes gens fort instruits, qui ont déclaré très hautement que la question soulevée étoit au-dessus de l'intelligence de tous les lecteurs, et qu'il ne convenoit qu'à eux de la juger sous tous ses aspects, et d'en déduire toutes les conséquences : mais je prendrai la liberté de leur soumettre, pour ma propre instruction, la question que voici : Comment peut-on faire une écriture phonographique avec un alphabet qui ne l'est pas ? Quand ils m'auront donné une réponse satisfaisante, j'en ferai part à mes lecteurs.

En effet, notre langue écrite possède vingt-quatre signes, dont quatre parasites et faux. Reste à vingt.

Notre langue a au moins trente-cinq émissions vocales ou articulées. Nous écrivons cinq voyelles. Nous en avons quatorze, et même quinze, en y comprenant une voyelle normande que la tradition a conservée au théâtre. Il y a dans nos provinces trois ou quatre consonnes, à ma connoissance, que je n'ai vues dans aucun alphabet. Notre langue écrite ne peut donc représenter que la moitié des signes de notre langue parlée ; et je n'ai rien dit des valeurs prosodiques, qu'il n'est pas permis de négliger quand on s'occupe de phonographie. Notre écriture ne peut donc pas peindre la prononciation .

Il y auroit un moyen d'obvier à cette difficulté. Ce seroit de faire un bon alphabet phonographique, et cela n'est certainement pas difficile. Ramus et Baïf, les seuls hommes de quelque talent qui aient rêvé, jusqu'à nos jours, l'orthographe naturelle, étoient entrés franchement dans la question : ils avoient créé autant de caractères qu'il nous manquoit de vocalisations et d'articulations écrites. Taillemont, Rambaud, et je ne sais quels autres néographes, en ont fait autant, parce que, tout inférieurs qu'ils étoient aux premiers en érudition et en capacité, ils comprirent qu'il falloit nécessairement une nouvelle grammatologie pour une nouvelle orthographe. Les systèmes de ces bonnes gens n'avoient d'ailleurs rien d'ouvertement offensif pour la littérature nationale. Elle venoit de naître, et il ne s'agissoit que de l'écrire. L'application de leurs théories ne compromettoit aucune règle, aucun monument ; il n'y en avoit point. Elles excitèrent cependant l'indignation des véritables savans de l'époque. Les dernières lignes autographes de Montaigne contiennent une protestation

énergique contre les innovations qui s'introduisoient dans l'impression des livres ; et Cicéron, si amoureux des archaïsmes de la langue latine, n'a pas attaqué avec moins de véhémence celles qui commençoient à se répandre de son temps. C'est qu'ils savoient, je le répète, qu'on ne fait pas plus une orthographe qu'une langue.

J'ai dit tout à l'heure qu'il n'étoit pas difficile de créer un bon alphabet phonographique, et j'ajoute qu'il n'y a point d'écolier qui n'en puisse composer un à son loisir. J'avois le mien à quatorze ans, et mon illustre maître, M. de Volney, me savoit gré d'avoir franchi quelques obstacles, auxquels sa bienveillance pour moi lui faisoit attacher une importance fort exagérée. Il est évident, et je le dis en toute humilité, que mon alphabet est fort supérieur à l'alphabet usuel, qui est exécration, et que je serois, au besoin, le Thot ou le Cadmus de la réforme qu'on propose. Malheureusement, notre alphabet usuel est un fait, et il n'y a que des faits dans la science des langues ; toutes les théories qui méconnoissent ce principe, la mienne expressément comprise, sont du domaine de l'ignorance ou de la folie.

Cette discussion ne vaudroit guère la peine d'être poussée plus loin, car elle aboutit à une solution si triomphante, qu'on perd son temps à l'entretenir ; et cette solution, la voici : cela est absurde, parce que cela est impossible, et que cela ne sera jamais. Je ne dis point pourtant qu'un excellent alphabet, comme l'alphabet slave, ne soit pas un moyen puissant de civilisation. Nous avons appris depuis quelques années que les Russes, les Polonois, les Illyriens, portent dans nos études une aptitude particulière d'investigation, et que, dans quelque langue qu'ils veuillent s'exprimer, on ne les distingue pas aisément des nationaux. Cela vient probablement de la perfection relative de leur alphabet ; mais ce n'est ni l'Académie impériale, ni le *Journal grammatical* de Pétersbourg, qui ont fait leur alphabet ; c'est le temps.

La réforme orthographique a été combattue dans un journal avec esprit, avec trop d'esprit peut-être, et surtout avec une animosité qui n'est pas des beaux jours de la littérature ; mais je crois que les novateurs se sont trop pressés de triompher, en proclamant qu'on leur avoit abandonné le terrain de l'étymologie et de l'homographie. Si leur paradoxe avoit pu se soutenir

jusque-là, ce que je ne suppose pas, c'est là qu'il cesseroit d'être quelque chose.

« Tout le génie des langues est dans l'étymologie. » Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Bacon. Otez aux mots traduits, et surtout aux mots composés, leurs signes générateurs ; dépouillez-les de cet élément qui les nomme, qui les caractérise, et vous verrez ce qui restera. Qu'est-ce que votre *fisike* ? Une science étroite et sèche. La *physique* dérive du souffle qui anime le monde. Pauvres orthographiers !

Avez-vous pensé, après cela, que l'étymologie étoit souvent ontologique, qu'elle suivoit la filiation, qu'elle servoit l'ordre des idées ? Avez-vous imaginé qu'elle ne fût jamais entrée pour rien, orthographiquement parlant, dans les combinaisons du style ? On vous en citera mille exemples dans Molière, dans La Fontaine, dans Montaigne, dans Rabelais. Croyez-vous qu'elle soit inutile aux études du médecin, de l'avocat, du chimiste, c'est-à-dire des hommes les plus essentiels de notre société ?

Votre réforme se fait au nom de l'intelligence humaine ; c'est l'usage, et quiconque n'adhère pas à votre réforme est essentiellement stupide. J'y consens pour ma part ; mais j'avoue que je ne sais où les hommes studieux iront se prendre quand vous aurez brisé cette chaîne de l'étymologie, qui unit si merveilleusement les idées par la tradition des mots. Il n'y a pas un seul vocable étymologiquement orthographié qui ne fasse naître dans l'esprit l'idée très nette d'un fait littéraire, d'un fait historique, d'un fait moral ; si vous lui enlevez cette valeur implicite, cette condition virtuelle du sens, vous avez tué l'âme de la parole, *l'esprit* qui anime le *verbe* : il ne vous reste qu'un cadavre.

Vous répondez à cela que ce n'est pas une opération nouvelle dans l'usage des langues, et que Je temps a introduit dans notre orthographe même une foule de modifications, à travers lesquelles ont disparu les traces de l'étymologie. Il n'y a rien de plus vrai ; mais cette objection me rappelle celle d'un certain Grec que je trouvai un jour occupé à renverser des colonnes corinthiennes pour y scier des meules. « De tout temps, me dit-il, mes aïeux ont fait des meules avec ces colonnes ; et puisqu'elles sont destinées à devenir meules, elles ne sauroient l'être trop tôt. » Cet homme

croyoit bien raisonner, et il le croit encore, car je ne lui répondis pas. C'étoit un barbare.

Mais ce n'est pas à vous, sans doute, que j'aurois été obligé de dire que le but de l'architecture n'étoit pas de faire des meules. L'usage, qui est le suprême arbitre des langues, a modifié l'orthographe en la rapprochant sans cesse de la prononciation, autant que cela est praticable, je le répète, dans une langue dont la prononciation ne peut pas s'écrire, et l'usage auroit eu tort, s'il n'avoit pas toujours raison en fait. L'usage n'est pas l'expression des doctrines de quelques gens de savoir ; il se compose de l'habitude des majorités, et les majorités écrivent mal. Je conçois le noble zèle du philosophe qui s'efforce de les relever jusqu'à lui ; je ne saurois partager l'abnégation du grammairien qui abdique la grammaire et l'alphabet pour descendre à leur niveau. Il n'y a, d'ailleurs, aucune espèce de mérite dans cette prétendue innovation, qui est tentée et renouvelée, depuis trois siècles, par tous les mauvais écrivains de la langue, et qui l'a été dix fois plus heureusement qu'aujourd'hui ; il n'en résulte aucune utilité pour le peuple, aucun avantage progressif pour l'instruction. Donnez des écoles au peuple ; il faut que tout le monde sache écrire, mais il est peu nécessaire que tout le monde écrive avec l'exactitude de Lemare ou de Duvivier, et le moindre écolier trouvera bien votre orthographe tout seul. On vous a dit que votre cuisinière l'avoit inventée avant vous, et cela est plaisant, parce que cela est vrai.

Une belle langue à concevoir, ce seroit celle où la prononciation se seroit formée à côté de la langue écrite sans en modifier l'orthographe ; et je crois que cela auroit pu arriver chez nous, si l'Académie Française avoit été instituée au seizième siècle, sous l'influence du génie d'un Rabelais, d'un Montaigne, d'un Amyot, d'un de Thou, d'un L'Hospital, d'un Passerat, d'un Pithou, d'un Desportes, etc. Ce seroit une chose admirable, et unique chez les peuples de l'Occident, que ces deux interprètes de la pensée humaine, l'écriture et la parole, sœurs et non pas jumelles, analogues et non pas calquées ; la première, immobile et monumentale ; la seconde, variée, flexible, inconstante ; celle-ci pleine de grâce et de nouveauté, celle-là riche d'instruction solide et de notables enseignemens. Que font les esprits puissans de toutes les littératures qui finissent ? ils vont rechercher les

archaïsmes de la parole. C'étoit la sollicitude de Plutarque et celle de Cicéron, comme celle de Chatterton et d'Alfieri ; et c'est au moment où notre langue, rajeunie par une admirable école poétique, s'efforce de renouveler ces archaïsmes précieux, c'est au moment où elle aspire avec plus de succès que jamais à revivre encore dans les souvenirs de son adolescence, c'est quand les presses des Didot et des Crapelet reproduisent pieusement les vénérables monumens de la poésie françoise et les naïves merveilles de nos chroniques, c'est alors qu'on nous propose de démolir pièce à pièce ce vieil édifice du langage, dont la conservation inspire ailleurs tant d'intérêt et occupe tant de pensées ! Que dis-je ! tout le monde convient que les révolutions inévitables de l'orthographe ont déjà ravi aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes de nos contemporains la jouissance des plus inestimables chefs-d'œuvre que la littérature françoise ait produits, et voilà qu'une révolution arbitraire et spontanée viendrait nous enlever le reste ! Le commun des lecteurs ne peut plus s'inspirer des délicieuses compositions de Marot ; se nourrir des récits ingénus de Froissard, des réflexions solides de Comines ; s'éclairer au flambeau de la sublime philosophie de Montaigne, parce que leur orthographe n'est plus accessible à une instruction vulgaire ; et on ose nous proposer de frapper tout à la fois de cette réprobation écrite, et Racine, et Boileau, et Fénelon, et Rousseau, et Bernardin de Saint-Pierre ! C'est achever le cercle vicieux de la civilisation, c'est ramener les peuples à la barbarie sous le prétexte des perfectionnemens ; et il est heureux que l'intelligence inconnue qui gouverne le monde littéraire, comme le monde physique et le monde moral, ait pourvu aux conséquences de cette dangereuse frénésie, en lui opposant cet argument sans réponse qu'on me permettra de rappeler : Cela est impossible, et cela ne sera jamais.

J'ai dit tout à l'heure que c'étoit le mauvais usage qui modifioit l'orthographe, et que les hommes véritablement éclairés d'une nation lui restoient fidèles, au contraire, tant qu'elle n'avoit pas subi l'épreuve du temps ; c'est une chose très facile à vérifier dans ce qui reste des manuscrits de nos vrais classiques. Je garantis qu'il n'y en a pas un qui ne soit fort en arrière avec son imprimeur. J'ai eu occasion de feuilleter nombre d'autographes de Voltaire, et, à sa fausse diphthongue près, qu'il s'est

rappelée quelquefois, ce néographe audacieux orthographioit comme le vieux Corneille. J'ai le bonheur de pouvoir lire quelques lettres d'un homme éblouissant de talent et d'esprit qui m'honore de son amitié, et qui a prêté à l'orthographe proposée l'autorité de son nom ; son orthographe habituelle est plus *antiquée* que la mienne. Je ne lui conseille pas d'en changer : on a tort de donner une torche à Omar, quand on tient une belle place dans la bibliothèque de Ptolémée.

Nos jeunes grammairiens ne sont pas plus heureux sur la question de l'homographie que sur celle de l'étymographie, parce qu'ils n'ont pas pénétré au fond de leur doctrine, et qu'ils se trouvent heureux d'en avoir écorcé les superficies. « Pourquoi l'étymologie seroit-elle une règle ? disoient-ils tout à l'heure : vous la violez tous les jours dans l'orthographe. Pourquoi l'homographie seroit-elle un danger ? disent-ils maintenant : vos dictionnaires en fournissent tant d'exemples !.... » – C'est comme si l'on disoit : Votre langue a un très grave inconvénient qui obscurcit le sens, qui embarrasse la phrase, qui multiplie les amphibologies et les équivoques, qui expose les étrangers aux plus lourdes erreurs, qui engendre une foule dineptes jeux de mots et de grossiers calembours, à la honte du goût et de la raison ; mais cet inconvénient bien constaté, nous avons le droit de le porter à sa dernière expression. Vous avez quelques centaines d'homographes, et c'est avec cela que vous êtes ridicules en Europe ; en voilà sept mille bien comptés qui vous aideront à fixer les perfectionnemens de l'intelligence humaine. C'est ainsi que nous simplifions les langues.

Remarquez cependant que, pour en venir là, il faut toujours supposer que nous sommes partis d'un alphabet qui n'existe pas, pour exprimer dans une écriture qui n'existe pas une prononciation qui n'existe pas, ou qui n'est du moins pas fixée bien positivement ; ainsi, toutes les difficultés subsistent dans les moyens, et nous attendons encore les résultats dans l'exécution. Nos Leibnitz n'ont pas perdu, comme moi, leur temps à les calculer, et je ne les suivrai pas à travers leurs innombrables théories, leurs innombrables erreurs ; cela seroit trop aisé et trop long. Je ne puis cependant me dispenser d'en montrer quelque chose sous son véritable jour dans un très petit nombre d'exemples, en me réservant de multiplier ces exemples par la quantité des objections qu'on m'opposera.

J'admets que ces messieurs ont reconnu l' » des Grecs, adopté par Baïf, et auquel un roi de la première race ne put donner le droit de cité ; j'admets qu'ils ont décidé entre Gattel, qui représente notre prétendue diphthongue *oi* par *oa*, comme cela se fait à Blois et au théâtre ; et Taillemont, qui l'exprime par *oe*, comme on prononcé à Lyon et à Paris. J'admets, enfin, qu'ils sachent écrire ce premier des pronoms, et peut-être des mots, qui sonne si haut dans leur fière polémique, *MOI* ; je les trouve tellement avancés à ce degré de science, que j'ai un peu de honte d'avoir pensé qu'ils n'y viendroient jamais. Eh bien ! en leur accordant tous les élémens nécessaires à la fabrication d'un monosyllabe écrit, et ils ne les auront jamais, comment écriront-ils *mois* (*mensis*), l'homonyme de leur pronom ? Avec un signe final de liaison ? mais ce signe sera faux au-devant des lettres consonnantes. – Sans le signe final de liaison ? mais l'euphonie de la langue sera violée par un hiatus au-devant des lettres vocales. – Avec le signe ou sans le signe, suivant la position du mot ? mais alors le mot sera double, et doubler n'est pas simplifier. Cette difficulté mérite qu'on y réfléchisse, car elle s'applique à plus de soixante mille mots, tous les substantifs et tous les adjectifs que renferme le Dictionnaire.

Je connois trois marchands dont les enseignes se touchent ; tous les trois sont marchands de denrées homonymes, et non homographes, de *poids* (*pondus*), de *pois* (*pisum*), de *poix* (*pix*). On voit avec quelle netteté ces différences sont conservées dans l'orthographe étymologique. Il est vrai que le marchand de poids à *peser* se distinguera facilement par ce complément de sens de son voisin le marchand de poix à *gluaux*, qui n'aura pas besoin d'un artifice plus habile pour se distinguer de son voisin le marchand de pois à *bouillir* ; mais il aura fallu trois membres de *ph* rase pour remplacer trois lettres étymologiques. Il en faudra plus ou moins dans les périodes innombrables où le sens amène des homonymes ; et il est tellement de l'esprit de notre langue de jouer sur ces rencontres, qu'on nous ôteroit une grande partie des traits les plus ingénieux de la comédie et de la satire, en imprimant nos vieux écrivains sous la dictée de nos jeunes réformateurs. Cette révolution n'atteindroit pas moins de la douzième partie des mots, et n'introduiroit guère que vingt ou trente mille battologies dans la langue écrite ; heureusement cela ne sera pas, parce que cela ne se peut pas.

Cependant, ce n'est rien que tout cela ; on acquiert des forces en marchant quand on attaque une folie. Qui s'est jamais avisé que le son O s'écrivît de quarante-trois manières en françois ? Qui croiroit que ce son O, que nous nous figurons par un simple signe de l'alphabet, représente en effet, à lui seul, seize à dix-sept valeurs différentes, qui n'auront plus qu'une expression ? Irréparable source de méprises, de rébus et de pléonasmes ! Nous nous tirerons toujours de là avec la phrase explicative ; mais quel bénéfice aurons-nous fait dans la science des langues ? Nous venons de sacrifier les antiquités de la notre à la réforme orthographique, et voilà qu'elle exige le sacrifice de son sens et de sa propriété. Le mot devient une énigme, et l'explication une page. Rassurez-vous pourtant ; cela ne vous coûte que la perte de tout ce qui a été écrit, de tout ce qui a été imprimé, de tous les monumens du génie, et de tous ceux de l'art divin qui a ressuscité la civilisation ; de cette imprimerie, la grande restitutrice du monde moral et intellectuel. De quoi vous plaignez-vous ?

Comme il faut être conséquent dans les théories quand on veut prouver qu'elles sont fondées sur la raison, si la prononciation reste l'unique règle de la langue, cette règle doit s'étendre à tous les mots écrits, et on n'a omis jusqu'ici dans leur nombre que deux ou trois cent mille substantifs, dont je pourrois au besoin porter le chiffre plus haut, car il est tout-à-fait arbitraire, celui des noms propres et des noms locaux. Je laisse à penser quelle confusion une pareille homographie porteroit dans Moréri et dans Vosgien, dans la statistique et dans l'état civil. Je connois cinq ou six manières communes d'écrire le nom d'Arnaud, qui, sous plusieurs de ses formes, est illustre dans notre littérature ; elles seront réduites à une orthographe unique, qui n'est propre à aucune d'elles, et qui par conséquent ne représente le nom de personne. Qu'on ne me dise pas qu'il y auroit exception pour les noms propres et locaux, car on établiroit une exception bien plus large que la règle, et c'est une chose absurde en grammaire comme partout ; il est, d'ailleurs, impossible de démontrer, dans un pays où l'on a mal à propos toléré le faux et ridicule axiome que les noms propres n'ont point d'orthographe, la nécessité de leur conserver une orthographe spéciale, opposée à l'orthographe commune. Il n'y a personne qui ne sache, d'ailleurs, que les noms propres sont tous formés d'un mot originel,

caractéristique, et qui représente une chose ou une qualité ; dans la moitié des mots de ce genre, cette origine est patente, et cette homonymie se lie à l'institution des armoiries parlantes, si instructive pour l'histoire. Comment apprendriez-vous à l'homme simple qui adopte votre orthographe, que son nom parlant ne signifie plus ce qu'il a signifié, ou qu'il ne lui est pas permis d'en suivre le prototype dans ses révolutions orthographiques ? De là une épouvantable confusion dans l'orthographe nominale, et par conséquent dans l'état le plus précieux de la société.

Pour peu qu'on y réfléchisse maintenant, on verra ce que la nation gagneroit à cette innovation. Nous avons vu tout à l'heure qu'elle désapprendroit nécessairement de lire tous les classiques ; nous venons de voir qu'il n'y resteroit guère d'homme capable d'écrire rationnellement son nom, et que ce seroit au détriment de ses intérêts de famille et de sa responsabilité sociale, qui tient souvent à l'identité d'un nom et à la modalité particulière d'une orthographe. Ajoutons qu'il y a peu de gloire pour l'étudiant à écrire comme tout le monde écrit ; et que, sans ce motif d'émulation qui produit l'aristocratie des écoles, il ne s'élèveroit jamais de supériorités morales. Quant aux supériorités littéraires, quant aux instructions mêmes qui passent de très peu la portée la plus commune, quant à la connoissance des langues sur lesquelles la nôtre est fondée, on n'y a pas eu le moindre égard ; on n'a pas pensé qu'il y eût quelque avantage pour un élève à reconnoître le nom barbare de *Siseron* dans le *Cicero* qu'il pourroit lire un jour, ou à distinguer, sous le masque impénétrable de *Sirus* et de *Gzenofon*, *Xénophon* et *Cyrus*. C'étoit cependant une délicatesse exquise de notre vieille orthographe, qui, en subissant le joug inévitable de la prononciation, avoit précieusement conservé tout ce qui attestoît ses étymologies.

Il resteroit dix mille choses à dire sur cette question si c'en étoit une, et il n'y en a pas une qui ne valût mieux que ce que j'ai dit ; avec une foible autorité dans cette matière, j'aurois pu m'en tenir à cette solution monotone, mais décisive : Cela ne sera jamais, parce que cela ne peut pas être.

Ce que je ne renonce pas absolument à croire possible, c'est l'établissement d'une langue convenue comme l'algèbre, qui ne sera certainement ni souple, ni oratoire, ni poétique, mais dont la construction

peut être extrêmement exacte, l'enseignement extrêmement facile, et l'usage extrêmement commode, dans le petit nombre d'applications auxquelles il faudra la restreindre, c'est-à-dire dans les communications les plus vulgaires de la vie. J'ai déjà dit souvent que cette langue, qui pourroit être beaucoup meilleure que celles de Dalgarno, de Wilkins, de l'Encyclopédie, et à laquelle il seroit aisé d'appliquer un meilleur alphabet que ceux de Baïf, de la Ramée, de Rambaud, du bon curé Demoy, etc., etc., n'exigeroit qu'une semaine de travail pour être composée, et qu'un jour pour être apprise. Elle prêteroit une merveilleuse facilité aux investigations du voyageur cosmopolite, qui n'a pas eu le temps d'apprendre toutes les langues ; elle suppléeroit, pour l'homme jeté inopinément sur une terre étrangère, aux démonstrations équivoques du geste. Elle deviendrait, au besoin, l'algèbre du commerce ; et comme aucun peuple ne seroit assez aveugle sur ses avantages pour lui refuser une place de quelques instans dans les élémens de l'éducation publique, elle finirait peut-être par établir un lien de plus entre ces diverses familles de la même espèce qu'on appelle des nations. Ce n'est pas là un roman criant d'in vraisemblance, car il semble, au premier abord, qu'on pourroit aisément pratiquer sur les masses ce qui s'opère sans effort sur les individus. Cependant, cela même ne s'est pas fait ; et, pour en revenir à mon triste refrain, cela même ne se fera peut-être jamais.

Je ne suis pas entré dans cette discussion sans un peu d'inquiétude, d'abord parce que j'y voyois mêlés des noms que j'aime, et auxquels j'ai bien peu de droits d'opposer le mien ; ensuite parce que la polémique de notre temps, inutilement tempérée par quelques plumes généreuses, reprend sous d'autres toute la violence et toute l'âcreté des temps pédantesques de Scaliger et de Scioppius. J'ai lu dans un journal que tout homme qui se refusoit à la réforme orthographique étoit un homme *de fange et de boue*, dévoué à *l'obscurantisme*. Les mots que je souligne sont textuels ; mon cœur se souleveroit à l'idée d'employer les premiers en parlant d'un écrivain, et je ne me serois pas servi de l'autre, parce qu'il n'est pas françois. Si *l'obscurantisme* est le système des ennemis de la vérité et des lumières, je me suis étrangement trompé dans l'usage que j'ai fait de ma vie ; mais faut-il appeler lumières, au sens moral, les flammes auxquelles

on nous propose de livrer tous les livres imprimés en Europe, *sans exception* ; car on n'exigera pas de nous une double étude pour remonter aux mots dont nous aurons perdu la trace, et il faudra bien réimprimer Fèdre pour les sixièmes, Ipokrate pour l'école de médecine, et sen Pol pour le séminaire. Va donc pour *obscurantisme* ; si ce n'est que j'aimerois mieux *obscurance* ou *obscuration*, qui ne sont pas françois non plus, mais qui prouveroient au moins qu'on a quelque idée de la manière dont les mots se formoient en latin.

LII.

Interprétation des Hiéroglyphes. — Recherches archéologiques et entomologiques sur le Scarabée sacré des Égyptiens, ses significations, ses attributs, ses espèces et ses variétés.

ΩΡΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ Ιερογλυφικα. — ORI APOLLINIS *de sacris notis et sculpturis libri*. Parisiis, Kerver, 1551, in-8., X, 242, et un feuillet pour l'enseigne du libraire, qui représente un terme

Il n'y a pas beaucoup à dire sur ce petit livre, quand on a répété, d'après tous les bibliographes, qu'il est difficile à trouver, et que ses gravures en bois sont fort jolies. Aussi n'est-il désigné ici, suivant mon usage, que pour servir de texte ou de prétexte à une discussion que je n'aurai jamais occasion de placer ailleurs.

On a beaucoup parlé depuis quelques années de l'interprétation des hiéroglyphes, et j'entends même assurer que certains savans les lisent assez

couramment. Je ne me suis jamais informé des moyens dont ils usent pour cela, et je ne sais même s'ils ont publié la clef de cette curieuse découverte ; mais s'ils ont attribué aux hiéroglyphes une valeur phonographique, et s'ils ont cru parvenir par eux à l'intelligence d'une langue parlée, j'avoue sincèrement que je n'ai rien compris jusqu'ici à la manière dont s'est formée l'écriture. Je m'imagine qu'elle n'a été au premier âge que la peinture de la pensée, comme la première écriture phonographique a été d'abord l'expression du son complexe ou de la syllabe, et qu'elle s'est simplifiée par la combinaison d'un certain nombre d'images données qui se prêtoient à la représentation d'un grand nombre de sens, comme l'autre par la figuration d'un certain nombre de sons simples qui entrent en composition dans une multitude de sons radicaux. Ainsi, les peuples qui vivoient au temps de l'écriture *réelle* ou de l'idéographie, arrivèrent à l'hiéroglyphe, comme les peuples qui ont flori au temps de l'écriture syllabaire ou de la phonographie radicale, sont arrivés à la lettre. C'est donc, selon moi, une langue de pensées qu'il faut chercher derrière les hiéroglyphes, et non pas une langue explicite. Les témoignages unanimes de l'antiquité la présentent sous ce point de vue, et c'est ce qui m'a fait penser autrefois qu'il falloit plus de tact et de discernement que d'érudition verbale pour en pénétrer le mystère. Je répète que je ne sais jusqu'à quel point il est dévoilé, et qu'en dernière analyse, je croirai volontiers les *découvreurs* sur parole. Il n'y a pas à cela le moindre inconvénient.

La création du Musée Charles X fixa quelque temps l'attention, il y a trois ou quatre ans, sur les antiquités égyptiennes. On vit quelques riches collections s'étaler comme en concurrence, et personne n'a oublié dans ce nombre celle de M. Caillaud. Je suis un peu honteux d'être obligé de convenir que toute la portée de ma science ne s'élevoit là qu'à la connoissance d'un chétif insecte, et c'est de cet insecte qu'il me reste à parler.

Le *scarabée sacré* est un des hiéroglyphes les plus multipliés de l'écriture monumentale. Il n'est pas moins abondant comme amulette ou comme momie, et c'est un fait très naturel, car il exprime, suivant Orus Apollo, des idées qui, bien que fort imposantes, se reproduisent souvent ; la naissance, le père, l'homme, le monde, le soleil, l'immortalité. Le *scarabée*

sacré vaudrait donc la peine d'être reconnu par son nom véritable, et désigné par les caractères propres de son espèce, s'il constituait une espèce caractérisée. C'est ce que M. Caillaud avait entrepris, et sa découverte est, je crois, devenue classique en archéologie. Je n'ai certainement aucun intérêt à en contester l'importance, mais on va voir qu'elle se réduit à bien peu de chose.

1°. L'insecte que M. Caillaud a rapporté de Nubie n'était pas totalement inconnu des modernes, comme on l'a publié, et sa consécration hétérodoxe n'est pas même chose nouvelle. Il en existait un exemplaire dans le cabinet d'Isert, et le rapport frappant de sa stature avec celle de *l'ateuchus sacer* de Fabricius, détermina ce savant méthodiste à lui imposer le surnom de *profanus*. Voyez *Systema Eleutheratorum*, tome I, page 56, édition de 1801.

2°. Le passage d'Orus Apollo qui a déterminé l'hypothèse de M. Caillaud sur l'individualité spéciale du vrai *scarabée sacré*, ne me paraît pas concluant. Le voici dans la traduction de Réquier : « Cette espèce rayonnante est ressemblante au chat ; elle est consacrée au soleil, tant à cause des rayons qui semblent sortir d'elle, que parce que la prunelle du chat, à laquelle elle ressemble, change avec le cours diurne de cet astre, s'allongeant à son lever, devenant ronde vers son midi, et si petite lorsqu'il est près de se coucher, qu'elle se réduit presque à rien. C'est en conséquence de tout cela que la statue du soleil dans Héliopolis, avait la figure d'un chat. » Or, rien ne ressemble moins à un chat que *l'ateuchus profanus*, et je ne sais ce que le prétendu Orus Apollo entendrait par les rayons qui sortent de lui, car c'est peut-être le plus mat des coléoptères à reflets métalliques. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que le pédant qui recueillait avec peu de savoir ces bribes inintelligibles dans quelques manuscrits fort suspects, ne se comprenait pas lui-même en écrivant cette étrange définition, et cela lui est arrivé fort souvent.

3°. La seconde autorité de M. Caillaud est celle qu'il tire des *scarabées* amulettes, parmi lesquels il s'en trouve quelques uns de dorés. De là cette conséquence : le *scarabée sacré* était donc doré. Mais il y a des *scarabées* amulettes, verts, il y en a de bleus, il y en a de rouges, il y en a de fauves, il y en a qui n'ont que la couleur naturelle à la terre du potier, et le plus grand nombre d'entre eux n'ont point d'analogues en couleurs parmi les espèces

naturelles. Il faut donc renoncer à cet argument, qui ne prouve rien parce qu'il prouveroit trop. Nos églises regorgent de saints dorés, et personne n'imagine que saint Roch ou saint Maclou ait eu la cuisse d'or de Pythagore.

4°. Si M. Caillaud avoit pris la peine de relire cet endroit d'Orus Apollo, il y auroit vu qu'Orus Apollo lui-même étoit très contraire à la théorie du *scarabée sacré* individualisé dans une espèce, puisqu'il désignoit trois espèces fort distinctes de *scarabées sacrés*, ce qui, au point où nous sommes parvenus, feroit perdre à la découverte dont il s'agit les deux tiers de son importance s'il lui en restoit encore. Réquier observe naïvement là-dessus que Pline reconnoissoit plus de trois espèces de scarabées ; et il est prouvé par les hiéroglyphes, les amulettes et les momies, que les Égyptiens en avoient consacré plus de douze. Nous voilà bien loin du VÉRITABLE *scarabée sacré*.

La question étoit mal posée. Ce n'est pas une couleur que les Égyptiens ont honorée dans la consécration de leur sublime emblème du *scarabée* ; ce sont des faits d'observation qui exprimoient intelligiblement des croyances solennelles. Le *scarabée sacré*, suivant les Égyptiens, s'engendrait d'un seul être, ce qui est, dans toutes les théories religieuses des peuples, le signe du plus haut degré d'organisation. Il n'étoit pas porté dans le ventre d'une femelle, et toutes les générations qui devoient procéder de lui résidoient dans une masse qu'il rouloit avec puissance, d'abord de l'orient à l'occident, et puis de l'occident à l'orient, pour lui faire prendre la figure du monde ou celle du soleil. Ceci étoit un double emblème de la création, celle de tous les êtres par l'androgyné, et puis celle du globe, destiné à devenir à lui seul l'habitation de tous les êtres produits. On me dispensera de dire que c'étoit là de la mauvaise physique, de la détestable zoologie. Les plus hautes philosophies qui aient éclairé les peuples, se sont appuyées quelquefois sur des systèmes plus absurdes encore.

Le VÉRITABLE *scarabée sacré*, ce n'est donc pas une espèce particulière, choisie en raison de sa ressemblance fort éloignée avec des animaux d'un autre genre, ou en raison de sa couleur ; ce qui a été *sanctifié* en lui, c'est une faculté ou un *habitus* que possèdent en commun beaucoup d'espèces de *scarabées*, et qui consiste à enfermer leurs œufs dans une

masse de matière stercorale roulée en boule, qu'ils conduisent sans de grands efforts aux endroits les plus propres à favoriser le développement de leurs larves, ou à leur fournir une retraite. Le *scarabée sacré*, c'est donc, quel qu'il soit, le *scarabée orbivolve*, et les Égyptiens en reconnoissoient, comme je l'ai dit, une douzaine d'espèces qu'ils ont figurées en amulettes ou conservées en momies.

De tous les *scarabées* orbivolves, il n'y en a point de plus commun dans ces régions transméditerranées que *l'ateuchus sacer* et *l'ateuchus laticollis* de Fabricius, qui ne diffèrent l'un de l'autre que par une particularité très sensible dans les amulettes ; c'est que le premier a les élytres lisses, et tout au plus marqués de quelques points rares, tandis que l'autre les a régulièrement sillonnés. Ces deux espèces, que l'on voit perpétuellement occupées à rouler dans les sables un globe d'un noir opaque, ont dû frapper les premières l'attention du peuple, et prêter avant aucune autre, aux prêtres philosophes de ces âges poétiques, le sujet d'un de leurs emblèmes. C'est cette considération qui a déterminé les méthodistes à imposer au premier des deux le nom de *sacer*, non comme individualité spéciale et absolue du *scarabée sacré*, mais comme son type le plus vulgaire. Il n'est pas naturel de penser en effet que les Égyptiens soient allés recueillir bien loin d'eux un insecte très rare, pour figurer une idée qu'il importoit de faire tomber sous les sens de tous les hommes, quand ils en avoient l'équivalent multiplié par millions sur les bords de leur fleuve, et sur les grèves de leur mer. Or, *l'ateuchus profanus* est peut-être l'espèce la plus rare de cette famille. L'exemplaire d'Isert ne venoit pas d'Égypte ; il venoit de la côte de Guinée.

Que si l'on objecte qu'il est naturel au peuple d'honorer et de diviniser les objets en raison de leur rareté, je répondrai que tel n'étoit pas du moins le caractère de la religion égyptienne, où tous les emblèmes sont figurés sur les êtres les plus fréquens, et d'après les notions les plus répandues. Nos antiquaires n'ont pas été réduits à chercher au fond de la Nubie le type du chien, du chat, de la cigogne, de l'ibis et du crocodile.

Après ces deux espèces, il y en a dix autres, je le répète, qui ont offert le même caractère, ou auxquelles on l'a attribué, et qui figurent parmi les momies et les amulettes. M. Passalacqua n'avoit. qu'un *scarabée* momie, qui étoit annoncé comme *scarabée sacré*. C'étoit la femelle du *copris*

emarginatus, qui est bien une espèce analogue aux *ateuches*, mais qui ne leur est pas congénère. Les *scarabées* momies du Musée Charles X que j'ai vus jusqu'ici, sont des femelles de *copris emarginatus* et de *copris lunaris*.

Les *scarabées* amulettes diffèrent entre eux comme les *scarabées* chirographiés des hiéroglyphes, et comme les *scarabées* momies des tombeaux. Le plus grand nombre offre des formes assez précises pour qu'on puisse y reconnoître distinctement l'espèce, car l'artiste égyptien se piquoit d'exactitude, et ses figures l'emportoient quelquefois en précision sur celles des insectes factices si malheureusement inventés en Angleterre ou en Allemagne, à la honte de la science. Il est donc de toute évidence qu'il y avoit autant de *scarabées sacrés* reconnus en Egypte, qu'il y a de figures diverses dans les amulettes ; car il faudroit supposer, pour établir le contraire, que leurs variétés sont le fruit d'un simple caprice de l'ouvrier, et c'est ce qui est insoutenable, puisque tous les caractères spéciaux ont été soigneusement conservés dans ces fidèles imitations. Il n'y a pas de foible étudiant en entomologie, qui ne puisse reconnoître dans les *scarabées* amulettes, outre ceux que j'ai nommés, *l'ateuchus pillularius*, *l'ateuchus flagellatus*, *l'ateuchus volvens*, le *geotrupes punctatus*, et au moins un *onitis*. Les traits spécifiques sont si marqués, qu'Orus Apollo en a tiré par hasard une induction fort singulière qui se trouve juste. « Cette espèce de *scarabée*, dit-il, en « parlant de sa première espèce des *scarabées* « *sacrés*, a trente doigts, symbole des trente jours « du mois, que le soleil emploie à parcourir les « douze signes du zodiaque. » Orus Apollo est à coup sûr le premier écrivain qui ait remarqué que les insectes de cet ordre ont cinq articles aux tarsi.

Une chose qu'il faut ajouter à propos du premier *scarabée sacré* d'Orus Apollo, c'est que je n'oserois assurer que tous ceux que j'ai vus figurés en amulettes fussent orbivolves ; mais on comprend qu'une grande analogie de configuration et d'habitudes ait trompé quelquefois la dévotion populaire, et que certaines consécrationes ont pu être fondées sur des apparences. Cela n'est pas rare dans l'histoire des idolâtries.

La seconde espèce d'Orus Apollo a deux cornes, et la ressemblance du Taureau. C'est bien le *copris taurus* de Linné, de Geoffroi, d'Olivier, de Fabricius, d'Illiger, de Panzer ; et il n'est pas étonnant que les Égyptiens

l'aient consacré à la lune ; car le croissant de la lune est pittoresquement exprimé par la fine découpe et le jeu mobile du cimier de son chaperon.

La dernière a une corne, et la figure de l'ibis. On auroit bien de la peine à trouver un coléoptère de cette famille qui eût la figure de l'ibis. Je présume que le faux Orus Apollo a mal compris ses autorités, et qu'il a voulu parler d'un insecte dont la tête est armée d'une pointe longue, menue, un peu arquée comme le bec de l'ibis. Ce seroit le *copris lunaris*, qu'on rencontre fréquemment en Égypte, et dont la femelle, que nous avons remarquée plusieurs fois parmi les momies, n'est pas moins commune sous la forme d'amulette. Ce troisième *scarabée* étoit consacré à Hermès.

fin.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

***Mélanges tirés d'une petite
bibliothèque, ou Variétés
littéraires et philosophiques / ,
par Charles Nodier,...***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10666386>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses

partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et

notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

1 Le catalogue Cramayel cite une édition au nom d'Elzevir, antérieure à celle-ci : c'est le *Cento Ethicus* de Bleyenbergh, *Lugd. Batav.* 1590, in-8. ; mais vérification faite sur cet exemplaire, il est daté de 1599. L'impression n'en est d'ailleurs pas Elzevirienne, car il porte à la fin le nom de l'imprimeur, Christoforus Guyotius. Il n'a pas l'insigne de l'ange.

2 *C. Sallustius Crispus. Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana, anno 1634*, in-12. 8 feuillets y compris le titre gravé, 310 pages et 17 f. l. r. mar. r. doub. de mar. r. rel. par Deseuille. Superbe exemplaire de la seconde édition, avec notes manuscrites de Morellet.

3 *Pub. Terentii Comoedioe sex, ex recensione Heinsiana. Amstelodami, ex officina Elzeviriana.* Ann. 1661, in-12. 24 f. y compris le titre gravé, 304 pages et 4 f. V. fauve.

4 *Persius enucleatus, sive Commentarius exactissimus et maxime perspicuus in Persium, poetarum omnium difficillimum. Studio Davidis Wedderburni, Scoti, Abredonensis. Amstelodami, apud Danielelem Elzevirium.* cio ioc LXIV. In-12. mar. r. rel. par imie

5 *De la Sagesse, trois livres, par Pierre Charron. A Amsterdam, chez Louys et Daniel Elzevier, 1662.* In-12. 8 f. y compris les deux titres, 622 pages et 4 f. l. r. mar. r. relié par Deseuille.

Superbe exemplaire.

6 *Dominici Baudii Amores, edente Petro Scriverio, inscripti Th. Graswinckelio, equiti. Lugduni Batavorum, apud Franciscos Hegerum et Hackium.* cio io c XXXVIII, in-12. 6 f. 518 pages et un feuillet final portant : *Lugduni Batavorum, typis Georgii Abrahami vander Marse.* C10 10 C XXXVIII. Mar. r. rel. par Bozérien jeune. La plupart des exemplaires portent sur le titre : *apud Ludovicum Elzevirium.*

7 *Svetone, des Vies des douze Césars, empereurs romains. De la traduction de monsieur Du Teil, avocat en parlement. A Amsterdam, chez Louïs et Daniel Elzevier (Rouen).* In-12. 12 f. et 589 pages ; mar. lie de vin, rel. par Vogel.

8 *Memoires de la Reyne Marguerite. A Bruxelles, chez François Foppens.* M. DC. LVIII. In-12. 197 pages ; mar. rouge.

La vignette du texte est la tête de buffle. Le volume est terminé par un fleuron qui représente un coq.

9 *Satyre. Ménippée de la Vertu du Catholicon d'Espagne. A Ratisbonne, chez Matthias Kerner. 1664, in-12. avec trois figures, dont une pliée. 8 f. et 336 pages. Édition sans errata ; mar. bleu.*

10 *Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne. A Bruxelles, chez François Foppens, libr. et imprimeur, M. DC. LIX. 3 vol. in-12. Tom. I, 26 f. y compris le frontispice gravé et le titre, et 468 pages ; tom. II, 2 f. et 708 pages ; tom. III, 2 f. 510 pages, et 39 f. de table, avec le portrait de Montaigne, gravé par Fiquet, avant la lettre ; mar. bleu à compartimens, doublé de tabis, rel. par Simier.*

Cette édition réunit la tête de buffle, la sirène, les palmes croisées, et autres fleurons communs aux Elzevirs et à Foppens. Il en a été probablement tiré des exemplaires sur différens papiers, car ils varient de cinq pouces cinq lignes de hauteur à cinq pouces onze lignes.

11 *Les Memoires de Philippe de Commynes, seigneur d'Argenton. A Leyde, chez les Elzeviers, 1648 , in-12. 12 f. y compris le titre gravé, 765 pages et 9 f. de table ; mar. bleu à compartimens, doublé de tabis, rel. par Simier.*

Cet exemplaire a été vendu avant reliure, 73 fr. Firmin Didot.

12 *Abrégé chronologique de l'Histoire de France, par le sieur de Mezeray. A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, 1673, 6 vol. in-12. Tom. I, 10 f. y compris les deux titres et le portrait, 414 pages et 12 f. de table ; tom. II, 2 f. et pages à 847, 19 f. de table ; tom. III, 2 f. 351 pages et 13 f. de table.*

La 351^e page est marquée 350 ; tom. IV, 1 feuillet, pages 351 à 723, 13 f. de table ; tom. V, 2 f. 357 pages, 21 f. table ; tom. VI, 2 f. 453 pages et 15 f. dp table ; mar. bleu, rel. par Simier.

13 *La Logique ou l'Art de Penser. A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang (¹⁴). cio IDC LXXV. In-12. 556 pages et 4f. de – table. Première reliure en vélin de Hollande. V. e 50. –*

14 Cet imprimeur écrit son nom indifféremment, Wolfgang, Wolfgank, ou Wolfganck. Nous l'orthographions dans notre texte suivant la leçon de l'édition dont nous parlons.

15 *Le Théâtre de M. Quinault. A Amsterdam, chez Antoine Schelte, M. DC. XCVII. 2 vol. in-12. fig. ; mar. bleu, relié par Purgold.*

Ce sont les éditions du fonds de Wolfgang, qui avoit cessé d'imprimer, et qui probablement étoit mort à la fin de 1693. Antoine Schelte lui succéda, et publia plusieurs volumes sous la même enseigne, et avec les mêmes caractères, toutefois fort usés. Aussi recherche-t-on peu les livres qui portent son nom, et qu'on ne peut attribuer qu'à lui.

Les préliminaires de Schelte ⁽¹⁶⁾ occupent ici six feuillets ; les pièces succèdent dans l'ordre suivant : *la Mort de Cyrus, suivant la copie de Paris*, cio IOC LXII, 4 f. 65 pages ; *le Mariage de Cambyse*, cio ioc LXII, 4 f. 66 pages ; *le Feint Alcibiade*, cio ioc LXII, 4 f. 65 pages ; les *Coups de l'Amour et de la Fortune*, cio IDC LXII, 4f. 66 pages ; *Amalasonte*, cio ioc LXII, 4f. 66 pages ; *Stratonice*, cio ioc LXII, 4 f. 66 pages, *la Comédie sans Comédie*, M. DC. LXI., 5 f. 87 pages ; *le Fantosme amoureux*, CIO IAC LXII, 4 f. 77 pages, pour le *tome premier*. Le tome II est composé ainsi qu'il suit : le frontispice gravé de Schelte ; *la Généreuse ingratitude*, cio ioc LXII, 5 f. 74 pages ; *l'Amant indiscret, ou le Maistre estourdi*, CIO IOC LXII, 4 f. 78 pages ; *les Rivaies*. A Amsterdam, chez Antoine Schelte, M. DC. XCVII, 2 f. 70 pages ; *Agrippa, roi d'Albe, ou le Faux Tibérinus*. A Amsterdam, chez Antoine Schelte, M. DC. XCVII., 4 f. 65 pages ; *Bellérophon*, M. DC. LXXI., 4 f. 61 pages ; *la Mère Coquette, ou les Amans brouillez*, CIO IOC LXVI, 3 f. 80 pages ; *Astrate, roy de Tyr*, CIO IOC LXV, 4 f. 65 pages ; *Pausanias*. A Amsterdam, chez Antoine Schelte, M. DC. XCVII., 4 f. 61 pages.

Chacune de ces pièces est précédée d'un frontispice gravé que j'ai compté dans les feuillets liminaires. J'ai cru inutile de répéter pour toutes l'indication *suivant la copie*, qui n'est remplacée par le nom de Schelte que pour les trois pièces qu'il a imprimées, *les Rivaies*, *Agrippa* et *Pausanias*. M. Brunet ne connoît pas l'édition de *Bellérophon* à la date de 1671. Il l'indique sous celle de 1688 ; il est probable que cette nouvelle publication de Schelte n'est pas tombée sous ses yeux.

16 On conçoit que dans cette pseudo-édition nouvelle, Schelte a supprimé les anciens préliminaires, ce qui fait que *l'Épître dédicatoire* de Wolfgang, annoncée par M. Brunet, ne se trouve pas dans mon exemplaire.

17 *Histoire de France avant Clovis, par le sieur de Mezeray*. A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, l'an 1688, in-12. 4 f. y compris les deux titres,

562 pages et 15 f, de table ; mar. bleu, rel. par Simier.

18 *OEuvres de Racine, suivant la copie imprimée à Paris*, CID IDC LXXXII, 2 vol. in-12. fig. m. bronze, rel. par Thouvenin.

Tom. I, les deux titres et l'avis du libraire, 6 f. ; *la Thébaïde, ou les Frères ennemis*, 1683, 69 pages ; *Alexandre-le-Grand*, 1678, 70 pages ; *Andromaque*, 1683, 71 pages ; *Britannicus*, 1682, 82 pages ; *les Plaideurs*, 1678, 67 pages.

Tom. II, les deux titres ; *Bérénice*, 1683, 70 pages ; *Bajazet*, 1682 , 83 pages ; *Mithridate*, 1683, 72 pages ; *Iphigénie*, 1683, 82 pages ; *Phèdre et Hippolyte*, 1678, 72 pages.

Superbe exemplaire, de la plus parfaite conservation. On sait *qu'Esther* et *Athalie* ne peuvent pas se trouver dans cette édition.

19 *Les Negotiations de monsieur le Président Jeannin. Jousté la copie, à Paris, chez Pierre le Petit*, 1659, 2 vol. in-12 ; mar. rouge, rel. par Simier.

Tom. I, 17 f. y compris le portrait du président Jeannin (le 3e feuillet est signé 4 dans tous les exemplaires que j'ai vus) ; 944 pages, et au bas de la dernière, la réclame *Propos*.

Tom. II, 713 pages, y compris le faux titre ; 9 f. de table.

20 *Histoire, de la Cour du Roy de la Chine, par le sieur Michel Baudier, de Languedoc. A Paris, chez Estienne Limoyzin*, 1668, in-12. III pages, y compris le titre ; mar. citron à compartimens, rel. par Vogel. V. .

Avec la tête de buffle et la sirène. M. Renouard dit qu'il n'a point existé à Paris d'imprimeur du nom de Limoyzin.

21 *Le Journal amoureux. A Paris, chez Claude Barbin (Hollande)*, 1671, trois parties en un vol. in-12. mar. bleu, rel. par Thouvenin. .

I^{re} partie, 184 pages en tout ; II^e partie, 129 pages ; III^e partie, 176 pages.

Avec la tête de buffle, la sirène et les palmes croisées.

Les différentes Mœurs et Coustumes des anciens peuples. A Amsterdam, chez Isaac van Dyck, 1670, in-12. 3 f, 126 pages et 2 f. de table ; mar. brique, rel. par Vogel. V. 11. 50

Avec la sirène, les palmes croisées, etc. Volume rare.

Dialogues où les fables les plus curieuses de l'antiquité sont expliquées d'une manière fort agréable. A Cologne, chez Pierre du Marteau, 1671 , in-12. 4 f. y compris les deux titres et 347

pages ; v. fauve, rel. par Vogel.

Avec la sphère, la guirlande de roses trémières, et les palmes croisées.
Volume rare, et assez joliment imprimé.

22 *Recueil de pièces galantes, en prose et en vers, de madame la comtesse de la Suze, d'une autre dame, et de monsieur Péliisson. Sur la copie ; à Paris, chez Gabriel Quinet (Rouen), 1678, in-12. 3 parties en un vol. 617 pages ; mar. citron à compartimens, rel. par Ginain.*

Le verso de la 617^e page est occupé par le privilège, qui est répété trois fois. Ce volume est fort rare.

23 *Les vraies Centuries et Prophéties de maistre Michel Nostradamus. A Amsterdam, chez Jean Jansson a Waesberge, l'an 1668, in-12. 16 f. y compris les deux titres (le portrait de Nostradamus occupe le verso du quatrième), 158 pages ; mar rouge, rel. par Thouvenin.*

24 *La Ville et la République de Venise, par M. le chevalier de Saint-Disdier. Quatrième (troisième) édition, revue et corrigée par l'auteur. A La Haye (Amsterdam), chez Adrian Moetjens (Daniel Elzevir), 1685 (1680), in-12. 10 f. 418 pages, et 15 f.*

de table ; v. bleu, rel. par Simier.

Exemplaire non rogné.

25 *L'Alcoran de Mahomet, traduit d'arabe en françois, par le sieur du Ryer, sieur de La Garde Malezair. A La Haye, chez Adrian Moetjens (Daniel Elzevir), 1685 (1680 ?), in-12. 6 f. 486 pages, et 2 f. mar. bleu, rel. par Courteval.*

Exemplaire très grand de marges.

26 *Les OEuvres de Clément Marot, de Cahors. A La Haye, chez Adrian Moetjens, 1700, 2 vol. in-12. mar. bleu, rel. par Padeloup.*

Tom. I, 8 f. 318 pages ; tom. II, le titre, 321 à 732, et 8 f.

Ce magnifique exemplaire est orné d'un très beau portrait par Harrewyn, qui paroît fait pour l'édition, et qui ne s'y trouve jamais.

27 *La Ville et la République de Venise, par le sieur T.L.E. D.M.S. de Saint-Disdier. A Amsterdam, chez Daniel Elzevir, 1680, in-12. 10 f. 418 pages, et 15 f. de table ; mar. rouge, rel. par Derome.*

28 Je citerai ici les principaux volumes Elzeviriens qui, au témoignage de ce catalogue, passèrent dans le fonds de Moetjens, et qui pourroient bien

avoir subi la même métamorphose que l'ouvrage de Saint-Disdier. Ce renseignement suffira pour dissiper les doutes des amateurs qui en auroient de pareils en leur possession.

Affaires qui sont aujourd'hui entre les maisons de France et d'Autriche.

Aimable mère de Jésus.

Alcoran de Mahomet.

Art de parler.

Balzac, Lettres choisies.

– Lettres familières à Chapelain.

– Lettres à Conrart.

– Aristippe, ou de la Cour.

– OEuvres diverses.

– Entretiens.

Benjaminis Itinerarium.

Berger fidelle.

Cardinalismo di Roma, 3 vol.

Catéchisme des courtisans.

Coups d'État de Naudé.

Don Carlos, nouvelle historique.

Essais de Morale de Nicole, 4 vol.

Heinsius, de Constructione tragica.

Morale pratique des Jésuites.

Odes d'Horace en vers burlesques.

Odyssée d'Homère.

Oracles divertissans, in-8.

Paschalius de Legatis.

Putanismo romano.

Rappel des Jésuites en France.

Recueil des Pièces pour servir à l'Histoire de Henri III.

Réflexions sur la Miséricorde de Dieu, par madame de la Vallière.

Relation de la conduite présente de la cour de France.

Rhétorique françoise de Barry.

Rome ridicule, par Saint-Amant.

Servilius in Tacitum.

Senault, de l'Usage des Passions.

Traité de la Cour, par de Refuge.

Ville de Venise, par Saint-Disdier.

J'aurois pu en indiquer plusieurs autres qui me semblent offrir le même caractère d'authenticité, ou pour mieux dire, j'aurois pu tout citer sans hasarder beaucoup, mais je m'en suis tenu aux éditions Elzeviriennes bien constatées et que j'ai sous les yeux.

29 *Traite de la Nature et de la Grace, par M. Malebranche, de l'Oratoire. A Amsterdam, chez Daniel Elsevier, 1680, 3 f. et 268 pages. –*

Esclaircissement, ou la suite du Traité de la Nature et de la Grace, par M. Malebranche, de l'Oratoire. A Amsterdam, chez la veuve Daniel Elsevier, 1681, 68 pages ; deux parties en un vol. in-12. l. r. mar. rouge, rel. par Deseuille

Superbe exemplaire. M. Renouard cite le *Traité de la Nature et de la Grâce*, comme un des plus rares volumes françois imprimés par les Elzevirs, mais il ne connoît pas *l'Esclaircissement*, qui est bien plus rare encore, et qui n'a jamais paru dans aucune vente (1827).

N.B. Je désigne partout le petit format des Elzevirs comme in-12, mais il est à remarquer que ces éditions de 1680 , le Malebranche et le Saint-Disdier, sont tirées sur un papier plus grand. Un Elzevir broché des années précédentes a cinq pouces trois ou quatre lignes de hauteur. Ceux-ci auroient plus de six pouces,

30 M. Motteley, qui a fait sur les Elzevirs des recherches fort curieuses dont nous ne tarderons probablement pas à recueillir le fruit, et qui tombe d'accord avec moi sur presque tous les points que j'ai touchés dans cette discussion, a découvert dans ses voyages, des éditions Elzeviriennes fort postérieures à la mort de Daniel, et même au court exercice de sa veuve, qui portent le nom d'Abraham : j'en donnerai ici le titre, quoique je ne les possède point :

Frid. Spanhemii de corruptis studiis oratio, recitata in Acad. Lugd. Batav., etc. Lugduni Batavorum, Abraham Elzevier, Academioe typographus, 1693, in-4.

Dissertationes theologico-philosophicæ de incestu, etc., juxta germanicorum mentem, auctore Henr. Hottengero. Lugduni Batavorum,

Abraham Elzevier, Academioe typographus, 1704, in-4.

Dissertationes theologico-philosophicæ, de constitutionibus juris jurandi, ex R. Mosis Maimonidis, etc., auctore Christ. Dithmaro. Lugduni Batavorum, Abraham Elzevier, Academioe typographus, 1704, in-4.

Le genre de ces trois opuscules, qui sont des discours ou des thèses universitaires, et le titre qu'Abraham Elzevier prend au frontispice, donnent lieu de penser qu'il avoit restreint à des publications très bornées et purement scholaires l'emploi de ces presses jadis si célèbres. On ne reconnoît plus d'ailleurs dans les éditions que je viens d'annoncer, les caractères élégans, la perfection de tirage et les soins typographiques qui avoient fait la réputation de sa famille. Le fleuron *non solus* est le seul insigne qu'il en ait conservé. N'est-il pas probable que cet Abraham étoit le fils de Daniel, qui avoit certainement plusieurs enfans, puisque Grasvius écrit à Heinsius, le 12 octobre 1680 : « Daniel Elzevir est malade de là fièvre, avec cinq personnes de sa maison », et quelques jours après : « Nous venons de recevoir aujourd'hui la triste nouvelle de la mort de notre ami commun, Daniel Elzevir, que nous avons perdu hier à midi. La république des lettres fait une grande perte ; mais sa famille, dont une grande partie est aussi malade, en fait une bien plus grande ! » Ne doit-on pas présumer aussi qu'Abraham Elzevir, étant parvenu à l'âge de force, l'Académie de Leyde s'empressa de lui confier la direction de son imprimerie, comme un témoignage de la vénération qu'elle conservoit à ses parens, et comme une ressource dans le mauvais état de fortune où cette illustre famille étoit tombée ? Quoi qu'il en soit, il ne paroît pas qu'Abraham Elzevier, deuxième du nom, ait étendu ses entreprises au-delà de cette petite exploitation. On ne connoît du moins aucun ouvrage recommandable qui porte son nom.

31 *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'Homme, et l'origine du mal, par M. Leibnitz. Nouvelle édition, augmentée de l'Histoire de la vie et des ouvrages de l'auteur, par M. le chevalier de Jaucourt. A Amsterdam, chez François Chauguinon, 1747, 2 vol in-8. vert-d'eau, rel par Bradel.*

32 *OEuvres de maistre François Rabelais (avec les notes de M. le Duchat). A Amsterdam, chez Henri Bordesius (Des Bordes), 1711, 6 tomes en 5 vol.*

in-8. gr. papier ; v. brun, première reliure de Hollande. . r ;

Exemplaire de Morellet. Il me paroît tiré sur un papier particulier, plus fort que le grand papier ordinaire.

33 *Caii Sollii Apollinaris Siclonii, Arvernorum Episcopi, opéra castigata et restituta. Lugduni, apud Johan. Tomaesium, 1552, in-8. 360 pages ; mar. vert, rel. par Thouvenin.*

Exemplaire non rogné.

On lit au haut du frontispice, ces mots, écrits de la main de Savaron : *Spes mea Christus. Savaron*. Le nom de Savaron est biffé, mais lisible. Audessous du titre sont écrits les mots suivans, sur une seule ligne : *Ex dono Josiae Merceri v. doctiss. et opt.* Ils étoient également signés de Savaron, dont le nom est encore biffé. Sous le grand insigne des de Tournes, *Qucd tibi fieri non vis, alteri ne feceris*, on voit la signature de Louis Carrion, *L. Carrionis*. Enfin, la page est terminée par une note de six lignes qui commence ainsi : *Andreas Schottus contuli cu mss. Jo. Amaritonis et Cl. Puteani*, etc. Toutes les marges sont chargées de ces leçons d'André Schott, et d'une foule de scolies curieuses de Mercier et de Carrion. Savaron, excellent éditeur du *Sidonius Apollinaris* de 1609, a certainement fait usage de ce volume, qu'il désigne en ces termes dans *l'Epistola lectori*, page XX de son édition : *Josiae Merceri lib. cum mss. Amarit. et Putea. collatus, manu And. Scliolti et Lodoici Carrionis*. Il est probable que ce livre fut volé aux héritiers de Savaron, mort en 1622, et que c'est pour cela que son nom fut raturé sur le titre aux deux places où il se trouvoit, sans que l'on touchât aux autres. Cet exemplaire, dont l'existence étoit consacrée en littérature par le témoignage de Savaron, est donc une espèce d'album enrichi par quatre des hommes les plus doctes du seizième siècle. Ce qu'il y a d'extraordinairement heureux, c'est que, perdu depuis deux cents ans, il se soit conservé sans aucune altération. Un bon volume de cette époque dans toutes ses marges, est déjà, comme on sait, une curieuse rareté. Celui-ci m'a coûté six sous sur un quai. J'espère que la charmante reliure dont Thouvenin l'a orné le mettra désormais à l'abri des chances de destruction auxquelles il a été exposé si long-temps.

34 *Fratri Michaelis Menoti sermones quadragesimales. – Opus aureum. – Michaelis Menoti.... perpulcher tractatus. (Parisiis) Jean Petit, absq.,*

anno, pet. in-8. mar. violet, rel. par Ginain. V. .

De la main de Baïf est écrit sur le frontispice : *Antonius Baifius M. Antonio Mureto dono dedit Lutetioe, anno 1561, mense decembri*. On trouve dans le cours du livre quelques notes de là même écriture, et les passages qui ont acquis la célébrité du ridicule y sont marqués avec soin d'un trait de plume. J'ai orné cet exemplaire du portrait de Baïf par Gaucher et de celui de Muret par Fiquet.,

35 A12XTAOT npOMH©ET2, etc. *Parisiis, ex officina Adriani Turnebi*, 1552, in-8. 4 f- 212 pages ; mar. rouge.

Exemplaire annoté par Racine.

36 *Q. Horatii poemata, Parisiis, ex officina Roberti Stephani*, 1544, in-8. mar. rouge, doublé de mar. vert à compartimens, rel. par Vogel.

Magnifique exemplaire, chargé de leçons comparées par Adry, et prêt pour l'impression.

37 « *Questo Poema, tutto sparso di proverbj et di graziosi fiorentinismi, fu per la prima volta pubblicato in Firenze, per Gio. Domenico Rossi, 1676, in-12., per opéra del dott. Giovanni Cinelli, il quale vi pose in fronte una prefazione tendente a lacerare il merito di alcuni letterati toscani allora viventi. Fu costretto il Cinelli a supprimerla e sostituir ne un'altra, onde nacque, che delle 50 sole copie ch'erano stampate, lacerate ne alcune, altre nascoste, la prefazione fu nota a molti, ma veduta da pochi.* » – Serie dell' Edizioni de' Testi di lingua italiana, opera compilata da Bartolomeo Gamba. Milano, 1812, in-18. parte prima, p. 280.

38 *Répertoire de Bibliographies spéciales ; curieuses et instructives, par Gabriel Peignot. Paris, Renouard, 1810, in-8. Gr, pap. vélin,*

39 *La Cocu consolateur. L'an du Cocuage, 5789 (1789). Demi-feuille in-18. mar. rouge, doublé de tabis, rel. par* Ginain

40 *Sermon pour la Consolation des Cocus, suivi de plusieurs autres, comme celui du curé de Colignac, prononcé le jour des Rois ; celui du R.P.*

Zorobabel, capucin, prononcé le jour de la Magdeleine. A Amboise, chez Jean Coucou, à la Corne de Cerf. 1751, in-12. 79 pages, non compris le faux titre et le titre. – Sermon d'un cordelier à des voleurs qui lui demandoient de l'argent ou la vie. 1752, faux titre, titre et 4 pages. – Le Cocu consolateur. L'an du Cocuage 5810 (1810). 16 pages, y compris e

faux titre et le titre : mar. jaune, doublé de tabis jaune, rel. 1 par Ginain.

Exemplaire unique sur papier rose. Ce recueil paroît avoir été imprimé tout entier en 1810.

41 *Procez et amples examinations sur la vie de Caresme prenant. Paris, 1605, in-8. 9 f. non chiffrés. – Traicté de mariage entre Julian Peoger, dit Janicot, et Jacqueline Papinet safuture espouse. A Lyon, 1611, 8 f. non chiffrés. – La Copie d'un bail et ferme faicte par une jeune dame.... A Paris, par Pierre Viart, 1609, 2 f. compris le titre. – Comme procez fut mené entre quatre hommes, tous quatre demandeurs aux fins de une même requête, c'est à savoir un bossu, un aveugle, un muet et un chastré. 1 feuillet. – La raison pourquoi les femmes ne portent barbe au menton ainsi qu'en la penillière, et ce qui a esmeu nos dictes femmes à porter les grandes queues. A Paris, 1601, 4f. non chiffrés. – La Source et Origine des.... sauvages, et la manière de les apprivoiser, et le moyen de prédire toutes choses à advenir par iceux. A Lyon, par Iean de la Montagne, 1610, 12 f. non chiffrés. – La grande et véritable Pronostication, etc. 10 pages. – Sermon joyeux d'un dépuceleur de nourrices, 10 pages ; mar. rouge, rel. par Thouvenin.*

Exemplaire non rogné.

42 *Procez et amples examinations sur la vie de Caresme prenant. Se vend rue Saint-Jacques, à l'enseigne Saint-Nicolas, 1609, in-8. 16 pages ; mar. rouge, rel. par Derome.*

Exemplaire de Girardot de Préfond. V.

– Le même ouvrage. A Rouen, chez la vefue Iean Petit, 1612, in-8. 14 pages ; mar. rouge, rel. par Simier.

43 *Le Mystère de la Sainte-Hostie, nouvellement imprime à Paris. (Achevé d'imprimer le 7 juin 1817, par les soins d'Augustin Pontier, imprimeur-libraire, à Aix.) In-8. 36 f. non chiffrés ; mar. rouge, rel. par Thouvenin.*

Un des quatre exemplaires en papier rose. Non rogné.

– *Moralité nouvelle du mauvais Riche et du Ladre, à douze personnages. (Aix, Augustin Pontier, 25 avril 1823.) In-8. 17 f. non chiffrés ; mar. rouge, rel. par Thouv*

Un des six exemplaires sur papier rose. Non rogné.

44 *Bibliographie. Avis aux amateurs de livres anciens, singuliers, facétieux, rarissimes, même introuvables et d'un prix exorbitant (sic).* 4 pages, in-8. ; mar. rouge, rel. par Thouvenin.

Exemplaire non rogné, ainsi que les deux pièces suivantes, qui y sont réunies :

45 *Le Norac-Oniana, contenant les Douze Mouchoirs, ou le Portefeuille de Cabinet, ou tout ce que vous voudrez, par qui bon vous semblera, dit Ca en est. Imprimé quand ça en étoit, où ça en fut ; se vend chez Ca en sera toujours.... des sottises,* l'an 1500, 8 f.

46 *Lettre de Carabi de Cappadoce à son cher camarade Carabo de Palestine, adressée à Cassel, poste restante, dédiée à M. l'abbé Caricaca. Qui potest capere capiat.* Le prix est de trois carolins. Imprimée à Capoue, et se trouve à Paris, chez Cascaret, à l'enseigne du Calacoua, 1777, 8 pages.

47 *Notice des Livres facétieux qui se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal, et le numéro sous lequel chacun d'eux est classé.* Manuscrit autographe de Caron. Petit in-4- 18 f. mar. rouge, rel. par Thouvenin,

48 *Question royale, et sa décision (par l'abbé de Saint-Cyran).* . Paris, Toussaint du Bray, 1609, in-12. ; mar. vert.

Édition originale.

49 *Traicté politique, compose par William Allen, où il est prouvé « Que tuer un tyran n'est point un meurtre. »* Lugduni, 1658, in-12. 94 pages, non compris le titre ; mar. rouge, rel. par Derome.

Édition originale. Exemplaire de Baluze et de Girardot de Préfond.

50 Caron est mort en 1806, à l'âge de 43 ans.

51 *Les Vies des plus célèbres et anciens Poètes provençaux, qui ont flouri du temps des comtes de Provence, par Iehan de Nostre-Dame.* A Lyon, pour Alexandre Marsillij, 1575, in-8. ; mar. rouge.

Exemplaire de Balesdens.

52 *Il étoit fils de ce François du Périer, à qui Malherbe adressa d'admirables stances sur la Mort de sa Fille, que tout le monde sait par cœur.*

53 *Hattigé, ou les Amours du roy de Tamaran, nouvelle (par Brémond).* A Cologne, chez Simon l'Africain, 1676, in-12. 3 f. 89 pages, et un feuillet

pour la clef imprimée ; mar. rouge, rel. par Simier.

Le frontispice est à *la Sphère portée par une main*, mais l'édition n'est pas Elzevirienne. Je crois qu'il s'en trouve plus d'une sous la même date.

54 Ce qui rend cette opinion douteuse, c'est que les biographes croient Anne Des Marquets Normande, et que Ronsard fait sa Marie Angevine ; mais peut-être a-t-il voulu la déguiser, et peut-être encore, si les biographes ne se sont pas trompés, les deux sœurs ont-elles habité quelque temps des provinces différentes.

55 *Poésies d'André Chénier. Paris, Baudouin, 1820, in-12. Pap. Vél. uir de Russi*

On a réuni à cet exemplaire trois pièces autographes de l'auteur.⁵⁶

56 J'en rapporterai une ici, parce qu'elle est inédite. C'est un fragment de son poème intitulé *l'Am*

Plus beau que ce coursier, ce superbe Cyllare,
Cher aux lyres de Grèce, et que vit le Ténare
Obéir à la main du frère de Castor ;
Plus beau même que toi, coursier au noble essor,
Qu'élevait Babylone aux amours de la Reine,
Quand tu la vis souvent, la belle Assyrienne,
Dans ta crèche de marbre elle-même t'offrir
Et l'orge et le froment qui devoient te nourrir,
Et tresser de ses doigts ta crinière flottante,
Et ton flanc retentir sous sa main caressante, etc.

57 Très bien jugé, et pourquoi ces vers sont-ils dignes de Virgile, c'est-à-dire admirables ? parce qu'ils disent simplement ce qu'ils veulent dire, parce qu'au lieu d'une phrase vide et sonore, ils offrent une image naturelle et vraie, parce qu'ils occupent l'esprit d'un tableau agréable dont il conserve avec plaisir l'impression. Il y a loin de là à ces périodes retentissantes, bâties de mots longs comme le pentamètre de Rutilius,

Bellerophonteis sollicitudinibus,

et qui ne laissent à la pensée que des sons et du bruit, *verba et voces, prætereaque nihil.*

58 Il faut savoir, pour goûter ce joli passage, que Bernardin de Saint-Pierre avoit pris cette pauvre fille à son service, quoi-qu'elle fût si laide et si sotte

que personne n'en vouloit. Il l'appelle son Bucéphale parce qu'elle remplissoit assez adroitement ses commissions, et il saisit l'occasion de relever son mérite par quelques éloges. Tel étoit ce *méchant* homme dont on a diffamé la cendre dans un livre rédigé par une société de gens de lettres.

Proh pudor !

59 *Overture du Théâtre du Palais-Cardinal*. MIRAME, tragicomédie, (par Desmarests.) *Iouste la copie imprimée à Paris*, 1642, in-12. 3 f. et 82 pages ; mar. bleu de roi, aux armes de France, doublé de tabis, rel. par Ginain.

Superbe exemplaire d'un livre très rare. Véritable Elzevir à la sphère et à la tête de buffle.

60 . (1) *Les illustres Proverbes nouveaux et historiques*. Paris, Pépingué, 1665, 2 tom. in-12. en 1 vol. mar. bleu, rel. par Bradel. Ce joli exemplaire est orné d'une grande planche pliée que je n'ai jamais vue dans aucun autre, et qui représente une vingtaine de proverbes en action, assez joliment gravés. Celui de *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée* est exprimé par une Renommée qui porte suspendu à sa trompette le titre : *Les illustres Proverbes (sic)*. Je ne sais si cette planche a été faite pour le recueil de Lagniet ou pour celui-ci.

61 *Les Origines de quelques Coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales* (par Moysant de Brioux). Caen, Cavelier, 1673, in-12. ; mar. vert, doublé de tabis, rel. par Ginain. V. .

La préface est signée de Brioux. Ce précieux exemplaire est chargé de notes singulières de Jamet le jeune.

62 *Traité de la Prudence*, contenant un grand nombre d'Instructions, de Sentences et de Proverbes choisis. (Besançon 1733, in-12. ; v. fauve, rel. par Vogel.

On lit après la *table des matières* : « Fin du Traité de la Prudence, composé par Antoine Dumont. » Ce nom étoit le masque de l'abbé Arnoux.

63 *Proverbii di messer Antonio Cornazano in facétie*. Parigi, Didot magg., 1812, in-12. ; mar. bleu, doublé de vélin, R.A. de Lewis,

Un des sept exemplaires sur peau de vélin. Celui-ci est formé de deux, et contient des pages doubles.

64 *Le moyen de parvenir*. Imprimé cette année (1698), in-12. 348 pages ; mar. vert, rel. par Thouvenin.

Je date ce volume de 1698, parce que cette date est celle du *Salmigondis*, qui est exactement le même livre, avec un autre frontispice, et qu'il n'y a pas de raison pour croire cette date fausse. Il est par conséquent postérieur de beaucoup aux dernières éditions de Daniel Elzevir, mais les caractères, fort usés d'ailleurs, se rapprochent de ceux de cet imprimeur, et je le croirois volontiers sorti des presses de Moetjens.

65 *Sottisier, ou recueil de B.S. et F. Paris, 1717. – (En second titre)*

Rapsodies, Billevesées, Balivernes, Rogatons. Paris. 1721, in-8. ; mar. vert, rel. par Ginain.

66 A la fin du livre, au lieu de la date de 1552, on lit 1553.

67 *Noei tô Noveâ, compozai an lai rue de lai Roulôte, ansanne lé Noei compôzai ci devan an lai rue du Tillô. Le tô du moime auteu. Ai Dijon, ché Jan Ressayrè, imprimeu et libraire ordinaire du Roi et de lai ville, ai lai Meignarve, 1701. – Noei compôzai l'an 1700 an lai rue du Tillô, deuzeime edicion, pu meigliure que lai premaine. Ibid, 1701, in-12. 90 et 20 pages ; fauve, roi..par Vogel.*

Édition originale des Noëls de la Roulote, et des Noëls réunis. Très rare, même en Bourgogne.

Exemplaire signé et annoté par Chardon de La Rochette.

68 Les mêmes Noëls. *Châtillon-sur-Seine, Conillac Lambert, 1817, in-12. Le titre, et 122 pages ; mar. rouge, doublé de tabis, rel. par Ginain.*

Exemplaire non rogné. V

69 M. Peignot en prépare une nouvelle, qu'il regarde comme la vingt-unième.

70 Il est probable qu'on s'est avisé, sans succès, de l'impression de ce livre, dont je possède le manuscrit original, ou que des circonstances inconnues en ont empêché la publication, car j'y trouve même un titre gravé, déjà préparé pour l'édition. Rien ne m'autorise à croire qu'elle ait été exécutée.

71 *Recueil de Noels anciens, en patois de Besançon, par le sieur François Gauthier. Besançon, Bogillot, 1773, deux tomes en un vol., in-12. ; v. fauve, rel. par Vogel.*

72 *Histoires tragiques de nostre temps, par Le sieur de S. Lazare, historiographe. Rouen, Ferrand, 1641, in-8. ; mar, violet, à compartimens,*

rel. par Ginain.

Volume assez rare.

Les Histoires tragiques de nostre temps, où sont contenues les morts funestes et lamentables de plusieurs personnes, arrivées par leurs ambitions, amours déréglées, sortilèges, vols, rapines, et par autres accidens divers et mémorables ; dernière édition, augmentée des Histoires des Dames de Granges et de Brinvilliers, par François de Rosset. Rouen, Le Prévost, 1700, in-8. ; mar, olive, rel. par Vogel. V. 9

73 *L Imposture de la prétendue Confession de foy de Cyrille, patriarche de Constantinople, (par David Derodon.) A Paris, juxte la copie imprimée à Poitiers, Edme Martin, 1629. – Lettres à un Amy, touchant la nouvelle Confession de Cyrille, soi-disant patriarche de Constantinople, (par Daniel Tilenus,) 1629, 32 pages in-8. ; mar. rouge, rel. par Padeloup.*

Bel exemplaire de Girardot de Préfond.

Volume plus rare que la *Disputatio de Supposito*.

74 *Tutte le Opere di Nicolo Machiavelli, 1550, in-4. ; vélin d'Italie.*

Très bel exemplaire.

Il y a cinq éditions sous la même date : celle-ci est une des bonnes ; c'est le n° 2 de celles indiquées par M. Gamba.

75 *Lettres écrites à un Provincial, (par Pascal.) Paris, 23 janvier 1656, – 23 janvier 1657, et autres pièces ; in-4. cuir de Russie.*

Édition originale. Très rare. V.

– *Réflexions ou Sentences et Maximes morales, (par le duc de La Rochefoucauld.) Paris, Barbin, 1665, in-12. ; v. fauve. Édition originale. Très rare.*

– *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle, (par La Bruyère.) Paris, Michallet, 1688, in-12.*

Édition originale. Très rare. V.

– *Satires du sieur D..... Paris, Léonard, 1666, in-12., 6 f. y compris le frontispice gravé, et 71 pages.*

Édition originale. Très rare.

76 *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, avec des Remarques, etc. Amsterdam, les Wetsteins, 1725, in-12. Vélin de Hollande.*

77 *Les mêmes Aventures de Télémaque, etc. Londres, 1732, 2 vol. in-12. ; mar. vert, doublé de tabis. rel. par Vogel.*

Édition très rare.

78 *Les OEuvres de M. Jean Belot, curé de Milmont, contenant la Chiromance, Physionomie, l'Art de Mémoire, Traité des Divinations, Augures et Songes, etc. Rouen, Amiot, 1688, in-12. ; V. brun.*

Bon exemplaire d'un livre qu'on ne trouve presque jamais bien conservé.

V. . 5

79 *Apomazar, des Significations et Événemens des Songes. Paris, Denis Duval, 1581, in-8. ; mar. vert du Levant, rel. par P*

50 Exemplaire de Mirabeau.

80 *Artemidori et Achmetis Oncirocritica, etc., gr. et lat. cum notis Nic. Rigaltii. Parisiis, 1603, petit in-4. ; cuir de Russie, rel. par Ginain.*

81 *Remarques curieuses sur plusieurs Songes de quelques personnes de qualité, et spécialement de Louis XIV. Amsterdam, Jacques le Jeune, 1690, in-12. ; mar. vert, rel. par Derome.*

Bel exemplaire.

– *Songe de Louis XIV, du 22 aoust, jour de la prise de Menin. Cologne, suivant la copie, sans date, (1706,) in-12. ; mar. rouge, rel. par S*

Exemplaire non rogné,

82 *21BTAAIAKOI XPH2MOI : hoc est Sibyllina oracula, notis illustrata a Iohanne Opsopoeo. Parisiis, 1607. – Oracula metrica Jovis, Apollinis, Hecatis, etc., a Ioanne Opsopoeo collecta. Ibid., 1607. – Oracula magie a Zoroastris, studio Johannis Opsopoei. Ibid., 1607, in-8. 3 vol. en 1 ; mar. rouge, rel. par Padeloup ou Chameau.*

Comme je suis tout-à-fait d'accord avec Freytag, *Adparatus litterarius*, tome III, pages 85-95, sur le compte des pages de ces trois parties, savoir : pour la première, 524, 73, et 8 f. préliminaires ; pour la seconde, 114, 10 f. préliminaires, et 3 terminaux ; pour la troisième, 114 pages, je doute si peu de la conformité des éditions de 1599 qu'il indique, et de 1607 qui est la mienne, que je n'ai pas pris la peine de vérifier. Freytag confirme d'ailleurs mon opinion par l'observation suivante, que j'ai faite aussi sur mon exemplaire : *Caussam vero, quam ob rem, a typographis liber, p. 7, inchoatus fuerit, ignoramus. Non nulla in nostro exemplari, et forte*

Opsopoei præfationem desiderari existimabamus. Cette conjecture me paroît très plausible, mais il auroit fallu ajouter qu'elle s'applique aussi aux *Oracula metrica*, dont la signature A ij est également chiffrée 7.

Les bibliographes se trompent en indiquant le traité *de Sibyllis et carminibus Sibyllinis* d'Onuphrius Panvinus comme une partie séparée ; il occupe les 55 premiers feuillets de la première partie, et n'est pas chiffré séparément.

83 *Les Oracles divertissans, où l'on trouve la décision des questions, les plus curieuses pour se réjouir dans les compagnies, avec un traité très récréatif des couleurs, aux armoiries, aux livrées et aux faveurs ; et la signification des plantes, fleurs et fruits, par le sieur W.D.L.C. (Wilson de la Colombière.)* Goude, 1649, in-8. ; vélin de Hollande.

84 *Livre merveilleux, contenant en bref la flewr et svbstance de plusieurs traittez, tant de prophéties et révélations qu'anciennes croniques, faisant mention de tous les faictz de l'église universelle, comme des crimes, discords et tribulations advenir en l'église de Rome, et d'un temps auquel on osterà et tollira aux gens d'église et clergé leurs biens temporelz, tellement qu'on ne leur laissera que leur viure et habit nécessaire. Item, aussi est faicte mention des souuerains éuesques et papes, qui après régneront et gouverneront l'église, et spécialement d'un pape qui sera appelé Pasteur angélique, et d'un Roy de France, nommé Charles, saint homme.* Paris, pour Thibaut Bessault, 1565, in-8. ; v. lilas

85 *Le Chant du Cocq françois, au Roy, où sont rapportées les prophéties d'un Hermite, Allemand de nation, lequel vivait il y a six vingt ans, dont aucunes ont été desia accomplies au royaume de Boheme, et Palatinat ; et les autres prédisent que le Roy doit réunir toutes les fausses religions à la catholique, et se rendre Empereur de l'univers.* Paris, Denys Langlois, 1621, petit in-8. ; mar. vert, rel. par Derome.

86 *Pronosticatio Johannis Lichtenbergers, 1528. Et ad calcem, excusum est hoc prognosticum impensis honesti et spectati uiri Pétri Quentel, civis coloniensis, mense Januario, anno millesimo quingentissimo vicesimo octcwo ;* très petit in-8. ; mar. brun café, rel. par Vogel.

Signé A 2 – L iij, avec une planche finale tirée au verso.

Très joli exemplaire.

87 *La Prognostication des Prognostications, non seulement de ceste présente année M D XXXVII, mais aussi des aultres à venir, voire de toutes celles qui sont passées, composée par maistre Sarcomoros, natif de Tartarie, et secrétaire du très illustre et très puissant Roy de Cathai, serf de vertus* ; 1537, une feuille très petit in-8. ; mar. rouge, rel. par Ginain.

Joli exemplaire d'un petit livre très rare.

88 *La Clef de Nostradamus, isagoge ou introduction au véritable sens des Prophéties de ce fameux auteur, avec la critique par un solitaire*, (L.R., ancien curé de Louvicamp ⁽⁹⁰⁾). Paris, 1710, in-12. ; v. fauve, rel. par Vog

89 *La Concordance des Prophéties de Nostradamus avec l'Histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis-le-Grand, par M. Guynaud*. Paris, 1712, in-12. ; V. fauve, rel. par Vogel.

90 *Le Catalogue de la Bibliothèque du Roi*, Y 4629, le nomme Le Roux.

91 Il y a long-temps que j'ai écrit ces lignes : je ne serois pas étonné qu'elles fussent encore justes.

92 *Poésies de Clotilde. – Poésies inédites de Clotilde*. Paris, Nepveu, 1824. et 1827, 2 tomes en 1 vol. in-8., pap. vélin, avec les fig. eau-forte, avant, après la lettre, pap. de Chine, avec et sans cadres ; mar. rouge, rel. par Sim

Exemplaire choisi sur tous.

93 Paris, Lucas Breyer, 1572 et 1573, 4 vol. in-8. ; mar. rouge à compartimens, rel. par Ginain.

Superbe exemplaire de Balesdens.

94 *Les Mimes, Enseignemens et Proverbes de Jan Antoine de Baïf*. Paris, Mamert Pâtisson, 1581, petit in-12. ; 6, 108, 3 e 56 f. ; mar. rouge à compartimens, rel. par Ginain.

Grand papier. Exemplaire avec la continuation de 1597, et au monogramme de Balesdens. Je n'en ai jamais vu d'autre exemplaire de ce format. Celui de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui est d'ailleurs très joli, a six lignes de moins en hauteur.

95 Paris, Michel Fezandat, 1551, in-8. A – N – iiij ; mar. rouge à compartimens, rel. par Vogel.

Le dernier des quatre feuillets *insignes* contient une inscription lapidaire à la mémoire de Marguerite de Valois, qui manque presque toujours. Elle est souscrite ainsi :

INSCRIBEBAT COMES ALSIONOUS.

96 Voyez, sur ce nom, page 11 de ce volume.

97 Je suis chrétien. Je crois donc que les langues ont été données à l'homme, , et qu'elles sont le signe distinctif de sa destination sociale, mais je crois que la parole a été communiquée successivement, au moyen de cette faculté intime qui permet à l'homme de *parler sa pensée*. La Genèse ne dit point que DIEU ait appris à Adam le nom des êtres créés ; elle dit qu'il lui mon tra les êtres créés, et qu'Adam les nomma.

98 L'affinité de la voyelle et de l'exclamation est trop sensible en toute langue pour qu'il soit besoin d'en donner des exemples. A qui apprendrait-on que chez les Latins, par exemple, *a* étoit le signe de l'étonnement, *ahu* de la tristesse, *ehu* de la plainte ? etc. C'est une famille de mots polyglottes qui n'auront jamais besoin d'être traduits.

99 On ne m'opposera pas que la plupart des langues dont l'origine paroît se rapprocher des temps primitifs n'admettent point de sons vocaux, car il n'y a personne qui ne sache que les voyelles existent nécessairement dans le langage, et qu'on ne les a quelquefois supprimées de l'écriture que pour la simplifier. Le procédé des peuples qui ne les ont pas reçues dans la langue écrite est fondé sur un sentiment vrai du mécanisme de la parole, puisqu'il est physiquement impossible d'articuler un son consonnant sans émettre un son vocal, et que la voyelle explicite est par conséquent une pure redondance. Il n'y avoit donc qu'un cas où l'on ne pût se passer de voyelles, c'est-à-dire dans leur emploi premier, et considérées comme signes exclamatifs, ou comme dénominatives de la Divinité. Mais l'écriture étant une image de la pensée, bien moins simultanée que la parole, et qui retrace froidement des sensations absentes, ne recourut pas de long-temps aux voyelles pour le premier de ces usages. Il n'y a pas un seul exemple de l'interjection vocale dans les livres saints de l'Ancien Testament. Quant au nom de DIEU, exprimé par des sons vocaux, on sait qu'il ne s'écrivait pas, et que cette particularité ajoutait à sa mysticité solennelle. La manière de prononcer JEHOVAH étoit un mystère. Dans les langues modernes, l'émission vocale qui formoit le nom du Seigneur, n'est appuyée, comme je l'ai dit, que sur une consonne du plus simple artifice, celle que l'acte de la

succion apprend aux enfans qui tettent, le D ou le T ; ou sur une gutturale presque vocale, le G de GOD et ses analogues.

100 Is = Is, onomatopée du cri des serpens, dont les Grecs ont tiré la désinence de leur οφίς, les Italiens *biscia*, *bisciare*, *fischiare*, le vieux langage et le blason, *bysse*, et presque toutes les langues d'autres termes imitatifs, a représenté la nature, l'infini, le génie de l'immensité, parce que cette grande abstraction des temps qui n'ont pas commencé et qui n'auront point de fin, a eu pour première expression hiéroglyphique un serpent qui se mord la queue. L'Isis des Égyptiens a été transportée dans la mythologie druidique sous le nom d'*Esus*, que les prêtres de ces temps grossiers ont masculinisé, soit par ignorance, soit à dessein formé d'innovation, et dans le même esprit que les prêtres grecs qui avoient fait le dieu *Pan* de la déesse *Nature*. Cet *Esus* a été *image* quelquefois sous la figure d'un silvain, et cela avoit deux motifs ; le premier, de consacrer la semi-divinité des arbres au milieu desquels il étoit représenté ; le second, de satisfaire à une tradition ancienne qui attestait que la première révélation étoit sortie d'une forêt, ce qui peut s'entendre avec une grande extension, car la latitude est immense du buisson de Moïse au bosquet d'Égérie. Ce qui seroit surprenant, c'est qu'on n'eût pas eu d'égard, dans la construction de ce nom d'*Esus*, à celle du *Zeus* des Grecs, dont il est la métathèse. Le Dieu qui n'a pas dédaigné la recommandation corporelle, suivant l'expression de Montaigne, ne dédaigna pas davantage la recommandation nominale ; il voulut s'annoncer aux hommes sous des traits déjà connus, et qui imprimassent à la pensée le secours d'une révélation divine. « Vous concevrez dans votre sein, dit le messager céleste à Marie ; et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de JÉSUS. » *Luc*, 1, 31. Il n'est pas besoin de témoigner autrement que le fils qu'elle concevra est DIEU lui-même.

101 Si le *Tau* (T) a reçu depuis le même emploi, c'est non seulement parce que sa configuration est prise de celle de certaines constellations, mais aussi parce qu'il se prononce sur la même touche que le *delta*, dont il est la lettre forte. Il a reçu depuis d'ailleurs une nouvelle consécration dans la figure de la croix. Ces traditions se sont effacées du culte, ou n'y vivent que dans les allégories machinales des peintres. La franc-maçonnerie les conserve sans les comprendre.

102 Nous avons vu que cette diphthongue iah étoit la simple dénomination de l'essence ou du substantif. Elle est donc très propre à exprimer l'affirmation la plus absolue, et c'est pour cela qu'elle est entrée avec cette dernière valeur dans plusieurs langues d'ancienne formation. Au reste, ce que nous venons de dire de cette affinité du vocable de DIEU avec le nom de l'être substantif par excellence et le signe parlé de l'affirmation, peut s'observer en toutes langues. L'affirmation est presque toujours monosyllabe, elle est presque toujours vocale ; et quand elle n'est pas l'exact homonyme du nom du Seigneur, elle en est tout au plus l'anagramme ou la métathèse. Il seroit tout-à-fait superflu d'en fournir des exemples.

Table des matières

1. Page de titre
2. PRÉFACE.
3. MÉLANGES TIRÉS D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE, ou. VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET PHILOSOPHIQUES.
 1. I. Théorie complète des Éditions Elzeviriennes, avec tous les renseignements nécessaires pour les discerner.
 2. II. Découverte d'un ouvrage françois de Leibnitz, mal à propos attribué à un autre auteur.
 3. III. Analyse et description du plus rare des Ana. – De Jamet le jeune, et de quelcpies autres gens de lettres ou amateurs qui ont écrit sur les marges de leurs livres.
4. APPENDIX.
 1. IV. Recherches sur l'édition originale, jusqu'ici mal décrite, d'un classique italien. – Clef d'une post-face satirique de Cinelli, – Particularités biographiques.
 2. V. Additions à toutes les Bibliographies curieuses et facétieuses. – Notes biographiques sur Caron.
 3. VI. Analyse d'un Poëme manuscrit du dix-septième siècle, très curieux pour l'histoire. – Extraits inédits de prose et de vers.
 4. VII. Clef peu connue et fort augmentée de deux Pamphlets recherchés.
 5. VIII. La Révolution prophétisée par Fénelon et par Louis XV
5. ANECDOTE.
 1. IX. Vers inédits de Ronsard, et quelques recherches sur ses Amours.
 2. X. Saint-Lambert critiqué par Roucher, extrait d'un Manuscrit autographe et inédit. – Lettres inédites de Saint-Lambert à la marquise du Châtelet, et de Bernardin de Saint-Pierre à sa femme.
 3. XI. De Théod. Lan, et de son athéisme. – Note biographique.

4. XII. Quelques progrès et quelques modifications de la Langue littéraire.
5. XIII. Sur les Façons de parler proverbiales, et sur quelques Livres qui en traitent.
6. XIV. D'une supercherie de libraire, à l'occasion d'un volume rare.
7. XV. Des Essais tentés, au seizième siècle, pour la réforme de l'Orthographe.
8. XVI. Idée d'un Livre singulier, où la Biographie est rangée par ordre de faits. – Quelques recherches sur Hortensio Lando.
9. XVII. Des Patois, des Poésies patoises, et spécialement de celles qui appartiennent à la Bourgogne et à la Franche-Comté.
10. XVIII. Sources peu connues d'une des plus belles Fables de La Fontaine.
11. XIX. Livre long-temps fameux, restitué pour la première fois à son véritable auteur.
12. XX. Éclaircissemens sur la plus belle et la plus célèbre des Imprimeries particulières.
13. XXI. Du curé Meslier, de ses Manuscrits, et de leur authenticité relative.
14. XXIII. Histoire et description d'une Satire très rare.
15. XXIII. Rectifications de quelques méprises bibliographiques sur un livre précieux. – Considérations sur les Poésies primitives. – Exemples tirés de la Littérature slave.
16. XXIV. Apologie pour Gabriel Naudé contre une accusation irréfléchie, injustement perpétuée par les bibliographes. – Des vrais motifs de Gabriel Naudé dans ses Théories du Pouvoir absolu.
17. XXV. De quelques Éditions curieuses du Télémaque, et des particularités qui les distinguent.
18. XXVI. De l'Onéirocritie, des Songes, et de quelques ouvrages qui en traitent.
19. XXVII. Quelques graves erreurs en histoire naturelle, combattues depuis long-temps par les vrais savans. – Comment elles se sont étendues à tous les pays, et prolongées dans tous les âges.

20. XXVIII. Notice spéciale des Éditions de Longus, dites du Régent.
21. XXIX. Des Falisques, de quelques faits omis par les Biographes, et de la première édition des centons de Jul. Capilupi.
22. XXX. Specimeu fort rare de l'ascétisme le plus ridicule.
23. XXXI. De quelques Prédications qui se sont réalisées, et, en général, des Ouvrages qui traitent de l'Art de Prédire, ou qui annoncent les événemens futurs.
24. XXXII. Des Livres qui ont été composés par des Fous.
25. XXXIII. D'un Ouvrage éminemment national, et quelques observations à ce sujet sur l'orthographe des chansons.
26. XXXIV. Nouvelles recherches sur les tentatives faites au seizième siècle pour réformer l'orthographe, et sur celles qui ont eu pour objet de fixer la prosodie ou de changer le rythme.
27. XXXV. De la Langue universelle ou caractéristique, et de ses véritables Inventeurs.
28. XXXVI. Curiosités bibliographiques.
29. XXXVII. D'un Hétérodoxe catholique qui s'est rapproché des idées de la Réforme.
30. XXXVIII. Système de travail de Millevoye. – Comparaison critique de ses Éditions. – Notes biographiques.
31. XXXIX. Notions nouvelles sur la moins connue des Imprimeries particulières.
32. XL. De l'Art d'exprimer les idées par des signes secrets. – Documens sur un Auteur estimable que la satire a flétri.
33. XLI. Histoire d'un Livre de Saint-Just, devenu introuvable. – Quelques traits de l'éloquence de ce Tribun.
34. XLII. Folies étymologiques. Antiquités de l'Anjou.
35. XLIII. Vers mal à propos attribués à Racine par un savant éditeur. – Vers légitimement restitués à Racine, sur la foi de sa signature.
36. XLIV. Médailles satiriques de Hollande, connues en France par la maladresse d'un flatteur. – La plus extravagante des Prophéties de Nostradamus, alléguée après plus d'un siècle, et vérifiée depuis, au bout de quarante-deux ans.

37. XLV. Application du Système de Dupuis à toutes les Théories scientifiques, en commençant par l'Alphabet. – Théogrammatologie, ou du Langage et des Lettres, dans leurs rapports avec les croyances religieuses de tous les peuples.
 38. XLVI. Les Doléances des Provinces, antérieures de cent ans à l'année de la Révolution, et jour pour jour à l'époque culminante de son triomphe.
 39. XLVII. Monographie d'un Livre facétieux très rare et très piquant, dont les éditions originales ont presque entièrement disparu.
 40. XLVIII. Imprimerie clandestine des Colonies françoises au dix-septième siècle, fait nouveau dans l'histoire de la Typographie. – Pseudonymie d'un Libelliste fort connu des Bibliomanes.
 41. XLIX. Grammaire philosophique, lexicologie figurée. – Origine des excellens Rudimens de Langres.
 42. L. Des Livres annotés en manuscrit par des Savans, et spécialement de Guiet et de Lohier.
 43. LI. De différens systèmes d'Orthographe et de Prononciation. – Réponse aux prétendus Inventeurs d'une Réforme orthographique.
 44. LII. Interprétation des Hiéroglyphes. – Recherches archéologiques et entomologiques sur le Scarabée sacré des Égyptiens, ses significations, ses attributs, ses espèces et ses variétés.
6. Notes
 7. À propos de cette édition numérique